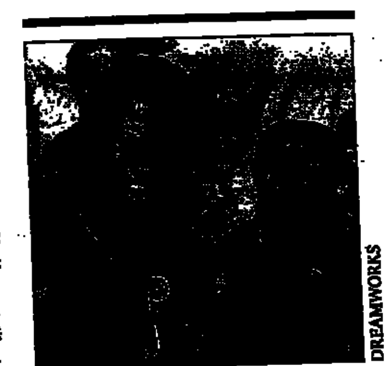
EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16511 – 7,50 F — JEUDI 26 FÉVRIER 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



DREAMWORKS

■ Mémoire d'Afrique

Steven Spielberg ne parvient pas, dans *Amistad*, à sortir la représentation de l'esclavage d'une esthétique publicitaire tandis que le cinéaste burkinabé Drissa Touré réussit, lui, son premier film. p. 25 et 26

■ Lucidité coréenne

Dans son discours d'investiture, Kim Dae-jung, le nouveau président sud-coréen, dresse un état des lieux sans concession de son pays. p. 2

■ La France attractive

Les investissements étrangers ont continué à progresser en 1997 en France. Les emplois créés ou maintenus sont en hausse de 6 %. p. 16

■ 2 177 000 lecteurs pour « Le Monde »

L'enquête EuroPQN 1997 confirme la première place du *Monde* parmi les quotidiens nationaux d'informations politiques et générales. p. 17

■ Le Limousin contre les clichés

Le Monde poursuit sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. Le Limousin veut s'affranchir de son image de tiers-monde intérieur. p. 11

■ La préparation de l'euro

La Grande-Bretagne n'aura pas de siège réservé au directoire de la Banque centrale européenne. p. 5

■ Ecrans géants

Très plats, très grands, très chers : ce sont les téléviseurs de demain. p. 20

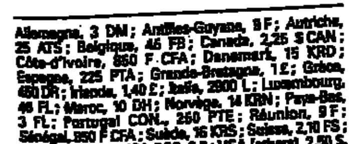
■ La « reine Ariane »

Après trente ans d'engagements, la directrice du Théâtre du Soleil garde intacte sa capacité d'indignation et de mobilisation. p. 12

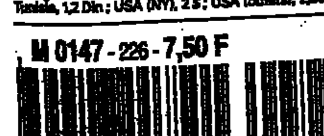
■ Terres de mers

Croisières et thalassothérapie : huit pages pour tout savoir.

Lire notre supplément



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 226 - 7,50 F

Les magistrats suspectent l'Elysée de renoncer à réformer la justice

Les deux principaux syndicats soulignent l'accumulation des retards

SIX MOIS après l'annonce d'une vaste réforme de la justice, les syndicats de magistrats s'impatientent. Le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), Valéry Turcey, a estimé, mercredi 25 février, que la réforme était *« en panne »*, tandis que le président du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), Jean-Pierre Boucher, écrivait à MM. Chirac et Jospin pour leur demander de *« traduire en actes* [leurs] *déclarations d'intention »*.

Leur inquiétude est née il y a un mois, à la suite d'un conflit feutré entre l'Elysée et le gouvernement au sujet du mandat des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui s'achève le 4 juin. Elisabeth Guigou, qui a annoncé une réforme constitutionnelle du CSM, souhaitait proroger d'un an ce mandat afin d'éviter l'organisation de deux élections à des dates rapprochées. L'Elysée s'y est opposé, estimant que le gouvernement préjugeait de l'accord du président et du Parlement sur le principe même d'une réforme du CSM. Pour les syndicats, ce refus témoigne d'un *« revirement »* du chef de l'Etat sur le fond d'une réforme qui devait accroître l'indépendance du parquet. La présidence se défend de toute arrière-pensée et dit attendre la rédaction finale des textes pour se prononcer clairement.

Lire page 8



Arrogances américaines

ÉDITORIAL

TOTALE incompréhension ! Des deux côtés de l'Atlantique, et si l'on s'en tient à l'expression des opinions publiques que traduisent la presse et les milieux politiques, les événements de ces dernières heures n'ont ni la même saveur ni le même sens : ici, on célèbre le succès de la diplomatie et de la raison ; là-bas, on parle de *« tragédie »*, selon les termes de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, et l'on met en question l'intégrité de Kofi Annan. Le secrétaire général des Nations unies se voit même reprocher d'avoir trouvé en Saddam Hussein un homme *« calme et bien informé »* !

Cette dissociation est en elle-même révélatrice d'au moins deux dérives : guerrière aux Etats-Unis, comme si ces derniers avaient une fois pour toutes vocation à être seuls au monde – et donc à décider pour tout le monde ; complaisante ici, à l'endroit d'un pays certes berceau de notre civilisation, bien sûr porteur d'un *« grand peuple »*, comme le dit Jean-Pierre Chevènement, mais aussi dirigé par un grand – par les souffrances qu'il inflige à ce peuple – et dangereux dictateur !

Passé le constat des risques encourus, une fois acquis que l'on est passé très près du déclenchement d'un mécanisme infernal, après avoir salué comme il se doit l'art diplomatique de Kofi Annan, le courage politique de Bill Clinton – il en fallait pour contrarier, dans la foulée du secrétaire général de l'ONU, la force du sentiment dominant de l'establishment politico-militaire d'outre-atlantique – et la bonne tenue de la France qui, malgré la cohabitation, a remarquablement joué sa partie, que reste-t-il ?

J.-M. C.

Lire la suite page 14

● **A New York**, l'ONU fait un triomphe à Kofi Annan et le Conseil de sécurité entérine l'accord

● **A Bagdad**, les « humanitaires » des Nations unies dénoncent le comportement des « cow-boys » du désarmement

● **A Paris**, le consensus de la classe politique face à la crise

Lire nos informations page 4

La pollution londonienne a noirci le paradis d'enluminures byzantines

SÉRIE NOIRE au Paradis. Les anges et les saints figurant sur les enluminures d'un livre de psaumes du XIII[e] siècle – un des joyaux de la British Library, l'équivalent britannique de notre Bibliothèque nationale – ont le visage sale, comme si un malin génie les avait passés au brou de noix. Réalisé dans la ville de Mossoul – en Irak aujourd'hui –, laquelle comptait et compte toujours une communauté chrétienne, cet imposant ouvrage de 10 kilos est l'une des références de l'art byzantin et est estimé à 6 millions de francs. Quelle mystérieuse transmutation a-t-il subie depuis son arrivée en 1825 dans la collection de la British Library pour que ses teintes pâles, et elles seules, soient devenues noires, alors même que le livre est resté fermé ?

L'enquête a été confiée à deux chimistes de l'University College de Londres, Robin Clark et Peter Gibbs. Ceux-ci ont passé quelques enluminures au microscope Raman, dont le principe consiste à éclairer au laser un composé et à étudier l'interaction entre l'onde lumineuse et les vibrations émises par la matière. Comme l'explique Claude Coupry, un ingénieur du CNRS qui consacre ses travaux à l'étude des pigments dans les œuvres d'art, *« ces vibrations modulent la lumière d'une façon bien précise, ce qui fournit aux chimistes l'"empreinte digitale" de la molécule étudiée »*. En utilisant ce procédé, Clark et Gibbs se sont aperçus que le pigment – du blanc de plomb –, étalé pur ou mélangé à du vermillon pour obtenir une couleur chair, avait été transformé en un sulfure de plomb. Les coupables ? Sûrement l'hydrogène sulfuré contenu dans l'air pollué de la Londres industrielle de l'ère victorienne ainsi que dans le gaz utilisé à l'époque pour l'éclairage de la British Library.

Dans leur étude publiée ce mois-ci par la revue *Analytical Chemistry*, les deux « Sherlock Holmes » en blouse blanche concluent que le livre de psaumes était probablement destiné à un riche client, car son auteur n'a pas regardé à la dépense : les feuilles d'or sont abondamment utilisées, ainsi qu'un pigment bleu extrait du coûteux lapis-lazuli, la pierre d'azur. L'enquête chimique a aussi mis au jour un pigment jaune, le pararéalgar, dont l'usage est rarissime. L'enlumineur, qui devait travailler dans un scriptorium analogue à celui que décrit Umberto Eco dans son roman *Le Nom de la rose*, maîtrisait parfaitement son art.

L'énigme des « gueules noires » résolue, Clark et Gibbs se sont demandés si une réaction chimique ne pouvait pas réparer les dommages qu'une autre avait causés. Même si le retour à l'état originel est impossible, car les atomes de soufre font désormais partie de la peinture, ils ont proposé d'oxyder les zones sombres pour transformer ce sulfure noir en sulfate blanc. Mais ils ne cachent pas que cette opération n'est pas sans danger pour le pigment, qui pourrait s'effriter. *« On ne sait pas comment va réagir le milieu et le papier,* commente Claude Coupry. *Il est très risqué de faire de la chimie sur un manuscrit aussi rare. Si je proposais ce genre de traitement à la Bibliothèque nationale, ils me jetteraient par la fenêtre... »* Les anges du livre de psaumes ne devraient pas se débarbouiller de sitôt.

Pierre Barthélémy

Drogue : l'appel des 111

DANS UNE PÉTITION lancée par l'association Act-Up Paris, 111 personnalités du monde culturel et intellectuel, dont Patrice Chéreau, Pierre Bergé, Romain Goupil, André Téchiné et Marina Vlady, reconnaissent avoir, *« à un moment ou à un autre »* de leur vie, fait usage de produits stupéfiants. *« Je sais qu'en admettant publiquement être un usager de drogues, je peux être inculpé. Ce risque, je le prends »*, dit le texte. Cet affront à la loi de 1970, qui réprime la consommation comme l'incitation à l'usage de drogues, survient alors que plusieurs militants antiprohibitionnistes sont poursuivis par les tribunaux.

Lire page 10 et notre éditorial page 14

Entre Europe et Russie, l'enjeu ukrainien

L'UKRAINE basculera-t-elle dans l'orbite russe ? Plus de six ans après son accession à l'indépendance, les spéculations vont bon train sur le sort de ce pays, qui resta pendant plus de trois cents ans sous la tutelle de Moscou avant de s'émanciper, à la faveur de l'écroulement de l'URSS.

La question, pour un analyste comme Zbigniew Brzezinski, l'ancien conseiller diplomatique du président americain Jimmy Carter, revêt une importance particulière pour l'Occident. *« Le test du choix offert à la Russie de se tourner vers l'Europe et la démocratisation est sa reconnaissance de l'existence séparée de l'Ukraine, de ses frontières et de son identité nationale »*, écrit M. Brzezinski dans son dernier livre, *Le Grand Echiquier, l'Amérique et le reste du monde*.

Privée du contrôle de l'Ukraine – la deuxième plus grande république issue de l'URSS –, la Russie serait incapable de mener à bien deux ambitions perçues comme éminemment anti-occidentales : elle ne pourrait ni redevenir un Etat impérial étendu sur l'Europe et l'Asie, ni jeter les bases d'une véritable Union slave.

Le dessein impérial échouerait, parce que la Russie serait à la fois privée de la « tête » européenne que constituait l'Ukraine au sein des empires tsariste puis soviétique, et dépossédée d'un ancrage (la Crimée) permettant de dominer la zone stratégique de la mer Noire.

L'Union slave resterait, quant à elle, inconséquente puisqu'il manquerait à l'ensemble russo-biélorusse le troisième élément du triptyque slave et orthodoxe de l'ex-URSS. C'est, après tout, en Ukraine qu'est située la laure de Kiev, un très vieux monastère considéré par les Russes comme le berceau de leur religion.

En fonction du choix qu'elle fera, un jour, de briguer ou non une place au sein de l'Union européenne et de l'OTAN, l'Ukraine déterminera le futur visage de l'Europe centrale et, donc, la nouvelle architecture européenne. Le pays joue ainsi un rôle de « pivot géopolitique », que l'Occident, en premier lieu les Etats-Unis, doit appuyer pour contrer tout revanchisme russe dans la région, estime M. Brzezinski.

Natalie Nougayrède

Lire la suite page 14

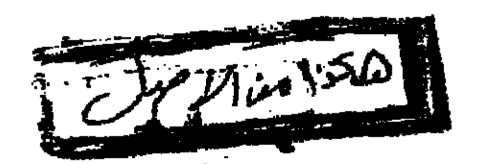
Un marin au long cours



PAUL CAYARD

LE SKIPPER AMÉRICAIN Paul Cayard a gagné, mardi 24 février, la cinquième étape de la Whitbread et consolide sa première place dans cette course autour du monde en équipage et avec escales. Plus connu pour ses victoires dans les régates de la Coupe de l'America, ce marin de trente-huit ans prouve ainsi qu'il est l'un des maîtres de tous les océans.

Lire page 21



INVESTITURE Le président élu Kim Dae-jung a prêté serment à Séoul, mercredi 25 février, devant quarante mille personnes et en présence de trois anciens chefs de l'Etat, ses rivaux de toujours. L'investiture de cet ancien dissident, symbole des années de lutte contre la dictature militaire, marque un tournant pour ce pays qui traverse sa crise la plus grave depuis la guerre de Corée. ● DANS SON DISCOURS inaugural, Kim Dae-jung, 74 ans, n'a pas caché l'ampleur de la crise économique et a demandé à ses concitoyens de se préparer à des mois difficiles, prévenant que les « *prix et le chômage* » continueront à augmenter. M. Kim entend lancer son pays sur la voie des réformes, tout en promettant un « *gouvernement du peuple* » ● DERRIÈRE lui se profile l'ombre de son épouse, Lee Hee-ho, son infatigable compagnon de route durant les années de dictature.

Kim Dae-jung entend lancer la Corée du Sud sur la voie des réformes

Dans son discours d'investiture, le nouveau chef de l'Etat sud-coréen a dressé un « état des lieux » sans concession de la situation économique. L'ancien dissident a promis à ses concitoyens un « gouvernement du peuple »

SÉOUL
de notre envoyé spécial

« *La Corée est à la croisée des chemins. Nous pouvons progresser ou régresser.* » La formule du président Kim Dae-jung dans son discours d'investiture, mercredi 25 février, est banale. Mais elle reflète la triste réalité d'un pays dont le nouveau chef de l'Etat a rappelé que l'« *économie risque de s'effondrer* ». Elle est aussi l'expression du souci d'un homme qui a toujours cherché à employer le langage des petites gens, de ceux qu'il appelle « *les citoyens innocents qui doivent supporter les conséquences des erreurs de ceux qui les dirigent* ».

Dans ce discours de quarante minutes, sans notes, prononcé d'une voix posée sans chercher les effets oratoires, Kim Dae-jung a dressé un « état des lieux » sans concession. Il a souligné les enjeux et les responsabilités, il a expliqué la nature exacte des problèmes de la Corée et fixé les objectifs. Il n'a pas caché les épreuves qui attendent les Coréens, auxquels il a demandé de se préparer à « *l'augmentation des prix et du chômage* ». Par sa conviction, il est apparu à la hauteur de la tâche qui l'attend : rarement un homme d'Etat aura été dans la position de peser autant sur l'avenir de son pays.

A soixante-quatorze ans, l'ancien dissident prend en main les rênes d'un pays qui traverse la crise la plus grave depuis la guerre de Corée (1951-1953). La banqueroute financière due à un endettement excessif des entreprises a ouvert une crise beaucoup plus grave, aux conséquences sociales douloureuses. Economique certes, cette crise appelle des décisions qui sont d'abord politiques. « *Elles doivent précéder toutes les autres*, a déclaré M. Kim. *La démocratie et l'économie de marché sont les deux faces d'une même pièce.* » Le nouveau président est convaincu que ce que l'on nomme la « crise financière » de l'Asie est un symptôme plus qu'une cause : c'est le non-respect des principes démocratiques dans les pays de la région, qui s'est traduit par une collusion des pouvoirs économique et politique, qui a provoqué cette débâcle, estime-t-il.

AUTORITÉ MORALE

La démocratie, ce « *gouvernement du peuple* » que promet Kim Dae-jung, ne relève pas pour les Coréens de la rhétorique politicienne. La jeune République coréenne a eu une histoire trop tourmentée depuis la libération du joug japonais, en 1945, pour que ces mots ne soient encore chargés de sens profond. Sur la tribune, à côté du président Kim Dae-jung, la brochette de ses trois prédécesseurs offrait le triste raccourci des errements quasi « shakespeariens » de la vie politique coréenne de ces trente dernières années : les deux ex-généraux corrompus Chun Doo-hwan et Roh Tae-woo, bourreaux de la révolte de Kwangju en 1980 (officiellement trois cents morts), qui firent condamner à mort Kim Dae-jung ; Kim Young-sam, le président sortant, qui trahit l'opposition puis ses mentors Chun et Roh qu'il fit condamner.

Et pour faire bonne mesure, derrière le président, son premier ministre, Kim Jong-pil, qui était déjà le premier ministre du dictateur Park dont les sbires enlevèrent le dissident Kim à Tokyo et l'auraient exécuté si Washington n'était intervenu... Mais le nouveau président, qui a serré la main de Chun, semble désormais plus préoccupé par l'avenir qu'obsédé par la rancune. Elu avec 40,3 % des suffrages, Kim Dae-jung bénéficie aujourd'hui d'un soutien populaire évalué à 94 %, conjugué à une autorité morale comparable à celle d'un Nelson Mandela. Il a pris les rênes du pays dès le lendemain de son élection et a redonné confiance à la communauté internationale, évité la banqueroute qu'aurait représentée un défaut de paiement des banques coréennes à la fin de 1997, et forcé un compromis social entre le patronat et les syndicats.

Mais la Corée est loin d'être sortie de l'ornière. « *Nous sommes à l'entrée du tunnel* », martèle le président. « *Nous avons peu de temps : il faut profiter de la confiance du pays dans le président pour faire passer des réformes douloureuses* », estime You Jong-keun, son conseiller économique. « *Je crains que les Coréens n'aient eu trop tôt un sentiment de soulagement. Le pire est encore à venir* », poursuit cet économiste formé aux Etats-Unis.

L'économie coréenne est confrontée à une double crise, financière et structurelle. Si la gravité de la première s'est atténuée à la suite de l'accord avec le Fonds monétaire international, puis fin janvier avec le rééchelonnement de la dette (24 milliards de dollars) des banques étrangères, une nouvelle crispation n'est pas à exclure lorsqu'en mars d'autres dettes (40 milliards de dollars) arriveront à échéance. Même si cette nouvelle montée de fièvre est évitée, il reste le problème de fond : la contraction de l'économie et les réformes structurelles.

ASSURANCE-CHÔMAGE

Les banques ne prêtent plus (sinon à des taux d'intérêt de plus de 20 %), les faillites se multiplient, les pertes d'emploi sont de l'ordre de 5 000 par jour, la consommation a diminué de 5 % à 7 % en deux mois, et la croissance risque cette année d'être négative. A ce rythme, dans quelques mois, le nombre des sans-emploi pourrait atteindre de 1,5 à 2 millions. Ce sera la première fois dans l'histoire de ce pays que les Coréens ne trouveront pas de travail. On doit donc s'attendre à de fortes tensions sociales. Une inquiétante augmentation des suicides de chômeurs ou de patrons de PME en faillite en est l'une des prémices.

Si les salariés ne paraissent pas disposés pour l'instant à suivre le courant le plus radical des syndicats qui appellent à la grève, qu'en sera-t-il dans quelques mois avec l'augmentation du chômage ? Le nouveau gouvernement doit impérativement mettre en place un système d'assurance-chômage, qui est inexistant. Surtout, le président Kim peut difficilement faire accepter les sacrifices aux couches populaires, son principal soutien, sans obtenir des concessions par les grands groupes, ces chaebols largement responsables, du fait de leur énorme endettement, de la débâcle actuelle.

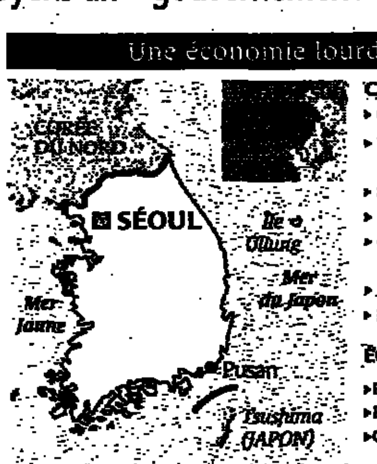
Longtemps, les Coréens ont mis les malheurs de leur économie sur le compte d'« IMF » (initiales en anglais du Fonds monétaire international, FMI), sorte de « monstre » qui aurait mis le pays sous tutelle. Cette perception commence cependant lentement à évoluer, et l'équipe Kim Dae-jung mise sur les investissements étrangers pour compenser la charge de la dette extérieure et va s'employer à éviter des crispations nationalistes. Jusqu'à présent, les conglomérats ont fait des concessions de façade, mais ne semblent pas enclins à aller plus loin.

Dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, Kim Dae-jung a déclaré : « *L'ère des chaebols est terminée.* » Une phrase qui a sonné, à Séoul, comme une déclaration de guerre. Dans son discours inaugural, le président a rappelé les réformes qu'il veut obtenir des chaebols : notamment, mettre fin à la diversification tous azimuts des conglomérats et les forcer à se replier sur leurs métiers d'origine.

Le nouveau président est placé devant une équation difficile. Son soutien populaire dépend de sa capacité à faire avancer des réformes structurelles. Mais il se heurte, au Parlement, à une opposition qui dispose de la majorité, et il a pour premier ministre un homme dont la volonté de réforme est encore à démontrer. Sa marge de manœuvre est étroite, et il lui faudra toute sa détermination et tout son sens politique pour imprimer au pays la direction qu'il souhaite.

Philippe Pons

Une économie lourdement endettée



CARACTÉRISTIQUES

▸ CHEF DE L'ÉTAT	Kim Dae-Jung
▸ NATURE DU RÉGIME	présidentiel
▸ SUPERFICIE	98 484 km²
▸ POPULATION	46 millions
▸ CAPITALE	Séoul
▸ LANGUES	coréen
▸ MONNAIE	won

ÉCONOMIE

▸ PNB (96)	2 904 milliards de F
▸ PNB/HAB. (97)	78 000 F
▸ CHÔMAGE (97)	3 % (6% prévu fin 98)
▸ SYNDICALISATION (94)	14,5 %
▸ DETTE (début 98) : TOTALE	1 200 milliards de F
(PRIVÉE À COURT TERME	450 milliards de F)
▸ CROISSANCE (97)	6 % (entre 0 et 1,5 % prévu en 98)
▸ INDUSTRIE AUTOMOBILE (5e rang mond.)	2,8 millions de véhicules /an

Une main tendue à la Corée du Nord

Une reprise du dialogue avec la Corée du Nord sera une des priorités de la politique du président Kim Dae-jung. Dans son discours d'investiture, il a annoncé qu'il était prêt à échanger des représentants avec Pyongyang afin de mettre en œuvre l'accord de réconciliation, de coexistence et d'échanges conclu entre les deux pays en décembre 1991. En raison de la tension entre Pyongyang et Séoul à la suite de la mort du président nord-coréen Kim Il-sung, en juillet 1994, cet accord ne s'est jamais concrétisé. Par ailleurs, le nouveau chef de l'Etat a déclaré qu'en dépit de la situation économique de la Corée du Sud, celle-ci entendait assumer sa contribution à la construction de centrales nucléaires au nord (conformément à l'accord avec les Etats-Unis) et qu'elle ne serait *« pas parcimonieuse dans son aide alimentaire »*. Le régime de Pyongyang, hostile à son prédécesseur, n'a jusqu'à présent pas réagi à l'arrivée au pouvoir de M. Kim Dae-jung. – *(Corresp.)*

Mme Lee, l'épouse, la « conscience », la compagne d'armes du président

SÉOUL
de notre envoyé spécial

PORTRAIT

Pendant les séjours en prison de M. Kim, elle mobilisait l'opinion en Corée et à l'étranger

Le président Kim Dae-jung sera-t-il fidèle aux valeurs du dissident Kim Dae-jung, l'homme qui combattit les dictatures et les injustices ? La meilleure garantie que le nouveau chef de l'Etat coréen restera fidèle à lui-même est la présence de sa femme, Mme Lee Hee-ho (en Corée, les épouses conservent leur nom de jeune fille).

Tout au long de leur vie, celle-ci fut une compagne, mais aussi un « compagnon de route ». Elle a combattu dans son ombre ou seule, lorsqu'il était en prison. Elle l'a parfois conseillé et elle l'encouragea à repartir au combat lorsque, après son échec à l'élection présidentielle de 1992, M. Kim avait renoncé à la politique. En retrait, discrète et attentive, elle est un peu la conscience de M. Kim.

Il avait fallu du courage à cette fille de médecin, diplômée de la prestigieuse université de Séoul et de Scarrit College aux Etats-Unis pour décider contre sa famille d'épouser un provincial d'origine modeste, veuf avec deux enfants, sorti d'une école de commerce, qui se ruinait dans d'infructueuses campagnes pour se faire élire député. *De surcroît, il était catholique* et elle protestante.

Dans la société coréenne des années 60, enserrée dans les rigidités confucianistes, Lee Hee-ho était une femme émancipée. « *J'avais décidé de vivre conformément à mes jugements. J'étais convaincue que cet homme était intègre et qu'il avait besoin de moi* », dira-t-elle plus tard. En 1962, Kim Dae-jung était élu député. Neuf ans plus tard, il était ce redoutable tribun, le « *Kennedy coréen* », qui mobilisait les foules contre le dictateur Park Chung-hee dans la présidentielle de 1971. Celui-ci ne lui pardonna jamais d'avoir failli lui faire mordre la poussière. Kim était devenu l'homme à abattre.

Et pendant quinze ans, sous les régimes de Park puis de Chun Too-whan, il allait passer de la prison à la résidence surveillée et à l'exil. Trois fois, il faillit être tué : un mystérieux accident d'auto, un enlèvement à Tokyo puis une condamnation à mort inique. « *Au cours de ces années de souffrance, parfois je ne pouvais même plus pleurer* », nous confiera Mme Lee.

Pendant les séjours en prison de son mari, elle mobilisait l'opinion en Corée et à l'étranger, organisait des manifestations, signait des appels. Elle faisait partie de ces « femmes au châle mauve » (couleur de l'hibiscus : la fleur nationale coréenne) qui chantaient *Que renaisse la démocratie* à la suite des services dans les temples protestants ou à la cathédrale de Myong-dong. En été, Mme Lee arborait une ombrelle sur laquelle on pouvait lire, lorsqu'elle l'ouvrait, « *Libérez Kim Dae-jung* ». La femme attentive qui passait le thé puis se retirait lorsque l'on rendait visite à M. Kim, placé en résidence surveillée, a démontré en ces années une rare force de caractère. C'est elle qui supervisait l'organisation des supporters et informait les journalistes. Parfois, cette femme austère et réservée se laissait aller à parler politique pour s'interrompre soudain et s'excuser d'avoir laissé refroidir le thé...

Nous ne l'avons vu qu'une fois sur le point de perdre courage : en novembre 1980. Kim Dae-jung avait été condamné à mort et Chun Too-whan voulait profiter de la période de transition entre les administrations Carter et Reagan pour le faire exécuter. Filiforme, le visage amaigri, les yeux embuées derrière ses grosses lunettes, Mme Kim s'attendait au pire. Washington intervint et Chun renonça à son projet.

Les époux partagent une foi chrétienne profonde, même s'ils sont d'une confession différente. Mme Lee entend rester en dehors de la politique. A cette nuance près : elle veut être auprès de son mari la « *voix du peuple* ». « *On n'ose pas dire des choses désagréables à un homme au pouvoir. Moi, je les lui dirai.* »

Ph. P.

La Banque mondiale et le FMI sont optimistes sur l'avenir de l'Asie

La crise pourrait faire émerger des économies plus fortes et plus stables

Les institutions financières internationales considèrent que la crise asiatique pourrait avoir été un « bienfait caché » pour les pays les plus touchés, notamment ceux qui, comme la Thaïlande et surtout la Corée du Sud, appliquent les programmes d'ajustement proposés par le FMI. Les incertitudes politiques en Indonésie n'affectent qu'à la marge ce diagnostic résolument optimiste.

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Toutes les conditions d'un rebond spectaculaire des économies asiatiques sont d'ores et déjà réunies : telle est l'opinion des dirigeants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Ceux-ci estiment d'un commun accord que la crise économique actuelle est un *« bienfait caché »* pour les pays concernés (*« blessing in disguise »*), qui, à moyen terme, sortiront fortement renforcés de l'épreuve qu'ils traversent. *« D'ici à trois ans, on parlera sans doute d'un second "miracle" asiatique »*, estiment Mark Malloch Brown et Masood Ahmed, tous deux vice-présidents de la Banque mondiale, interrogés séparément par *Le Monde* sur les perspectives de croissance en Asie orientale.

La quasi-totalité des pays en difficulté depuis l'été dernier paraissent, vus de Washington, bien partis pour retrouver le chemin de la prospérité à partir de l'an 2000. Bonne nouvelle pour l'Europe, dont les exportations vers l'Asie devraient reprendre rapidement. *« La Corée, notamment, connaîtra un taux de croissance qui pourrait être aussi fort qu'avant la crise »*, selon Flemming Larsen, directeur adjoint des études économiques du FMI.

UN MODÈLE « OCCIDENTAL »

« Ces pays n'ont pas perdu leurs avantages comparatifs, à commencer par un très bon niveau d'éducation et de qualification », ajoute Marc Malloch Brown qui, comme la plupart de ses collègues de la Banque mondiale et du FMI, parie sur des lendemains de crise heureux – sans s'exprimer toutefois sur le Japon.

En fait, on devrait plutôt assister à l'adoption par l'Asie d'un modèle plus « occidental » de développement économique. C'est en ces termes que s'exprime Alan Greenspan, le président de la Federal Reserve américaine. Selon lui, la crise asiatique débouchera sur la généralisation dans le monde d'*« une forme occidentale de capitalisme du marché libre »* telle que la connaissent déjà les Etats-Unis et l'Europe occidentale. Dans un discours prononcé, jeudi 12 février, devant le comité des affaires étrangères du Sénat américain, M. Greenspan allait jusqu'à considérer que les événements consécutifs à la chute du baht thaïlandais, en juillet 1997, avaient, de ce point de vue, une importance comparable à la chute du mur de Berlin en novembre 1989.

L'avenir de l'Asie sera radieux sur le plan économique, mais également, selon le FMI et la Banque mondiale, sur le plan politique. *« Nous allons assister à une ouverture des systèmes politiques locaux, avec une participation accrue des populations et une liberté de la presse plus grande. Dans le même temps, il y aura une meilleure régulation des systèmes financiers et les institutions seront plus fortes que dans le passé, y compris en Indonésie, même si ce n'est que dans cinq ans »*, selon M. Malloch Brown.

Lors d'une rencontre avec les dirigeants de la Banque mondiale, au début du mois de février à Séoul, le nouveau président sud-coréen Kim Dae-jung a expliqué que, selon lui, *« l'une des grandes leçons de cette crise, c'est que le développement économique ne peut pas se faire sans la démocratie »*.

Les évolutions en cours en Corée comme en Thaïlande peuvent être interprétées selon cette lecture extrêmement optimiste. Dans ces deux pays, de nouvelles équipes au pouvoir disposent de la confiance de la population pour appliquer des réformes douloureuses. Mais, comme on le voit en Indonésie, la situation sociale très préoccupante peut provoquer des soubresauts politiques graves. Là-dessus, les institutions de Bretton Woods préfèrent garder le silence. Si elles se disent assurées que la « démocratie » se renforcera en Asie, il faut savoir que, selon la Banque mondiale, ce concept s'applique à un pays comme les Philippines, qui n'a pourtant rien d'un régime politique « ouvert » à l'occidentale.

« Les pays d'Asie vont réinventer leur propre interprétation du capitalisme. Le renforcement de l'Etat de droit peut prendre des formes diverses », comme l'indique Jean-Michel Severino, également vice-président de la Banque mondiale, plus particulièrement chargé de l'Asie orientale. M. Severino compare les événements asiatiques récents à *« une crise de transition telle qu'on en a connu en France dans les années 70. La Thaïlande doit retrouver un bon positionnement industriel entre la Corée et la Malaisie d'un côté, la Chine et le Vietnam de l'autre. Pour la Corée, il s'agit de retrouver un créneau stratégique entre l'industrie japonaise et celle de la Chine. »*

Pour sortir de la crise, les pays de la région sont obligés d'adopter des taux d'intérêt beaucoup trop élevés. Pour les aider à relancer leur machine économique et leur permettre de financer une partie de leurs exportations et de leurs importations, les ministres des finances du G7, réunis à Londres samedi 21 février, ont décidé de prolonger – voire d'étendre – les garanties de crédit accordées aux acteurs économiques asiatiques. La couverture d'une partie des échanges de la région, par le biais d'institutions comme la Coface en France ou l'Eximbank aux Etats-Unis, n'aide pas à desserrer les taux d'intérêt, mais elle permet d'adresser un premier message de confiance aux marchés.

La Banque mondiale, qui tente d'imaginer des solutions complémentaires aux plans d'austérité du FMI (au prix de tensions fréquentes entre les deux institutions), prêtera 16 milliards de dollars sur trois ans aux pays d'Asie touchés par la crise. Il s'agit en premier lieu d'aider au financement de la restructuration des secteurs financiers locaux. L'autre objectif affiché par la Banque est social : éviter les coupes sombres dans les budgets sociaux, permettre la construction d'écoles, le maintien de postes d'enseignants, le soutien à l'achat de médicaments importés, le soutien aux fonds d'assistance aux chômeurs et aux programmes de travaux d'utilité collective.

UN « ÉCHANGE DE FAVEURS »

Sur quel critère les institutions financières internationales seront-elles jugées à l'issue de la crise ? *« Sur notre capacité à mettre en place des secteurs financiers efficaces. C'est un élément déterminant, qui permettra aux pays en crise de mieux s'intégrer à l'économie mondiale. Nous serons aussi jugés sur notre capacité à maintenir la cohésion sociale et le niveau de vie des populations concernées »*, selon Masood Ahmed, de la Banque mondiale, qui reconnaît cependant que *« personne ne peut éviter l'accroissement du chômage »*.

L'analyse n'est pas franchement différente du côté du FMI, où Flemming Larsen, directeur adjoint des études économiques, souligne que c'est aux pays occidentaux de fournir le plus gros effort à venir, en ouvrant leurs marchés aux produits asiatiques : *« Au fond, dit-il, il s'agit d'un échange de faveurs, puisque leur croissance a longtemps été tirée par les exportations vers l'Asie. »*

Lucas Delattre

Pour Paris, d'autres pays que l'Asie ont besoin d'aides

Le président Jacques Chirac soutient l'action du Fonds monétaire international (FMI) dans *« la mise en œuvre des programmes en Asie, »* mais souhaite que les économies en transition et les pays les plus pauvres ne soient pas les laissés-pour-compte de la coopération financière internationale. *« L'aide du FMI doit demeurer bien présente pour les économies en transition, notamment en Europe de l'Est, et pour les pays les plus pauvres, particulièrement en Afrique »*, a indiqué un porte-parole de la présidence, mardi 24 février, à l'issue d'un entretien d'une heure à l'Elysée entre Jacques Chirac et Michel Camdessus, le directeur général du FMI.

Le président français a également souligné que l'augmentation des ressources du FMI – ainsi que la mise en place de nouveaux accords d'emprunt actuellement bloqués au Congrès américain – est *« plus que jamais nécessaire »*.

Les scénarios d'Alan Greenspan pour l'économie américaine

L'ÉCONOMIE américaine devrait continuer à connaître une croissance sans inflation en 1998, mais plusieurs éléments d'incertitude – à commencer par les conséquences de la crise asiatique – se dessinent à l'horizon. Tel est le diagnostic formulé, mardi 24 février à Washington, par Alan Greenspan, président de la Federal Reserve, dans le cadre de son audition semestrielle devant la commission des finances de la Chambre des représentants.

Pour 1998, la Fed prévoit une croissance du PIB américain (produit intérieur brut) entre 2 % et 2,75 % contre près de 4 % l'année dernière. La Maison Blanche, elle, table sur 2 % de croissance en 1998. L'inflation aux Etats-Unis devrait être contenue entre 1,75 % et 2,25 % en 1998 (contre 1,7 % en 1997), tandis que le chômage demeurera stable à 4,75 % de la population active (4,7 % en 1997), a encore indiqué M. Greenspan.

Ce dernier a estimé que l'impact de la crise en Asie sur l'économie américaine pourrait permettre de neutraliser les tensions inflationnistes, contenues en 1997 par des gains de productivité, une appréciation du dollar et une baisse des coûts pétroliers. *« La question-clé est de savoir si l'impact de la crise asiatique sera suffisant pour contenir les tendances inflationnistes qui autrement résulteraient de la fermeté des dépenses de consommation et de l'étroitesse du marché du travail »*, a-t-il déclaré.

Il a toutefois noté qu'on ne pouvait pas écarter deux autres scénarios plus préoccupants. Il est tout d'abord possible que l'impact de la crise en Asie sur l'activité américaine ne soit pas suffisant pour modérer le rythme très soutenu des dépenses de consommation. Cela pourrait provoquer une surchauffe. M. Greenspan n'a pas non plus écarté le risque de voir les graves difficultés de l'Asie handicaper les exportations américaines et par contrecoup amputer la croissance.

L. D. (avec AFP)

En Israël, le chef du Mossad démissionne après l'attentat manqué d'Amman

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Depuis la tentative manquée d'assassinat du chef politique du Mouvement palestinien de la résistance islamique (Hamas), en septembre 1997 à Amman, les jours de Dany Yatom à la tête du Mossad étaient comptés. Considéré comme responsable du plus spectaculaire fiasco public de l'histoire du service secret israélien, « le Prussien », ainsi surnommé par ses hommes pour sa haute silhouette et son côté roide, a présenté, mardi 24 février, sa démission au premier ministre Benyamin Nétanyahou, qui l'a acceptée, *« à regret »*.

Le grand *« memouneh »* sortant expédiera les affaires courantes jusqu'à désignation de son successeur, *« dans les prochains jours »*, a précisé M. Nétanyahou. Ancien aide de camp de feu le premier ministre Itzhak Rabin, Dany Yatom explique dans sa lettre de démission que s'il accepte *« en tant que responsable du service »* de payer les pots cassés, il *« n'accepte pas »* pour autant sa mise en cause personnelle par la commission de *« clarification »* désignée par M. Nétanyahou. Dans leur rapport final remis la semaine dernière au chef du gouvernement (*Le Monde* du 19 février), les trois membres de la commission exonéraient totalement M. Nétanyahou et imputaient de *« lourdes responsabilités »* opérationnelles au directeur et à deux de ses adjoints dans *« la succession d'erreurs »* commises en Jordanie. Le chef du service action du Mossad s'est retiré peu après la « bavure » d'Amman, et un troisième homme, critiqué par la commission, a pris un long congé d'étude aux Etats-Unis.

Outre le coup porté à la crédibilité d'un service secret jadis réputé quasiment infaillible, et qui vient de découvrir qu'un de ses officiers d'extrême droite lui racontait, depuis des années, des histoires sur les prétendues intentions guerrières de la Syrie (*Le Monde* du 6 décembre 1997), le « Prussien » était condamné pour au moins trois raisons. D'abord, même s'il fut un temps camarade de combat de M. Nétanyahou dans les commandos spéciaux de l'état-major, Dany Yatom, nommé par Shimon Pérès à la tête du Mossad en mai 1996, n'est pas un allié politique du premier ministre. Celui-ci, de l'avis général, n'a d'ailleurs pas insisté pour qu'il reste en fonction.

TRAHI PAR UN AMI

Ensuite, commandant en chef, jusqu'en 1994, de la région centre, qui inclut les territoires palestiniens occupés de Cisjordanie, ce général de 53 ans est un militaire de carrière, pas un homme du sérail du renseignement. Coïncidence ? Le *Yedioth Aharonot*, premier journal d'Israël (centre-droit), s'ouvrait mardi sur un long article assez vague, évoquant une *« mutinerie générale »* à l'intérieur du Mossad contre le grand *« memouneh »*. De nombreux officiers réclameraient, anonymement, la tête du « Prussien ».

Enfin, et ce fut peut-être l'élément le plus lourd du dossier, le roi Hussein de Jordanie refusait depuis septembre de laisser ses services secrets reprendre la coopération avec le Mossad aussi longtemps que son directeur n'aurait pas été évincé. Vexé, *« insulté »* par l'opération clandestine menée dans sa capitale, le monarque hachémite, qui recevait Dany Yatom et son épouse sur son yacht privé une semaine avant *« le coup de poignard »* donné à Amman, se serait senti personnellement trahi par un homme qu'il prenait pour un ami.

Refusant néanmoins le conseil du président égyptien Hosni Moubarak de traduire publiquement en justice les deux assassins ratés du Mossad arrêtés par sa police, le roi Hussein se contenta, après l'opération manquée, d'exiger, en échange de l'élargissement des deux agents israéliens, la libération du guide spirituel fondateur du Hamas, le cheikh Ahmed Yassine, et de plusieurs dizaines d'autres prisonniers palestiniens d'Israël. La coopération israélo-jordanienne dans le domaine du renseignement peut désormais reprendre.

Patrice Claude

Le Conseil de sécurité de l'ONU approuve l'accord signé avec l'Irak

Les Etats-Unis restent vigilants et veulent obtenir la certitude que les experts en désarmement de l'Unscom demeureront le pivot des inspections. Kofi Annan a l'intention de nommer un représentant spécial à Bagdad pour faciliter la mise en application de l'accord

Le Conseil de sécurité des Nations unies a pris acte, mardi 24 février, de l'accord conclu la veille entre le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et l'Irak. Les Etats-Unis l'ont qualifié de *« bon accord »*, mais ils souhaitent obtenir des éclaircissements sur deux points : la cartographie des sites dits « présidentiels » *irakiens ; le rôle et les* prérogatives du « commissaire » et des diplomates qui feront partie des équipes chargées d'inspecter lesdits sites. Pour eux, la commission chargée du désarmement de l'Irak (Unscom) doit demeurer le maître d'œuvre de l'inspection. Le Conseil de sécurité doit à présent discuter d'une résolution qui serait une mise en garde adressée à Bagdad en cas de violation de son engagement. M. Annan a informé le Conseil qu'il avait l'intention de nommer un représentant spécial à Bagdad pour faciliter la mise en application de l'accord, dont il estime qu'il est qualitativement différent de tous ceux qui l'ont précédé, dans la mesure où il a été négocié avec le président irakien Saddam Hussein lui-même.

NEW YORK
de notre correspondante

Les Etats-Unis ont accueilli, mardi 24 février à l'ONU, comme *« un bon accord »*, en dépit de *« certaines ambiguïtés »*, le texte signé par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, avec l'Irak, mais ils veulent tester rapidement la sincérité du président irakien, sur laquelle l'administration américaine reste sceptique.

De retour à New York, où il a rendu compte de sa mission aux membres du Conseil de sécurité, M. Annan a souligné qu'à ses yeux, la différence essentielle entre cet accord et les précédents était d'ordre *« qualitatif »*. Cette fois-ci, a-t-il déclaré à l'issue de la réunion, l'accord *« a été négocié avec le président irakien lui-même »*, un dirigeant avec lequel *« on peut faire affaire »*, un homme *« très calme, qui n'élève pas la voix, bien informé – contrairement à l'impression qu'on en a à l'extérieur, de quelqu'un d'isolé et de mal informé – et décidé »*.

L'accord conclu lundi, a commenté l'ambassadeur américain aux Nations unies, Bill Richardson, *« doit être testé, vérifié, appliqué »*. *« Dans les jours qui viennent,* a ajouté M. Richardson, *nous allons chercher à obtenir au Conseil de sécurité les moyens d'en assurer la mise en œuvre. »* La balle est donc de nouveau dans le camp du Conseil.

L'espace d'un moment, mardi matin, le siège de l'ONU, îlot d'extraterritorialité au cœur de New York, a emprunté aux Américains leur manière euphorique de fêter le retour des héros : réunis dans le hall de la tour de verre, les employés des Nations unies ont fait une ovation triomphale à M. Annan à peine descendu du *Concorde*. Le secrétaire général s'est prêté de bonne grâce à ces manifestations d'émotion assez inhabituelles en ces lieux et a montré au passage que, lui aussi, avait appris l'art de la communication à l'américaine, évoquant, dans un discours de remerciement, le *« pouvoir de la prière »*, et surtout celui de *« nous, les peuples »*.

Habilement, après avoir remercié les présidents français Jacques Chirac et russe Boris Eltsine pour leurs efforts, il s'est empressé de rendre un hommage appuyé au président américain Bill Clinton et au premier ministre britannique Tony Blair, *« parfaits gardiens de la paix »*, pour avoir compris que le meilleur usage de la force consistait *« à la montrer pour ne pas avoir à s'en servir »*.



TOUR DE TABLE APPROBATEUR

M. Annan se doutait bien en effet que les Etats-Unis, et dans une moindre mesure la Grande-Bretagne, seraient les plus coriaces lorsqu'il aurait à « vendre » son accord devant le Conseil de sécurité. L'affaire se passa plutôt bien, selon les participants, se limitant en fait à un compte-rendu général de M. Annan, suivi d'un tour de table généralement approbateur des quinze membres du Conseil. Seul l'ambassadeur américain demanda quelques éclaircissements qui, assura le secrétaire général, seraient apportés dans les prochains jours et ne lui paraissent pas poser de *« difficultés »*.

Les Etats-Unis veulent notamment voir les nouveaux relevés cartographiques des sites « présidentiels » à inspecter, indique-t-on de source diplomatique. Leurs demandes d'éclaircissements portent toutefois essentiellement sur deux points : le rôle des « diplomates de haut rang » nommés par le secrétaire général qui vont, en vertu de l'accord, accompagner les inspecteurs de la commission spéciale des Nations unies chargée de désarmer l'Irak (Unscom) sur les fameux sites « présidentiels », et le rôle du « commissaire » – un poste également créé par l'accord – chargé de diriger le « groupe spécial » établi pour l'inspection des huit sites « présidentiels » *(Le Monde du 25 février). Ce « commissaire »* doit être nommé par M. Annan, après consultation du chef de l'Unscom, l'Australien Richard Butler, et du directeur de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA).

Ces deux points illustrent les différentes logiques suivies dans cette affaire par, d'un côté, M. Annan, la France et la Russie, et, de l'autre, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne : les Américains tiennent à ce que les inspecteurs de l'Unscom et leur chef Richard Butler conservent l'*initiative* du lieu et du choix du moment de l'inspection de sites soupçonnés d'abriter des armes biologiques ou chimiques, quitte à ce qu'ils soient accompagnés de diplomates. M. Annan projette une Unscom encadrée par un « commissaire » et des diplomates nommés par lui, avec l'aide de l'AIEA et de l'Unscom. Pour l'ambassadeur Richardson, *« les inspecteurs doivent être les patrons. C'est fondamental »*.

La nationalité de ces diplomates et du « commissaire » sera évidemment un élément important, les Américains imaginant déjà la nomination de Russes et de Chinois... Le secrétaire général de l'ONU a expliqué aux membres du Conseil que ces diplomates auraient un rôle d'observateurs équitables, chargés d'éviter les frictions *« des deux côtés »* (Irak-Unscom). M. Annan a visiblement à cœur de ménager la susceptibilité des Irakiens qui, a-t-il dit, ont le droit d'être traités *« avec respect et dignité »*. Signe de sa volonté de reprendre le contrôle politique de l'affaire irakienne, Kofi Annan a également informé le Conseil de sécurité de son intention de nommer un représentant spécial à Bagdad, selon un participant à la réunion.

Pour les Américains, en réalité, l'élément crucial de la mission de M. Annan à Bagdad n'est pas tant la lettre de l'accord que la disposition des dirigeants irakiens à le mettre en œuvre. *« Le premier test,* a déclaré l'ambassadeur Richardson, *sera la visite des inspecteurs sur des sites »* susceptibles d'abriter des armes. C'est la raison pour laquelle les Etats-Unis et la Grande-Bretagne entendent soumettre au Conseil de sécurité, peut-être dès mercredi, un projet de résolution menaçant clairement Saddam Hussein *« de conséquences graves »* – c'est-à-dire, en langage diplomatique, d'une intervention militaire – si l'Irak n'applique pas l'accord.

Les termes de la résolution promettent d'être âprement discutés : la France souhaite aussi qu'un signal clair soit adressé au président irakien, mais veut éviter tout élément d'*« automaticité »* dans la résolution, qui laisserait aux Etats-Unis la liberté de décider unilatéralement d'une riposte militaire, chaque fois qu'ils estimeraient être en présence d'une violation de l'accord. Pour les diplomates français, cette décision doit rester une prérogative du Conseil de sécurité de l'ONU.

LE PRÉCÉDENT HAÏTIEN

Autant d'éléments qui plaident en faveur du maintien d'un important dispositif militaire américain dans le Golfe. Devant la presse, M. Annan a rappelé mardi l'utilité *« d'une présence militaire dans la région : la diplomatie peut faire beaucoup, mais elle peut faire bien plus lorsqu'elle est appuyée par la force »*, a-t-il souligné.

Le président Clinton ne le contredira pas : cette tactique du déploiement de forces en toile de fond de négociations de la dernière chance menées par des émissaires « indépendants », il l'avait déjà utilisée avec succès en Haïti, à l'automne 1994, lorsque Colin Powell, Jimmy Carter et le sénateur Nunn finirent par arracher à la junte haïtienne la promesse du départ, alors que les avions militaires américains porteurs des forces d'invasion étaient déjà en vol.

Sylvie Kauffmann

Bagdad demande le retrait des forces américaines du Golfe

Le président de la commission des affaires arabes et internationales au Parlement irakien, Saad Qassem Hamoudi, a invité, mardi 24 février, *« les pays arabes, ceux qui sont riverains du Golfe en particulier, à conjuguer leurs efforts pour contraindre l'administration américaine à retirer immédiatement ses troupes »* de la région. Leur présence est directement dirigée contre *« l'existence, la souveraineté et la sécurité de l'Irak »*, a-t-il estimé. – *(AFP)*

A Bagdad, la guerre entre « cow-boys » et « défenseurs des petits lapins »

REPORTAGE

Au sein même de l'ONU, un fossé sépare les experts en désarmement des observateurs humanitaires

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Lundi soir 23 février, au bar de l'Hôtel Canal à Bagdad. Les uns vident cul sec les canettes de bière, les autres sirotent du gin tonic. Les uns jouent aux fléchettes, les autres écoutent les nouvelles sur CNN. Les uns montent le son d'une musique disco, les autres le baissent. Les uns sont en jeans, les autres en cravate. Au quartier général de l'ONU à Bagdad, les Nations unies sont divisées. Et la salle se partage entre les inspecteurs de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (Unscom) et les observateurs du programme humanitaire.

L'accord spectaculaire signé le même jour entre l'ONU et l'Irak permet peut-être la coopération entre les autorités de Bagdad et celles de New York. Mais pas entre l'ONU et l'ONU. L'ambiance n'est pas à la fête, et la tension se fait pesante.

– *Vous ne vous parlez pas ?*, interroge une journaliste, surprise par l'ambiance. – *Nous n'avons rien à dire aux cow-boys,* lance un observateur du programme « Pétrole contre nourriture ». *Nous sommes ici pour aider les Irakiens,* ajoute-t-il, *eux sont venus pour les humilier. »*

Les « *cow-boys* » sont tout aussi remontés. Pour les experts en désarmement, les observateurs humanitaires, chargés de la distribution de vivres à la population civile, ne sont que des *« bunny huggers »* (« défenseurs des petits lapins » irakiens). Les inspecteurs de l'Unscom ont même fait imprimer sur des T-shirts un panneau d'interdiction aux « bunny huggers ».

Les « cow-boys » traitent les « bunny huggers » avec condescendance. Ces derniers répliquent par le mépris. L'atmosphère est surréaliste, d'autant que les uns et les autres partagent en permanence le même bâtiment. Ce soir, les « lapins » ont marqué un point, en parlant ouvertement à une journaliste. Muselés par leur chef qui interdit les contacts avec la presse, les « cow-boys » se trouvent dans l'incapacité de se défendre.

Pour avoir les deux sons de cloche, il faut donc recourir à un médiateur neutre. *« Les inspecteurs sont pour la plupart des militaires avec le comportement propre aux militaires,* explique un diplomate occidental, qui circule librement entre les « belligérants » ; *les observateurs, eux, sont des humanitaires. On ne peut pas dire que tous les inspecteurs soient mauvais,* précise-t-il. *Il y a le meilleur et le pire, mais il y a aussi des aventuriers, avec tout ce que cela implique. »*

« La stratégie délibérée des humanitaires de se distinguer par tous les moyens de l'Unscom, remarque toutefois un autre diplomate, *n'aide pas non plus à créer un esprit de camaraderie. »* Depuis plusieurs mois, les gens du programme humanitaire ont décidé, par exemple, de changer les plaques de leurs Toyota blanches pour les distinguer de celles de l'Unscom.

« TOUT EST UNE QUESTION DE RESPECT »

« Certes, admet le premier médiateur neutre, *mais l'Unscom tient à provoquer tout le monde. Souvenez-vous du jour où on les a vus lancer des fléchettes sur la coupure de 250 dinars à l'effigie de Saddam Hussein* [le président irakien]. *Ou encore lorsqu'ils s'affichent avec le drapeau américain cousu sur leur casquette...* Il ajoute aussitôt : *Mais aujourd'hui, on ne devrait pas parler de division, le moment est historique. »*

Ce moment « historique », comment est-il perçu par les uns et les autres ? *« Sommes-nous témoins du triomphe de la diplomatie ? »*, interroge la journaliste opiniâtre, après avoir congratulé un inspecteur australien sur ses talents aux fléchettes. *« Attendez quelques semaines,* rétorque-t-il quasi contrarié. *Vous allez voir si la diplomatie a triomphé. Vous ne connaissez pas ces gens-là. »*

« Si triomphe il y a, c'est celui de la population civile irakienne », répond un observateur humanitaire à la même question. Lançant un regard noir aux inspecteurs, il ajoute : *« Mais cela veut dire aussi que l'Unscom va rester en Irak. »* Attendant son tour pour commander un verre au bar, où il se fait doubler sans ménagement par un inspecteur, il s'exclame : *« Vous voyez comment ils nous traitent ! Imaginez comment ils sont avec les Irakiens et alors, vous comprendrez la raison de cette crise. »*

Interrogé sur l'hostilité entre *« les deux ONU »*, le coordonnateur du programme humanitaire en Irak, le diplomate irlandais Denis Halliday, se montre philosophe : *« Tout est une question de respect,* dit-il. *Kofi Annan* [le secrétaire général des Nations unies], *lui, l'a compris. Si les observateurs respectent les inspecteurs, ils seront à leur tour respectés. Si l'Unscom comprend notre mission, tout ira mieux »*, ajoute-t-il, faisant remarquer que les Irakiens ont bien du mal à comprendre cette division au sein de l'ONU.

Le climat qui prévaut à l'Hôtel Canal est le miroir de celui qui règne entre la population irakienne et les Etats-Unis. Faudra-t-il trouver un conciliateur habile pour restaurer la paix à l'Hôtel Canal ?

Afsané Bassir Pour

Le consensus de la classe politique française face à la crise

EN 1991, la guerre en Irak avait déchiré les responsables politiques français. Cette fois, l'éventualité d'une nouvelle intervention militaire les a réunis dans la même prudence, puis la même désapprobation. La réussite de la médiation diplomatique française et un vieux fond d'anti-américanisme ont fait le reste. Mardi 24 février, après l'annonce de l'accord entre l'Irak et l'ONU, l'ensemble des partis politiques ont donc salué la paix retrouvée.

Cette belle unanimité n'était pourtant pas évidente, tant le jugement sur l'Irak, les Etats-Unis et l'Europe, Israël et la politique arabe de la France diffère d'un parti à l'autre. Mais la plupart des responsables politiques ont préféré, ces derniers jours, masquer leurs divergences sous la célébration – selon qu'ils appartiennent à la droite ou à la gauche – de l'action du président de la République ou de celle du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine.

Mardi, lorsque Lionel Jospin a directement évoqué, devant l'Assemblée nationale, la levée de l'embargo contre l'Irak si Saddam Hussein respecte les résolutions de l'ONU, il a porté plus loin un débat qui se serait volontiers borné à fêter la paix. Cependant, au sein de l'opposition, il n'a trouvé pour l'heure que le président du groupe RPR de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, pour fustiger les *« hésitations de départ du gouvernement »*. Et que le secrétaire général de l'UDF, Claude Goasguen, pour critiquer *« sa déclaration ambiguë »*. Selon M. Goasguen, *« la situation n'est pas réglée en Irak, et la présence à la tête de l'Irak de quelqu'un qui est un dictateur, dans une région agitée, n'est pas un élément de stabilité »*.

Pour le reste, droite et gauche se sont retrouvées sur une même ligne, privilégiant la diplomatie plutôt que la frappe militaire, et une France alliée de l'ONU, plutôt qu'un ordre mondial dominé par les Etats-Unis. Au sein de la gauche et du gouvernement, notamment, cette ligne recouvre des nuances que l'entourage du premier ministre a résumées ainsi : *« Il n'y a aucune contradiction sur l'Irak, mais chacun s'exprime dans son ton »*. Au plus fort de la tension entre les Etats-Unis et l'Irak, les débats ont en effet été animés entre les ministres représentant les alliés du Parti socialiste au gouvernement dans la majorité « plurielle », essentiellement du fait de la présence de Jean-Pierre Chevènement. Au conseil des ministres, le 18 janvier, puis au cours de la réunion bimensuelle des ministres, le lendemain, le ministre de l'intérieur a tenu contre les Etats-Unis des propos très durs, qui dépassaient largement l'expression de Matignon.

Le président du Mouvement des citoyens, qui avait donné sa démission du poste de ministre de la défense, en 1991, à la veille des opérations de la guerre du Golfe, pour protester contre l'engagement de la France aux côtés des Etats-Unis, a même osé une allusion à la volonté de la communauté internationale, y compris de la France, d'inspecter les sites présidentiels en Irak, par ces mots : *« Même en 1940, les Allemands ont défilé sur les Champs-Elysées, ils n'ont pas regardé ce qui se passait sous le tombeau de Napoléon »*.

A l'annonce de l'accord conclu entre l'Irak et l'ONU, M. Chevènement a donc été le premier à réclamer la *« levée de l'embargo inhumain contre l'Irak, qui a déjà fait près d'un million de victimes »*. Ce qui, aux dires de son entourage, ne *« constituait encore qu'un service minimum »*.

RETOUR DU DÉBAT EUROPÉEN

Les Verts, menés par la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, n'auront pas été en reste. Dès septembre, ils avaient affirmé leur farouche opposition à une guerre contre l'Irak, expliquant qu'ils quitteraient le gouvernement dans cette éventualité. La voie diplomatique choisie par la France les a sans cesse confortés dans leur choix. Le Parti communiste de Robert Hue a, de son côté, répété qu'il appuyait *« tout particulièrement la ténacité de la diplomatie française, tant au niveau du gouvernement que du chef de l'Etat, pour enrayer la logique de guerre »*. L'éloignement de la guerre a donc permis à chacun d'en rester là. Mais le déroulement de la crise a rouvert un autre débat, jamais tout à fait fermé depuis les déchirements apparus au moment de la ratification du traité de Maastricht : l'Europe. L'absence de politique européenne commune et l'attitude de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne ont été soulignées dans tous les partis. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée, *Jean-Marc Ayrault,* n'a pas eu de mots assez durs pour critiquer *« l'attitude suiviste »* adoptée, vis-à-vis des Américains, par le premier ministre britannique, Tony Blair, qui doit venir devant les députés français le 24 mars. Et le député centriste Philippe Douste-Blazy a regretté, lui aussi, que *« l'Europe politique n'existe pas »*.

Les plus « eurosceptiques » en auront tiré argument. Le numéro deux du RPR, Charles Pasqua, qui continue sa campagne pour un référendum sur la modification de la Constitution préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, a fait mine, le 22 février, sur Europe 1, de regretter *« qu'une fois de plus, dans une crise grave et dans des événements internationaux d'une importance exceptionnelle, l'Europe* [ait] *apporté la preuve de son inexistence, en tout les cas de son incapacité à définir une politique commune »*.

Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, lui aussi anti-maastrichtien, a usé de l'argument inverse. Invité le même jour sur TF1, il s'est réjoui de la persistance *« des nations* [en Europe], *qui permettent ainsi à la France de peser de tout son poids »*. Le 24 février, dans *Le Figaro*, Alain Peyrefitte, sénateur (RPR) de Seine-et-Marne, a repris le même thème : *« Imaginons qu'il y ait eu une politique étrangère européenne et que cette politique ait été définie à la majorité. Que se serait-il passé ? La France aurait dû s'incliner. L'Europe aurait suivi, sans mot dire, les impulsions du président américain. »*

Raphaëlle Bacqué

La Commission européenne assouplit sa politique de prévention de la « maladie de la vache folle »

Bruxelles renonce à interdire l'importation des tissus à risque

La Commission européenne, qui avait décidé en *juillet 1997 – dans le cadre de la prévention* de la « maladie de la vache folle » – d'imposer une interdiction totale pour l'ensemble de l'Union, applicable aux importations en provenance des pays tiers, des tissus à risque (cervelle, yeux, moelle épinière, amygdales...) à compter du 1er janvier 1998 – une échéance qui avait déjà été reportée au 1er avril – y renonce.

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

La Commission européenne a procédé à un changement de cap en matière de prévention contre l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) ou « maladie de la vache folle ». Outre des dérogations en faveur de produits pharmaceutiques ou de cosmétiques (contenant du suif ou de la gélatine, eux-mêmes fabriqués à partir de tels tissus à risque, ou d'os ayant été à leur contact) accordées parce qu'apparemment le danger est insignifiant, et que l'extension de l'interdiction à ces produits dérivés s'est révélée pratiquement inapplicable, la commission européenne propose maintenant une stratégie en deux temps.

Jusqu'à la fin de l'année : le statu quo. *Les pays qui, comme la* France, le Portugal ou la Belgique, ont connu quelques cas d'ESB, extraient ces tissus au niveau de l'abattoir et devront donc continuer à le faire. En revanche, ceux qui, tels l'Allemagne et le Danemark, se considèrent comme exempts d'ESB et n'imposent pas à leurs producteurs cette précaution coûteuse pourront encore s'en dispenser.

Une telle discrimination risque d'être critiquée en France par les différents acteurs de la filière « viande ». En effet, selon les experts du Comité scientifique européen, aucun pays ne peut sérieusement garantir qu'il a été épargné par l'ESB, et ainsi, en Allemagne, il est bien possible que l'absence de cas détectés tienne surtout à l'insuffisance du réseau de surveillance vétérinaire !

MAUVAISE RAISON

Donc autoriser l'Allemagne, le Danemark ou la Grèce à ne pas séparer *les tissus dangereux de ceux* qui entrent dans la chaîne alimentaire revient à prendre quelques libertés avec le fameux « principe de précaution », c'est-à-dire avec la priorité absolue que l'Europe affirme vouloir accorder à la santé du consommateur. Celle-ci était systématiquement réaffirmée depuis qu'a éclaté, en mars 1996, le scandale de la « maladie de la vache folle ».

Pour se prémunir contre de tels reproches, certains commissaires, notamment les Français Edith Cresson et Yves-Thibault de Silguy, ont suggéré d'exiger qu'au moins les tissus les plus dangereux soient écartés : en effet, selon le président du comité scientifique européen, le risque de contamination diminue de 90 % si l'on enlève la moelle et le cerveau. Cette suggestion n'a pas été retenue pour une bien mauvaise raison : il aurait fallu l'étendre aux produits importés et donc affronter un nouveau conflit *commercial* avec les Etats-Unis...

De telles « turpitudes » ne se*raient que provisoires. La Commis*sion propose qu'ensuite on remette pour tous les Etats membres les compteurs à zéro : d'ici le 30 juin, les pays qui désirent une dérogation les exonérant de ces mesures de précaution devraient remettre au comité scientifique européen un dossier détaillé décrivant l'ensemble des mesures prises pour se prémunir contre la maladie et pour assurer la surveillance épidémiologique. L'objectif du comité, à qui il est demandé de statuer avant le 31 décembre, est d'arriver, pour chaque pays, à une évaluation du degré de risque aussi précise que possible.

Selon les experts du comité, une telle quantification du risque pourrait très bien modifier les situations existantes, aboutir à la conclusion que la France ou le Danemark donnent des garanties maximales que, par exemple, n'offrirait pas l'Allemagne... Les décisions en matière sanitaire suivent une procé*dure compliquée. La proposition de* la Commission est maintenant sou*mise au comité vétérinaire per*manent, où siègent des représentants des Etats membres. *Il faut y* rassembler une majorité qualifiée pour qu'elle soit adoptée. Faute d'y parvenir, le dossier sera traité par le conseil des ministres.

Philippe Lemaître

Londres n'aura pas de siège réservé au directoire de la Banque centrale européenne

CE SERA pour le gouvernement de Tony Blair un sujet d'irritation et un motif de défiance à l'égard de l'Union économique et monétaire européenne. *Contrairement aux informations qui* avaient circulé à l'automne dernier, les Britanniques ne devraient pas se voir réserver un siège lors de la constitution, en mai prochain, du premier conseil de la Banque centrale européenne (BCE). Le schéma qui avait alors été envisagé était de laisser vacant, pour les Britanniques, un poste au sein du directoire de la BCE en s'appuyant sur le traité de Maastricht, qui stipule que, lors de la nomination initiale, *« le nombre de membres du directoire peut être inférieur à six »*.

Dans son édition du 31 octobre 1997, le quotidien *Financial Times* avait affirmé, au lendemain d'une visite effectuée par le chancelier Helmut Kohl *dans la capitale britannique*, que les Allemands étaient favorables à une telle solution afin *de favoriser l'adhésion de Londres à la zone* euro. Assuré de prendre une part active aux décisions monétaires européennes dès son adhésion à l'UEM, le Royaume-Uni aurait ainsi été incité à sauter plus facilement le pas.

Bonn n'avait pas démenti cette information tandis que Paris avait laissé entendre qu'il était *« naturel »* que la Grande-Bretagne, compte tenu de son importance politique, économique et monétaire en Europe, ait un représentant de *haut niveau au sein du conseil de l'institut* d'émission dès son entrée dans le bloc euro.

Mais la pression exercée par les petits pays européens a mis à mal ce scénario. L'Autriche, la Finlande, le Portugal et la Belgique, entre autres, qui feront très certainement partie de la première zone euro, ont fait clairement savoir à la France et à l'Allemagne leur opposition au principe selon lequel un siège devait être réservé au Royaume-Uni alors qu'eux-mêmes risquaient de s'en trouver privés. Ils ont fait valoir que les nations *in* avaient plus de droit que les pays *out*, comme la Grande-Bretagne, qui a officiellement annoncé qu'elle ne rejoindrait pas la zone euro avant les prochaines élections de 2002.

CRISPATION POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT

Les six sièges au sein du directoire de la BCE devraient donc être occupés dès l'origine par des personnalités issues de pays du bloc euro, *ce qui* exclura toute possibilité de réserver un poste au sein du directoire de la BCE pour le Royaume-Uni. Dans ces conditions, Londres sera obligé d'attendre qu'un siège se libère, ce qui n'interviendra pas avant le mois de juillet 2002, lorsque le mandat du vice-président, d'une durée initiale de quatre ans, arrivera à son terme.

L'éviction du Royaume-Uni constitue le dernier épisode en date de la rude bataille qui se joue actuellement, dans les capitales européennes, à propos des nominations au sein de la future BCE. Aucun progrès n'a été enregistré pour le poste de président, brigué par le Néerlandais Wim Duisenberg et le Français Jean-Claude Trichet. Paris et La Haye campent sur leurs positions et menacent de bloquer par un veto la candidature adverse si un compromis, prenant par exemple la forme d'un partage du mandat ou la fixation d'une limite d'âge, ne peut être trouvé. Il n'est pas exclu que cette crispation finisse par faire le jeu d'un troisième homme.

Parallèlement, alors que la France, l'Allemagne et l'Italie, compte tenu de leur poids économique, estiment qu'un poste leur revient de *droit* au sein du directoire de la BCE, l'Espagne fait valoir qu'elle est, elle aussi, une grande nation européenne *et réclame une place. Il ne res*terait selon ce schéma que deux postes pour les « petits » pays, ce qui provoque leur colère.

Pierre-Antoine Delhommais

Fidel Castro a été réélu pour cinq ans par le Parlement cubain

FIDEL CASTRO, dans un dis*cours devant* le Parlement, mardi 24 février, n'a donné aucun signe de vouloir engager Cuba sur les *« nouveaux chemins »* évoqués par le pape Jean Paul II lors de sa visite dans l'île, il y a tout juste un mois. Au contraire, dans un discours fleuve de sept heures et quinze minutes, il a rejeté toute idée d'une transition du socialisme au capitalisme à Cuba. Il s'est gaussé des opposants au régime communiste cubain qui *« parlent d'une transition par Castro (...). La transition dont ils parlent, c'est celle du socialisme au capitalisme. Nous devons le dire clairement : il n'y aura aucune transition de ce type dans ce pays »*, a lancé le Lider maximo.

Fidel Castro a prononcé son discours marathon devant les 595 députés qui venaient de le confirmer, à l'unanimité, pour un nouveau mandat de cinq ans à la tête de l'Etat. Le Commandant en chef cumulera donc, jusqu'en 2003, les fonctions de président du Conseil d'Etat et de président du conseil des ministres. L'homme qui demeure le pivot de la vie publique cubaine s'est promis de mener Cuba jusqu'à l'orée du troisième millénaire avec comme slogan *« Le socialisme ou la mort »*.

Il a par ailleurs défié les Etats-Unis de tenter *« d'en finir avec la révolution »* cubaine en levant l'embargo imposé à l'île communiste depuis presque quarante ans. Le Lider maximo a lancé ce défi après avoir cité l'opinion de ceux qui jugent que le *« blocus* [l'embargo américain] *est un échec et que la meilleure manière de changer, de transformer et d'en finir avec cette Révolution est de lever le blocus : (...) cela aura plus de résultat grâce au commerce, etc. »*. *« Eh bien ! nous acceptons ce défi »*, a lancé le Commandant en chef en assurant que *« cette révolution ne craint pas les défis »*.

« LA LIGNE EST LA MÊME »

Les diverses nominations au sein de l'appareil d'Etat ont confirmé que la ligne suivie ne serait pas modifiée. Sur le total de 31 membres du Conseil d'Etat, 14 ont changé, mais *« la ligne politique est la même »*, a précisé le vice-président Carlos Lage. C'est une *« rénovation naturelle »* de cette instance suprême de l'Etat qui doit relever dans *les cinq ans* à venir un défi *« essentiellement économique »*, a jugé le responsable des réformes économiques engagées depuis le début de la décennie. M. Lage a relevé que le message du nouveau Conseil d'Etat est celui de la *« continuité politique »*, de la consolidation des réformes et des orientations économiques appliquées ces dernières années, et qui contiennent des éléments de l'économie de marché.

Par ailleurs, le Parlement, qui compte 601 sièges – dont les candidats uniques ont été désignés le 11 janvier dernier –, a tenu mardi sa session inaugurale et a confirmé Ricardo Alarcon à sa présidence. Après sa réélection, M. Alarcon a déclaré que le nouveau Parlement aura à travailler dans un dur contexte de problèmes économiques croissants et d'hostilité de la part des Etats-Unis. – *(AFP.)*

Le gouvernement canadien a présenté un projet de budget excédentaire

MONTRÉAL
correspondance

Le ministre canadien des finances, Paul Martin, avait de quoi pavoiser, mardi 24 février à la Chambre des communes, avec sa traditionnelle rose rouge à la boutonnière. Il était fier d'annoncer que l'exercice 1997-98 serait équilibré au 31 mars, et ce pour la première fois depuis vingt-huit ans.

« Nous vivons aujourd'hui un tournant de notre histoire », a-t-il dit, en présentant même un budget excédentaire – de 3 milliards de dollars canadiens (environ 13 milliards de francs) – pour 1998-99. *« L'époque des déficits chroniques est maintenant chose du passé »*, a souligné M. Martin.

En un peu plus de quatre ans de pouvoir à Ottawa, les libéraux ont prouvé que leur politique d'assainissement des finances publiques portait ses fruits. Pour éliminer un déficit qui atteignait 42 milliards de dollars canadiens (176 milliards de francs) en 1993, le gouvernement fédéral a multiplié les mesures d'austérité : réduction drastique des programmes fédéraux ; suppression de milliers d'emplois dans la fonction publique ; hausse de taxes ou d'impôts ; diminution des transferts financiers aux provinces ; réforme de l'assurance-chômage...

Au total, le gouvernement fédéral a réduit d'au moins 15 % ses dépenses de programmes de 1993 à 1997. A cela se sont ajoutés les effets d'une économie en meilleure santé, qui se sont traduits par une hausse de 25 % des recettes de l'Etat sur la même période.

Aujourd'hui, Ottawa s'appuie sur des indicateurs économiques excellents, alors que la crise asiatique n'a pas affecté le Canada. Le regain de confiance des consommateurs stimule la demande intérieure. Les taux d'intérêts sont bas, l'inflation est jugulée, les investissements sont en hausse et la croissance a dépassé 3,7 % pour 1997. Seules ombres à ce tableau idyllique : l'écart entre riches et pauvres se creuse et la reprise de l'emploi demeure timide, avec un taux de chômage (8,9 %) presque deux fois supérieur à celui des Etats-Unis.

Si le premier ministre fédéral, Jean Chrétien, sait bien qu'il sera jugé, pour son second mandat, sur sa capacité à régler la crise de l'emploi, M. Martin n'a pas proposé de mesures susceptibles de relever ce défi. Les provinces, Québec en tête, se plaignent de faire les frais de l'absence de déficit du budget fédéral, tandis que les partis de l'opposition déplorent les faibles réductions d'impôts prévues dans le budget, alors que le contribuable canadien est l'un des plus taxés au monde.

M. Martin a indiqué que l'excédent pourrait servir, en fin d'exercice, au remboursement de la dette. L'objectif est louable, même si les moyens ne sont guère à la mesure de l'enjeu, alors que la dette représente 71 % du PIB et place le Canada avec le deuxième niveau d'endettement, le plus élevé des pays du G7 après l'Italie.

Anne Pélouas

Le président du Sénégal reçoit le prix Louise-Michel à Paris

JACQUES CHIRAC a remis, mardi 24 février, le prix Louise-Michel au président du Sénégal, Abdou Diouf. *« Profondément engagé dans la défense de la démocratie, vous êtes aussi profondément engagé dans la défense des droits de l'homme »*, a-t-il dit au président Diouf en rappelant le soutien apporté par celui-ci à la création d'un Cour permanente des droits de l'homme en Afrique. Le prix Louise-Michel, décerné par le Centre d'études politiques et de société, est remis depuis 15 ans à une personnalité ayant marqué l'année.

Le président Diouf a prévu de quitter Paris jeudi pour rentrer au Sénégal, où 16 détenus, arrêtés dans le cadre d'activités liées à la rébellion casamançaise, viennent d'être libérés. Le ministre de la communication a souligné qu'il s'agissait d'*« un geste de bonne volonté et d'humanisme »* à l'égard de la rébellion. Il a affirmé que ces libérations n'étaient *« en aucun cas liées »* à la récente publication d'un rapport d'Amnesty International, intitulé *Terreur en Casamance*, qui dénonce les arrestations arbitraires, les tortures et les exécutions sommaires attribuées à l'armée sénégalaise dans cette région. – *(AFP, Reuter.)*

Un des trois observateurs de l'ONU pris en otage en Géorgie est libéré

MOSCOU. Le commandant suédois, Maarten Mölgaard, l'un des trois observateurs de l'ONU retenus en otage par un commando armé depuis six jours en Georgie, a été relâché dans la nuit du mardi 24 au mercredi 25 février. Des négociations sur le sort des deux autres observateurs de l'ONU, un Tchèque et un Uruguayen, devaient se tenir mercredi à Tbilissi, la capitale géorgienne, entre les autorités locales *et des zviadistes (partisans de l'ancien président géorgien, Zviad* Gamsakhourdia, décédé en 1993 après avoir été renversé par un coup d'Etat) représentant *les ravisseurs. Une première discussion a eu lieu* mardi à Moscou entre l'ambassadeur de Géorgie en Russie et un représentant des zviadistes. Les preneurs d'otages exigent la libération de zviadistes détenus sous l'accusation d'avoir tenté d'assassiner le président Edouard Chevardnadze le 9 février. Ils demandent aussi un départ des forces russes déployées en Géorgie. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : une quarantaine de rebelles ont été tués** dans l'Ouest algérien lors d'opérations militaires dans le massif d'Iflélaoucène, à 400 km à l'ouest d'Alger, selon le quotidien *L'Authentique* du mardi 24 février. Le ratissage de cette zone par l'armée avait été précédé de bombardements aériens. Une centaines de rebelles seraient encore encerclés dans le secteur. – *(Reuter.)*

■ **ANGOLA : le gouvernement estime que le pays est plongé dans *un climat de violence*** semblable à celui qui régnait à la veille de la reprise de la guerre civile à la fin 1992. Le général Higino Carneiro, vice-ministre chargé des accords de paix, a accusé, mardi 24 février, l'Unita (ex-rébellion armée) d'être responsable d'incidents sur tout le territoire angolais. Il a mis en demeure l'organisation de Jonas Savimbi d'achever sa démilitarisation avant le 28 février, date fixée par les accords de paix de Lusaka et a menacé l'Unita de représailles. – *(AFP.)*

■ **MAROC : tournant la page de l'ère M'Hamed Boucetta,** le parti nationaliste Istiqlal s'est choisi, dimanche 22 février, un nouveau secrétaire général en la personne d'Abbas El Fassi, un diplomate de 57 ans. M'Hamed Boucetta, âgé de 72 ans, dirigeait le parti depuis 1974. L'Istiqlal avait annoncé qu'il n'entrerait pas dans un futur gouvernement à cause des manipulations qui avaient entaché les élections législatitives. Mais, dimanche, le congrès a demandé à la direction du parti de se prononcer sur une éventuelle modification de cette ligne, à la lumière de la nomination du socialiste Abderrahmane Youssoufi au poste de premier ministre. – *(Reuters.)*

■ **NIGER : les fonctionnaires ont entamé, mardi 24 février, une** *nouvelle grève pour réclamer le versement de 6 à 7 mois d'arriérés* de salaire, à l'appel de l'Union des syndicats des travailleurs du Niger (USTN). *Dans l'est du pays, plusieurs garnisons se sont mutinées* pour obtenir le versement des soldes. Les mutins ont décrété le couvre-feu dans plusieurs localités et ont pris le contrôle d'une radio locale qui relaie en modulation de fréquence les émissions de la radio officielle. – *(AFP, Reuters.)*

■ **TUNISIE : le président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH),** l'avocat Taoufik Bouderbala a été entendu par le procureur de la République après la publication, le 15 février, par le conseil national de la Ligue d'une déclaration *« de solidarité totale »* avec le vice-président de la LTDH, Khémaïs Ksila, condamné *« pour délits d'opinion »*. La Ligue voit dans sa condamnation la poursuite par le pouvoir d'une politique *« d'affaiblissement de la Ligue, de son harcèlement et de sa marginalisation »*. Elle a également exprimé sa *« solidarité »* avec Me Nadhia Nasraoui, dont les bureaux ont été récemment cambriolés.

ASIE

■ ***INDE : Atal Bihari Vajpayee, chef nationaliste hindou,*** a cessé sa grève de la faim, mardi 24 février, après la décision de la haute cour d'Allahabad de réinstaller dans ses fonctions le gouvernement de l'Uttar Pradesh. M. Vajpayee, qui est le candidat désigné au poste de premier ministre en cas de victoire de la droite hindoue aux élections générales, entendait protester contre le limogeage du gouvernement de son parti dans l'Etat le plus peuplé de l'Inde. – *(Corresp.)*

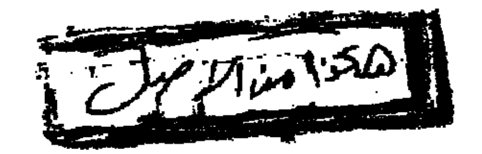
EUROPE

■ **BOSNIE : Simo Zaric, un Serbe de Bosnie, inculpé de crimes de guerre** par le Tribunal pénal international (TPI), est arrivé, mercredi 25 février, aux Pays-Bas. Il s'était livré à des représentants du tribunal à Tuzla (nord-est de la Bosnie), après s'être rendu dans l'après-midi à la police serbe bosniaque de Bosanski Samac (Nord). Il a été incarcéré à la maison d'arrêt de Scheveningue, près de La Haye. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : la réforme de l'Europe verte,** en préparation dans le cadre de l'Agenda 2000, rendra inutile la fixation annuelle des prix garantis, a estimé le commissaire à l'agriculture, Franz Fischler, mardi 24 février. Selon M. Fischler, l'importance des prix garantis – qui seront fortement abaissés – va diminuer. Il sera donc inutile de les réviser tous les ans. Les prix garantis sont une des deux formes de subventions versées par Bruxelles aux agriculteurs. – *(AFP.)*

Le général Siphandone a été élu président du Laos

BANGKOK. Le Parlement du Laos a élu le général Khamtay Siphandone à la tête de l'Etat, mardi 24 février, à Vientiane. Le général Siphandone, âgé de 74 ans, était déjà président du Parti révolutionnaire du peuple (PRP, parti unique). Il succède à Noukak Phoumsavanh, âgé de 81 ans, dernier représentant de la vieille garde du Pathet Lao, qui avait quitté le bureau politique du PRP en 1996. Le général Khamtay est remplacé au poste de premier ministre par le général Sisavath Keobouphanh, âgé de 69 ans. Le remaniement ministériel qui a accompagné ses nominations semble indiquer que la direction communiste du PRP entend conserver le contrôle étroit de ce pays, l'un des plus pauvres de la planète. – *(Corresp.)*



ÉLECTIONS Les élections régionales mettent aux prises, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, une majorité sortante dont le chef de file, Jean-Claude Gaudin, tente de passer le relais à François Léotard, une *gauche conquérante, mais divisée,* derrière Michel Vauzelle (PS) et, *toujours,* une extrême droite, menée par Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret, qui espère une fois encore la *majorité relative.* ● LA CAMPAGNE est moins caricaturale qu'elle ne l'avait été, en 1992, avec M. Gaudin, M. Le Pen et Bernard Tapie. Aspirant à la succession de M. Gaudin, M. Léotard et M. Vauzelle doivent compenser un manque de stature régionale aux yeux des électeurs. ● LA CAMPAGNE des élections régionales et cantonales conserve un caractère local. Philippe Séguin, qui multiplie les visites de terrain, ne parvient pas à faire vivre un débat national pour lequel il manque de contradicteurs.

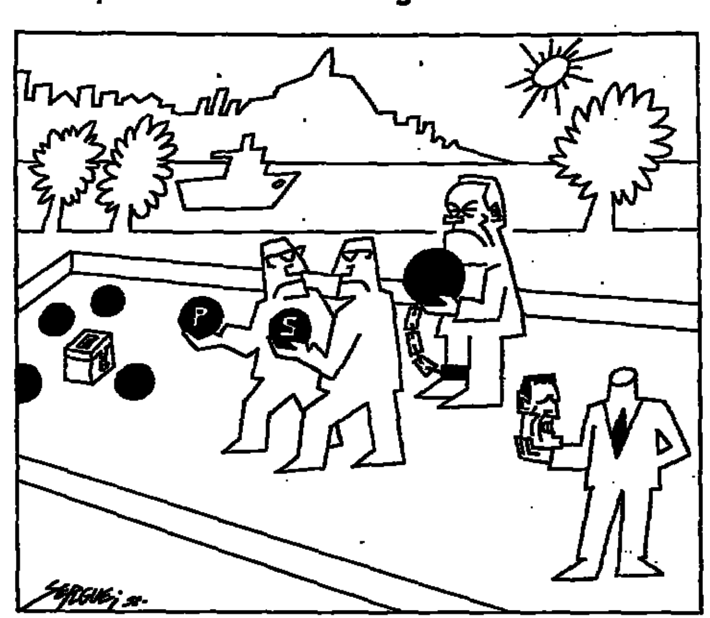
Campagne atypique en Provence : ni drame, ni injures, ni horions

La majorité sortante – relative et de droite – espère être reconduite et porter François Léotard à la présidence du conseil régional, tandis que Michel Vauzelle (PS) s'efforce de s'imposer à la tête d'une gauche indocile. Jean-Marie Le Pen tente de nouveau sa chance

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Six ans après, distribution et *mise en scène* ont radicalement changé. Les élections régionales de mars 1992 avaient vu, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, un affrontement d'une formidable brutalité entre Bernard Tapie, Jean-Marie Le Pen et Jean-Claude Gaudin. La campagne avait démarré dès le mois de juin précédent. On se traitait de *« salauds »,* les meetings succédaient aux coups tordus, Bruno Mégret lançait ses *« cinquante mesures pour régler le problème de l'immigration »* et les journalistes suivaient l'affaire avec délectation. *Les tactiques s'ajustaient* alors au jour le jour ; l'accord entre l'UDF-RPR et le Front national avait volé en éclats à cette occasion. M. Gaudin se dérobait ainsi à l'emprise de M. Tapie, réduit à un affrontement sans issue avec l'extrême droite.

Rescapé de cette aventure, M. Le Pen postule encore, cette année, à la présidence de la région : il espère accroître le nombre de ses conseillers (30 sortants sur 122 sièges) de quelques unités, pour atteindre cette majorité relative qui le fait rêver. Les deux autres protagonistes de la bataille ont connu des sorts contraires : *M. Tapie a disparu de la scène politique* en 1995, et M. Gaudin, deve*nu entre-temps maire de Marseille* et ministre durant quelques mois, *se retire,* même s'il participe activement à la campagne. Il a intronisé de plus ou moins bon cœur François Léotard, député du Var et président de l'UDF, comme successeur, tandis que Jean-François Mattei (UDF-DL) emmène les libéraux dans les seules Bouches-du-Rhône, après avoir caressé le rêve d'être chef de file de la droite classique pour les six départements. *L'ambiance, de ce côté,* est à *une* modestie imposée par des sondages nationaux, à la *continuité* de gestion et à la célébration d'une unité RPR-UDF qui subit pourtant quelques accrocs, dus à des irréductibles déçus de n'être pas reconduits. L'espoir de garder la région anime manifestement ces candidats.



THÈMES NATIONAUX PRIVILÉGIÉS

A gauche, le paysage est à la fois plus neuf et toujours tourmenté par de vieilles histoires. Michel Vauzelle (PS), qui n'est pas conseiller régional sortant, conduit une liste unissant PS, PCF, Radicaux de gauche et Mouvement des citoyens, et qui fait la part belle aux responsables de parti, même si bien des têtes ont changé. *Le maire* d'Arles doit pourtant affronter la *dissidence de Lucien Weygand* (PS), président du conseil général des Bouches-du-Rhône, qui a réussi à fédérer des mécontents dans cinq des six départements de la région. Quoi qu'il en dise, l'épine est douloureuse pour l'ancien garde des sceaux, qui avait, dès juillet *1997, prôné l'unité de la gauche* « plurielle » : il subit le contrecoup *d'affrontements que ni lui ni la di*rection nationale du PS n'ont su ré*duire. A quoi s'ajoute* la présence de nombreuses listes écologistes, les Verts officiels ayant préféré, dans son département, un accord avec la gauche de la gauche. De ce côté, l'espoir se nourrit des sondages heureux pour le gouvernement.

Commencée à la mi-janvier, la campagne n'a pourtant pas encore *trouvé son rythme ni ses thèmes.* Seules les questions d'alliance alimentent un débat redondant, dont les termes étaient fixés depuis longtemps. Aux offres de collaboration du Front national, la droite a répondu immédiatement par un « non » radical. Elle excipe de ses bonnes performances locales dans les « triangulaires » législatives pour affirmer qu'elle est le meilleur rempart contre l'extrême droite. La gauche, consciente que l'argument tactique est insuffisant, développe l'idée que les thèmes du Front national – *sinon ses hommes* – pourraient fleurir si la droite gagnait. *Elle s'appuie,* pour l'affirmer, sur les interventions très musclées des députés RPR ou UDF de la région, à l'Assemblée nationale, sur la nationalité ou l'immigration. Pourtant, les deux forces ont fait savoir, chacune pour sa part, qu'elles agiraient de sorte que M. Le Pen ne dirige pas la région, même dans l'hypothèse où il arriverait en tête.

Autre différence flagrante avec 1992 : personne ne semble désireux de reproduire les attaques directes et souvent personnelles d'alors. Les rencontres avec les électeurs traitent des thèmes généraux de *la* politique nationale et, ensuite seulement, de *quelques divergences* régionales. M. Léotard ou M. Mat*tei ont bien annoncé qu'il n'y aurait* aucune augmentation de la charge fiscale ; ils reprochent au gouvernement l'abandon du canal Rhin-Rhône et des grands projets autoroutiers dans les Alpes, mais ils concentrent leurs critiques sur les 35 heures et sur la *« philosophie dirigiste »* de la gauche en matière d'emploi. M. Vauzelle, dans son premier meeting de campagne, symboliquement organisé à Toulon, a avancé l'idée de dépenser *« 1 milliard de francs sur la mandature pour l'emploi »* et d'aider le *gouvernement* dans le développement de sa politique d'emploi des jeunes. Ses colistiers accusent la majorité sortante de gérer « par saupoudrage » et sans ambition, mais ses amis et lui rappellent surtout, chaque jour, combien ils soutiennent le gouvernement Jospin.

Paradoxe apparent de cette bataille à distance, la dimension départementale des élections semble dominer, les candidats arpentant leur terrain local pour assurer une notoriété souvent défaillante. Les seules réunions communes des équipes régionales étaient destinées à présenter les listes, la réunion des chefs de file sur les estrades marseillaises étant renvoyée en fin de campagne. *Dernier* résultat paradoxal de cette campagne *insaisissable : ces élections régio*nales, qui ne comportent qu'un tour, semblent ne devoir *s'animer* qu'à propos du « second » : celui qui, le 20 mars, mobilisera les voix des nouveaux conseillers élus le 15 mars pour le choix du président.

Michel Samson

Philippe Séguin est un peu seul à rechercher un débat national

FRANÇOIS BAYROU inaugure la salle Jean-Lecanuet au siège de Démocratie libérale ; Alain Madelin commente la conjoncture économique. *Mardi 24 février,* la campagne électorale semblait un peu lointaine à l'UDF. Les dirigeants de la confédération libérale ont résolument choisi de s'économiser avant les élections régionales et cantonales. Ils ne veulent pas trop s'impliquer dans une bataille dont ils considèrent l'issue comme compromise, alors même que la confédération détient douze des vingt-deux régions métropolitaines.

Quant à François Léotard, président de l'UDF, il concentre ses efforts sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, *dont il vise la prési*dence. En venant à Antibes, mardi, soutenir son ancien ministre de la défense, Edouard Balladur a cependant répété à ses amis que *« ces élections ont un sens national, qu'on le veuille ou pas ». « Que la date en soit mal choisie, c'est possible »,* a expliqué le chef de file de la droite en Ile-de-France, pour qui, au soir des élections, on regardera si *« la droite a reculé par rapport à juin 1997 »,* si *« elle s'est tenue au même niveau »* ou si *« elle a commencé à refaire la différence et à progresser ».*

Autant les dirigeants de l'UDF se font rares, autant Philippe Séguin se multiplie. Le président du RPR a fait le pari de visiter chaque département de *« la métropole continentale »* avant le 15 mars. *Dans la seule* semaine en cours, il se rendra dans *dix-neuf départements répartis* dans quinze régions – cette dispersion assure la plus large répercussion dans les médias locaux. Mardi, il s'est rendu à Cambrai, Besançon et Dijon. Dans le Nord, où des membres du RPR ont préféré figurer sur la liste de Jean-Louis Borloo (UDF-FD) plutôt que sur celle de Colette Codaccionni (RPR), il s'en est pris une nouvelle fois aux dissidents qui menacent de faire perdre à la droite de précieux sièges. Il a dénoncé, ainsi, ceux qui se réservent *« les meilleures places, à défaut des fiefs, des positions de notables ». « Un tel comportement porte un nom : celui du cynisme. Et il a un sens : la résignation. C'est une forme de nihilisme larvé »,* a lancé M. Séguin.

Le président du RPR, faisant allusion à M. Borloo, ancien ancien colistier de Bernard Tapie aux européennes, s'en est pris aux *« dernières paillettes des années 80, la politique chic et choc, les années d'esbrouffe, d'imposture, les années fric, les années strass »* que *« les Français ne veulent plus avec une gauche poussiéreuse et vermoulue ».*

Dans le Doubs, M. Séguin a violemment pris à partie la majorité, en affirmant que *« ce qui intéresse les socialistes dans les régions, c'est leur magot ». « Leur analyse, c'est qu'au niveau national, ils ont déjà beaucoup vécu sur la bête, ils ont déjà beaucoup tiré, et que continuer à le faire, ça se verrait et ça serait mal jugé »,* a-t-il expliqué. *« Mais en revanche, dans ces régions qui ont été gérées par des gens qui avaient des mentalités de père de famille, où il y a un potentiel fiscal qui n'est pas exploité à plein (...), on pourrait se refaire pour aller boucher les trous qu'on voit se profiler au niveau national »,* a-t-il ajouté.

Cécile Chambraud
(avec Nadia Lemaire à Cambrai)

Jean-Claude Gaudin, champion de la stature régionale

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le conseil régional a-t-il fait émerger un personnel politique régional en Provence ? La réponse est délicate. La direction de cet exécutif, qui manie près de 5 milliards de francs par an, a permis à Jean-Claude Gaudin (UDF-DL) d'acquérir l'*expérience gestionnaire qui lui faisait* défaut jusqu'en 1986, quand il était député de Marseille et *maire de secteur. Sa première* mandature (1986-1992) lui apporta ce bagage, mais elle fut ternie par un accord avec le Front national, pudiquement baptisé « accord technique ». Le président du conseil régional y gagna une sulfureuse réputation, que la gauche rappelle volontiers.

C'est lors de son deuxième mandat (1992-1998) que M. Gaudin a acquis une autre stature. Ayant rompu avec le Front national, il a appris à gouverner avec une majorité relative. En même temps, *il a installé définitivement son* leadership sur la droite locale, tout en gagnant l'estime de son opposition de gauche et en s'affirmant face à l'extrême droite, qui ne lui a jamais pardonné la rupture : Jean-Marie Le Pen n'a jamais manqué de prendre à partie, violemment, M. Gaudin. Enfin, c'est bien grâce à son « perchoir » régional que le député, puis sénateur des Bouches-du-Rhône a pu livrer victorieusement sa troisième bataille municipale en 1995.

Même s'il répugne à se mêler des affaires des droites niçoises ou varoises, qu'il n'a jamais beaucoup estimées, M. Gaudin est le seul homme de la région à pouvoir dire son mot sur les dossiers et les responsables de ces zones éloignées de son fief marseillais. Chez les gaullistes, Léon Vachet, député et numéro deux sur *la liste que dirige Jean-François Mattei* (UDF-DL) aux régionales, dispose d'une aura qui dépasse son secteur du nord des Bouches-du-Rhône ; il le doit certainement à son statut d'ancien agriculteur et de responsable des affaires rurales au conseil régional, mais ses réseaux y font davantage que sa notoriété dans le grand public.

LES FRUITS D'UN PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL

Le candidat à la succession, François Léotard, ne dispose pas de la même dimension régionale que le président sortant. L'ex-maire de Fréjus, bien ancré dans la ville que dirigea son père, a une réputation nationale, mais ses amis *lui reprochaient volontiers de ne pas tenir* en très haute estime l'institution régionale, pas plus que les gens de son parti dans son propre département.

A gauche, Sylvie Andrieux, députée des Bouches-du-Rhône, a présidé le groupe socialiste régional, entre 1992 et 1998, dans une ambiance réputée agréable et studieuse : elle y a certainement conquis, au sein de son parti, une reconnaissance qui déborde son département d'origine. Cependant le postulant à la présidence qu'est Michel Vauzelle, député des Bouches-du-Rhône et maire d'Arles, *doit sa* notoriété relative au fait d'avoir été ministre. *Cette appartenance au gouvernement explique* d'ailleurs qu'Elisabeth Guigou soit aujourd'hui *largement en tête des tests de notoriété à* gauche, même s'il ne faut pas négliger son lent travail d'implantation dans le Vaucluse. Quant à Jean-Louis Bianco, député des Alpes-de-Haute-Provence, ancien secrétaire général de l'Elysée, on peut difficilement faire le départ entre ce qui lui a apporté son statut d'élu régional et la persévérance sur le « terrain », qui l'a amené à la mairie de Digne.

C'est probablement au Front national que le conseil régional a le plus servi : il y a acquis une légitimité après laquelle il courait depuis les débuts de sa progression. Il y a puisé, comme le reste de ce qu'il appelle l'« établissement », des ressources pour son appareil. Et il y a trouvé, à chaque campagne, une tribune à la hauteur de ses ambitions. Bruno Mégret l'a bien *compris, qui a placé nombre de ses amis en po*sition « éligible » sur sa liste et tente de compenser *ses échecs législatifs répétés en* prenant la tête de son parti dans les Bouches-du-Rhône.

M. S.

Le FLNKS renvoie M. Jospin aux engagements des socialistes

LES BALISES sont posées. En dépit de l'atmosphère plutôt bon enfant qui a accompagné, mardi 24 février, à l'hôtel Matignon, la reprise des négociations sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, les positions de départ du Front de libération nationale *kanak socialiste (FLNKS) et du* Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) sont, sinon *« diamétralement opposées »,* comme l'a dit l'un des négociateurs, du moins fort éloignées l'une de l'autre.

En réponse à la déclaration liminaire du premier ministre, qui avait invité ses interlocuteurs à *« préserver l'esprit des accords de Matignon »* de 1988, Pierre Frogier, député (RPR) et secrétaire général du RPCR, a indiqué très fermement que *« la solution ne peut être fixée unilatéralement par l'un des partenaires ». « L'indépendance-association, c'est tout simplement l'indépendance, et il est clair qu'en 1998 l'immense majorité des Calédoniens y est opposée »,* a précisé le numéro deux du RPCR, avant d'accuser les dirigeants de l'Union calédonienne, composante majoritaire du FLNKS, d'avoir *« manipulé l'opinion publique »* depuis deux ans en multipliant les préalables. Pour le cas où la négociation échouerait, M. Frogier a aussi demandé que le référendum d'autodétermination, prévu cette année par les accords de Matignon, soit bel et bien organisé.

« DEUX LÉGITIMITÉS »

De son côté, le président du *FLNKS, Roch Wamytan, a exposé,* on ne peut plus clairement, la volonté des indépendantistes de *« concilier deux légitimités »* : celle *du peuple autochtone,* les Kanaks, et celle des *« populations issues de la colonisation »,* également qualifiées de *« victimes de l'histoire »* (*Le Monde* du 25 février). La formule de l'Etat associé, proposée par les indépendantistes, a-t-il expliqué en substance, permet à la fois de de répondre aux attentes nationalistes des Mélanésiens et d'offrir une garantie aux autres communautés. *« Le FLNKS propose une formule constitutionnelle qui permet de concilier les droits fondamentaux du peuple kanak et les droits de l'homme »,* a-t-il redit devant le premier ministre. Pour mieux manifester son unité retrouvée, la délégation du FLNKS était composée de quatorze personnes, représentant les cinq composantes du mouvement. Elle était accompagnée, en outre, de son avocat, Mᵉ François Roux, et du président du syndicat indépendantiste USTKE, Louis Kotra Ureguei. Mais pour cette première séance de négociations, seul M. Wamytan était habilité à s'exprimer. Il a ainsi renvoyé Lionel Jospin et Jean-Jacques Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, aux engagements que les socialistes avaient pris, lors de la campagne pour les élections législatives, pour *« accompagner le territoire dans le respect des accords de Matignon de 1988, à son émancipation et à sa souveraineté ».*

En fait, dans son programme, le PS ne s'engageait qu'à favoriser *« la négociation d'un nouveau statut pour la Nouvelle-Calédonie, permettant son accession à la souveraineté, selon le rythme et les modalités fixés par les partenaires locaux ».* Dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin 1997, M. Jospin s'était montré plus prudent encore en assurant, d'une phrase, que *« le gouvernement est déterminé à tout mettre en œuvre pour qu'(...) aboutisse »* la solution négociée recherchée par les partenaires calédoniens.

« CONTENTIEUX COLONIAL »

Quoi qu'il en soit, le premier ministre ne veut pas se laisser piéger par les mots. S'il accepte de traiter du *« contentieux colonial »* avec les seuls indépendantistes, M. Jospin a rappelé que pour tous les sujets d'avenir il faudrait en passer par une négociation tri-partite. Il a aussi *« suggéré »* aux deux délégations de ne pas s'enfermer dans des *« concepts juridiques abstraits »* – qui risqueraient de bloquer la discussion. Ce sera la « méthode Jospin » appliquée à la Nouvelle-Calédonie : partir du concret pour arriver au droit, et non l'inverse.

Jean-Louis Saux

Une mission économique sur place

Ancien député (PS) du Vaucluse, Jean Gatel vient de se voir confier une mission économique de six mois en Nouvelle-Calédonie par le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne. Cette nomination devrait être confirmée par un arrêté interministériel. La mission du nouveau commissaire au développement économique de l'île débutera le 1ᵉʳ avril. L'ancien secrétaire d'Etat à la défense puis au développement local aura pour mission de drainer de nouveaux investisseurs en Nouvelle-Calédonie, tout en travaillant au développement local du nord du territoire.

Jean Gatel, âgé de cinquante ans, est professeur de sciences économiques et sociales. Il est actuellement directeur de l'action économique au conseil général de l'Hérault.

Mme Join-Lambert remet son rapport sur les minima sociaux au premier ministre

Le Parti socialiste préconise une hausse de 10 % de l'allocation de solidarité spécifique

Mercredi 25 février, Marie-Thérèse Join-Lambert devait remettre à Lionel Jospin son rapport sur l'indemnisation du chômage, demandé le 9 janvier en plein mouvement des chômeurs. M. Jospin devrait s'exprimer d'ici à la fin de la semaine. Le bureau national du Parti socialiste a adopté, mardi 24 février, un rapport sur l'exclusion qui propose notamment une hausse de 10 % de l'allocation de solidarité spécifique.

DANS SON RAPPORT, Marie-Thérèse Join-Lambert devait reprendre à son compte l'un des cinq engagements pris par M. Jospin, le 23 janvier sur TF 1, de *« favoriser le passage des situations d'assistance, ou d'allocation, vers l'emploi »*. L'ancienne conseillère sociale de Michel Rocard propose une amélioration des conditions de cumul des minima sociaux avec une activité rémunérée.

Le système actuel est souvent décrié pour sa trop grande étanchéité entre les ressources assurées par la solidarité et celles fournies par le travail. Ce défaut tient à la nature de certains minima. Le RMI, comme l'allocation de parent isolé (API), sont des prestations différentielles. C'est-à-dire que, pour la moindre activité, le salaire est déduit de l'allocation. Les retours à l'emploi à temps partiel n'ont ainsi guère d'effet sur les ressources d'un chômeur. Pour gommer en partie ce problème, la règle dite de l'intéressement permet de ne prendre en compte dans le calcul de l'allocation différentielle qu'une partie des revenus tirés de la reprise d'activité. En général, pendant les 750 heures qui suivent cette reprise – soit environ cinq mois de travail à temps plein –, on ne déduit du RMI que 50 % des revenus perçus, puis 100 % au-delà. La plupart des acteurs sociaux jugent cette durée insuffisante et les règles de calcul trop complexes. Pour renforcer l'attrait d'un retour à l'emploi, ils réclament des conditions plus souples, telles que celles qui permettent, depuis octobre 1997, de cumuler un contrat emploi-solidarité (CES) avec un emploi à temps partiel.

Mardi vers 20 heures, une centaine de manifestants ont fait irruption au Théâtre du Châtelet, à l'issue d'un rassemblement organisé par des syndicats et les associations AC ! et MNCP, qui a réuni environ cinq cents personnes pour demander la mise en liberté de quatre chômeurs et sympathisants incarcérés depuis le 12 février. Au même moment, le Syndicat des transports parisiens a confirmé la mise en place, à partir du 27 février en Ile-de-France, du « chèque mobilité ». Avant le 13 mars, les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) recevront à leur domicile une lettre d'information, puis un chéquier d'une valeur de 700 francs. Cette aide, renouvelée tous les six mois pour ceux dont la situation n'a pas été améliorée, concerne 90 000 personnes.

Mardi 24 février, avant même la présentation du rapport Join-Lambert et du projet de loi sur la prévention des exclusions, le Parti socialiste a pris les devants. Marisol Touraine, chargée de la solidarité au secrétariat national, a présenté au bureau national un rapport sur l'exclusion qui, sous réserve d'une réécriture de certains passages, a été adopté. Mme Touraine, qui a auditionné depuis janvier des associations, des syndicats, des experts, des médecins et des représentants des chômeurs, veut *« si possible influencer le gouvernement »*. Face à *« une diversité de situations d'exclusion »*, la députée d'Indre-et-Loire met l'accent sur les *« plus fragiles »* (jeunes, femmes seules avec enfants, chômeurs de longue durée).

« La loi doit affirmer la reconnaissance de tous, les droits de tous et l'accès de tous à ces droits », affirme Mme Touraine, qui prône la création d'un Observatoire des situations d'exclusion. Abordant le problème de la perte du logement – *« une situation d'une très grande violence qui précipite l'exclusion »* –, le rapport demande qu'il n'y ait *« pas d'expulsion sans relogement adapté »*. Serge Janquin, premier fédéral du Nord, a réclamé *« un moratoire »* sur les expulsions qui doivent reprendre le 15 mars. Mme Touraine demande aussi l'interdiction des saisies de logements par des banques *« en dessous des prix du marché »*. Si celles-ci sont *« inévitables »*, les logements doivent être acquis par des organismes sociaux. Une assurance-emploi devrait être rendue obligatoire pour les accédants à la propriété.

« LUTTE PAR LE TRAVAIL »

Sur l'école, Mme Touraine suggère d'augmenter les personnels non enseignants. Plus généralement, elle part du principe que *« la lutte contre les exclusions doit se faire le plus possible par le travail »*. Le rapport demande une *« revalorisation forte »* de l'ASS, de l'ordre de 10 % en une seule fois. Le rapport évoque aussi une revalorisation du RMI versée à une personne seule, en évaluant le coût d'une hausse de 100 francs à 200 millions de francs. Mme Touraine écarte l'extension, chère aux Verts, du bénéfice du RMI aux jeunes de plus de dix-huit ans et préconise une réforme de l'intéressement, afin qu'une personne qui touche le RMI ou un autre minimum et qui retrouve un travail *« puisse pendant un an cumuler minimum social et revenu du travail dès lors que le total représente 80 % du Smic »*. Un CES revalorisé de cinq ans pourrait être proposé à des chômeurs de longue durée sans condition d'âge. Un contrat individualisé devrait être proposé aux jeunes en difficulté, sous la forme d'un emploi, d'un stage ou d'une formation et, à défaut, d'une allocation. Mme Touraine réaffirme l'attachement du PS à l'assurance maladie universelle (AMU) – un projet de loi devrait être adopté d'ici à la fin de l'année – et demande qu'à partir de seize ans tous les jeunes puissent avoir leur propre carte de Sécurité sociale. Pour les 5 millions de personnes qui *« autolimitent leur consommation médicale »*, le rapport plaide pour l'AMU et la création d'un fonds de mutualisation. Sur le plan administratif, il se prononce pour un *« guichet unique »* afin de faciliter les démarches locales des chômeurs et des exclus.

Jérome Fenoglio et Michel Noblecourt

« Urgence » sur l'exclusion pour le gouvernement

Le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a confirmé, mardi 24 février, que le gouvernement entendait faire adopter définitivement avant la fin de la session parlementaire, le 30 juin, le projet de loi de lutte contre les exclusions. *« Il est évident que le gouvernement va déclarer l'urgence sur ce texte »*, a affirmé M. Vaillant. Après une communication sur le programme d'action, lors du conseil des ministres du 4 mars, puis l'adoption en conseil des ministres du projet de loi, le 25 mars, l'Assemblée nationale doit examiner le texte en première lecture au cours de la première quinzaine de mai. M. Vaillant a ajouté que le gouvernement *« souhaite éviter »* une session extraordinaire. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, a évoqué, mardi, la possibilité de créer une commission spéciale de l'Assemblée pour l'examen du projet de loi. Au préalable, une mission d'information, comprenant des députés de trois des six commissions permanentes (affaires sociales, production et lois), pourrait être constituée.

M. Juppé soutient la « caisse sociale » d'un ex-opposant PS

BORDEAUX
de notre correspondante

François-Xavier Bordeaux a créé la surprise à Bordeaux, en présentant à côté d'Alain Juppé un projet de banque sociale pour la ville, Leader du groupe socialiste entre 1983 et 1995, membre de l'opposition mais hors PS, son coup de théâtre a surpris ses anciens amis. Aux côtés de M. Juppé, il a présenté son projet de *« caisse sociale de développement local »*, soumis au maire de la ville en septembre 1997, qui s'inspire d'expériences étrangères ou nationales.

Les chômeurs de longue durée, les salariés, les travailleurs indépendants, les jeunes, diplômés ou non, pourront bénéficier de prêts pour des microprojets : au maximum 50 000 francs à des taux préférentiels, remboursables sur des périodes de deux à sept ans. Alors que le taux de chômage dépasse 15 % à Bordeaux, cette initiative a obtenu le soutien technique et financier de la mairie – un million de francs de subventions sur un capital de démarrage de trois millions – et a rassemblé la Caisse d'épargne Aquitaine nord, le Crédit coopératif, la Caisse des dépôts et consignations... Dès sa mise en place, le 3 mars, le Crédit municipal de Bordeaux assurera la collecte et la gestion de l'épargne utilisée.

Les acteurs politiques sont perplexes. Sous le règne de Jacques Chaban-Delmas, M. Bordeaux était le boutefeu de l'opposition socialiste. Avec M. Juppé, ses attaques furent souvent violentes : en octobre 1996, lors d'un conseil municipal, il l'avait défié physiquement. *« Alain Juppé a son caractère, j'ai le mien. Compte tenu de l'importance du sujet, celui du chômage et de l'emploi, deux hommes de convictions différentes déposent les armes pour travailler ensemble »*, explique M. Bordeaux. *« Nous avons deux caractéristiques en commun, ajoute M. Juppé, la vivacité et l'engagement de nos responsabilités. »*

L'ancien membre du cabinet de Pierre Bérégovoy s'était fâché avec le PS local. Il avait préféré son poste de PDG de la Société bordelaise de CIC, de 1992 à 1994, aux batailles électorales. Aux municipales de 1995, le PS lui avait préféré Gilles Savary ; M. Bordeaux avait quitté le parti et avait eu trois élus sur sa propre liste. Aujourd'hui, M. Savary crie à la trahison.

Claudia Courtois

La CFE-CGC tente de surmonter sa crise

UN MALHEUR ne vient jamais seul. Alors que la CFE-CGC a enregistré, aux élections prud'homales du 10 décembre, son plus faible score – 5,9 % des voix contre 6,9 % en 1992 –, le déficit chronique, depuis 1993, du régime de retraites complémentaires des cadres (Agirc) relance les spéculations autour de la fusion de ce régime avec celui de l'ensemble des salariés (Arrco). Vieille lune défendue par le patronat, cette fusion porterait un coup fatal à la spécificité du statut de cadre en France et, par là même, à la centrale qui, depuis 1944, a consacré ses efforts de syndicalisation à cette section particulière de la population active : les agents de maîtrise et du moyen encadrement. Marc Vilbenoît doit reprendre, à la fin mars, la présidence de l'Agirc, que la CFE-CGC dirige en alternance avec le patronat.

Par la voix de Jean-Luc Cazettes, président de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, la CFE-CGC a aussitôt allumé un contre-feu en préconisant *« un changement de l'assiette des cotisations patronales »*, en clair la création d'un *« impôt-machine »* pour renflouer les déficits des régimes complémentaires. Rappelant que ce n'est pas *« en fusionnant des canards boiteux que l'on crée des entreprises saines »*, il a estimé que le rapprochement des deux caisses déficitaires ne résoudrait rien. En 1996, l'Arrco a enregistré un déficit net de 633 millions de francs, et l'Agirc un déficit de 1,7 milliard de francs. Le déficit prévisionnel du régime des retraites complémentaires des cadres, pour 1997, devrait s'élever à 2,5 milliards de francs.

Deux mois après l'échec des prud'homales, où avec 181 000 voix recensées la CFDT est passée loin devant la CFE-CGC (126 000 voix) dans le collège encadrement, M. Vilbenoît exposait, mardi 24 février, sa méthode pour engager une réforme en profondeur de son organisation. Rejetant la démission, qui aurait correspondu à *« un acte de fuite »*, M. Vilbenoît constate que *« la société a bougé sans que nous ayons bougé avec elle »*, d'où résulte, a-t-il avancé, un *« décalage »*. Approuvée par le comité confédéral le 6 février, l'option choisie donne la priorité à une rénovation interne plutôt qu'à une stratégie d'alliances.

TRAVAIL D'INTROSPECTION

Claude Cambus, secrétaire général, a été chargé de remettre, le 12 juin, un *« projet pour la CFE-CGC de demain »*. Ce projet doit se décliner en trois volets : le syndicalisme, les salariés, *« les femmes et les hommes responsables »*. En octobre, il devra être approuvé par les militants au cours d'une assemblée générale extraordinaire. Un nouveau nom, de nouvelles structures pourraient émerger de cette réflexion générale. La confédération est invitée à opérer une véritable mutation qui passerait par son « repositionnement », voire par un abandon de son image très catégorielle.

Une fois ce travail d'introspection achevé, la CFE-CGC entend se tourner vers d'autres organisations. Refusant le terme de *« recomposition »*, qui *« mène toujours à des échecs »*, M. Vilbenoît a évoqué des contacts avec l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) – des syndicats autonomes gravitant autour de la FEN et rejoints récemment par des dissidents de FO – mais aussi avec la CFTC.

Dans le même temps, la CFE-CGC a adopté un document intitulé « Réduire le temps de travail et voir autrement la vie professionnelle », qui préconise une approche spécifique de l'aménagement et de la réduction du temps de travail. Estimant que, dans le cadre du processus engagé par la loi sur les 35 heures, l'encadrement ne doit être *« ni toisé ni banalisé »*, ce document préconise au contraire un renforcement de l'identité « cadre ».

Alain Beuve-Méry

Bercy prévoit en 1998 un excédent commercial aussi fort qu'en 1997

LE SECRÉTAIRE D'ETAT au commerce extérieur, Jacques Dondoux, devait présenter, mercredi 25 février, une communication devant le conseil des ministres sur le bilan des échanges en 1997 (*Le Monde* du 25 février) et sur ses prévisions pour 1998. Selon le gouvernement – et c'est une surprise –, l'excédent commercial, après le record de l'année écoulée (173 milliards de francs), pourrait ne pas reculer. D'abord, la signature des grands contrats est en forte hausse (182 milliards de francs en 1997 contre 145 milliards en 1996), ce qui est de bon augure pour les prochains mois. Ensuite, la demande étrangère pourrait faiblir, mais la conjoncture européenne resterait porteuse. Enfin, Bercy ne s'alarme pas des effets de la crise asiatique. Les experts estiment que les exportations françaises vers les pays d'Asie en développement rapide (110 milliards de francs en 1997) pourraient ne diminuer que de 10 milliards de francs, freinant la croissance de 0,4 à 0,5 point de PIB. Les importations en provenance de ces pays resteraient stables en valeur, sinon en volume.

Hausse confirmée des cotes de confiance de MM. Chirac et Jospin

DEUX INSTITUTS, BVA et CSA, confirment la très forte hausse des cotes de confiance du président de la République et du premier ministre, déjà constatée par l'Ifop (*Le Monde* du 24 février). Selon l'enquête de CSA, réalisée pour *La Vie* et France Info, les 20 et 21 février auprès d'un échantillon national de 1 003 personnes, 53 % des personnes interrogées font confiance à Jacques Chirac, soit une hausse de 11 points en un mois, contre 34 % qui ne lui font pas confiance (en baisse de 12 points). Lionel Jospin regagne 8 points, à 52 % de bonnes opinions, contre 38 % de mauvaises (en baisse de 7 points).

Selon l'enquête de BVA, réalisée les 20 et 21 février auprès d'un échantillon représentatif de 967 personnes pour *Paris-Match* (daté 26 février), le chef de l'Etat recueille 54 % de bonnes opinions (en hausse de 7 points, contre 35 % de mauvaises) et le chef du gouvernement également 54 % de bonnes opinions (en hausse de 5 points), contre 36 % de mauvaises.

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONALES : le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius,** a mis en garde, mercredi 25 février sur France 2, contre des *« présidences-combines »* que pourrait gagner la droite grâce au Front national. *« Je crains que se passe dans plusieurs régions une situation où la droite RPR-UDF, comme par miracle, recueillerait les voix du Front national »* pour la présidence, même si *« un certain nombre de responsables nationaux de droite ont démenti cela »*, a-t-il expliqué. M. Fabius a demandé que dans chaque région, à gauche comme à droite, *« les candidats à la présidence prennent l'engagement qu'ils ne se présenteront pas s'ils n'ont pas la majorité relative »* au conseil régional.

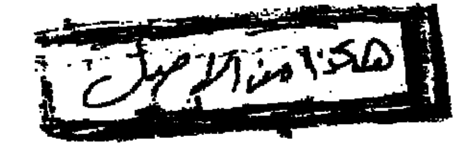
■ **NUCLÉAIRE : les députés ont approuvé à l'unanimité,** mardi 24 février, la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires, adopté à une très large majorité par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 septembre 1996. *« Ce traité permet d'espérer la fin de la course aux armements nucléaires. La France est attachée à la dissuasion, mais opposée à la surenchère »*, a souligné le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine. *« Les essais ne sont plus indispensables à la France, la simulation suffit »*, a-t-il ajouté.

■ **PARIS : les listes de droite menées pour les régionales à Paris et en Ile-de-France** par le Centre national des indépendants (CNI) et le Parti pour la liberté (PPL) devaient annoncer leur retrait, mercredi 25 février. Les dirigeants de ces deux formations font valoir leur *« sens des responsabilités »* face au risque de *« jouer contre leur propre camp »* en prenant à M. Balladur une partie de l'électorat de droite sans pour autant atteindre les 5 % de votants nécessaires pour obtenir des élus au conseil régional. Seule la liste CNI menée dans le Val-d'Oise pourrait décider de se maintenir.

Immigration : les députés reprennent le débat

L'ASSEMBLÉE nationale devait examiner en nouvelle lecture, mercredi 25 février, le projet de loi sur l'immigration, qui ne sera définitivement adopté qu'après les élections régionales. La commission des lois a rétabli, mardi, le texte adopté par les députés avant Noël, et qui avait été profondément remanié par le Sénat. La droite entend marquer le coup, sans toutefois se lancer dans une nouvelle bataille de procédure. L'opposition, qui avait déposé plus de 1 700 amendements en décembre, en présente environ 200, un nombre jugé *« tout à fait raisonnable »* par le rapporteur de la commission des lois, Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne).

Le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, qui a obtenu que cette nouvelle lecture fasse l'objet d'un vote solennel, mardi 3 mars, évoque une *« stratégie différente »* destinée à *« fixer la position »* du RPR. Le secrétaire général de l'UDF, Claude Goasguen, a prédit, mardi, que les débats seraient *« certainement plus courts mais probablement plus durs »*.



PARQUET Les deux principaux syndicats de magistrats, l'USM (modérée) et le SM (gauche), ont protesté, mercredi 25 février, contre les retards accumulés dans l'élaboration de la réforme de la justice. Ils redoutent un *abandon* de cette réforme, officiellement voulue par Jacques Chirac et menée par Elisabeth *Guigou*, garde des sceaux. ● L'UNION SYNDICALE des magistrats dénonce un « *revirement* » de l'Elysée. Jacques Chirac *s'est, en effet*, opposé, il y a un mois, au prolongement du mandat des membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), première étape de sa réforme qui est au cœur du grand chantier engagé par le gouvernement. ● OUTRE CETTE RÉFORME, le bras de fer se poursuit entre présidence de la République et chancellerie sur la question des nominations de magistrats. *Le cas de M. Dintilhac*, proposé pour le poste de procureur de Paris par Mme Guigou, illustre ces tensions.

Les magistrats redoutent un abandon de la réforme de la justice

Leurs principaux syndicats, l'USM (modérée) et le SM (gauche), se sont inquiétés, mercredi 25 février, de l'accumulation des retards. L'Elysée est suspecté de « revirement », le chef de l'Etat s'étant opposé récemment au gouvernement sur le devenir du Conseil supérieur de la magistrature

SIX MOIS après l'annonce, par le gouvernement de Lionel Jospin, *d'une vaste réforme de la justice*, les syndicats de magistrats commencent à s'impatienter. *Le* secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), Valéry Turcey, a estimé, mercredi 25 février, que la réforme était *« en panne »*, tandis que le président du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), Jean-Pierre Boucher, adressait au président de la République et au premier ministre une lettre ouverte leur demandant de *« traduire en actes* [leurs] *déclarations d'intention »*. A eux deux, ces syndicats ont recueilli plus de 85 % des suffrages lors des dernières élections professionnelles.

Leur inquiétude est née, il y a un mois, à la suite d'un conflit feutré entre le gouvernement et l'Elysée sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Chargé de rendre un avis sur la plupart des nominations de magistrats, le CSM est au cœur de la réforme annoncée par *Elisabeth Guigou : c'est grâce à un* Conseil rénové, doté de nouveaux pouvoirs, que les garanties de nominations des magistrats du parquet seront renforcées. Conformément aux engagements pris par Lionel Jospin lors de la campagne électorale, la ministre de la justice a donc annoncé, dès l'automne, une *réforme* constitutionnelle de cet organisme créé en 1946.

Cette réforme pose cependant un problème de calendrier. Le mandat des membres actuels du CSM s'achevant le 4 juin, des élections devaient avoir lieu au printemps dans les juridictions afin de désigner les nouveaux membres du *Conseil. Estimant qu'il serait quel*que peu absurde de lancer une opération aussi lourde pour un CSM « provisoire » – dès que la réforme constitutionnelle sera adoptée, il faudra à nouveau organiser des élections –, le gouvernement souhaitait proroger d'un an le mandat des membres actuels. Un avant-projet de loi organique avait donc été mis à l'ordre du jour d'une commission permanente d'études de la chancellerie et transmis au Conseil d'Etat.

C'était compter sans l'Elysée, qui s'est opposé à toute prorogation *du mandat. Pour les syndicats,* cette attitude a fait apparaître au grand jour les réticences de l'Elysée sur le fond de la réforme. *« D'après les explications officieuses qui nous ont été fournies, l'Elysée aurait manifesté son mécontentement devant ce texte qui admettait implicitement qu'une réforme constitutionnelle du CSM aurait bien lieu d'ici un an et fait savoir que la principe même d'une telle réforme n'était nullement acquis,* explique Valéry Turcey, le secrétaire général de l'USM. *Si c'est bien le cas, si malgré les promesses effectuées, les pouvoirs publics en sont encore à s'interroger sur le principe et l'utilité d'une réforme, il s'agirait d'un renoncement spectaculaire et lourd de significations. »*

« FRAYEUR SUBITE »

Pour l'USM, le *« revirement »* de l'Elysée est lié au climat politique. *« Quel revirement soudain ou quelle frayeur subite explique que la prorogation du mandat du CSM actuel en prévision de la réforme ne soit plus à l'ordre du jour ?* demande Valéry Turcey. *Pourquoi est-il urgent d'attendre ? On peut trouver des éléments de réponse dans le débat parlementaire organisé en janvier, qui a permis à beaucoup d'orateurs de dire que la justice était assez indépendante comme cela, qu'il y avait déjà beaucoup trop d'affaires gênantes et qu'il n'était pas question de diminuer les pouvoirs du gouvernement à l'égard du parquet mais qu'il faudrait au contraire les renforcer pour reprendre le contrôle de la justice. »*

Le Syndicat de la magistrature fait la même analyse. Dans une lettre ouverte au président de la République et au premier ministre, son président, Jean-Pierre Boucher, regrette que la prorogation du mandat des membres du CSM ne soit plus à l'ordre du jour. *« L'avant projet de loi organique semble aujourd'hui abandonné,* écrit-il. *Faut-il en conclure que la perpective d'une réforme constitutionnelle – seule à même de garantir à la réforme annoncée l'ampleur qu'elle mérite – soit à ce point aléatoire que l'on ne se propose même plus de modifier le calendrier des élections des membres du CSM ? Il est patent que le renouvellement du Conseil selon les règles actuellement en vigueur – qui en ferait un outil aux mains de l'exécutif – fait douter des objectifs réellement poursuivis dans le domaine du statut des magistrats du parquet. »*

Le SM a décidé de lancer une journée d'action pour le 10 mars. Ce jour-là, des débats sur l'indépendance de la magistrature seront organisés dans les juridictions et les magistrats interpelleront les élus qui ont pris des engagements en faveur de la réforme il y a six mois, lors de la campagne électorale.

« L'AFFAIRE D'UN SEPTENNAT »

« Le SM vous demande aujourd'hui, conclut Jean-Pierre Boucher en s'adressant à M. Chirac et M. Jospin, *de traduire en actes les déclarations d'intention et de saisir le Parlement de projets de loi constitutionnelle et de lois organiques permettant de rénover les institutions judiciaires et de garantir l'avènement, en France, d'une justice indépendante et impartiale, indispensable pilier d'un état de droit. »* Dans l'immédiat, le SM demande le report des élections au CSM afin de *« marquer la volonté politique d'aboutir à un réel changement »*.

Face à ce mécontentement, l'Elysée se défend de toute arrière-pensée. *« Le président ne souhaite aucunement freiner la réforme,* explique-t-on. *S'il s'est opposé à la prorogation du mandat du CSM, c'est tout simplement parce qu'il ne souhaite pas préjuger des décisions du Parlement, le mettre sous pression et lui imposer un calendrier. Il vaut mieux avancer calmement sur tous les fronts : l'indépendance, mais aussi le renforcement de la responsabilité des magistrats et l'accroissement des garanties pour le justiciable. Il semble y avoir une sensibilité commune entre le gouvernement et l'Elysée mais nous attendons les textes. Il s'agit d'une réforme longue et difficile : c'est l'affaire d'un septennat, pas d'une discussion de quelques mois. »*

Pour le gouvernement, ce premier incident n'a rien d'anodin. En matière de loi constitutionnelle, Elisabeth Guigou ne peut se passer de l'accord d'un chef de l'Etat qui ne cesse, depuis deux ans, de revendiquer ses *« responsabilités particulières »* en matière de justice. Pour le moment, la chancellerie continue à travailler : les premiers avant-projets de loi, qui comprennent plus de 150 articles, sont en cours de rédaction. Le calendrier parlementaire présenté en début de semaine par Daniel Vaillant (*Le Monde* du 25 février) sera, selon elle, respecté : les textes sur la procédure pénale et la présomption d'innocence devraient être prêts au printemps.

Anne Chemin

Depuis 1995, des déclarations à géométrie variable de Jacques Chirac

PENDANT de longues années, Jacques Chirac a très peu parlé de justice. Le sujet, il est vrai, ne s'était pas encore imposé dans le débat public et le RPR restait fidèle à la doctrine formulée par le général de Gaulle : dans les institutions de la Ve République, toute légitimité, y compris celle de la magistrature, procède du chef de l'Etat. *La Constitution de 1958 se garde* d'ailleurs bien d'évoquer le moindre *« pouvoir »* judiciaire : le titre du chapitre consacré à la justice mentionne une simple *« autorité »*.

En 1995, interrogé sur l'indépendance de la magistrature lors de la campagne présidentielle, Jacques Chirac s'était montré hostile à une réforme d'ampleur du parquet. *« La suppression de tout lien entre le ministère public et le garde des sceaux risquerait de rompre l'unité et la cohérence de la politique pénale »*, écrivait-il dans un texte adressé au Conseil national des barreaux. Quelques semaines plus tard, lors du débat télévisé avec Lionel Jospin, il précisait qu'il souhaitait simplement interdire *« officiellement – et non plus seulement* de facto, *comme aujourd'hui – »* les instructions de classement adressés aux parquets par le garde des sceaux.

UNE COMMISSION DE RÉFLEXION

A cette époque, Jacques Chirac souhaitait donc conserver l'architecture traditionnelle du ministère public : des procureurs placés sous l'autorité du garde des sceaux et un ministre habilité à diffuser aux parquets des circulaires générales et des instructions individuelles. Jadis partisan de l'indépendance du parquet, le garde des sceaux d'Alain Juppé, Jacques Toubon, avait, à ses côtés, défendu le *statu quo* avec conviction. *« Tout pouvoir et toute légitimité procèdent du peuple souverain et de ses représentants,* lançait-il en 1995 lors du congrès de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée). *Vous n'avez pas d'autre pouvoir que d'appliquer les lois arrêtées par le peuple. »* Puis, vint décembre 1996. Interrogé sur TF 1 par Michel Field, Jacques Chirac lançait subitement une petite bombe institutionnelle et politique. *« Je crois qu'aujourd'hui il faut sérieusement examiner la possibilité de rendre le parquet indépendant du garde des sceaux,* affirmait-il. *On y aura beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients. De toute façon, le garde des sceaux ne peut pas, en réalité, contrairement à ce que l'on dit ou ce que l'on croit, intervenir auprès de la justice. Au moins, il n'y aura plus de soupçons. »* Il annonçait alors la création d'une commission de réflexion sur le parquet et la présomption d'innocence présidée par le premier président de la Cour de cassation.

Un mois plus tard, le 20 janvier 1997, il précisait sa pensée au cours d'une courte intervention télévisée. Insistant sur les *« responsabilités particulières »* du chef de l'Etat en matière de justice, Jacques Chirac annonçait qu'il souhaitait faire de la justice l'un des grands chantiers du septennat. Pour le président, la réforme comportait plusieurs volets : l'indépendance du parquet et le respect de la présomption d'innocence, qui seraient examinés par la commission présidée par Pierre Truche, mais aussi la modernisation des palais de justice et la simplification des procédures.

« CE DÉBAT DOIT SE POURSUIVRE »

Depuis, Jacques Chirac s'est montré fort peu disert. Le 14 juillet 1997, peu après la remise du rapport Truche, le président a salué un travail *« remarquable, qui ouvre une réflexion et des pistes de réformes importantes, notamment pour ce qui concerne l'indépendance des magistrats, la présomption d'innocence, le droit républicain »*. Mais il n'a pas précisé si les orientations retenues par la commission – une autonomie soigneusement encadrée – lui convenaient. Il s'est également exprimé, au mois de janvier, lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation mais, là encore, il s'est bien gardé de se prononcer sur le contenu de la réforme à venir.

Soulignant *« l'explosion du besoin de justice »*, Jacques Chirac s'est alors contenté d'insister sur la modernisation de l'institution judiciaire et la *« remise à plat »* de l'ensemble de la procédure pénale. Enfin, et enfin seulement, il a évoqué le débat sur l'indépendance du parquet. *« Sans occulter les autres questions que j'ai évoquées, ce débat doit se poursuivre,* déclarait-il. (...) *Il nous faut en effet évaluer sereinement toutes les conséquences des diverses solutions possibles, qu'il s'agisse du maintien comme de la suppression du principe hiérarchique, voire, comme le suggèrent ici et là des voix autorisées, de la séparation du siège et du parquet ou de toute autre formule que je qualifierai d'intermédiaire. »*

A. C.

Les jeux de la cohabitation autour de la nomination de M. Dintilhac

POUR L'ÉLYSÉE, *la* justice fait visiblement partie du *« domaine partagé »* né il y a neuf mois avec la cohabitation. Depuis l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon, Jacques Chirac rappelle volontiers qu'il est, aux termes de l'article 64 de la Constitution de 1958, le garant de l'indépendance de la magistrature. *Cette « responsabilité particulière »* explique ses interventions répétées au sujet de la justice, qu'il s'agisse des réformes envisagées par Elisabeth Guigou ou des projets de nominations présentés par la chancellerie.

Dans ce dernier domaine, la garde des sceaux ne peut se passer *de l'aval de l'Elysée : tous les* décrets de nominations de magistrats portent la signature du président de la République. A la fin de l'année dernière, Jacques Chirac a fait usage de ce pouvoir négatif en refusant deux nominations proposées par Elisabeth Guigou. Parmi elles figurait celle de Jean-Pierre Dintilhac, avocat général à la Cour de cassation, au poste de procureur général d'Aix-en-Provence. Sans *jamais remettre en cause* ses qualités professionnelles, la présidence de la République estimait sa carrière *« trop politique »*, faisant allusion à ses fonctions d'ancien directeur de cabinet d'Henri Nallet.

BOURRASQUES

Devant l'hostilité de l'Elysée, le parquet général d'Aix-en-Provence avait finalement été confié au procureur de Paris, Gabriel Bestard. Pour la chancellerie, cette nomination avait l'avantage de libérer le poste stratégique de pro*cureur de Paris. Placé à la tête du* plus grand parquet de France – il compte plus de cent substituts –, ce magistrat gère les « affaires » les plus difficiles, ce qui l'expose souvent aux bourrasques des alternances : de 1979 à 1997, sept magistrats se sont succédé à ce poste. Leurs dates de départ correspondent le plus souvent à des alternances politiques : nommé par la gauche en 1984, Michel Jéol avait ainsi été remplacé, en 1986, par Michel Raynaud, qui avait dû, lui-même, quitter son poste en 1988, après l'élection de François Mitterrand...

Pour le poste de procureur de Paris nouvellement libéré, Elisabeth Guigou a choisi de proposer une nouvelle fois le nom de Jean-Pierre Dintilhac. Avocat général à la Cour de cassation depuis 1996, M. Dintilhac a été directeur de l'*administration pénitentiaire* de 1988 à 1990, directeur de cabinet en 1990-1991 d'Henri Nallet, alors garde des sceaux, et directeur de la gendarmerie nationale de 1991 à 1994, avant de devenir avocat général à la cour d'appel de Paris. Elisabeth Guigou a transmis cette proposition de nomination au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui devrait rendre son avis dans les semaines qui viennent.

Au regard des textes, l'avis du CSM est consultatif, mais la ministre a annoncé que, conformé*ment aux engagements formulés* par Lionel Jospin dans sa déclaration de politique générale, elle se conformerait à cet avis. *« Il n'y aura pas une nomination au parquet dans lequel ne sera pas suivi l'avis du Conseil »*, a-t-elle souligné, mardi 24 février, à l'Assemblée nationale. *« Si M. Dintilhac, que je propose, reçoit un avis négatif, je me conformerai à cet avis, mais si je le propose, c'est parce que M. Dintilhac est un magistrat dont la carrière, la probité font qu'il recueille l'estime de ses collègues. »*

A. C.



Elisabeth Guigou propose une autonomie encadrée des parquets

LE PROJET de réforme de la justice d'Elisabeth Guigou ne consiste pas à accorder une indépendance totale au parquet. Il se contente de lui conférer une autonomie limitée. La suppression des instructions individuelles et les nouvelles garanties de nomination des magistrats seront compensées par une politique pénale renforcée.

● **La réforme du parquet :** le ministère public ou parquet est l'autorité judiciaire qui est compétente en matière de déclenchement des poursuites. Les magistrats du parquet sont placés, au terme de l'*ordonnance du 22 décembre 1958, « sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice »*. A la tête du parquet, le garde des sceaux communique aux parquets ses *instructions générales* en matière de politique pénale. Il peut aussi enjoindre les procureurs d'engager des poursuites et donner des instructions individuelles *dans les dossiers particuliers.*

Afin de supprimer le soupçon d'intervention des politiques dans les « affaires », la réforme propose la suppression totale de ces instructions. *En contrepartie*, le ministre de la justice pourra exercer un droit d'action au nom de l'Etat, quand il souhaitera faire engager des poursuites. Il pourra également exercer un recours contre la décision d'un procureur tandis que tout justiciable *« qui justifie d'un intérêt »* pourra contester les classements sans suite. Le garde des sceaux voit également ses prérogatives renforcées en matière de politique pénale *par le biais* de circulaires plus précises que par le passé. Tous les ans, le ministre de la justice devra rendre compte de sa politique devant le Parlement.

● **La réforme du Conseil supérieur de la magistrature :** rénové en 1993, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) qui *« assiste »* le président de la République dans sa tâche de garant de l'indépen*dance de la magistrature*, est présidé par le chef de l'Etat et vice-présidé par le garde des sceaux. Il comprend dix membres dont six magistrats élus par leurs pairs. Le CSM participe sous la forme d'avis ou de propositions à la nomination de tous les magistrats français, à l'exception des procureurs généraux. Il rend un avis conforme sur la nomination des magistrats du siège et un avis simple pour *celles concernant les procureurs*, qui n'engage pas les autorités.

La réforme d'Elisabeth Guigou propose une nouvelle refonte du CSM. Le président de la République et le garde des sceaux ne devraient plus prendre part aux votes du CSM. Le Conseil devrait comporter 21 membres : 11 d'entre eux, extérieurs au corps judiciaire, seraient nommés par les autorités de l'Etat tandis que les 10 autres seraient élus par les magistrats selon un scrutin renouvelé. Ses pouvoirs en matière de nomination seraient accrus : si les propositions de nomination des magistrats du parquet continueront d'être faites par le garde des sceaux, elles seraient désormais soumises à l'avis conforme du CSM, y compris pour les procureurs et avocats généraux.

● **Le renforcement de la présomption d'innocence :** le projet d'Elisabeth Guigou prévoit de renforcer les garanties des justiciables. L'avocat pourra intervenir dès la première heure de garde à vue et non plus seulement à la vingtième heure, sauf dans les dossiers de terrorisme, de trafic de stupéfiants et de criminalité organisée. *La diffusion* des images de personnes menottées ou entravées et les sondages sur la culpabilité seront interdits. Le droit à la réparation de l'atteinte à la présomption d'innocence sera *étendu.*

Le juge d'instruction se verra enlever son pouvoir de mise en détention, qui sera confié à un autre juge du siège. Des délais légaux dans le déroulement de l'enquête et de l'instruction lui seront imposés. Pour mieux garantir la présomption d'innocence, certaines de ses décisions devront être rendues aux termes d'une audience publique et contradictoire.

Cécile Prieur



Des témoins décrivent l'accusé comme un « honorable correspondant »

Plusieurs personnes ont expliqué, mardi 24 février, comment l'administration préfectorale de la Gironde avait rendu des services aux réseaux de résistants. « M. Papon reste un de nos camarades », a assuré Léon Boutbien, président d'honneur des Médaillés de la Résistance

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Le procès de Maurice Papon finit comme il avait commencé : par une kyrielle de témoignages de moralité en faveur de l'accusé. Des déclarations d'anciens résistants ou de leurs proches pour dire que, sous l'Occupation, rien n'était noir, rien n'était blanc. Des dépositions pour dire le gris. Pour signifier qu'on pouvait, *« sous la botte allemande »*, tout à la fois aider la Résistance et servir le régime de Vichy. Ainsi l'audience du mardi 24 février poursuit l'examen des faits de résistance, dont se prévaut l'ancien secrétaire général de la Gironde.

Après le témoignage d'Hubert de Beaufort, qui assure que de Gaulle savait *« très bien dans quelle situation travaillait Maurice Papon » (lire ci-dessous)*, Léon Boutbien, quatre-vingt-trois ans, s'approche à son tour. Ancien résistant déporté en 1943 au camp du Struthof en Alsace, président de l'Union internationale des résistants, président d'honneur des Médaillés de la Résistance, grand croix de la Légion d'honneur, ce Breton vient témoigner de son *« étonnement »* et de son *« indignation » « d'avoir sur le banc des accusés M. Maurice Papon »*. Déjà témoin à cinq procès de crimes contre l'humanité après guerre, il dit la différence entre *« les bourreaux qu'il a fallu aller chercher très loin »* et *« un homme qui est venu* (aux assises) *spontanément pour demander justice »*.

« L'administration préfectorale a rendu de grands services à la Résistance, dit-il, *et a permis la permanence de la République. » « S'il y avait un lien de causalité entre signer tel ou tel papier de transport et le fait d'envoyer à la mort mille six cents personnes, je ne serais pas là. »* Et il répète : *« Nous ne savions pas (...). Nous ne connaissions pas l'extermination industrielle qui bouleverse les consciences. »*

« Que savait-on alors ?, demande le président Castagnède. *Qu'imaginait-on à la vue de ces convois qui emmenaient des vieillards et des enfants ? » « Nous avions tout imaginé sauf l'extermination. Nous savions très bien que dans les camps de concentration les conditions de vie étaient terribles, car on y mourait. Mais on n'imaginait pas la spécificité de ce crime. » « Si vous voulez faire un procès objectif,* conclut-il, *vous ne pouvez pas prendre un bouc-émissaire pour le tragique destin qui a été celui de toute la France (...). M. Papon reste un de nos camarades. »*

DISTINCTION

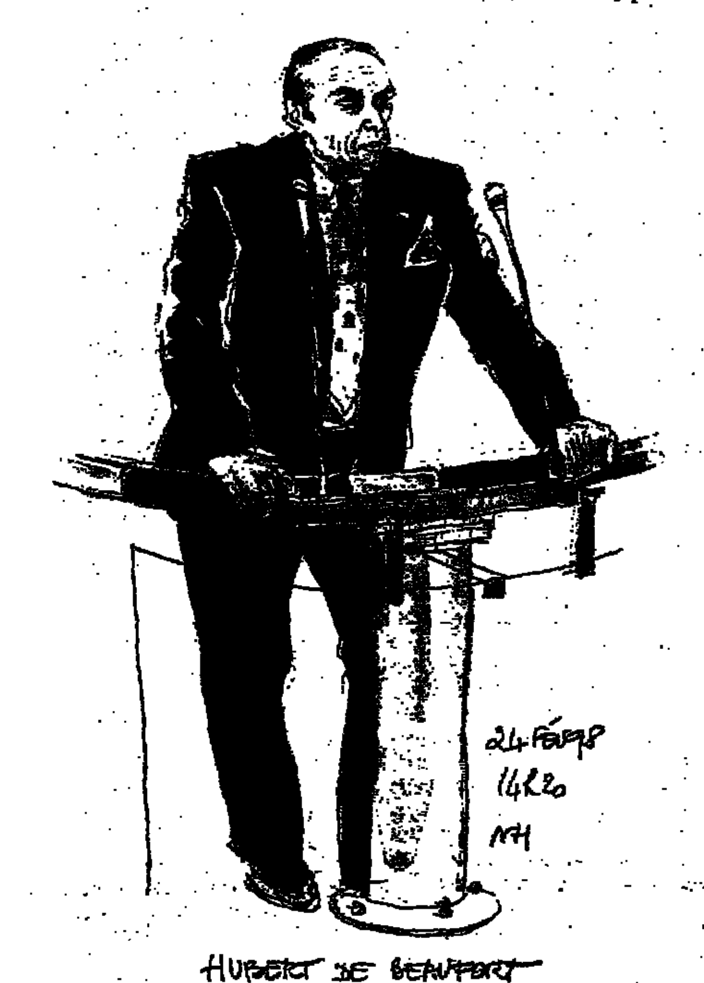
Ancien résistant, interné pendant six mois au fort du Hâ en 1941, Roger Lhombreaud, soixante-quinze ans, est pour sa part resté à Bordeaux pendant l'Occupation. Son père, fonctionnaire du ministère des finances décédé en 1977, était lui-même dans cette ville membre d'autres réseaux ou en contact avec eux : Jade-Amicol, Noyautage des administrations publiques (NAP), Marco-Kléber. *« Mon père nous a révélé qu'au cours du dernier trimestre 1942 il avait rencontré plusieurs fois Maurice Papon. Ces contacts concernaient l'échange de renseignements économiques, des mouvements de troupes allemandes. »* Roger Lhombreaud dit s'être souvenu avec son frère, lors de l'éclatement de l'affaire Papon en 1981, d'une plaisanterie qui avait cours au domicile familial pendant l'Occupation. *« Quand mon père rentrait tard de la préfecture, nous disions :* "Papon ! Papon !", *en plaisantant sur le nom. Mon père souriait et confirmait. »* Le président Castagnède se demande pourquoi le témoin n'a révélé ces faits que tardivement. *« Mais j'ai écrit les grandes lignes de mon témoignage en 1991 à M. le procureur général de Bordeaux ! »*, s'étonne M. Lhombreaud. La lettre n'avait pas été versée au dossier.

Puis Liliane Schroeder, soixante-dix-huit ans, ancienne membre du réseau Marco-Kléber, vient *« en porte-parole »* de responsables de son réseau, disparus – Pierre Maisonneuve, Guy Jousselin de Saint-Hilaire, décédé à Noël dernier – ou qui ne peuvent pas se déplacer – Roger Samuel Bloch, au témoignage duquel la cour a dû renoncer eu égard à son état de santé.

Cette femme alerte détaille les méandres du réseau, dont une liquidatrice, indique-t-elle, a effectivement noté à l'époque la présence de Maurice Papon, alors en contact avec Roger Samuel Bloch, qu'il a plusieurs fois hébergé. Elle précise que Maurice Papon a toujours été assidu à l'assemblée générale de l'amicale des anciens du réseau, fondée en 1986 : *« Il y avait la table des fonctionnaires de Vichy, qui se retrouvaient heureux de raconter ce qu'ils avaient pu faire comme entourloupettes aux Allemands. »*

Puis elle fait cette distinction : *« Dans le réseau, il y avait un noyau dur d'agents, souvent clandestins, dont on ne connaissait pas les vrais noms. Puis il y avait les honorables correspondants de chaque agent, qui apportaient des renseignements, qui avaient une couverture et rendaient des services. M. Papon était l'honorable correspondant de Roger Bloch. »* Un préfet de Vichy *« qui rendait des services »*... Le gaulliste Olivier Guichard le disait déjà en octobre, rapportant les propos du Général, au huitième jour du procès.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt



HUBERT DE BEAUFORT

De Gaulle et le « nid de vipères » de la Résistance bordelaise

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Hubert de Beaufort, soixante et onze ans, économiste, parle au nom de son père, Guy de Beaufort, chef du cabinet militaire du général de Gaulle en 1958. Sa famille a payé un lourd tribut à la guerre. Ses trois oncles, actifs dans différents réseaux de la Résistance, moururent fusillés ou déportés ; les deux beaux-frères de son père périrent dans des unités combattantes. Seul son père survécut.

M. de Beaufort rappelle que son père, ancien membre de l'Organisation de la résistance de l'armée (ORA), avait été chargé, en 1958, de trier les hauts fonctionnaires appelés à servir l'appareil d'Etat gaulliste. *« Pour le général, il fallait des qualités professionnelles et un passé irréprochable. S'il y avait la moindre faille sur Maurice Papon, croyez-vous qu'il l'aurait maintenu ? »*, demande le témoin. *« Mon père a toujours considéré que M. Papon avait fait ce qu'il devait faire dans cette période difficile à traverser. »*

Hubert de Beaufort affirme que *« ce qui s'est passé à Bordeaux était connu des plus hauts personnages de l'Etat »*. Selon lui, le général de Gaulle, Michel Debré, Jacques Chaban-Delmas, *« savaient très bien dans quelle situation travaillait Maurice Papon »*, qui était connu *« pour ses sympathies avec la Résistance »*.

Evoquant la déroute des réseaux résistants dans le Sud-Ouest avant la Libération, M. de Beaufort précise : *« Dès janvier 1944, le général de Gaulle sait ce qui se passe à Bordeaux. La Résistance officielle dans cette région lui semble tellement peu sûre qu'il prend des mesures très sévères. Le SOE* [services secrets anglais] *envoie* [l'officier britannique] *Roger Landes, qui va exécuter tout ce qui lui paraît suspect dans les réseaux, jusqu'au chef Grandclément, qui avait été retourné par la Gestapo. Il n'y a alors plus de direction de la Résistance officielle à Bordeaux. Quand Michel Debré demande à Gaston Cusin de prendre la direction de la région, il lui transmet une instruction claire du général de Gaulle :* "La Résistance, c'est un nid de vipères, n'y mettez pas le doigt." *La seule personne sur laquelle il a conseil de s'appuyer, c'est Maurice Papon. Il n'y a pas d'autre explication à cette saga. »*

« LE VÉRITABLE DRAME »

Pour la partie civile, Me Jean-Serge Lorach s'inquiète de savoir s'il est *« sérieux »* de penser qu'un fonctionnaire résistant ait pu ignorer le contenu de certaines émissions de Radio Londres dès juillet 1942 concernant le sort des juifs.

« Vous m'obligez à faire une analyse assez pénible à entendre, répond le témoin. *Il est exact que, dès 1942, certaines émissions font dire que les exterminations de juifs ont commencé. Mais ces informations, noyées dans un flot, seraient passées de l'inconscient au conscient si elles avaient été suivies par les responsables de la Résistance et les hauts responsables des Alliés. Ça n'a pas été le cas. Il n'y eut d'instructions ni de Londres ni d'Alger. Pour moi, avec le recul, c'est ça le véritable drame. Pourquoi aucun train de déportés n'a été arrêté jusqu'à juin 1944 ? »*

« La vraie raison, poursuit Hubert de Beaufort, *tient en ceci que, autant à la base il y avait une sensibilité, le sentiment qu'un drame couvait, autant, lorsque vous remontiez la hiérarchie, il y avait une chape de plomb sur ces informations. »* Et le témoin de pointer *« la politique cynique »* des Alliés sur ce point. *« Plus la guerre va avancer, moins le problème juif va être évoqué, (...)* [souvent] *pour éviter des conséquences diplomatiques nuisibles. » « Ce n'est pas Maurice Papon qui pouvait faire quelque chose. Ce n'est pas* [lui] *le coupable, c'est la situation. »*

J.-M. Dy

Cent onze personnalités revendiquent avoir pris des drogues

Plusieurs militants anti-prohibitionnistes, dont le président de l'association Act-Up Paris, à l'origine de la pétition, sont poursuivis en justice pour « incitation » à la consommation de stupéfiants

Cent onze personnalités du monde culturel et intellectuel ont signé une pétition dans laquelle ils reconnaissent avoir consommé des produits stupéfiants. *« Je sais qu'en admettant publiquement être un usager de drogues je peux être inculpé. Ce risque, je le prends »,* dit le texte. L'initiative émane d'Act-Up Paris, dont le président, Philippe Mangeot, devait comparaître, mercredi 25 février, devant le tribunal correctionnel de Paris pour avoir distribué un tract intitulé *« J'aime l'ecstasy »* lors de la manifestation du 14 septembre 1997 contre la fermeture de cinq boîtes de nuit parisiennes. Cet affront fait à la loi de 1970 sur les stupéfiants, qui réprime l'usage simple de drogues et *« l'incitation » à la consommation,* survient alors que plusieurs militants anti-prohibitionnistes sont poursuivis devant les tribunaux. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

C'EST UNE POSITION fort risquée que viennent de prendre pour la première fois une centaine de personnalités. A l'heure où les Nations unies s'inquiètent de la montée d'une *« culture de tolérance »* à l'égard de l'usage récréatif des drogues (*Le Monde* du 24 février), cent onze personnes viennent de signer une pétition en forme de bravade à la loi : *« A un moment ou à un autre de ma vie,* dit le texte, *j'ai consommé des produits stupéfiants. Je sais qu'en admettant publiquement être un usager de drogues je peux être inculpé. Ce risque, je le prends. »* Les propos de Johnny Hallyday, qui avait confessé, dans *Le Monde*, prendre de temps en temps de la cocaïne *« pour travailler, pour relancer la machine »*, ont apparemment fait des émules. Les déclarations du chanteur n'ont, à ce jour, donné lieu à aucune poursuite.

L'initiative de la pétition a été prise par l'association Act-Up Paris, dont le président, Philippe Mangeot, est cité à comparaître, mercredi 25 février, devant la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour infraction à l'article L. 630 du code de la santé publique, qui punit de cinq mois d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende le fait de provoquer à l'usage de stupéfiants ou de *« présenter* [cet usage] *sous un jour favorable »*. M. Mangeot est poursuivi pour avoir distribué un tract intitulé *« J'aime l'ecstasy »* lors de la manifestation du 14 septembre 1997 contre la fermeture par un juge d'instruction de cinq boîtes de nuit parisiennes (*Le Monde* des 15 et 16 septembre 1997).

Cette comparution est la première d'une série visant l'ensemble des militants dits « anti-prohibitionnistes », qui réclament l'abrogation de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants, ou, à tout le moins, un débat public sur la question. Les propos de Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement, qui s'était déclarée dans *Charlie Hebdo « toujours favorable »* à la légalisation de la marijuana, puis ceux d'Elisabeth Guigou, garde des sceaux, qui avait affirmé sur TF 1 que *« ce n'est pas un drame de fumer un joint, sauf si cela devient régulier »*, n'ont pas davantage fait avancer la réflexion sur le terrain politique.

Jeudi 26 février, Michel Sitbon, responsable des Editions du Lézard, spécialisées dans les drogues, est convoqué par la brigade des stupéfiants dans le cadre d'une enquête menée par un juge de Béthune qui a déjà abouti, en mai 1997, sur la base de l'article L. 630, à la saisie de plusieurs ouvrages sur le cannabis chez des libraires du Nord. Une pétition de protestation avait alors été lancée par le réseau Voltaire, sur laquelle figuraient les signatures de Jean-Michel Baylet et Bernard Kouchner au nom du Parti radical-socialiste (devenu depuis Parti radical de gauche), de Patrick Braouezec, député (PC) et maire de Saint-Denis, et du professeur Léon Schwartzenberg.

« APPEL DU 18 JOINT »

Par ailleurs, pour avoir adressé sous pli, le 10 décembre, des cigarettes de cannabis à chacun des députés de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Galland, président du Collectif d'information et de recherche cannabique (CIRC), est cité à comparaître le 25 mars devant le tribunal correctionnel de Paris pour *« acquisition, détention, transport, cession ou offre, provocation à l'usage et présentation sous un jour favorable »* du cannabis. A l'origine de la procédure : une plainte déposée le 17 décembre par onze députés de l'opposition, dont Christine Boutin (UDF-FD), Charles-Amédée de Courson (UDF-FD) et François d'Aubert (UDF-DL).

Le 26 mars, Jean-Luc Benhamias, secrétaire national des Verts, Fabrice Olivet, président de l'association Auto-Support des usagers de drogues (ASUD), Bastien Hourst, représentant de l'association Chiche, et Jean-Pierre Galland comparaîtront cette fois pour *« organisation de manifestation malgré interdiction »*. L'« Appel du 18 joint », signé en 1976 par cent cinquante personnalités dans *Libération* pour réclamer la dépénalisation de l'usage du cannabis, est en effet commémoré tous les mois de juin depuis 1994 par le CIRC. Ces manifestations, chaque fois interdites par la préfecture de police de Paris, ont déjà valu plusieurs condamnations à leurs organisateurs (*Le Monde* du 11 décembre 1997).

« Toutes les prises de position officielles, du Comité national d'éthique à la commission Henrion aux intervenants en toxicomanie, n'ont pas permis de relancer le débat sur la loi de 1970 », explique M. Galland pour justifier *« le recours à la provocation »*. Si le CIRC est dans le collimateur des pouvoirs publics depuis plusieurs années, l'association ASUD est, en revanche, poursuivie pour la première fois. *« En tant qu'association d'usagers, revendiquée comme telle et subventionnée par la direction générale de la santé à hauteur de 350 000 francs cette année, nous n'avions jusqu'à présent jamais été inquiétés,* nous a confié M. Olivet. *Alors que nous travaillons essentiellement à la prévention des risques liés à la toxicomanie intraveineuse, il nous paraît très révélateur d'être poursuivis pour le cannabis ! »*

CAUSE « CANNABINOPHILE »

Un autre partisan de la cause *« cannabinophile »*, le journal *L'Elephant rose* a, lui aussi, récemment fait les frais de cette répression tous azimuts au nom de l'article L. 630 et a été forcé de déposer le bilan après la condamnation en appel de son directeur de publication, Gérard Jubert, à dix mois d'emprisonnement avec sursis et 300 000 francs d'amende (*Le Monde* du 5 mars 1997). *L'Eléphant rose* avait répondu, le 21 mai 1997, aux côtés du CIRC, d'ASUD, de la fédération Aides, de Médecins du monde, de Technoplus et de diverses personnalités françaises et européennes, à un appel de la Ligue des droits de l'homme en faveur de *« la dépénalisation du simple usage de drogues dans le cadre privé »* et de *« l'abolition de l'article L. 630 (...) appliqué au mépris de la liberté d'expression et du droit à l'information »* et *« devenu l'obstacle légal à tout débat public sur les drogues »*.

Laurence Folléa

« Je sais que je peux être inculpé. Ce risque, je le prends »

VOICI les principaux extraits du texte signé à l'initiative d'Act-Up Paris par cent onze personnalités – cinéastes, photographes, comédiens, artistes, éditeurs, journalistes, sociologues, médecins –, dont Pierre Alféri, Etienne Balibar, Lucas Belvaux, Pierre Bergé, Charles Berling, Jacques Bonnaffé, Rony Brauman, Patrice Chéreau, Daniel Cohn-Bendit, Anne Coppel, Brigitte Cornand, Pascale Ferran, Claude Faugeron, Dan Franck, Pierre-Yves Geoffard, Romain Goupil, Elisabeth Lebovici, Claude Lévêque, Alain Lipietz, Annette Messager, Stéphane Metge, Noir Désir, Stanislas Nordey, Yves Pagès, Jean-François Perrier, Pierre et Gilles, Aline Pujo, Olivier Py, Lydie Salvayre, Léon Schwartzenberg, Mano Solo, André Téchiné, Anne Tristan, Pierre Trividic, Marina Vlady.


VERBATIM

« Aujourd'hui en France, des centaines de milliers de personnes consomment des substances considérées comme illicites et sont contraintes par la loi à taire cette consommation. Nous ne pouvons accepter que le seul discours autorisé soit celui de la loi, ni que des opinions, parce qu'elles contredisent le dogme prohibitionniste, soient traitées en délit. Nous ne pouvons admettre que des usagers de drogues soient considérés comme indignes de prendre part à des discussions publiques qui les concernent au premier chef.

» Ce silence imposé n'est pas seulement injuste, il est dangereux. En interdisant tout débat sur la pratique des drogues, c'est-à-dire sur leurs plaisirs et leurs dangers, l'article L. 630 empêche toute information sur leurs interactions avec d'autres substances, toute mise en garde contre les produits frelatés, tout conseil d'usage. (...)

» A un moment ou à un autre de ma vie, j'ai consommé des produits stupéfiants. Je sais qu'en admettant publiquement être un usager de drogues, je peux être inculpé. Ce risque, je le prends. »

Expulsion d'un jeune insoumis algérien à Marseille

LES AMIS d'un jeune insoumis algérien ont tenté de s'opposer, mardi 24 février, sur le port de Marseille, à son embarquement à bord du car-ferry *Napoléon* à destination d'Alger. Sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière, pris par le préfet du Rhône, Kader, un peintre de vingt-cinq ans, avait été transféré le matin même à Marseille depuis le centre de rétention administrative de Satolas, dans la banlieue lyonnaise.

Entré clandestinement en France en 1989, Kader vivait en situation irrégulière près de Lyon, où son père est installé depuis dix-huit ans. Son interpellation a eu lieu mardi 17 février. Le jeune homme avait déjà été expulsé en 1992 vers l'Algérie, où il avait pu obtenir un sursis de six mois à son incorporation dans l'armée. A la faveur d'un visa délivré par l'Italie, le jeune homme était rentré en France et, aux dires de ses amis, membres d'un mouvement d'objecteurs de conscience à Lyon, il serait considéré comme un déserteur dans son pays. Selon son collectif de soutien, *« à son arrivée, ce sera soit la prison, soit l'incorporation forcée et l'envoi dans les zones dangereuses tenues par le GIA »*. – *(Corresp.)*

Deux relaxes et une condamnation dans le procès de l'affaire Doucé

LA 17e CHAMBRE du tribunal correctionnel de Paris a relaxé, mardi 24 février, l'ancien préfet de police de Paris Pierre Verbrugghe (1988-1993) et l'ex-directeur des renseignements généraux parisiens (RGPP) Claude Bardon, qui étaient poursuivis pour des écoutes téléphoniques pratiquées peu avant la mort du pasteur Joseph Doucé. L'ex-inspecteur des RG Jean-Marc Dufourg a été condamné pour *« faux en écritures privées et usage »* à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 francs d'amende. Le tribunal est allé au-delà des réquisitions du procureur de la République, qui avait réclamé six mois de prison avec sursis à l'encontre de M. Dufourg. Le magistrat n'avait pas prononcé de réquisitions à l'encontre de MM. Bardon et Verbrugghe.

Ce jugement est lié à l'affaire du pasteur Joseph Doucé, qui avait mystérieusement disparu le 19 juillet 1990. Sa librairie du 17e arrondissement, soupçonnée d'abriter un réseau de pédophilie, avait été auparavant placée sur écoutes par les RG. Son corps a été découvert trois mois plus tard en forêt de Rambouillet (Yvelines). Le tribunal a expliqué que les rapports de l'inspecteur Dufourg, qui avait reçu pour mission de surveiller la librairie et le domicile du pasteur, étaient des faux car, datés de juin 1990, ils avaient en réalité été rédigés à la fin du mois de juillet, après la disparition du pasteur.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : l'épouse et les deux enfants de Claude Erignac** ont décidé de se constituer partie civile dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à Paris après l'assassinat du préfet de Corse, le 6 février à Ajaccio, affirme *L'Est républicain*, dans ses éditions du mercredi 25 février. Selon le quotidien lorrain, qui cite une *« source judiciaire parisienne »*, c'est un avocat du barreau de Nancy (Meurthe-et-Moselle), Me Joël Lagrange, qui a été chargé par la famille Erignac d'effectuer les démarches.

■ ***JUSTICE* : Biaggio Crisafulli, 42 ans, un des parrains de la mafia calabraise**, la N'dranghetta, a été écroué lundi 23 février à Nice. Interpellé à Paris le 17 février sous une fausse identité, il a été mis en examen par le juge niçois Jean-Paul Renard pour *« blanchiment d'argent et détention de faux documents administratifs »*.

Les comportements sexuels des femmes en Europe se rapprochent de ceux des hommes

L'INSTITUT national d'études démographiques (INED) a rendu publiques, mercredi 25 février, quatre études qui tentent d'affiner les connaissances des chercheurs dans un domaine longtemps peu exploré, celui de la sexualité. L'importante mobilisation de la recherche sur les comportements sexuels n'est en effet apparue qu'au cours de la deuxième moitié des années 80, alors que se propageait l'épidémie du sida. Les articles, qui seront publiés dans le no 6 de la revue *Population*, ont en commun une interrogation sur la nature, le rythme et les facteurs d'évolution des comportements sexuels en Europe.

Il apparaît qu'au cours des dernières décennies le calendrier de la vie sexuelle s'est profondément modifié, en particulier pour les femmes. Avec l'abaissement généralisé de l'âge du premier rapport, l'accès à une vie sexuelle préconjugale est devenu possible pour elles, alors que dans les années 50 et 60 celle-ci était l'apanage des hommes.

Traditionnellement, l'initiation sexuelle des femmes était fortement liée au mariage. *« Cette association a reculé partout,* indiquent Michel Bozon et Osmo Kontula dans une première étude sur l'initiation sexuelle dans douze pays européens, *d'autant que l'institution du mariage était elle-même sur le déclin. »*

L'écart entre les sexes de l'âge du premier rapport sexuel a tendu à se réduire, non parce que les hommes ont retardé le commencement de leur vie sexuelle, mais uniquement parce que les femmes débutent la leur plus tôt. Entre 1950 et 1990, partout en Europe, les femmes ont avancé d'environ deux ans les débuts de leur vie sexuelle. Les jeunes filles ont aujourd'hui leur premier rapport en moyenne entre 16,3 ans en Islande et 19 ans au Portugal. La proportion des *« débutantes tardives »*, les plus de vingt ans, a spectaculairement chuté. En Grande-Bretagne, 62 % des femmes qui ont commencé leur vie sexuelle dans les années 50 ont eu leur premier partenaire après leur vingtième anniversaire. Elles ne sont plus que 15 % dans les années 90. Toutefois, entre les pays du Nord, où les jeunes paraissaient déjà émancipés dans les années 50, et ceux du Sud, où la religion reste très présente, les différences de comportement demeurent, même si elles s'estompent.

INITIATION SIMILAIRE

Le comportement des jeunes femmes se rapproche désormais de celui des hommes, qui ont plusieurs partenaires sexuels avant une relation stable. Leur initiation sexuelle est désormais similaire, notamment dans les pays du Nord. Au sud de l'Europe, notamment au Portugal et en Grèce, les comportements des jeunes hommes et celui des jeunes femmes demeurent encore distincts.

Plusieurs facteurs, comme la religion, l'appartenance sociale et le niveau d'éducation, exercent une influence sur l'âge du premier rapport. L'étude révèle que, contrairement aux idées reçues, le niveau d'instruction ne joue pas en faveur d'une initiation sexuelle précoce. *« Les diplômés du supérieur connaissent une initiation plus tardive que ceux qui quittent l'école plus tôt »*, indique l'étude. Chez les personnes ayant eu des rapports sexuels avant dix-huit ans, l'écart entre peu scolarisés et les diplômés du supérieur est ainsi de 20 % en Finlande, l'un des pays où les jeunes sont le plus précoces. Parallèlement, l'absence de moyens de contraception au premier rapport a fortement décliné entre les années 80 et les années 90. Le préservatif est de plus en plus utilisé.

Si le comportement des femmes s'est rapproché de celui des hommes au moment de leur initiation sexuelle, cela est aussi vrai en ce qui concerne les plus de cinquante ans. Alors qu'il était courant pour les femmes d'abandonner toute vie sexuelle après la ménopause, les décennies 70 et 80 ont vu se rompre ce lien entre activité sexuelle et fécondité. Si elles demeurent moins nombreuses que les hommes à avoir une vie sexuelle après cet âge, cela est dû au fait que les femmes sont plus souvent veuves ou divorcées que les hommes. Les femmes de plus de cinquante ans sont de plus en plus nombreuses à avoir des relations sexuelles lorsqu'elles vivent en couple, indiquent Christiane Delbès et Joëlle Gaymu dans une étude consacrée à *L'Automne de l'amour*. Par rapport aux générations précédentes, les plus de cinquante ans ont plus souvent un partenaire et ont des relations sexuelles plus fréquentes.

Michèle Aulagnon

L'Assemblée a ratifié la convention de La Haye sur l'adoption

EN FRANCE, plus de deux enfants adoptés sur trois sont nés à l'étranger. Mais, parce que ces adoptions donnent lieu à certains abus, l'Assemblée nationale a ratifié à l'unanimité, mardi 24 février, quelques semaines après le Sénat, la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (*Le Monde* daté 15-16 février). Elaborée en 1993, signée par trente Etats et ratifiée par dix-sept d'entre eux, cette convention a d'abord pour but de combattre les lucratifs trafics d'enfants. Ce texte ne règlera pas pour autant l'ensemble des abus : plusieurs pays, dont le Vietnam, d'où proviennent les deux tiers des enfants adoptés en France, ne l'ont toujours pas signé.

La ratification de cette Convention aura cependant des effets concrets pour les familles françaises qui souhaitent adopter un enfant. *« Dès l'été prochain »*, a assuré, dans la soirée du mardi 24 février, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, la France mettra en place l'autorité centrale de contrôle prévue par le traité.

Si les pays d'origine signataires de la Convention s'engagent à vérifier que les enfants sont bien adoptables et ne font l'objet d'aucun trafic commercial, la France devra s'assurer de la qualité des adoptants – ce qu'elle fait déjà en contraignant les candidats à l'adoption à être titulaires d'un agrément attribué par les services – et des conditions légales d'arrivée en France de l'enfant.

L'inquiétude des familles s'est cristallisée sur les démarches à accomplir. Une famille désirant adopter un enfant a, en effet, deux voies possibles. Un quart des personnes s'adressent à des associations agréées, les œuvres d'adoption. Mais ces dernières n'ont pas les moyens de faire face à la demande et, de plus, elles appliquent aux familles des critères qui leurs sont propres : certaines ne traitent que les dossiers concernant les couples mariés, d'autres demandent à la mère de cesser toute activité professionnelle à l'arrivée de l'enfant, d'autres exigent une pratique religieuse, d'autres encore un certain niveau de revenus.

Face à ces contraintes imposées par les œuvres, les trois quarts des familles adoptantes ont donc préféré, jusqu'ici, entreprendre individuellement leurs démarches. C'est notamment pour ces familles que la Convention de La Haye apporte une modification. Car si la démarche individuelle reste toujours possible, les candidats à l'adoption devront désormais déposer une demande auprès de l'autorité centrale qui sera créée.

RAPIDITÉ NÉCESSAIRE

Cette autorité centrale devrait déléguer ces fonctions à la mission de l'adoption internationale (MAI). Ce sera alors à celle-ci de prendre contact avec l'autorité centrale du pays d'origine souhaité pour l'enfant. Concrètement, la mise en œuvre de la Convention de La Haye ne permettra plus aux futurs parents, qui souhaitent adopter un enfant dans un pays qui l'a lui-même ratifiée, de se rendre dans ce pays muni de leur agrément et de « faire la tournée » des orphelinats et autres homes d'enfants.

Répondant aux interrogations des familles, qui craignent que ce passage par l'autorité centrale aboutisse à rallonger encore les démarches, l'ensemble des groupes politiques représentés à l'Assemblée nationale ont donc réclamé, mardi 24 février, un accroissement des moyens de la MAI. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, s'est engagé à les renforcer. L'efficacité et la rapidité de la MAI sont une nécessité, ont souligné les députés, si l'on veut éviter que les familles ne se tournent en masse vers des pays non signataires de la Convention. Et soient donc moins regardantes sur les conditions d'adoption de leurs enfants.

Raphaëlle Bacqué

LIMOUSIN

« Limoger » une image de tiers-monde intérieur

A Limoges, à Tulle ou à Guéret, on déploie toute l'énergie possible pour montrer que la région n'est pas ce que l'on croit : un pays de ploucs indécrottables, symbole de l'exil et de l'échec, mais au contraire un territoire aux avantages comparatifs vivants et variés

LIMOGES
de notre correspondant

La délocalisation à Limoges du Cnasea, le Centre national d'aménagement des structures d'exploitation agricole, est un feuilleton navrant et exemplaire. Voici une administration discrète, présentement sise dans les Hauts-de-Seine, à Issy-les-Moulineaux, et dont les 350 employés gèrent les fonds européens destinés à la paysannerie française, qu'Edith Cresson, en 1992, décide d'envoyer à Limoges (Haute-Vienne). Préparée par la mairie, sur un bon terrain du centre-ville, entre cathédrale et gare, la décision est contestée, refusée, annulée, réoctroyée partiellement par la création d'une antenne régionale, puis de nouveau promise par Dominique Voynet. Le dossier en est là. A ceci près que le personnel reste mobilisé contre. Il ne veut pas être « limogé ».

Pareille aventure était arrivée, voici deux décennies, lorsque Jacques Chirac, premier ministre, avait décidé la décentralisation à Limoges de l'Ensci, l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle, alors installée elle aussi dans le département des Hauts-de-Seine, à Sèvres. Protestations, grèves. Le personnel préférait Orléans ou Tours, mais Limoges, non ! La délocalisation s'est néanmoins faite, et l'école est aujourd'hui bien installée – et plutôt satisfaite – dans le paysage limousin.

Ces deux dossiers, l'un résolu, l'autre non, sont significatifs du problème obsessionnel de la région : son image. Les industriels locaux disent, tous ou presque, rencontrer des difficultés à recruter leur staff. Les cadres répugnent à venir, et plus encore les conjoints de cadres, qui craignent de s'enterrer dans ce tiers-monde intérieur. Et le Limousin doit dépenser une énergie toujours renouvelée à prouver qu'il n'est pas ce que l'on croit.

L'affaire est ancienne. C'est Marcel Proust, paraît-il, qui inventa le verbe limoger lorsque le général Joffre, après les premiers revers de la guerre de 14, expédia loin du front une armada de généraux d'opérette, les saupoudra dans toutes les villes de l'arrière, comme Clermont-Ferrand, Angoulême, Périgueux, Cahors... Limoges était simplement celle qui se prêtait mieux au néologisme.

L'image existait déjà, depuis *« l'Escholier limousin »* de Rabelais (un plouc indécrottable sous son vernis sorbonnard). Molière avait ensuite sonné la charge contre Pourceaugnac (*« s'il a envie de se marier, que ne prend-il une Limousine et ne laisse-t-il en repos les chrétiens ? »*). Voltaire avait adressé ses condoléances à Turgot, nommé intendant à Limoges. Jean-Paul Sartre écrivit tout son mépris pour *« les croquants limousins, les derniers des hommes obtus, âpres au gain et misérables »*. Conclusion d'Emile Fage, avocat corrézien, ami de Michelet et de Victor Hugo : *« C'est notre destinée d'égayer la ville et la cour. »*

La région en a gardé une capacité d'autodénigrement peu commune, qui étonne toujours les visiteurs. Exemple classique : son héros sportif, Raymond Poulidor. Au panache de son rival Jacques Anquetil, il opposait son obstination paysanne, résigné au rôle d'éternel second. Or Poulidor fut souvent premier, champion de France (1961), vainqueur du Grand Prix des Nations et de Milan-San Remo... Mais le Limousin préfère s'identifier plus spontanément à un méritant malchanceux qu'à un gagneur. Et c'est de cette fascination de l'humilité qu'il travaille à se délivrer aujourd'hui.

Robert Savy, président (PS) du conseil régional, dit l'avoir souvent constaté dans ses relations européennes : *« Il est un fait que le Limousin a une image plus forte à l'étranger, sans ces a priori rituels contre lesquels il faut continuellement réagir en France. »* Alain Rodet, maire (PS) de Limoges, a décidé de ne plus s'agacer des poncifs qui courent sur sa ville : *« Elle porte pour ses savoir-faire artistiques l'un des noms français les plus connus dans le monde. C'est un atout face auquel les préjugés extérieurs n'ont plus réelle importance. »*

Bernard de Froment, président (RPR) du conseil général de la Creuse, confronte sa double expérience de haut fonctionnaire parisien et de maire local (Saint-Fiel, 800 habitants) dans un dialogue épistolaire imaginaire, *Le bon sens est dans le pré* (La Table ronde) entre un paysan et son cousin énarque. *« Dialogue impossible »*, conclut-il.

C'est sans doute pourquoi cette image tend à s'inverser dans le discours local. Il n'y a guère de semaine sans que la presse régionale mette en exergue une singularité ou une prouesse, aussi modeste soit-elle, scientifique, universitaire, culturelle, une *« première »*, nationale, européenne, si possible mondiale, qui réconforte l'orgueil, toujours blessé, du Limousin. Le discours régional s'est ainsi doté de tout un arsenal de contre-images fortes.

> Il n'y a guère de semaine sans que la presse régionale mette en exergue une singularité ou une prouesse, si modeste soit-elle, scientifique, universitaire, culturelle, une première, nationale, européenne, si possible mondiale, qui réconforte l'orgueil, toujours blessé, du Limousin. Le discours régional s'est ainsi doté de tout un arsenal de contre-images fortes

L'agriculture ? La race bovine limousine à la prestance de bison et au pelage uniformément fauve est omniprésente dans le monde, des Etats-Unis à la Chine ou au Brésil où se tiendra, en juin, le mondial de la race. C'est un élevage extensif et donc économique en engrais, en médicaments, farines, et en subventions européennes, mais très en pointe sur la maîtrise génétique du troupeau. Et c'est l'architecte Jean Nouvel qui a construit, au sud de Limoges, l'ensemble qui abrite la tête et le coeur du réseau international de la race, le Génoscope de Lanaud.

Son industrie ? Outre la fidélité de Legrand SA, leader mondial de l'électricité basse-tension, elle bénéficie d'une diversité d'activités porteuses, la mine d'or du Bourneix (Haute-Vienne), les petits pots pour bébés Diépal (Brive), les chaussures Weston (Limoges), les créations Castelbajac... Codéchamps, depuis les profondeurs de la Creuse (Champagnat, 438 habitants), équipe les satellites des télécommunications et la sonde solaire américaine Soho. La technopole Ester – *« la soucoupe »*, dit-on en Limousin à cause du bâtiment circulaire qui en est le centre – inaugurée en 1993 inverse l'image d'une région de métiers traditionnels grâce à une compétence forte, notamment en matière de matériaux céramiques, pour laquelle elle est devenue, dit son délégué général Xavier Gaillard, *« la porte d'entrée européenne de la recherche et de l'innovation »*.

Sa vie culturelle ? Le Limousin s'est convaincu très tôt qu'elle est un facteur direct de développement économique. Il y consacre 2,94 % de son budget, en troisième position après le Nord - Pas-de-Calais (3,79 %) et la Bretagne (3,03 %). Trois centres d'art contemporain (Meymac en Corrèze, Rochechouart et Vassivière en Haute-Vienne), la galerie limougeaude du Fonds régional d'art contemporain (FRAC), le Musée Paul Rebeyrolle d'Eymoutiers (Haute-Vienne), le centre culturel Jean Lurçat d'Aubusson (Creuse). La porcelaine de Limoges, elle-même, ne mérite plus l'image ringarde qui lui colle à la peau. Gagnère, Arman, Lichtenstein, la photographe américaine Cindy Sherman comptent parmi ses collaborateurs récents.

La région oppose aussi pêle-mêle à ses détracteurs l'ensemble baroque du Limousin, son théâtre lyrique, son orchestre régional de jazz, sa vitalité théâtrale (cinq troupes professionnelles) confortée par les relectures scéniques (la tragédie grecque, et aujourd'hui le *Dom Juan* de Molière) de Silviu Purcarete, son festival international de la francophonie, sa biennale de chorégraphie contemporaine, ses fêtes du livre (Brive, habitué du jury Goncourt, Limoges du jury Femina) et bien sûr ses passions sportives, le basket du CSP Limoges, le rugby du CAB Brive. Une réalité multiple, vivante et riche, malgré les problèmes, qui, ici comme ailleurs, assaillent la société moderne, qui ne parvient que peu à peu à entamer l'image traditionnelle du Limousin. Car les images ont la vie dure.

Georges Chatain

Prochaine étape : BASSE-NORMANDIE

TROIS QUESTIONS A... MAURICE ROBERT

1 Le Limousin est-il une circonscription administrative ou une entité culturelle réelle ?

C'est une des rares régions dont le découpage administratif récent a respecté les frontières millénaires. Le Limousin a une identité très forte. Il suffit de le comparer aux régions alentour pour voir à quel point existe une homogénéité limousine géographique, historique, culturelle, psychologique. Cette perspective n'a pas été diluée, comme d'autres, dans le passage de la société paysanne au monde contemporain. Sans doute parce que l'on ne le sait pas assez, le Limousin a été, avec la porcelaine, la métallurgie, le textile, la tapisserie, une région d'industrialisation précoce, avec une tradition ouvrière forte, mais jamais coupé de ses racines rurales. La résistance a renforcé ce sentiment identitaire, comme l'a renforcé le sentiment d'avoir été oublié : il a fallu attendre le IXe plan dans les années 80 pour que le discours politique régional prenne clairement en compte le désenclavement, et parvienne à se faire entendre de Paris.

2 La région n'est-elle pas aujourd'hui trop petite pour être viable dans l'Europe ?

Le Limousin n'est pas la plus petite région française. Il est plus grand que l'Alsace, la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, plus grand aussi que bien des régions européennes. Ses rapports avec ses voisins sont à géométrie variable ; son agriculture est du Massif central, son industrie regarde vers le Poitou-Charentes, ses traditions culturelles sont occitanes. Ses tropismes multiples lui conviennent mieux qu'une éventuelle absorption par un ensemble plus informel où il serait noyé. Il n'est d'ailleurs pas prouvé que la grande dimension soit une condition de l'efficacité.

3 Mais un sentiment identitaire peut-il être facteur actif de développement ?

Pour le discours libéral sur la mondialisation, certainement pas. Mais si le développement, c'est aussi restaurer des équilibres territoriaux, sociaux, humains, si c'est s'orienter, comme on commence à le dire d'une expression que je n'aime pas parce qu'elle est trop imprécise, vers un développement « durable », je crois aux vertus imaginatives, créatrices de solutions de terrain, de l'identité régionale. La dimension humaine est un atout culturel qui peut pallier les automatismes économiques et rendre le Limousin porteur d'une nouvelle modernité.

★ *Maurice Robert est directeur de recherche au CNRS, fondateur de la SELM (Société d'ethnographie Limousin-Marche).*

L'« exception limousine » de Canal Plus

LIMOGES
de notre correspondant

Tous les jours à la télé, le Limousin parle à l'Hexagone et à l'Europe. C'est sur la chaîne « Demain », canal 33, émanation de Canal Plus consacrée à l'emploi. Trois diffusions par jour (9, 12 et 19 heures), une émission d'une demi-heure découpée en séquences brèves. *« Brèves, mais fouillées*, précise Martine Mauléon, responsable de l'opération ; *il ne s'agit pas de clips, on prend le temps de dire les choses. »* La région essaie de s'y présenter sous son meilleur profil, détaille une initiative, invite une personnalité, et surtout – c'est l'objectif principal de l'opération – propose des occasions de reprise pour des commerces ruraux, des ateliers artisanaux, des offres d'emploi. Cette émission, d'un type unique, est coproduite par Canal Plus et le conseil régional.

Martine Mauléon a été à Canal Plus l'initiatrice de la chaîne « Demain », à la fois banque de données sur l'emploi et fenêtre ouverte sur la réalité de l'économie de proximité. *« Nous avons*, dit-elle, *un "rubricage" de dix-sept émissions, de l'emploi classique à celui des handicapés, en passant par des coups de projecteur sur les divers secteurs d'activité, l'hôtellerie, le commerce rural, les PME... Nous avons aussi la présentation économique et sociale d'un département. »*

QUELQUES RETOMBÉES CONCRÈTES

Mais, à raison d'un par jour ouvrable, ce tour d'horizon des cent départements ne se renouvellera pas souvent. *« C'est pourquoi*, poursuit Mme Mauléon, *nous avons été très tentés par une initiative qui colle au territoire de façon plus permanente et plus approfondie. Nous avons lancé un appel d'offres, le Limousin s'est aussitôt porté candidat pour l'expérimentation. Et tout a été ensuite très vite. »*

Le premier partenariat a été lancé sur un an. Le conseil régional s'est engagé à hauteur de 4 millions de francs pour un budget total de près de 10 millions de francs. Une équipe de dix personnes, dont quatre journalistes reporters d'images, s'est installée à Limoges. La diffusion a commencé fin 1997 et a déjà suscité, de l'avis des deux partenaires, quelques retombées concrètes. Un couple provençal a repris une épicerie d'Ambazac, plusieurs contacts ont été pris avec des commerces ruraux en quête de succession. *« Une fois le contact direct établi*, dit Martine Mauléon, *ce n'est plus notre affaire. Mais nous savons que 80 % des propositions faites dans l'émission ont eu un premier impact. »*

Reste à savoir si cette expérience est généralisable. La direction de la chaîne n'en est pas convaincue. Le Limousin, estime-t-elle, est un cas bien particulier ; il constitue une région homogène, qui est une entité moins administrative que culturelle, où il existe, malgré les joutes politiques, un *« discours commun »*. La proximité y rend les contacts plus directs et plus efficaces. Bref, le partenariat région-télévision semble ressortir surtout d'une *« exception limousine »*.

G. C.

Limousin



Conseil régional sortant : 4 PC ; 3 CAP ; 12 PS ; 1 PRG ; 2 Verts ; 1 Ecol. ; 1 CPNT ; 1 UDF-DL ; 1 UDF ; 14 RPR ; 2 Div. d. ; 1 FN.
Président : Robert Savy, PS.

HAUTE-VIENNE — LIMOGES — CREUSE — Guéret — CORRÈZE — Tulle

La population

1995 (en millions d'habitants)	0,719
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	1,2 %
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	- 0,13 %
DENSITÉ 1995	42 hab./km² (106,2 km²)*
PART DES - 25 ANS	27,7 % (33,3 %)*
PART DES + 60 ANS	28,3 % (21,3 %)*
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants)	0,686

URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine + 4,6 %, population - 1 %

La richesse régionale

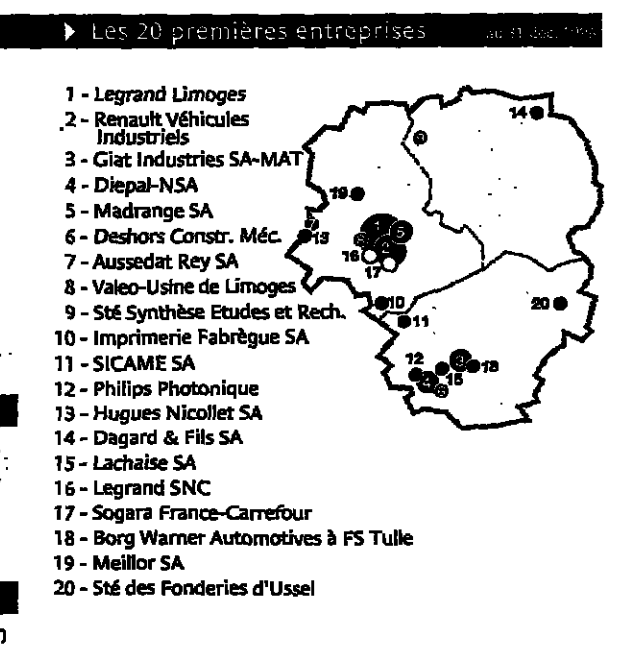
AGRICULTURE, PÊCHE	3,1
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,3
SERVICES NON MARCHANDS	20,9
INDUSTRIE	23,1
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	47,5

Limousin — France métropolitaine

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : 68,5 milliards de francs. 1 % du total national

Les 20 premières entreprises

1 - Legrand Limoges
2 - Renault Véhicules Industriels
3 - Giat Industries SA-MAT
4 - Diepal-NSA
5 - Madrange SA
6 - Deshors Constr. Méc.
7 - Aussedat Rey SA
8 - Valeo-Usine de Limoges
9 - Sté Synthèse Etudes et Rech.
10 - Imprimerie Fabrègue SA
11 - SICAME SA
12 - Philips Photonique
13 - Hugues Nicollet SA
14 - Dagard & Fils SA
15 - Lachaise SA
16 - Legrand SNC
17 - Sogara France-Carrefour
18 - Borg Warner Automotives à FS Tulle
19 - Meillor SA
20 - Sté des Fonderies d'Ussel



Les indicateurs économiques et fiscaux

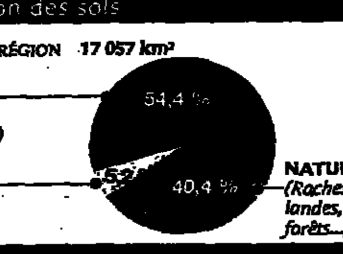
BUDGET RÉGIONAL 1997	919 millions de francs (22e rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 279 francs (10e rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB. 1992	81 900 francs (81 118)*
PIB 1992	68,9 milliards de francs
Part dans le PIB national	1 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	0,5 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	698
Total France	64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	0,6 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	0,8 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	9

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION 17 057 km²



AGRICOLE (Vignes, vergers, prairies, cultures...)
ARTIFICIELLE (Bâtis, non bâtis, routes et parkings)
NATURELLE (Roches et eaux, landes, maquis, forêts...)

Le chômage

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT)

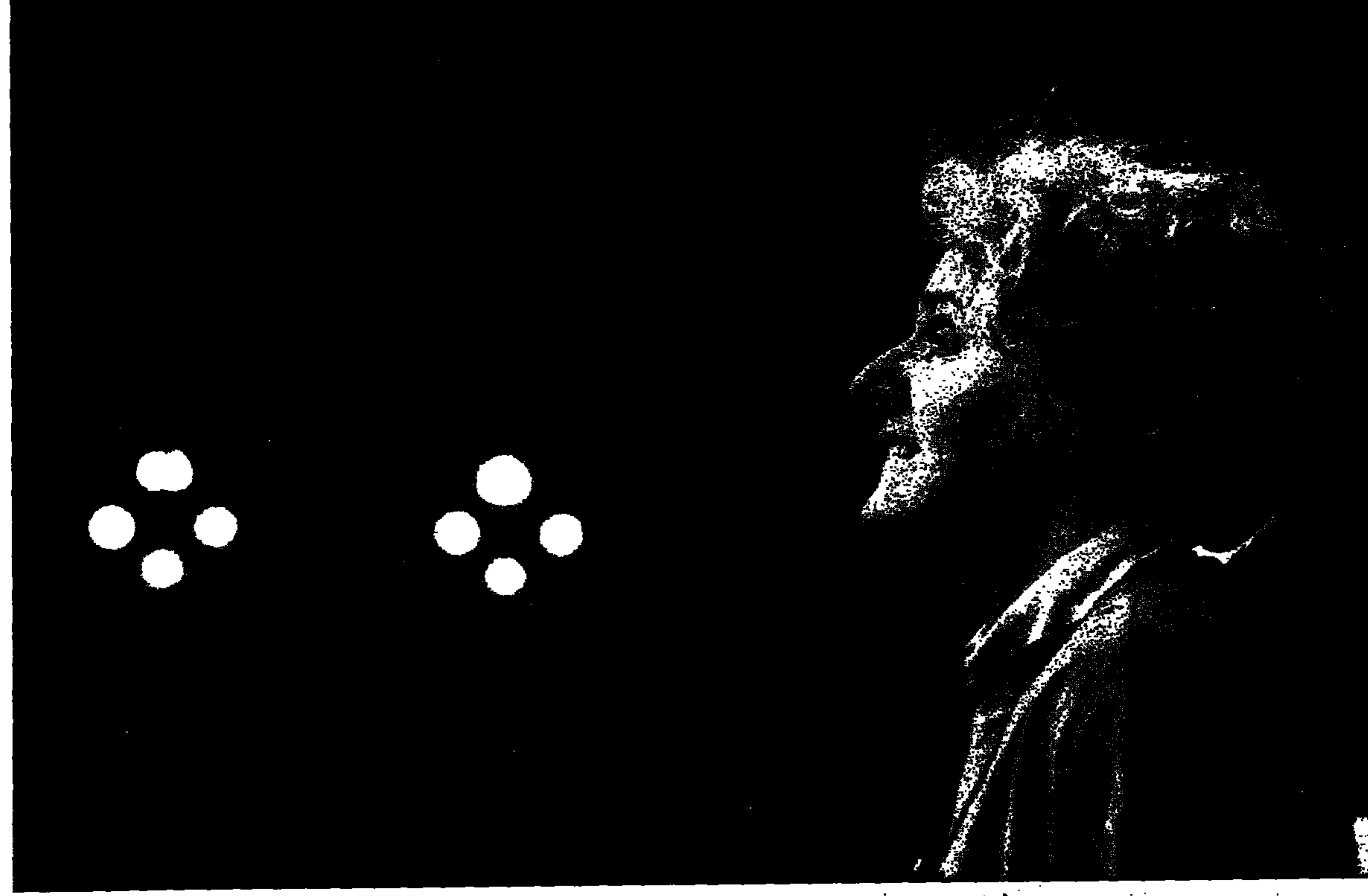
Limousin	France
9,7 %	12,5 %

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 : 8 800

HORIZONS

PORTRAIT

Au cœur des croisements entre art et fraternité, entre spectacle et politique internationale, l'itinéraire d'une femme engagée et constante. Surnommée « la reine Ariane », celle qui dirige le Théâtre du Soleil n'a jamais cessé de se battre en faveur des opprimés et des exclus



Ariane Mnouchkine, le théâtre de la solidarité

L'HOMME vient de sortir de vingt années dans les geôles chinoises. Pour son premier séjour à Paris après sa libération, en janvier, Wei Jingsheng, le plus célèbre dissident chinois, a tenu à rendre visite à Ariane Mnouchkine et à sa troupe du Théâtre du Soleil. En 1984, elle l'avait soutenu en organisant la représentation des minutes de son procès grotesque. A Wei Jingsheng, qui critique la politique *« coloniale »* de la Chine envers le Tibet, Ariane Mnouchkine a expliqué son nouveau spectacle, inspiré par la question tibétaine, *Et soudain, des nuits d'éveil* (*Le Monde* du 9 janvier).

Dans le hall refait aux couleurs himalayennes et orné de centaines de bouddhas peints, les spectateurs peuvent acheter le programme du spectacle. On y lit : *« Nous remercions tout particulièrement les sans-papiers de Saint-Bernard pour l'inspiration que leur combat nous a apportée et nous apporte encore. »* Les caravanes du Soleil où ont logé ces sans-papiers reposent toujours sur la pelouse de la Cartoucherie de Vincennes, face au théâtre. Après leur départ, ces abris d'urgence n'ont presque jamais désempli. Quand des artistes algériens, menacés par les islamistes, arrivent dans la plus grande panique en France, sans bagages, sans adresse, les caravanes les dépannent provisoirement. Elles ont aussi hébergé les grévistes de la faim qui, avec la directrice du Théâtre du Soleil, ont jeûné pour la Bosnie pendant l'été 1995.

Au cœur de ces croisements entre art et solidarité, entre spectacle et politique internationale, une femme : Ariane Mnouchkine. D'elle, on croit tout savoir à travers l'immense popularité de ses créations théâtrales. Les premiers échos de ses spectacles remontent au milieu des années 60, quand elle dirige sur scène Philippe Léotard ou Ursula Kubler, la veuve de Boris Vian. En mars 1968, *Le Journal du dimanche* titre, à propos du *Songe d'une nuit d'été* : *« Une jeune femme fait un miracle à Paris en emplissant chaque soir un cirque avec du Shakespeare. »* Depuis, le Théâtre du Soleil a reçu plus d'un million et demi de spectateurs.

Derrière la silhouette connue – couronne de cheveux argentés et sempiternel ensemble jeans délavé-pull bleu gris – se glisse une femme engagée et constante. De ses premiers pas dans l'actualité politique pendant la guerre d'Algérie jusqu'au soutien aux artistes victimes des dictatures d'Amérique du Sud ou d'Europe de l'Est, en passant par la dénonciation de la politique israélienne à l'égard des Palestiniens, le trait n'a jamais varié. Il dessine l'itinéraire artistique et affectif d'une militante – un mot qu'elle récuse – qui a su éviter les errements politiques.

« Dire "militantisme", "engagement" semble exclure tout ça du reste de la vie, proteste-t-elle. *Quand on parle de ces cultures qui disparaissent, du Tibet, du Cambodge, où je suis allée, ce sont des pans de moi, de nous, d'humanité qui disparaissent. Ce sont nos trésors qui s'en vont. J'ai un trésor, c'est le monde. Je ne suis ni désintéressée ni altruiste en le voulant le moins dévasté possible. »* Un jour, elle harcèle un ministre pour obtenir le visa d'un artiste algérien menacé. Un autre, elle se lance dans la traduction de Shakespeare, insatisfaite par ce qui existe en français, ou encore crée dix heures de tragédie grecque, *Les Atrides*, dans une version stupéfiante. C'est toujours la vie qu'elle étreint, avec appétit, avec humour parfois. *« Je n'aime pas traverser les engagements dans la sécheresse »*, insiste-t-elle.

FIN janvier, assise à une grande table du foyer du théâtre, où toute la troupe partage le repas de midi, Ariane Mnouchkine se restaure entre une manifestation de soutien aux sans-papiers et la représentation du soir : *« La vie consiste-t-elle à rester enfermé entre quatre murs, ou à connaître l'autre, à voyager dans tous les sens du terme ? Quand on fait du théâtre, on crée, on construit une vision du monde sur scène, autour de la scène, à travers l'accueil du public. Au fond, je n'aime pas parler de tout cela comme si c'était détaché du reste. C'est l'histoire. Nos vies se situent à chaque instant dans une période historique : soit on décide, dès l'enfance, qu'on est une petite fille ou un petit garçon qui va participer à l'histoire ; soit on décide que l'histoire se fait sans nous, on met la tête dans un trou noir et on ne bouge pas. »*

Pour cette fille d'une mère anglaise et d'un père russe, venu en France en 1922 afin de *« fuir l'antisémitisme, plus encore que le communisme »*, l'histoire commence avec la guerre d'Algérie. Etudiante à la Sorbonne, après Oxford où elle a été membre de la troupe universitaire, elle fonde l'Association théâtrale des étudiants de Paris, qui invite Jean-Paul Sartre à donner une conférence sur le théâtre. A l'annonce de la venue du philosophe, qui milite contre la guerre d'Algérie, la police cerne le grand amphi de la Sorbonne, plein à craquer, mais ne peut empêcher la rencontre.

Elle monte ensuite un spectacle sur la prison. D'une durée de trois minutes à peine, il doit être joué devant la Santé, avant que la police n'ait le temps d'intervenir. L'idée est venue du philosophe Michel Foucault et de l'écrivain Hélène Cixous, militants du Groupe d'information sur les prisons (GIP). Avec Foucault, elle se mêle à nouveau de justice en 1972. Le Théâtre du Soleil met en scène le procès de six mutins de la maison d'arrêt de Nancy. Michel Foucault joue le deuxième assesseur et Ariane Mnouchkine l'avocat des mutins, Me Henri Leclerc.

> « Quand on parle de ces cultures qui disparaissent, du Tibet, du Cambodge, ce sont des pans de nous, d'humanité, qui disparaissent. J'ai un trésor, c'est le monde. Je ne suis ni désintéressée ni altruiste en le voulant le moins dévasté possible »

Au cours de l'après-68, cette admiratrice de l'Orient manque de s'embarquer dans le maoïsme. *« J'aurais pu tomber dans le piège de "la Chine devient un paradis", parce que j'adore la Chine, parce que j'aurais aimé y croire*, dit-elle aujourd'hui. *Ce sont les maoïstes français qui m'ont sauvée du maoïsme : leur arrogance, leur terrorisme intellectuel étaient incroyables ! »* Jamais elle n'a adhéré à un parti politique – *« je déteste la raideur de l'idéologie dogmatique »*. Elle n'a pas levé le poing, même dans les fêtes d'extrême gauche des années 70, comme celles de Lutte ouvrière où était invité le Théâtre du Soleil. *« Parfois, j'ai chanté* L'Internationale. *Le poing, jamais. Je sentais que ça voulait dire autre chose que "la crème de la crème". C'était aussi l'acceptation de tout le reste du discours, qui contenait plus de haine que d'amour, où la haine était un des moteurs de la lutte. »*

Avec le cinéaste Claude Lelouch, elle fonde, en 1979, l'Association internationale pour la défense des artistes victimes de l'arbitraire et des persécutions (AIDA). Les dictateurs sont au pouvoir dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, et l'AIDA défend les comédiens du Théâtre Aleph du Chili, le pianiste argentin Miguel Angel Estrella, emprisonné en Uruguay, les « disparus » argentins. L'association attire aussi l'attention sur des artistes de l'Est. Elle défend les Tchèques du VONS (la ligue des droits de l'homme), dont fait partie Vaclav Havel, dramaturge et futur président de la République.

Les manifestations sont mises en scène : un piano est promené dans tout Paris jusqu'à la Concorde ; des marcheurs vêtus en noir et blanc brandissent des bannières peintes par des artistes pour symboliser cent artistes « disparus » en Argentine ; des dessinateurs installent leurs chevalets devant l'ambassade d'URSS pour défendre Syssoïev, leur collègue russe emprisonné. *« Puis, pendant un moment, nous avons cru que le monde allait mieux, et l'association est tombée en sommeil*, se souvient Ariane Mnouchkine. *Hélas, avec tout ce qui arrive aux Algériens, elle a repris beaucoup d'activités, plus concrètes, pour aider les gens à sortir de là-bas, à rester ici. L'époque a changé : dans les années 70, les réfugiés latino-américains s'employaient surtout à faire connaître les problèmes de leurs pays. Ils n'avaient pas à faire face au centième des difficultés rencontrées par les Algériens pour prendre asile ici. Aujourd'hui, des Algériens sont encore renvoyés dans leur pays alors qu'ils y risquent le massacre. »*

Installé dans une cabine préfabriquée devant le Théâtre du Soleil, le bureau de l'AIDA tente d'obtenir des visas d'entrée en France, reçoit les artistes exilés, les aide à obtenir leurs papiers, trouver un logement, quelques contrats de travail – une tâche pas très facile face à l'hostilité de l'administration française. La troupe d'Ariane Mnouchkine prête parfois son matériel de scène à des comédiens exilés qui montent des spectacles sur la violence politique en Algérie et les souffrances de la survie en France.

La cause des sans-papiers, hébergés à deux reprises en 1996 à la Cartoucherie, réveille la colère d'Ariane Mnouchkine. *« Je n'ai jamais crié : "Des papiers pour tous !" Mais les gens que nous avons accueillis ici, ils ont eu des papiers, ils avaient été français, ou leurs parents l'avaient été, et ils avaient tous un droit à être là. En plus, ils ne sont qu'une poignée. Nous avons eu des colonies et il y a un prix à payer pour ce patrimoine. Si la France ne respecte plus son droit d'asile, elle est elle-même fichue. Il ne s'agit pas seulement de fraternité humaine ou de dignité humaine, ce qui serait déjà important. Mais ce sont des politiques stupides »*, affirme-t-elle.

Oratrice enflammée, lancée sur un sujet qui lui tient à cœur, la femme de théâtre parle comme si elle s'adressait à deux mille personnes : *« Quand on enferme les autres dehors, on s'enferme soi-même dedans. Qu'est-ce qu'on croit ? Que les gens vont continuer à apprendre le français quand on refuse leurs étudiants ? Que les Africains qu'on a humiliés ici, quand ils auront un peu de pouvoir là-bas, ne s'en souviendront pas ? Même si on ne tient qu'un discours matérialiste, économiste, on voit bien que c'est absurde, que la France est en train de se couper de tous ses rayons, les uns après les autres, de raser son soleil, sa gloire. Voilà les questions que je pose à ces hommes politiques qui se croient si intelligents et qui nous traitent d'idéalistes. Ce sont eux, les irréalistes. »*

Issue d'une famille cosmopolite, à la tête d'une troupe qui compte de multiples nationalités, Ariane Mnouchkine balaie l'idée qu'une régularisation des sans-papiers puisse fournir un argument au Front national. *« Il n'y a pas de consensus possible avec le Front national. Il faut laisser ce parti là où il est, c'est-à-dire dans la fosse à purin du fascisme, et dire que nous ne demanderons rien qui lui ressemble. On n'arrête pas de flirter avec lui et de se couvrir de honte, comme si le peuple français était le plus trouillard de la terre, pour gagner 2 à 3 % de voix*, accuse-t-elle. *On s'étonne du désenchantement des jeunes, mais qu'est-ce qu'on leur donne comme défi à relever ? On ne leur dit pas : "Levez-vous !" On leur dit : "Taisez-vous et consommez !" Pour les jeunes, voir ces hommes politiques vivre avec leur pantalon sur les chevilles, ça ne donne pas une idée de la dignité, de la résistance. Et quand ces messieurs veulent faire de l'autorité, c'est contre les sans-papiers ou les chômeurs, mais, face à la Chine, tout ce qu'ils font, c'est refuser de recevoir Wei Jingsheng... »*

AUJOURD'HUI, après plus de trente années d'engagements, Ariane Mnouchkine garde une tendresse particulière pour l'un des manifestes qu'elle a signés, celui des 343 *« salopes »* de 1971. Inconnues et vedettes du cinéma s'y côtoyaient pour s'accuser d'avoir avorté, exigeant la dépénalisation de l'acte. *« Je suis très fière d'avoir signé ce manifeste, parce que c'est un des seuls qui coûtaient quelque chose de personnel. »* A ses débuts dans le théâtre, très peu de compagnies étaient dirigées par des femmes. *« Maintenant, il y a de très bons metteurs en scène femmes – Deborah Warner, Brigitte Jacques ou, dans la danse, Karine Saporta, Catherine Diverrès, Mathilde Monnier, Maguy Marin... et j'en oublie. »*

Tirant le bilan de tous ces gestes de solidarité, celle qui a été si souvent surnommée *« la reine Ariane »* ne surestime guère la puissance de son Soleil. *« Il ne faut pas se décourager d'être toujours battu. Moi, je n'ai pas l'impression d'avoir perdu : je me dis plutôt qu'on n'a pas encore gagné. Il y a des tas de petites défaites tout le temps qu'il faut admettre. Et de minuscules victoires qu'il faut célébrer, même si elles sont suivies de défaites. »*

Catherine Bédarida

Photographie : Martine Franck/Magnum

Enfants de lumière ou fils de la pub *par Jean Cardonnel*

IL va sans dire qu'avec une foule de chrétiens je partage l'indignation de Jean-Marie Lustiger, mon frère, devant le Christ de la Cène traîné à la remorque du char de triomphe Volkswagen. Aussi ma stupeur est-elle indescriptible de découvrir que ce torrent d'édifiante et pieuse colère expire en vertueux arrangement ; *selon des normes* à la fois chrétiennes et commerciales, puisque me saute aux yeux le titre du journal *La Croix* (jeudi 12 février) : *« L'épiscopat et Volkswagen trouvent un compromis »*... Le bref communiqué commun aux industriels et à l'association Croyances et Libertés expliquait, hier après-midi, que la bonne foi de chacun n'était pas à mettre en doute et qu'un don serait fait par le constructeur allemand au Secours catholique français.

Mais que voilà beaucoup de bruit pour rien, puisque tout est bien qui finit bien. De firme religieuse à firme automobile, on peut toujours s'arranger, moyennant un don réparateur germanique au Secours catholique français. Je m'en doutais. Il n'y a pas un peuple de Dieu mais, à défaut d'Eglise catholique, au sens d'assemblée universelle sans frontières, il n'y a qu'une clientèle de catholiques offensés, trouvant un compromis avec la direction d'une entreprise de voitures qui présente des excuses *pour un écart publicitaire dont ses* très nombreux clients anonymes ne sont pas responsables.

Cette fois, la preuve est faite. Les idéologies, les religions sont dissoutes dans la pensée unique,

Nous sommes directement menacés de n'être plus que des clients qui achètent à des entreprises qui vendent un produit, de beauté, d'automobile, d'adoration du Dieu unique, peu importe

qui est le calcul universel. Il n'existe plus des croyants et des pratiquants, rien que des clients sur le marché mondial. Les évêques français n'avaient vu qu'une petite partie de la surface, alors qu'il faut empoigner le problème de fond. Nous sommes directement menacés de n'être plus que des clients qui achètent à des entreprises qui vendent un produit, de beauté, d'automobile, *d'adoration du Dieu unique*, peu importe.

Pourtant, au sujet de l'histoire publicitaire du Christ, faire-valoir de Volkswagen, si je m'en tiens à Jésus, fils de l'homme sauveur libérateur, ce n'est pas *l'attaque directe* contre sa personne qui le blesse profondément, c'est la manière dont, à longueur de journée, de siècle, sont traités les plus lui-même que lui. Ce que j'avance là, il le dit en propres termes ; il nous dit même qu'il le dira au dernier jour, et nos évêques devraient non seulement ne pas l'oublier, mais le rappeler à temps et à contretemps. Jean-Marie Lustiger fait comme s'il y avait, d'un côté, les chrétiens, de l'autre côté, *les fils et filles* de la pub. *Il* oublie cette parabole du Christ, si peu connue des chrétiens, celle de l'économe infidèle. Jésus met en scène l'histoire d'un intendant que *son maître renvoie parce que le* gestionnaire dilapide ses biens. L'homme, soudain au chômage, cherche un emploi, qu'il finit par trouver. Il fait venir un à un les débiteurs de son maître et dit au premier : *« Combien dois-tu à mon maître ? »*. *« Cent mesures d'huile ! »*, lui répond-il. L'intendant lui dit : *« Prends ton billet, assieds-toi et écris vite cinquante. »* Puis il dit à un autre : *« Et toi, combien dois-tu ? »*. *« Cent mesures de blé »*, répond-il. L'intendant lui dit : *« Prends ton billet et écris quatre-vingts »*. Aucun doute, c'est du faux et usage de faux. Néanmoins, conclut le Christ, le maître félicita cet économe malhonnête *pour avoir agi très habilement*, car la parole du Christ Jésus est inattendue : *« Les enfants de ce monde-ci sont plus habiles dans leurs rapports avec leurs semblables que les enfants de lumière. »*

La parole de Dieu faite chair reproche aux enfants de lumière de ne pas dépenser, pour réaliser un rapport humain d'inventif amour fraternel, le millionnième des ressources d'imagination dont, quotidiennement, font preuve les obsédés d'un monde à finalité purement lucrative, compétitive. Je voyais, à l'île de la Réunion, non une Volkswagen mais une Renault, que l'on faisait parler d'une irrésistible éloquence : *qui me voit me veut*. Et j'ai sous les yeux, en publicité du journal *Le Monde*, le visage d'un chef d'entreprise auquel on tient le langage du cœur et de l'amour. *« Vos clients savent-ils que vous les aimez ? »*. *« Un numéro vert vaut bien des longs discours. »* C'est beaucoup plus subtil et moins grossier qu'un Christ dans sa Cène enchaîné à un marchand de voitures. En effet, l'image du chef d'entreprise abaisse la réalité de l'amour qu'inspire au créateur la Création en devenir d'humanité, jusqu'à lui faire exprimer les gestes de dévouement rentable auquel est prêt un responsable pour satisfaire ses clients.

Je peux donc affirmer : tant que nous ne travaillerons pas sans cesse à inventer, imaginer, à mettre au point comme ressort, mobile, principe structurant de la vie politique en humanité les mille et une formes d'expression d'un amour mutuel, comme ceux qui spéculent sur le monstrueux, s'ingénient à fabriquer un monde pour prédateurs avides d'innombrables proies, l'histoire suivra son cours monotone d'ennui cruel et mortel. *A deux ans de l'an 2000*, tous les enfants du Bon Dieu, selon un mot magnifique, sont structurellement pris pour pire que des canards sauvages ; pour les clients *qui ne savent même pas*, les ingrats !, que leur chef d'entreprise cosmique appelé Dieu-providence ou la Force des choses, les aime d'un amour infiniment rentable sur le tout-marché très mal camouflé *en société humaine*.

Le voilà bien, le blasphème structurel contre l'Esprit : caricaturer le Créateur donné à tous en cadre supérieur avec gueule de l'emploi divin, capable d'aimer toiser à la tête du client. Le problème n'est, par conséquent, pas du tout *là où l'avait situé l'archevêque de* Paris. Il apparaît d'une simplicité enfantine, de l'ordre du salut public, théâtral, poétique, symphonique, bref liturgique et non publicitaire. Car la publicité n'est jamais que l'ersatz d'un appétit de liturgie qui ne trouve ni sa nourriture ni la grande boisson correspondant à sa soif. Le monde devient atroce faute d'une cordialisation de la vie publique. Les JMJ n'ont été qu'une réponse de surface, passagère, à un besoin profond. *On demande* d'urgence la création d'emplois d'au moins deux milliards d'enfants de lumière, acteurs et actrices, pour donner une représentation *permanente de la Parole* faite Chair visible d'universelle convivialité, infiniment plus attrayante que n'était scandaleuse l'affiche des enfants de la pub.

Le Père Jean Cardonnel *est dominicain.*

Les pétards mouillés de l'ultra gauche « catholique »

par Philippe Warnier

HEUREUSEMENT que le ridicule ne tue pas ! Car à la suite de son article dans *le Monde*, on ne donnerait pas cher du malheureux Christian Terras, spécialiste patenté des enquêtes bidon (justement stigmatisées par Reporters sans frontières en ce qui concerne *l'affaire rwandaise*) et de ce que, dans les partis politiques, on appelle élégamment les *« bruits de chiottes »* (de l'Eglise catholique).

Membre actif de l'Eglise catholique considéré parfois comme un *« trublion de gauche »* et convaincu que la contestation, sans mépris et sans excès, fait partie de la santé communautaire du corps ecclésial, je considère la déclaration de Christian Terras contre l'association Croyances et libertés et les évêques français (*Le Monde* du 13 février) comme parfaitement dérisoire et relevant *d'un gauchisme archaïque* qu'au plus fort des années 70 on aurait déjà trouvé passablement adolescent ! Ce qui fait que, paradoxalement, cet article peut faire le jeu des *partisans les plus excités* de la *« reconquête catholique »*, en faisant croire, au surplus, que Christian Terras représenterait quoi que ce soit au sein de l'Eglise catholique !

Je n'ai pas la naïveté de croire que le recours de la pub aux symboles religieux révèle « une quête de sens » !

Passons sur les pseudo-arguments juridiques avancés, qui vont provoquer l'hilarité des experts. Comme si un tribunal *devait* entrer *dans les* subtilités de l'expression théologique pour déterminer si telle image ou tel langage offense ou non une partie de l'opinion ! Considérons *aussi comme particulièrement* ridicule l'assimilation de l'épiscopat à un groupe de pression lié aux intérêts d'une caste religieuse ou d'une minorité politique dominatrice. D'abord parce *que* l'épiscopat – légitimement ! – est loin d'être homogène sur le plan politique comme sur le plan des sensibilités pastorales. Et ensuite parce que, bien souvent, il agace le pouvoir et scandalise l'extrême droite en raison de ses positions sur l'immigration, l'exclusion ou le chômage.

Mais le plus pitoyable n'est pas là : il est dans la prétention du directeur de *Golias* à se faire le porte-voix du peuple de Dieu contre les *« caciques »* que seraient les évêques et à prêcher le refus de l'impôt audit bon peuple, sous le prétexte que le denier du culte financerait une association *« ecclésiastique »*. Notre contestataire ignorerait-il que le peuple de Dieu est encore moins homogène que le corps ecclésiastique, que les évêques sont plutôt *« à gauche »* de la majorité, et que, malgré tout, une réelle communion, tissée de différences, relie l'essentiel des forces vives du laïcat à ses pasteurs ? Les maigres troupes de *Golias*, dont l'agitation médiatique n'a pas réussi à dissimuler le faible impact au moment des Journées mondiales de la jeunesse, auront bien du mal à élever le mur de la résistance face aux redoutables *« fusées »* guerrières d'un épiscopat revanchard qui ne viserait pas moins qu'à remettre en cause *« un siècle de cohabitation paisible entre l'Eglise et l'Etat »* !

Trêve de balivernes ! L'initiative des évêques, ils en sont les premiers conscients, n'est pas sans risques et on sait qu'elle vise, entre autres, à *couper l'herbe sous le pied* à l'aile traditionaliste du catholicisme français, dont certains leaders passent leur temps à opposer *« les évêques français progressistes »* à Rome. On *peut* toujours craindre qu'une défense de ses convictions les plus sacrées, légitime en soi, ne se retourne contre l'Eglise. On peut penser que l'espace juridique n'est pas le meilleur, *dans tel ou tel cas, pour élever* une protestation. On peut penser qu'en se défendant contre elle, l'Eglise *« fait de la pub à la pub »*.

Il reste que cette protestation est *légitime et qu'elle* rend service, au-delà des catholiques, à la nation tout entière, y compris à nos frères juifs et musulmans. Je l'avoue : autant *je n'avais pas été vraiment choqué par l'affiche du film Larry Flint*, autant, avant même de connaître la réaction des évêques, j'ai été blessé dans ma foi par *« la Cène selon Wolkswagen »*. L'instrumentalisation *de cette scène évangélique*, à des fins mercantiles, m'a donné le sentiment douloureux que cette foi était douloureusement travestie. Et il m'a semblé que, comme des millions sans doute de frères chrétiens, je n'avais plus droit au respect.

C'est là le cœur du problème : les symboles chrétiens n'appartiennent pas à l'Eglise ni à l'épiscopat. Ils sont à la disposition de tous. Mais c'est *défendre* le droit au respect, constitutif du vivre ensemble démocratique, que *d'exiger qu'ils ne soient* pas travestis ni ridiculisés. Et cela d'autant plus qu'ils font partie de l'héritage symbolique de notre civilisation. Je ne crois pas être totale*ment dépourvu* d'humour, et la religieuse à cheval de la pub du PMU m'amuse autant que d'autres. Mais qu'on touche à cet instant où Jésus, à la veille de sa mort, donne son corps et son sang à son peuple, m'a blessé au plus profond.

Je ne crois pas que telle ait été l'intention des publicitaires : je regrette seulement leur inconséquence, leur ignorance, et peut-être, à la limite, un certain mépris pour les réactions d'une minorité jugée ringarde. Mais je n'ai pas la naïveté de croire que le recours de la pub aux symboles religieux révèle *« une quête de sens »* ! Je crois, hélas, qu'on est prêt à tout pour faire du fric, pour adorer Mammon. Et celui-là, je l'exècre ! Je suis athée de ce dieu-là !

Philippe Warnier *est diacre et directeur de la revue « Prier ».*

Bravo, Lulu ! *par Jean Bastaire*

ON sait l'ignorance crasse de notre époque en matière de culture religieuse. Mais l'ignorance n'est *pas un crime et ne le devient que* lorsqu'elle sert de support à de plus louches desseins.

On peut aussi garder dans l'œil les contours d'une image, en conserver *dans la mémoire* la signification littérale, au ras des formes, et en avoir perdu le sens. Ce qui est bien commode pour faire n'importe quoi avec un *symbole ainsi démonétisé*.

Dans cette histoire de publicité Volkswagen sur la Cène du Christ, il y a un bel exemple d'occultation banale, d'autant *plus dangereuse qu'elle est sans* doute inaperçue de ceux-là mêmes qui l'exploitent, parabole des aveugles qui entraînent d'autres aveugles dans le fossé.

Qu'est ce que la Cène ? Pas un vulgaire casse-croûte ou un gueuleton entre amis, mais un *repas liturgique* qui touche aux plus profondes racines anthropologiques. Nul besoin d'être chrétien pour en convenir. S'en servir pour vider les poches du *client en braquant sur lui* le pistolet à eau de la dérision n'est déjà pas du meilleur goût.

Où la chose prend un tour sinistre et revêt, ô chers huma*nistes, l'aspect d'un crime cultu*rel contre l'humanité c'est, lorsque cherchant à rendre au signifiant l'exactitude de son signifié, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un *repas liturgique où le pro*tagoniste offre sa vie pour le salut de tous.

Jésus donne sa chair et son sang – et la suite nous montre *qu'il va payer comptant* – pour que la misère et la mort reculent dans le monde. Il s'offre en prototype de tous ceux qui, avant et après lui, auront consommé le *geste divin et déifiant du sacri*fice total de soi.

De quoi rire, n'est-ce pas ? Bras d'honneur aux curés et à leurs poussiéreux séides ? Plus tartuffement, liberté de lever la patte sur les hosties pour les arroser d'urine ?

Je prétends que c'est là un travail de salaud trop bien élevé, je n'insulte personne en avançant ce qualificatif. J'ai recours simplement au terme propre, si *j'ose dire. Un salaud est quel*qu'un de sale, qui pollue ce qu'il touche. Il devient méprisable si, lorsqu'on lui met le nez dans son caca, il juge que cela sent bon. Je *le crois condamnable, lors*qu'une fois convaincu de sa futilité tragique, il ne demande pas pardon.

Bravo, Lulu, archevêque de Paris, qui essuyez la face du Christ aux outrages. Vous essuyez aussi la face de tous les suppliciés qui meurent volontairement pour assurer la dignité de tous.

Jean Bastaire *est écrivain.*

Pour un vrai « référé » administratif

par Arnaud Lyon-Caen et Frédéric Thiriez

A quoi sert le juge s'il arrive après la bataille ? A l'heure où l'on se penche (enfin) sur l'amélioration de la justice « au quotidien », on retrouve ici la critique majeure adressée au juge administratif : à la différence du juge judiciaire, qui sait, par la procédure de référé, évacuer rapidement un nombre *considérable* de litiges, le juge administratif n'a pas su s'adapter au traitement de l'urgence.

C'est d'autant plus grave qu'ici la lenteur profite toujours à l'ad*ministration, puisque l'effet* non suspensif des recours lui donne l'avantage permanent de l'exécution provisoire de ses propres décisions... au point que les ci*toyens renoncent* parfois à faire valoir leurs droits, faute d'intérêt pratique. A quoi bon faire annuler un permis de construire trois ans après l'achèvement de la construction ?

Or la situation est pour le moins paradoxale. Alors que les procédures d'urgence spécifiques se multiplient dans le code des tribunaux administratifs depuis dix ans (référé provision, référé conservatoire, contentieux des reconduites à *la frontière, référé* liberté, référé précontractuel, suspension provisoire, recours suspensif du préfet en matière de marchés ou d'urbanisme, etc.), le résultat *pratique est faible*, voire nul. Sauf bien sûr pour certaines affaires à retentissement médiatique, où le juge administratif sait faire la preuve qu'il peut aller aussi vite que son collège judiciaire s'il le veut. Le président du tribunal administratif de Marseille n'a-t-il pas suspendu, sur une requête introduite un samedi à 11 heures, un match de football qui devait avoir lieu l'après-midi même (ordonnance du 18 janvier 1997) ?

*Il est vrai que c'était le foot*ball. Il est vrai que c'était Marseille... et que tous les justiciables n'ont pas la chance de réunir ces deux conditions.

A quoi bon faire annuler un permis de construire trois ans après l'achèvement de la construction ?

Alors, les plaignants sont souvent tentés de se tourner vers le juge des référés civils, lequel se reconnaît parfois délibérément compétent, au mépris de la *séparation des pouvoirs, comme* pour donner au juge administratif des leçons d'efficacité... avant que le tribunal des conflits ne vienne, mais un peu tard, y remettre de l'ordre, comme ce fut le cas dans l'affaire des passagers clandestins d'Honfleur, en mai 1997.

Il existe pourtant des solutions. Deux au moins mériteraient d'être tentées, ensemble ou séparément.

D'abord, *généraliser* la procédure à « jour fixe ».

Dans la pratique actuelle, les parties ignorent quand leur affaire sera jugée. D'où l'agace*ment du demandeur et la lenteur* calculée des défendeurs. A l'opposé, la procédure du « jour fixe » oblige les parties, et notamment l'administration, à produire leurs mémoires dans les *délais impartis. Elle donne aussi* aux réquérants une date d'examen de leur affaire, ce qui est de nature à les rassurer.

Cette procédure est désormais *consacrée dans les textes pour le* tribunal administratif (décret du 28 mai 1997). Il faudrait en généraliser la pratique, en permettant au requérant de saisir le pré*sident du tribunal administratif* ou de la cour administrative d'appel, en vue d'obtenir un jour fixe. Le Conseil d'Etat devrait aussi adopter cette procédure *pour les affaires urgentes* relevant de sa compétence directe (décrets, etc.).

Ensuite, unifier les procédures d'urgence en un nouveau référé administratif.

La multiplication des procédures d'urgence particulières est source de confusion et de pièges pour les citoyens. Elle n'a pas da*vantage atteint les résultats* escomptés. Le référé se heurte à l'impossibilité pour le juge de faire obstacle à l'exécution d'une décision administrative. Le sursis à exécution perd de son intérêt du fait de sa lenteur et de la tendance du juge à joindre le sursis au fond. La suspension provisoire et le référé liberté demeurent exceptionnels. Le référé précontractuel n'a plus d'intérêt pratique dès lors qu'il ne peut *plus être utilisé lorsque le mar*ché est signé. Le référé provision est peu efficace, dès lors qu'il nécessite l'introduction préalable d'une procédure au fond.

Pourquoi ne pas unifier l'ensemble de ces procédures d'urgence en une procédure unique, un nouveau référé administratif ?

Celui-ci permettrait au juge délégué, en cas d'urgence, d'or*donner toute mesure qui* ne se heurte à aucune contestation sérieuse, ou, même en cas de contestation sérieuse, toute mesure conservatoire ou de remise *en état qui s'impose, soit pour* prévenir un dommage immédiat, soit pour faire cesser un trouble manifestement illicite, comme le juge des référés civils.

Les mesures susceptibles d'être ordonnées incluraient notamment la suspension provisoire d'une décision administrative, le versement de provisions, ou le *prononcé d'injonctions* (réintégration d'un fonctionnaire, etc.), au besoin sous astreinte.

L'affaire serait instruite d'extrême urgence et devrait toujours donner lieu à audience publique, le débat oral étant indispensable compte tenu du caractère nécessairement sommaire de l'instruction écrite. Les délais de production des mémoires et la date de l'audience seraient fixés par le magistrat dès l'introduction de la requête.

Savoir répondre au défi de l'urgence est d'abord un devoir élémentaire vis-à-vis du justiciable. C'est peut-être aussi la meilleure façon de défendre la *juridiction* administrative, face aux critiques récurrentes qui réclament la disparition pure et simple de cet héritage napoléonien, en *l'adaptant aux exigences* d'aujourd'hui.

Arnaud Lyon-Caen et Frédéric Thiriez *sont avocats au Conseil d'Etat.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Drogues : impossible débat

LA consommation de drogues demeure en France un sujet tabou. Le débat public sur le statut légal des stupéfiants et des centaines de milliers de personnes qui en usent reste enfermé depuis près de trente ans dans le même carcan idéologique et passionnel. La pétition en forme d'aveu signée par une centaine de personnalités rappelle étrangement l'*« appel du 18 joint »* de 1976.

De part et d'autre, les arguments n'ont pas varié : les militants favorables à une révision de la loi de 1970 revendiquent publiquement un droit d'usage ; les défenseurs de l'interdit les accusent de vouloir pervertir la société. Fortement divisée, la gauche n'a pas su développer sur cette question de discours cohérent ou de vision politique d'ensemble. Un rapport préliminaire de la Cour des comptes a d'ailleurs estimé que les dérives dans la gestion des fonds de la lutte contre la toxicomanie résultaient d'une *« définition insuffisante d'objectifs et de priorités »*.

Le débat sur la « proportionnalité » des peines encourues et l'efficacité de la loi de 1970 a pourtant été lancé, relancé, éclairé et enterré à maintes reprises. Il a, chaque fois, suscité des anathèmes et des interdits. Dernièrement, c'était la *« gauche-pétard »*, inventée par le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, en réponse aux propos favorables à la légalisation de la marijuana de la ministre Dominique Voynet. Les confidences de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, en faveur d'une prescription thérapeutique de cannabis et d'héroïne, sont ensuite venues embrouiller un peu plus les esprits. Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, s'est empressée de rectifier le tir en déclarant qu'*« il n'existe pas de drogues douces »*, tandis que Marie-George Buffet, ministre communiste de la jeunesse et des sports, a jugé *« essentiel que la société fixe un interdit »*.

En vingt ans, quelques éléments objectifs ont été pourtant portés au dossier. Le rapport de Monique Pelletier a mis à bas, en 1978, la *« théorie de l'escalade »* des drogues « douces » vers les drogues « dures » ; celui de Catherine Trautmann a qualifié, en 1989, la distinction entre drogues licites et illicites de *« clivage obsolète »*. Fin novembre 1994, le comité national d'éthique a jugé que le distinguo légal entre les substances psychotropes *« ne repose sur aucune base scientifique cohérente »*. En décembre 1997, les spécialistes de la toxicomanie ont réclamé une dépénalisation de l'usage des drogues.

Paradoxalement, la seule véritable réflexion sur le phénomène aura été lancée sous la droite, par Simone Veil, alors ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Une commission présidée par le professeur Roger Henrion s'était prononcée, en février 1995, à une voix de majorité, en faveur d'une dépénalisation expérimentale de l'usage de cannabis. Son rapport dort aujourd'hui, comme tous les autres, dans un tiroir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, *Le Monde* Presse, Iéna Presse, *Le Monde* Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Chasse au malin à Saint-Claude

LE VOYAGEUR qui, à l'entrée du carême, débarque dans la bonne ville de Saint-Claude, en Jura, se croit tombé au royaume des fous. Dans les rues, le peuple mâle, en cagoule et chemise de nuit, s'occupe à furieusement promener des soufflets à feu sous les jupes des femmes. Fausse apparence, car cette cérémonie n'est qu'une chasse vertueuse à l'humaine folie, et une édifiante tradition.

Aux temps obscurs où les femmes portaient des robes, même à la montagne, les moines de Saint-Claude épouvantés par les débordements du malin jusqu'en plein carême, et convaincus que ledit malin siégeait, révérence parler, sous des cotillons alors assez amples pour que cinq cent mille diables s'y donnassent carrière, les moines, donc, se décidèrent à une nécessaire purification. Espagnols, ils eussent choisi le feu ; Français, ils préférèrent le souffle. Aussi les vit-on, dès le carême, avec une intrépide piété, s'en aller souffler sur le démon là où l'autorité ecclésiastique avait jugé qu'il logeait. C'était d'ailleurs excès de candeur, et ces âmes innocentes eussent dû prendre garde qu'un souffle ou un soufflet n'a jamais servi qu'à attiser le feu.

Nos carêmes-prenants ont sans doute un peu perdu de vue le pieux objet de leur inquisition, et leur mascarade est une survivance moins monacale que voltairienne. Car le voisin de Ferney n'avait pas, comme bien on pense, laissé tomber cette histoire qui lui venait de derrière la montagne, et il en avait taillé la pointe anticléricale et subversive contre tous les porteurs de robes.

Yves Florenne
(26 février 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Entre Europe et Russie, l'enjeu ukrainien

Suite de la première page

A Kiev, l'indépendance est, répète-t-on, *« une chose acquise »*. Au sein de la population ukrainienne, le sentiment d'appartenir à un « vrai » Etat souverain s'est consolidé, ce qui était loin d'être évident au début des années 90, lorsque des regards inquiets se braquaient sur les régions orientales du pays, et surtout sur la péninsule potentiellement « explosive » de la Crimée. A l'époque, les craintes portaient sur le comportement de la minorité russe (environ 22 % des 51 millions d'habitants de l'Ukraine), soupçonnée d'être une « cinquième colonne » sapant les fondements du nouvel Etat, au grand profit de Moscou.

Ces peurs ne se sont, à ce jour, pas vérifiées. En réalité, c'est la situation en Russie qui a servi de repoussoir. La perspective de voir – en cas de rattachement à Moscou – leurs fils expédiés à la guerre en Tchétchénie ou au Tadjikistan a beaucoup contribué à promouvoir un certain patriotisme chez les millions de russophones d'Ukraine. Ils ont noté avec satisfaction que l'armée ukrainienne se gardait de mener de semblables opérations. Ils ont également été rassurés par l'absence de politique systématique d'« ukrainisation ». La question linguistique, restée vive dans les pays baltes, a perdu une grande partie de son acuité en Ukraine, où les autorités permettent à deux langues de cohabiter sans trop de difficultés : l'ukrainien (dont l'usage se répand progressivement, même si, à Kiev, il n'est parlé en famille que par 38 % des habitants), et le russe (qui domine largement dans l'édition, l'enseignement, la science).

Pour de nombreux jeunes Ukrainiens, Moscou n'est plus le « centre » qui drainait inexorablement l'élite, mais une capitale étrangère – qui plus est, une ville jugée moins attrayante que Varsovie, Prague, Budapest, Berlin. Cette évolution des mentalités, ajoutée au dynamisme d'une diplomatie très tournée vers l'Ouest (charte avec l'OTAN, « partenariat spécial » avec les Etats-Unis, participation à des sommets centre-européens) fait penser que le pari ukrainien de se soustraire à l'emprise russe n'est pas si démesuré que cela.

« Dans nos vies quotidiennes, l'indépendance est devenue une habitude », affirme en souriant l'historien ukrainien Miroslav Popovic. *« Par exemple, l'espace commun d'informations a disparu avec Moscou : nos journaux s'intéressent peu au dernier scandale ayant éclaté autour de Tchoubaïs ou Berezovski* [chefs de clans politico-financiers en Russie], *et se concentrent presque uniquement sur les affaires ukrainiennes. Mes amis, à Moscou, ont du mal à comprendre cela. Ils s'étonnent que nous ne considérions pas, comme eux, que Tchoubaïs est le centre de tout ! »*

En Russie, l'émancipation ukrainienne est souvent perçue, même par les « démocrates », comme une absurdité passagère. De nombreux Russes se disent convaincus que *« les Ukrainiens reviendront d'eux-mêmes* [dans le giron russe], *lorsqu'ils en auront assez de vivre pauvrement »*.

VIEUX RÉFLEXES

Après des années de tensions, un réchauffement des relations Kiev-Moscou est en cours. Les 26 et 27 février, pour la première fois, un président ukrainien se rendra en visite d'Etat en Russie. La ratification, par les députés russes, du traité de coopération et d'amitié avec l'Ukraine (signé en mai 1997) est aussi attendue par Kiev comme une étape importante : celle de la reconnaissance des frontières.

Mais les vieux réflexes de vassalité ont récemment ressurgi lorsque le président russe Boris Eltsine a « adoubé » son homologue ukrainien, Leonid Kouchma, en déclarant, fin janvier, qu'il soutiendrait sa candidature lors de l'élection présidentielle de 1999. Les deux pays préparent un accord de coopération économique sur dix ans pour développer leurs échanges, après avoir supprimé la TVA à leur frontière commune le 1er février.

La Russie conserve et développe, notamment au moyen de la pénétration de la société Gazprom, d'importants leviers économiques en Ukraine. Celle-ci essaie de les neutraliser en menant une politique de rapprochement – encouragée en sous-main par les Etats-Unis – avec des pays du Caucase et d'Asie centrale riches en hydrocarbures. Kiev n'a cependant toujours pas construit le terminal pétrolier sur la mer Noire, à Odessa, qui lui permettrait de s'approvisionner en énergie indépendamment des infrastructures russes, et de profiter à terme du « boom » annoncé de la Caspienne. Pour ses importations de gaz turkmène, l'Ukraine est tributaire du bon vouloir de Gazprom, le « bras armé » de la politique russe dans l'« étranger proche ».

« Le dossier de l'Ukraine est suivi de près à la Maison blanche et au National Security Council, dit un responsable américain en commentant les idées de Zbigniew Brzezinski. *Au début, la priorité a été de mener à bien la dénucléarisation de la République. Notre attitude est maintenant de pousser l'Ukraine et la Russie vers la démocratisation et l'économie de marché. Sur le plan politique, l'Ukraine a accompli quelque chose de plus que la Russie : une alternance démocratique à la tête de l'Etat. Mais il ne faut pas conclure que nous jouons l'Ukraine contre la Russie. L'idée est de les voir évoluer ensemble. »* Le duo Kiev-Moscou et la délicate normalisation entre ces Républiques « sœurs » si dissemblables, mérite aussi l'attention approfondie des Européens.

Natalie Nougayrède

Le penseur *par Leiter*

Arrogances américaines

Suite de la première page

Principalement deux interrogations : à vouloir trop en faire, les Etats-Unis ne courent-ils pas le risque de devoir constater que trop de puissance tue la puissance ? A trop attendre, l'Europe n'est-elle pas menacée de ne jamais pouvoir prendre son envol ?

Comme souvent, les crises révèlent les failles d'un système, de ce qui devait être *« un nouvel ordre mondial »* et qui n'est en fait qu'une hégémonie, la revendication d'un monopole, celui des Etats-Unis. Cette arrogance ne résume certes pas toute l'attitude américaine : rétablir un président élu en Haïti, sur un continent où ils avaient plutôt l'habitude des soutenir des dictatures, soutenir la nouvelle Afrique du Sud, refuser d'isoler la Chine et de lancer une nouvelle guerre froide, tenter de relancer le processus de paix au Proche-Orient, maintenir le cap de la libéralisation des échanges sont autant de traits de la diplomatie clintonienne qu'il serait absurde de dénoncer. Mais combien est dommageable l'évolution de l'esprit public ! L'opinion américaine, en effet, une fois vaincu l'ogre soviétique, tend à redevenir isolationniste.

Et pendant ce temps que se passe-t-il ? Les lobbies veillent, au point de paraître prendre la diplomatie en otage, comme cela semble le cas sur le dossier Israël-Palestine ; les grandes institutions se déploient, en toute liberté sinon en toute impunité : même si la CIA n'est plus ce qu'elle était, elle est bien active en Afrique centrale ; et surtout le Pentagone – maître du dossier OTAN, favorable aux embargos, très anti-français – a paru piloter le président ; enfin l'arrogance règne à l'égard du reste du monde : tout se passe comme si les discours, les attitudes, la brutalité qui ne sont plus permises sur la scène intérieure américaine devaient avoir libre cours sur la scène extérieure.

Qui ne se souvient de la virulente campagne anti-tiers-monde lancée par Madeleine Albright, avec pour cible l'ancien secrétaire général Boutros Ghali, qui avait le malheur de déplaire au sénateur Jesse Helms ? Cette même Mme Albright qui réclamait pour les Nations unies un *« secrétaire »* privé de son qualificatif de *« général »*... Qui ne voit que cette attitude porte déjà ses premiers fruits amers en Russie, dont la crise avec l'Irak a révélé qu'elle saisirait toute occasion pour retrouver un peu de la dignité qui lui est refusée et qui se trouve ainsi encouragée dans ses tentations nationalistes ?

PROVINCIALISME

Mais le principal fiasco de la diplomatie américaine se situe bel et bien au Proche-Orient. Malgré la guerre du Golfe – dont on sait aujourd'hui qu'elle a comporté une part de manipulation –, elle y était forte d'un crédit et d'une capacité d'action immenses dus au processus de paix et aux accords d'Oslo. Or ce capital-là a été dilapidé. Les Etats-Unis ne retrouveront leur crédit que lorsqu'ils auront forcé la main de M. Nétanyahou, le va-t-en guerre premier ministre israélien. D'autant que l'apparition d'une présidence modérée en Iran amoindrit, aux yeux de beaucoup de pays arabes, la justification de la massive présence américaine dans la région. Car il existe dans le monde arabe des forces responsables : Yasser Arafat, qui montre dans l'épreuve un esprit de responsabilité remarquable, les électeurs iraniens, les élites de certains pays du Maghreb comme de l'Egypte. Toutes méritent un partenariat et non une logique de confrontation. Le provincialisme de l'Amérique est parfois pittoresque mais sa puissance devrait la conduire à éviter de vouloir gérer la planète en fonction des appétits de tel ou tel lobby ou des humeurs du sénateur Helms.

S'agissant de l'Europe, nous devons avoir conscience que la tendance lourde des Américains est de s'en éloigner sans cesse davantage. A long terme, l'Europe doit donc se donner les moyens, à son tour, de son émancipation. Pour l'heure, elle aurait avantage à prendre conscience de la partie qui se joue. A travers la gestion directe de l'élargissement de l'OTAN à l'Europe centrale, Washington cherche deux alliés privilégiés : la Pologne à l'Est, la Grande-Bretagne à l'Ouest. Son objectif est bien connu : le démantèlement progressif des politiques volontaires de l'Union européenne, le refus d'une Europe politique à dominante franco-allemande, au profit d'une OTAN sous contrôle américano-britannique. On voudrait pouvoir écrire qu'à cette stratégie clairement énoncée et rigoureusement poursuivie s'oppose une contre-stratégie européenne. Où est-elle ? Quelle est-elle ?

Hélas, dans ce domaine, l'Europe est aujourd'hui encombrée d'un premier ministre britannique qui, malgré son ambition proclamée d'un leadership européen, s'est promptement coulé, à la première crise venue, dans le moule traditionnel d'auxiliaire de l'*« info-war »* américaine ; comme si Blair-« Robin » avait été trop heureux d'être invité par Clinton-« Batman » à monter dans sa « batmobile »... Oubliant qu'il préside l'Union européenne, le premier ministre britannique nous a brutalement ramené à une réalité combien plus modeste, et qui, si elle perdurait, pourrait sceller le non-destin du Vieux Continent.

J.-M. C.

RECTIFICATIFS

PIERRE-ALAIN MUET

Depuis qu'il a rejoint, en juin 1997, le cabinet de Lionel Jospin comme conseiller auprès du premier ministre chargé des questions économiques, Pierre-Alain Muet n'est plus « économiste à l'OFCE » (Observatoire français des conjonctures économiques), contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre cahier « Le Monde-Economie » du 17 janvier.

CANTATRICE

Dans la notice du film *Le Mirage*, de Jean-Claude Guiguet, publiée dans la page « Radio-Télévision » du *Monde* daté mardi 24 février, une malencontreuse erreur de transmission nous a fait indiquer : *« Une femme mûrissante, ancienne collaboratrice allemande retirée au bord du lac Léman... »*, alors qu'il s'agissait de lire *« ancienne cantatrice allemande »*.

PRÉCISIONS

RÉSISTANCE

A l'occasion du compte rendu du procès intenté par les époux Aubrac à Gérard Chauvy, le Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation (CHRD) de Lyon nous précise qu'André Laroche ne peut être présenté comme son porte-parole. Président de la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance, M. Laroche est, au titre de représentant de cette association, membre du conseil d'orientation du CHRD dont la fonction est strictement consultative.

SYNDICS

La société Cogefo ayant été citée dans l'enquête sur les commissions occultes versées à des syndics de la région parisienne (*Le Monde* du 7 février), Jean Rompteaux nous précise qu'il a été désigné comme président du conseil d'administration de cette société le 11 décembre 1993 et que tous les faits visés par l'article sont antérieurs à cette prise de fonction et à sa prise de participation dans le capital social de la Cogefo, à laquelle il était auparavant totalement étranger.

CONCENTRATIONS L'échec du projet de fusion entre les laboratoires britanniques GlaxoWellcome et SmithKline Beecham a vivement déçu les milieux boursiers. Les deux titres ont perdu respectivement 13 % et 10 %, *mardi 24 février*. ● LA *JUSTIFICATION* industrielle et financière de ce type *d'opération n'est pas remise en cause.* Mais les abandons de projets deviennent monnaie courante. Récemment, les groupes de télécommunications BT et MCI ont mis fin à leurs *projets, de même que les cabinets* d'audit KPMG et Ernst & Young. ● L'INSUFFISANTE préparation des dossiers apparaît comme un motif fréquent d'échec. Les spécialistes *soulignent la nécessité d'une approche* d'autant plus minutieuse que les sociétés ont déjà une dimension importante. ● *LES FUSIONS* ne donnent pas toutes les résultats escomptés. Un tiers *débouchent sur un parcours boursier* décevant.

La course au gigantisme reste d'actualité malgré l'échec de certaines fusions

Le rapprochement des britanniques Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham devait donner naissance au premier laboratoire du monde. L'abandon de ce projet, conçu dans la précipitation, illustre les difficultés rencontrées dans le mariage des très grandes entreprises

LES MÉGA-FUSIONS qui provoquent l'enthousiasme de la Bourse ne sont parfois idéales que *sur le papier. L'échec du* rapprochement entre les britanniques Glaxo *Wellcome et SmithKline* Beecham (*Le Monde* du 25 février), qui devait *donner naissance au plus grand* laboratoire pharmaceutique mondial, *en donne une illustration* spectaculaire. Cette opération-surprise, annoncée le 30 *janvier, devait* être la plus importante de l'histoire par son prix : 430 milliards *de francs.* Dans un passé récent, d'autres mariages tout aussi séduisants *ont été* rompus avant d'être consommés, comme ceux des cabinets d'audit KPMG et Ernst & Young, et des groupes de télécommunications BT et MCI. Le temps du gigantisme serait-il révolu ?

Les analystes se refusent à le croire, même si leur déception se traduit à chaque fois par une saute d'humeur boursière : Glaxo a vu son titre perdre 13 %, mardi, et SmithKline 10 %. Car cet échec est d'abord celui de dirigeants qui ne *voulaient pas lâcher le pouvoir. « Le choc d'ego qui a condamné un accord de rêve », titrait, mardi, l'Evening Standard.* En Bourse, des ana*lystes n'excluaient* pas *le lancement* d'une OPA hostile de Glaxo sur son compatriote. *Les leçons à tirer* sont humaines et culturelles, mais aussi financières et industrielles.

La précipitation n'est jamais bonne conseillère. Engagé dans un premier projet de rapprochement avec American Home Products, Glaxo a annoncé, dès la rupture de ces discussions, *le 30 janvier,* le lancement d'une négociation avec SmithKline. Rapidement, tout a semblé parfaitement réglé, jusqu'à la répartition des postes dans le futur ensemble. En fait, il n'en était rien. Le patron de Glaxo, Richard Sykes, futur président *« executive »* du nouvel ensemble, refusait de donner une date précise pour devenir président *« non executive »*, comme le réclame le gouvernement d'entreprise anglo-saxon. Le futur directeur général, Jan Leschly, 57 ans, qui occupe cette fonction chez SmithKline, refusait de donner une date butoir pour sa retraite. Et le numéro deux allait gagner plus d'argent *que le numéro un !* Les même difficultés de répartition des postes *se retrouvaient dans la suite* de l'organigramme.

> « Le choc d'ego qui a condamné un accord de rêve », a titré l'« Evening Standard »

La fusion des sidérurgistes alle*mands Krupp et Thyssen, approuvée* après dix mois d'atermoiements (*Le Monde* des 8 et 9 *février*), a été retardée par des considérations du même type. *Elle* n'a pu avancer que lorsque le PDG de Thyssen, Dieter Vogel, *s'est retiré du jeu in extremis,* laissant le champ libre à l'initiateur du rapprochement, Gerhard Cromme, patron de Krupp. *« Tenter de concilier les ego des uns et des autres est impossible. Il faut être dur : il ne faut surtout pas tenter d'amadouer ceux qui menacent de claquer la porte »*, assure sans état d'âme l'un des promoteurs de Diageo, le géant britannique de l'agroalimentaire né de la fusion de GrandMet et de Guinness.

Maîtrise du calendrier et questions humaines sont essentielles dans ce type de rapprochement, surtout s'il se veut amical. La référence en la matière reste le suisse Novartis, né du mariage de Ciba et de Sandoz en mars 1996. Marc Moret, patron de Sandoz, a approché Axel Krauer, son homologue de Ciba, dès novembre 1995. Toutes les modalités de l'opération ont alors été réglées avec les vingt-cinq hauts dirigeants des deux groupes. Le secret a été absolu pendant les quatre mois de discussions. A l'annonce de *la création du numéro* un mondial de la pharmacie, tout était prêt, de*puis l'organisation du groupe jus*qu'au nouveau logo en passant par *le programme de suppression d'ef*fectifs sur trois ans.

La *méthode helvétique semble* également réussir à la Société de *banque suisse (SBS) et à l'Union de* banques suisses (UBS). Le jour de la *divulgation de leur rapprochement*, la nouvelle organisation paraissait *réglée comme* un rapport McKinsey et ne masquait pas la réalité de *cette « vraie-fausse fusion entre égaux »*, qui a permis à la SBS, plus *petite mais mieux gérée*, de prendre le contrôle de sa rivale.

*Les entreprises qui se rap*prochent se trouvent parfois *confrontées* à des approches *culturelles* différentes. SmithKline l'a *laissé entendre. Le groupe américa*no-suédois Pharmacia Upjohn le vit quotidiennement. Trois ans après sa création, cette firme n'a toujours pas trouvé son organisation, ni son dynamisme, et ses ventes ont fortement baissé. La société en est à son troisième patron, qui vient de déplacer une nouvelle fois son siège, cette fois de Grande-Bretagne vers *les Etats-Unis. Ce risque culturel* a également fait réfléchir les associés des cabinets d'audit *KPMG* et Ernst & Young, qui pensaient initialement pouvoir le surmonter. Il s'est révélé difficile à gérer, surtout aux Etats-Unis. L'état d'esprit des autorités de contrôle de la concurrence, notamment de la Commission européenne, peu favorable à la fusion, et celui des clients des deux firmes ont fini de les convaincre de renoncer. Ils étaient inquiets de voir se créer un oligopole très fermé, une autre fusion entre grands de l'audit, Coopers & Lybrand et Price Waterhouse, étant en cours.

L'une des motivations de ces rapprochements réside dans les économies qu'elles peuvent susciter. Mais les gains ne sont pas toujours aussi rapides que prévu. Les nouveaux ensembles apparaissent difficiles à piloter. Pour avoir sous-estimé cette lourdeur, et donc ne pas avoir pu répondre aux critères de rentabilité financière qu'il s'était fixés, le groupe allemand Hoechst a dû annoncer, en janvier, un nouveau plan *d'économies pour sa filiale pharma*ceutique Hoechst-Marion-Roussel. *Ce programme, qui s'accompagne* de la suppression de postes de chercheurs, a provoqué d'importantes manifestations au siège du groupe. Hoechst a promis de revoir sa copie. De tels « dégraissages » d'effectifs sont le lot de toutes les fusions. C'est bien pourquoi les syndicats britanniques ont applaudi l'abandon du projet Glaxo-SmithKline.

Le débat porte aussi sur la capacité de la nouvelle entité à créer de nouveaux produits. Dans l'industrie pharmaceutique, ce n'est pas l'importance des budgets qui garantit le succès, mais la découverte d'une *molécule nouvelle* et prometteuse. Sur 100 molécules découvertes, seules trois peuvent devenir des médicaments vedettes. Et là, la *taille ne fait pas forcément le* succès. Le laboratoire suédois Astra en est l'exemple le plus envié. Son traitement anti-ulcère, le Losec, est devenu le premier médicament vendu au monde. Dans le cas de la fusion *Glaxo SmithKline, le nouvel* ensemble aurait eu le premier budget au monde pour la recherche, *mais* comment aurait-il réparti ses de*niers et ses programmes ? Cette* question cruciale n'était pas encore tranchée. *De plus, la sécurité d'un* médicament doit être totale, faute *de quoi* le laboratoire risque *d'être* pénalisé.

American Home Products a été victime de cette loi : il a dû retirer deux médicaments coupe-faim du marché en raison de leur effet secondaire. Les incertitudes qui pèsent sur le montant des dommages qu'AHP devra verser aux plaignants a été à l'origine de la rupture des discussions avec Glaxo Wellcome. Car la satisfaction des actionnaires est nécessaire à la réussite de telles opérations. *C'est* précisément leur inquiétude qui a fait capoter, dans les télécommunications, la fusion du britannique BT et de l'américain MCI. Ce dernier, fournissant un effort financier important pour percer sur le marché des télécommunications locales aux *Etats-Unis, avait été contraint de* revoir à la hausse ses prévisions de *pertes dans cette activité en juillet* 1997. Après négociations, le prix *avait été revu à la baisse, mais* le cœur des actionnaires de BT, craignant de voir fondre leurs dividendes, n'y était plus. Survint un *chevalier blanc, l'américain World*-Com, qui mit tout le monde d'ac*cord en faisant aux actionnaires de* MCI une offre bien supérieure à celle de BT !

Une fusion ratée peut en cacher *une autre. Même si Glaxo Well*come vient d'échouer deux fois *coup sur coup dans ses tentatives* de rachat d'AHP puis de SmithKline Beecham, *de nouveaux* rapprochements auront lieu. Pour les industriels, *la mondialisation* des marchés conduit à un regroupement inéluctable dans de nombreux secteurs d'activités encore extrêmement fractionnés. *La pharmacie* vit ainsi depuis bientôt cinq ans au rythme des rachats et des alliances. Mais aucun des grands laboratoires ne détient plus de 5 % de son marché.

*En prenant le contrôle de Smith*Kline Beecham, Glaxo Wellcome *aurait vu sa part du marché mon*dial doubler, mais celle-ci n'aurait *pas dépassé 8 %.* A *titre de compa*raison, les trois premiers groupes *automobiles, General Motors,* Ford et Toyota, ont des parts de marché *respectives de 16 %, 12,8 % et 9,2 %.* Les fusions ont encore de beaux jours devant elles.

Dominique Gallois avec le service Entreprises

Entente dans l'assurance britannique

Les deux assureurs britanniques Commercial Union – propriétaire notamment de la compagnie française Victoire – et General Accident ont annoncé, mercredi 25 février, leur intention de fusionner. Le nouvel ensemble, dont les actionnaires de Commercial détiendront 53,6 % et ceux de General Accident 46,4 %, s'appellera CGU et deviendra le deuxième groupe d'assurances britannique.

Les deux compagnies emploient aujourd'hui 53 000 personnes. Elles représentent une capitalisation boursière de 15 milliards de livres (149 milliards de francs) et réalisent un chiffre d'affaires total supérieur à 150 milliards de francs. Elles gèrent à elles deux environ 100 milliards de livres d'actifs. Elles espèrent réduire leurs coûts de fonctionnement de 225 millions de livres par an, cette année et en 1999, et comptent supprimer 5 000 emplois. Commercial Union et General Accident ont annoncé, mercredi, un résultat imposable pour 1997 de respectivement 432 et 511 millions de livres.

Un rapprochement sur trois ne donne pas satisfaction à l'actionnaire

LES ANALYSTES financiers et les investisseurs institutionnels regrettent l'abandon de la fusion entre GlaxoWellcome et SmithKline. Car la Bourse croit fermement que les groupes européens, industriels comme financiers, doivent changer d'échelle pour se préparer à l'Euro, aux changements technologiques de plus en plus rapides et à la mondialisation des marchés. Mais ils savent aussi que rien n'est pire pour leurs intérêts qu'une fusion mal conduite, créant un groupe au management mal maîtrisé.

Or le taux d'échec est réel. Une étude récente de Paul Gibbs, spécialiste de ces questions au sein du service de recherche de la banque américaine *JP* Morgan, le démontre très clairement en étudiant la performance boursière des grands groupes nés d'une fusion au cours des dix dernières années. Dans les trois années qui suivent l'annonce du rapprochement, les deux tiers de ces groupes ont fait un remarquable parcours boursier, avec une performance supérieure de 44 % à la moyenne de leur marché. Pour le dernier tiers en revanche, l'échec est patent : la performance est, en moyenne, inférieure de 32 % à celle du marché. Les actionnaires de la Lyonnaise des eaux au moment de sa fusion avec Dumez s'en souviennent. Sur les huit groupes classés dans cette catégorie par M. Gibbs, sept ont vu leurs résultats se détériorer, ne réussissant pas à tirer parti des économies d'échelle.

Pour mesurer les chances de succès d'une fusion, deux aspects sont donc importants : la nature des synergies potentielles et la capacité des dirigeants à les mettre en œuvre. *« Les synergies varient considérablement suivant le type de rapprochement »*, explique M. Gibbs. Dans le cas d'une concentration domestique, comme les fusions de la Bayerische Vereinsbank et de la Hypobank ou de Thyssen et Krupp en Allemagne, elles sont surtout synonymes de réductions de coûts et doivent être rapides. *Dans le cas* d'un rapprochement transfrontière, *elles portent surtout sur le* développement des ventes et des *revenus et sont souvent plus* longues à obtenir.

Les *synergies, enfin, sont plus* difficiles à trouver si les deux groupes ne sont pas exactement sur les mêmes métiers. *« Les fusions Guinness/GrandMet et Reed-Elsevier/Wolters-Kluwer* [groupes d'édition anglo-néerlandais] *parient sur la mondialisation des marchés et l'accroissement des revenus à long terme. Reed-Elsevier et Wolters-Kluwer tablent aussi sur une réduction des dépenses technologiques. Il s'agit d'opération à vision stratégique »*, illustre M. Gibbs.

Sophie Fay

La performance boursière des groupes fusionnés en Europe

ÉVOLUTION PAR RAPPORT AU MARCHÉ BOURSIER NATIONAL TROIS ANS APRÈS L'OPÉRATION (en %)

Groupe	en %
BHS/HABITAT	-62
WILLIS F./CORROON	-52
LYONNAISE/DUMEZ	-35
UPJOHN/PHARMACIA*	-33
LUCAS/VARITY*	-31
KRUPP/HOESCH	-22
B. DE BILBAO/B. DE VIZCAYA	-17
AUTOLIV/MORTON*	-11
UNITED NEWS/MAI*	1
SUEZ/LYONNAISE*	5
AXA/UAP*	19
FRESENIUS/NMC*	29
BARDON/CAMAS*	32
SANDOZ/CIBA-GEIGY*	40
ABN/AMRO	44
REED/ELSEVIER	45
NATIONAL NEDERLANDEN/NMB	47
SUN/ROYAL*	48
VIAG/BAYERNWERK	49
CLARIANT/HOECHST SC*	56
BEECHAM/SKB	64
ASEA/BROWN BOVERI	82

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PIERRE GABEN

1 En tant que responsable du bureau de Paris du cabinet de conseil Mercer Management Consulting, comment analysez-vous l'échec de la fusion Glaxo-SmithKline ?

Nous avons été surpris par la rapidité de l'annonce des négociations. Or le succès d'une opération de fusion dépend essentiellement de la préparation de la postacquisition. Il ne suffit pas de proposer le meilleur prix ou d'avoir une bonne stratégie. Il faut régler les problèmes de répartition des pouvoirs. Dans le cas des deux laboratoires, leur intérêt stratégique était flagrant. Les deux firmes étaient complémentaires, tant dans le domaine thérapeutique que dans celui des cycles de médicaments. Les discussions ont buté sur les problèmes de « gouvernance ». Or plus la taille est importante, plus la préparation doit être minutieuse. C'est le point-clé de la réussite.

2 Quelles sont les conditions de réussite d'une fusion ?

Il ne faut pas uniquement raisonner en termes financiers. Les études sur les fusions réussies au bout de trois ans prouvent que le succès dépend avant tout du management. Même si le taux de réussite s'améliore, force est de constater que dans un cas sur deux une fusion est un échec, dans le sens où il n'y a pas de création de valeur. Dans de telles opérations, deux organismes ne doivent plus faire qu'un. C'est une tâche d'autant plus difficile à mener que les deux entreprises sont de taille importante. La direction doit avoir une vision claire de ses projets pour les faire partager. Si la préparation doit être longue, sa mise en œuvre doit être, en revanche, très rapide.

3 Cet échec annonce-t-il la fin des rapprochements géants ?

Il est faux de dire que de grandes sociétés ne peuvent pas fusionner. Prenez l'exemple du numéro un mondial de l'électro-mécanique ABB, né du rapprochement entre le suisse Brown Boveri et le suédois Asea : c'est un succès. Mais, dans ces changements d'échelle, les firmes doivent être obsédées par la satisfaction de leurs clients plus que par l'augmentation de leurs parts de marché. Ce n'est pas parce qu'un groupe double de taille qu'il double de valeur.

Propos recueillis par Dominique Gallois

Attirés par la France, les investisseurs étrangers y ont créé plus de 24 000 emplois en 1997

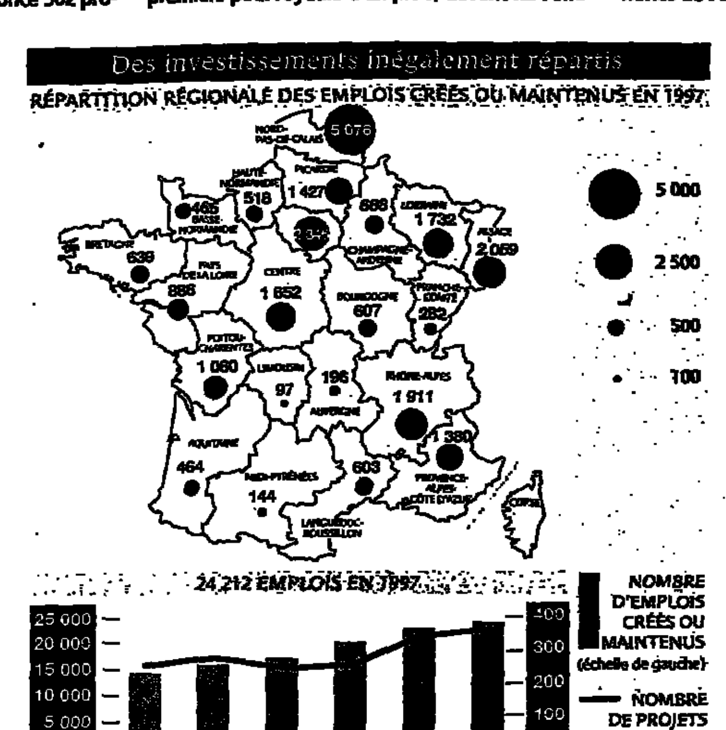
Allemands et Américains viennent en tête, et l'automobile tient la vedette

Malgré sa fiscalité et ses tracasseries administratives, la France reste attractive pour les investisseurs étrangers. En 1997, ils ont annoncé 362 projets nouveaux, créateurs de 24 212 emplois, en hausse de 6 % sur 1996. Les Allemands sont les premiers pourvoyeurs d'emplois, devant les Américains. Le Nord - Pas-de-Calais et l'automobile ont été les grands gagnants grâce, notamment, à l'annonce de l'arrivée de Toyota à Valenciennes.

DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, et Jean-Louis Guigou, patron de la Datar (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), devaient rendre public, mercredi 25 février, le bilan 1997 des investissements étrangers et des emplois créés par des usines allemandes, japonaises, italiennes ou américaines en France. Selon la Datar, les étrangers ont créé ou maintenu 24 212 emplois l'an dernier, contre 22 814 en 1996, soit une hausse de 6 %, pour des investissements d'environ 22 milliards de francs.

Cette progression s'inscrit dans un mouvement continu depuis cinq ans : en 1992, on enregistrait 14 148 emplois. Ce sont les firmes allemandes qui sont les principales pourvoyeuses d'emplois (70 projets et 4 328 postes de travail) devant les entreprises d'origine américaine (59 projets, 4 055 emplois).

Plusieurs réussites marquantes sont à mettre au crédit du travail de prospection des 18 bureaux de la Datar installés à l'étranger (70 personnes et un budget d'environ 45 millions de francs) ou de l'action spécifique des comités d'expansion ou d'agences de développement de certaines régions comme l'Alsace oet la Bretagne, particulièrement actifs.



Parmi les projets phares annoncés (dont la réalisation effective s'étalera cependant sur plusieurs années) on peut citer Siemens-SAS (semiconducteurs), à Sophia-Antipolis près de Nice, dont l'inauguration est prévue le 6 mars, Toyota (automobile) près de Valenciennes, Canon (photocopieurs) en Ille-et-Vilaine ou le néerlandais Intervet International (produits vétérinaires) à Angers.

Alors que la Datar faisait, jusqu'à 1995, le partage entre les emplois décidés dans les zones considérées comme prioritaires et les autres (60 % à 70 % du total dans les premières, en moyenne depuis 1980), ce qui permettait d'apprécier l'impact réel des investissements étrangers dans les politiques de conversion industrielle et de réactivation du tissu économique (c'est le cas, exemplaire, de Toyota), elle se contente maintenant de statistiques globales.

C'est ainsi que la région parisienne, le Centre ou les environs d'Aix-en-Provence, qui ne sont pas des régions considérées comme les plus défavorisées, collectionnent, en 1997, quelques succès notables, l'Ile-de-France cumulant pour sa part 2 346 emplois, loin cependant derrière le Nord - Pas-de-Calais, avec 5 076 emplois. *Le classement régional n'a* d'ailleurs pas été sensiblement modifié par rapport à 1996, puisqu'à nouveau l'Alsace et Rhône-Alpes font bonne figure.

La Datar, qui ne comptabilise pas non plus les emplois *supprimés* par des firmes étrangères, indique, en outre, qu'en 1997 les créations nouvelles d'entreprises sont plus nombreuses que les extensions d'établissements déjà existants. Le premier secteur concerné est l'automobile (18 % des projets annoncés) suivi des entreprises d'électronique, de télécommunications, d'informatique (16 % des projets) et de la filière papier-bois et du verre (11 %).

Commentant ce bilan, M. Guigou a salué le très bon score du Nord - Pas-de-Calais mais a reconnu qu'il *« fallait faire un effort pour internationaliser l'économie du Limousin »* qui n'aura accueilli que trois projets pour 97 emplois. M. Guigou a souligné que *« la constitution de l'euro en 1999 serait l'occasion d'une arrivée accrue d'investissements américains et asiatiques en Europe »*. Selon lui, *« la concurrence sera vive »*, mais la position géostratégique de la France en Europe, la qualification de la main-d'oeuvre, la performance des centres de recherche sont des atouts essentiels par rapport à ses concurrents, l'Irlande et la Grande-Bretagne notamment. Mais il n'a pas caché non plus les handicaps : un surcoût de la main-d'oeuvre plus ou moins pénalisant selon les secteurs, une fiscalité locale dissuasive (taxe professionnelle) et la complexité administrative.

François Grosrichard

Les banques commerciales britanniques ont résisté à la crise asiatique

Elles ont profité du dynamisme du Royaume-Uni

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« La situation des banques généralistes britanniques est très bonne grâce à la base solide du marché intérieur et l'excellente qualité de leurs actifs » : comme l'indique Hugh Pye, analyste du secteur auprès de la banque d'affaires Flemings, l'année 1997 a été un bon cru pour les établissements commerciaux qui ont su répondre aux multiples défis qui se profilaient. Lloyd's TSB est de loin le groupe le plus profitable, comme le montre la hausse de 30 % du dividende.

La première raison de ce succès relatif tient à l'excellente tenue de l'économie du Royaume-Uni qui s'est trouvé en tête des pays européens l'an dernier. Les banques commerciales ont su tirer profit de la hausse des revenus des ménages, d'un taux d'inflation, qui, s'il n'a cessé de croître, reste faible et de taux d'intérêt demeurant modérés. Le dynamisme d'équipes dirigeantes menées par des managers à poigne, comme Martin Taylor, chez Barclays, ou sir Brian Pitman, chez Lloyd's TSB, qui ont su mettre en valeur la banque de détail et prendre en compte la consolidation en cours du secteur bancaire à l'échelle internationale, a également joué.

S'ils ont déçu la City, les résultats de Barclays ou de la NatWest Group sont d'abord la conséquence du désengagement onéreux de la banque d'affaires, genre peu rentable Outre-Manche. *« La cession de BZW en Asie et en Europe, ou le démantèlement de NatWestMarkets leur a peut-être coûté cher à court terme, mais garantit l'avenir »*, insiste Hugh Pye. Certains experts encouragent HSBC Holdings à réduire à son tour sa présence dans le *merchant banking* pour se concentrer sur son point fort, la Midland Bank et son réseau commercial à Hongkong.

Les provisions – moins importantes qu'envisagées – dues à la crise asiatique soulignent combien la qualité des actifs des grandes banques leur a permis de mieux résister que prévu aux secousses. Malgré les provisions spéciales (respectivement 175 et 201 millions de livres, soit 1,75 et 2,01 milliards de francs) qu'elles ont dû passer en raison de la crise financière, les deux banques les plus actives en Asie, HSBC et Standard Chartered, s'en sortent plutôt bien. HSBC a rendu public, lundi 23 février, un bénéfice record (*Le Monde* du 24 février). Quant à Standard Chartered, elle a annoncé, mercredi, une stabilité de ses bénéfices de 1996 à 1997.

Bonne tenue de l'activité

Les cinq principales banques commerciales britanniques ont annoncé pour 1997 des résultats moins dégradés que prévu par la crise asiatique (résultat imposable et évolution en % par rapport à 1996).

- **Hongkong and Shangai Banking corp.** : 4,97 milliards de livres (+ 10 %).
- **Lloyds TSB** : 3,16 milliards de livres (+ 26 %).
- **Barclays** : 1,72 milliard de livres (– 26 %).
- **NatWest Group** : 1,01 milliard de livres (– 10 %).
- **Standard Chartered** : 870 millions de livres (stable).

ZONES D'OMBRE

A l'étranger, les déboires en Extrême-Orient ont été compensés en partie par la forte présence sur des marchés moins exposés comme l'Amérique latine (HSBC), l'Afrique (Standard Chartered) ou l'Europe (Barclays). Ensuite, la déroute des « dragons », conjuguée aux incertitudes de l'euro et à la stabilité politique représentée par un gouvernement travailliste doté d'une écrasante majorité parlementaire, a favorisé le développement de l'activité gestion de patrimoine, très rémunératrice, de la place de Londres.

Plusieurs zones d'ombre toutefois subsistent. L'arrivée de nouveaux acteurs non bancaires, comme les anciennes sociétés de crédit hypothécaires devenues banques à part entière, les compagnies de cartes de crédit, les grands de la distribution ou les groupes diversifiés, comme Virgin Direct, risque de se répercuter sur les marges.

Aussi, les frais de fonctionnement, en particulier des établissements de taille moyenne, à l'instar de NatWest ou de la Royal Bank of Scotland, restent trop élevés. Pour tous, la compression des coûts passe non seulement par des suppressions d'emplois et des fermetures de succursales, mais aussi par de gros investissements dans les technologies de l'information (plateformes téléphoniques, banque sur Internet...). Enfin, les conjoncturistes s'attendent à un ralentissement économique en 1998 contrastant avec la forte croissance enregistrée l'an dernier.

Pour maintenir le cap, les banques britanniques de détail cherchent à procéder à de nouvelles acquisitions. C'est particulièrement le cas de la Barclays qui, dotée d'un « trésor de guerre » de plus d'un milliard de livres, lorgne sur la NatWest et, aux dernières nouvelles, sur la Standard Chartered. Tous les grands établissements commerciaux doivent également s'atteler à la recherche de nouvelles sources de revenus, comme la gestion de fonds ou l'assurance.

Marc Roche

Accord commercial entre American et Japan Airlines

AMERICAN AIRLINES, LA SECONDE COMPAGNIE aérienne mondiale, et Japan Airlines ont annoncé, mercredi 25 février, la signature d'un accord de partage des codes de vol, une association sans précédent entre compagnies américaine et japonaise. Les deux transporteurs offriront ainsi des liaisons entre 270 villes aux Etats-Unis et 70 au Japon et au-delà. American Airlines n'a pas de vol en Asie au-delà du Japon. Profitant de ce nouvel accord, elle a déjà présenté une demande d'ouverture de quatre nouvelles liaisons sans escale avec le Japon.

Cette alliance, qui complète un partenariat de 1995 sur les programmes de fidélisation, a été rendue possible par l'extension en janvier dernier de l'accord aérien entre les deux pays. Auparavant, le partage des codes de vol n'était pas permis entre compagnies des deux pays.

DÉPÊCHES

■ **SANOFI : la filiale pharmaceutique d'Elf** a annoncé, mercredi 25 février, une hausse de 10 % de son bénéfice net qui atteint 1,9 milliard de francs, pour un chiffre d'affaires de 25,69 milliards de francs (+ 9 %).

■ **SYNTHÉLABO : la filiale pharmaceutique du groupe L'Oréal** a réalisé en 1997 un bénéfice net part du groupe de 1 101 millions de francs, en hausse de 15,8 % sur 1996.

■ **VIAG : le groupe industriel allemand a annoncé**, mercredi 25 février, une hausse *« supérieure à 15 % »* de son bénéfice opérationnel avant impôts qui dépasse, pour 1997, 2,8 milliards de marks (9,4 milliards de francs). Le chiffre d'affaires, en hausse de 21 %, atteint 49,5 milliards de marks.

■ **SAGEM : le groupe français** a annoncé, mardi 24 février, qu'il veut absorber sa filiale SAT, dont il contrôle les trois quarts du capital. Les actionnaires devront approuver en mai cette fusion, qui se fera sur la base de 3 actions Sagem pour 5 actions SAT.

■ **AN 2000 : près d'une entreprise française sur cinq (19 %)**, comptant généralement moins de 5 000 employés, n'a pas commencé l'adaptation de son informatique au passage à l'an 2000 a indiqué, mardi 24 février, le cabinet américain Ernst & Young.

■ ***BANQUES INDONÉSIENNES* : l'agence de notation financière** américaine Standard & Poor's a abaissé mercredi 25 février la note de 15 banques indonésiennes jugeant que la garantie des dépôts donnée par le gouvernement de Djakarta n'est pas totale.

■ ***CRÉDIT SUISSE FIRST BOSTON* : la banque va acheter aux banques japonaises** 1 trillon de yens (48 milliards de francs) de créances douteuses, en partenariat avec la société Secured Capital Corp.

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque vient d'augmenter ses fonds propres** de 3 milliards de francs grâce à la conversion de 98 % des obligations convertibles émises en mai 1993.

■ **SNCF : le conseil d'administration de la SNCF a proposé** au gouvernement, mardi 24 février, le renouvellement du mandat de son président, Louis Gallois. La séance était présidée par le doyen, le député André Lajoinie (PCF), ancien président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, nommé administrateur par décret du 20 février au titre des personnalités choisies pour leur compétence, en remplacement du sénateur Jean-Pierre Fourcade (UDF).

■ **KUONI : le groupe suisse a racheté** la chaîne d'agences de voyages allemande Euro-Lloyd (110 bureaux) détenue précédemment par les grands magasins Karstadt et la compagnie aérienne Lufthansa. Son volume d'affaires (ensemble des services facturés) a atteint 1,07 milliard de marks (3,6 milliards de francs) en 1996.

■ **PARC ASTÉRIX : le parc de loisir**, qui a fait son entrée sur le second marché de la Bourse de Paris en octobre dernier, affiche pour l'année 1997 un bénéfice net de 35,2 millions de francs en hausse de 127 %.

Le marché américain de la télévision pourrait apporter un souffle nouveau à Philips et à Thomson Multimédia

QUI DIT « saut technique » dit – souvent – possibilité de relancer l'intérêt des consommateurs. Et leurs achats. De « saut », il en est justement question dans la télévision aux Etats-Unis. Les chaînes terrestres hertziennes vont devoir, d'ici à 2006, abandonner la transmission analogique des images pour émettre en numérique. Elles vont aussi pouvoir, à cette occasion, diffuser des images de qualité cinéma en haute définition (format d'écran 16/9).

Les téléviseurs devront s'adapter. De quoi faire saliver les industriels. Particulièrement le français Thomson Multimédia (TMM) et le néerlandais Philips, qui, premiers vendeurs de postes de télévision outre-Atlantique, s'estiment bien placés pour profiter de cette évolution. Tous deux ont contribué à la définition de la nouvelle norme américaine, sous l'égide de la Commission fédérale des communications (FCC). *« Il nous faut faire fructifier cela »*, commente Doug Dunn, le patron de l'électronique grand public chez Philips.

Les équipements pour ces nouvelles images seront mis sur le marché à partir du dernier trimestre 1998. Selon Jim Meyer, l'un des vice-présidents de TMM, son groupe pourrait vendre entre 20 000 et 100 000 téléviseurs numériques de qualité haute définition au cours de la première année. L'une des inconnues est de savoir comment les stations de télévision vont négocier ce virage. L'échec des plans européens D2 Mac et HD Mac, au début des années 90, est dans tous les esprits. L'objectif était de pousser à émettre en haute définition des diffuseurs à qui l'on n'avait guère demandé leur avis. Aucun n'a fait le saut.

Le paysage américain *« ne va pas se transformer en une nuit, il faudra du contenu »*, juge M. Dunn. Moins de trente chaînes terrestres auraient, pour le moment, décidé de diffuser en numérique à la fin 1998. Sur les 1 600 diffuseurs, *« beaucoup ne se portent pas bien et pourraient hésiter à investir »*, relève Jacques Leroudier, l'un des responsables des projets télévision numérique et haute définition chez TMM.

Passage au numérique et passage à la haute définition seront deux choses distinctes. La FCC souhaite voir les chaînes terrestres émettre en numérique d'ici à 2006, mais leur laisse la possibilité de le faire avec un format classique d'images (4/3). Pour la haute définition, *« les diffuseurs se verront allouer des fréquences supplémentaires, moyennant un engagement sur un quota de programmes »*, explique M. Leroudier.

Le passage au numérique offrira aux réseaux terrestres la possibilité de multiplier le nombre de programmes émis sur un même canal de fréquences. Selon M. Dunn, cela ne sera peut-être pas jugé comme un plus par les consommateurs américains, car *« ils ont déjà un choix très large »*. En ce qui concerne la haute définition, M. Leroudier considère que la structure du marché américain est malgré tout assez favorable : *« On a une forte proportion d'appareils haut de gamme (téléviseurs à grand écran) et donc des gens qui, potentiellement, peuvent apprécier la haute définition. »*

On compte 16 millions de téléviseurs valant plus de 2 000 dollars (12 000 francs) aux Etats-Unis, selon l'Association américaine des fabricants d'électronique grand public (CEMA), qui voit là un réservoir pour les achats des premiers équipements numériques haute définition (leurs prix se situeront à 5 000 dollars et plus).

TMM estime que les chaînes de télévision terrestres devraient aussi être *« contraintes de bouger »* sous l'effet de la concurrence. Le diffuseur américain DirecTV, auquel TMM est associé, a annoncé qu'il émettra par satellite, dès l'automne, des programmes numériques en haute définition (les satellites ne relèvent pas de l'autorité de la FCC).

TMM et Philips devront composer avec de nouveaux concurrents : les fabricants américains d'ordinateurs personnels (PC) – notamment Compaq – décidés à profiter du numérique et de la haute définition pour placer dans les foyers des machines combinant fonction d'ordinateur et de téléviseur. Ces constructeurs ont obtenu de la FCC que la norme édictée laisse de côté la définition de l'affichage des images sur les écrans des récepteurs. Donc que les moniteurs informatiques ne soient pas exclus d'emblée.

Chez Philips et TMM, on ne veut pas sous-estimer la menace, mais on n'y croit guère. *« Bonne chance »*, résume M. Dunn, qui se dit optimiste : *« Nous avons les technologies, la marque, nous sommes présents dans les grandes chaînes de distribution. » « C'est le marché qui décidera »*, souligne M. Leroudier. Mais, prévient-il, même s'il est possible d'avoir la télévision sur un PC, *« pour regarder un film en famille c'est encore le téléviseur qui prévaut »*.

Philippe Le Cœur

Plaidoyer pour le numérique pour tous en France

***« Il est temps d'allumer en France le deuxième étage de la télévision numérique »*, assure la direction de Philips. C'est-à-dire de diffuser en numérique sur les réseaux hertziens terrestres. Pour Philips, qui cite l'exemple de la Grande-Bretagne, où des tests de diffusion numérique terrestre vont démarrer, ce scénario, *« qui est défendu par le Simavelec (Syndicat des fabricants de matériels audiovisuels), doit être soutenu »* par les pouvoirs publics français.**

***« Actuellement, on a un système pour privilégiés »*, relève le groupe, selon lequel le numérique hertzien pourrait contribuer à l'émergence *« de nouveaux acteurs et de nouveaux services »*. Avec, à la clé, un enjeu industriel : 30 millions de téléviseurs et 10 millions de magnétoscopes à faire évoluer. Pour Doug Dunn, patron de l'activité d'électronique grand public de Philips, *« la télévision numérique terrestre peut se développer plus vite en Europe qu'aux Etats-Unis par exemple »*, car le choix de chaînes y est beaucoup moins développé.**

« L'Equipe » et « Le Monde » restent les quotidiens nationaux les plus lus

49 % des Français lisaient un quotidien en 1997, contre 51 % l'année précédente. Mais cette baisse est due aux journaux régionaux, dont l'audience a légèrement chuté l'an dernier, tandis que le lectorat de la presse nationale est resté stable

TITULAIRE d'un diplôme d'études supérieures, de sexe masculin, résidant plutôt dans un cadre urbain et disposant de revenus largement supérieurs à la moyenne : tel est le portrait-type du lecteur de presse quotidienne nationale que décrit la dernière enquête d'EuroPQN. Menée par l'institut Ipsos-Médias en deux temps (du 10 janvier au 26 juin et du 10 septembre au 31 décembre 1997) à partir de 19 392 entretiens, l'enquête 1997 d'EuroPQN fournit d'autres précisions concernant le lectorat de la presse nationale.

Un peu plus masculin que celui de la presse régionale, il est aussi plus jeune – 36,1 % de moins de trente-quatre ans, contre 27,8 % –, mais presque aussi provincial, plus de la moitié des lecteurs du *Figaro*, du *Monde*, des *Echos*, etc., habitant dans une ville de moins de 100 000 habitants. Il est en outre très impliqué, trois lecteurs sur cinq préférant acheter leur quotidien en kiosque plutôt que de s'y abonner.

Preuve de sa situation socioprofessionnelle et de la liberté qui lui est concédée dans un pays où la lecture de journaux sur le lieu de travail reste frappée de suspicion, le lecteur de presse nationale peut parcourir ses titres préférés soit à son bureau, soit dans les transports ou à son domicile. Forte de ses données et en se fondant sur le « lectorat numéro moyen » (LNM, indice mesurant le nombre d'exemplaires lus par rapport au nombre de numéros parus les sept derniers jours), l'enquête EuroPQN 1997 indique que les chiffres de l'audience de la presse quotidienne nationale n'ont pas varié, contrairement à celle de la presse régionale, qui a enregistré une baisse légère – 1 % – l'an dernier (*Le Monde* du 25 février). En 1997, les lecteurs de journaux nationaux étaient au nombre de 9 055 000, ce qui correspond à un taux de pénétration de 19,3 % par rapport à la population des quinze ans et plus. Ces chiffres sont quasiment identiques à ceux de 1994, 1995 et 1996.

CAP DES DEUX MILLIONS

On ne s'étonnera pas que ce lectorat, masculin à 60,6 %, fasse de *L'Equipe* le premier quotidien national en termes d'audience. Avec 2 494 000 lecteurs et un taux de pénétration de 5,3 %, le quotidien sportif du groupe Amaury est toutefois talonné par *Le Monde*, qui attire 2 177 000 lecteurs et obtient un taux de pénétration de 4,7 %. Des chiffres qui le classent au premier rang des quotidiens nationaux d'informations politiques et générales, pour la troisième année consécutive. *Le Parisien* et son édition nationale *Aujourd'hui* franchissent, quant à eux, et pour la première fois, le cap des deux millions de lecteurs (2 005 000 et un taux de pénétration de 4,3 %), devant *Le Figaro* (1 550 000 lecteurs, 3,3 %), *Libération* (1 023 000, 2,2 %), *Les Echos* (758 000, 1,6 %). *France-Soir* n'en finit pas de descendre aux enfers en perdant plus de 130 000 lecteurs entre 1996 et 1997 (de 851 000 à 719 000), tandis que le quotidien économique *La Tribune*, lui, accroît considérablement son audience, qui passe d'un an à l'autre de 384 000 à 520 000 lecteurs. En dessous du seuil de 500 000 lecteurs figurent *L'Humanité* et *La Croix*, qui enregistrent une légère perte d'audience.

EuroPQN intègre par ailleurs un titre hors norme, le quotidien dominical d'Hachette, *Le Journal du dimanche*. Ce dernier obtient une audience de « lecteurs dernière période » (LDP, qui donne le nombre de lecteurs la veille ou l'avant-veille du jour de l'entretien) de 1 505 000 individus et un taux de pénétration de 3,2 %, similaires à l'année précédente.

Ipsos a aussi étudié les chiffres de la presse hebdomadaire régionale (PHR), associée pour la première fois à l'enquête EuroPQN. Portant sur 159 heddomadaires régionaux (soit la moitié de cette famille de presse), l'étude indique que la PHR obtient un taux de pénétration de 14,5 % sur la France entière, et de 17,7 % sur les 77 départements où existe au moins un hebdomadaire régional. Egalement réparti entre hommes et femmes, le lectorat de la PHR se caractérise par sa forte implantation en province (85,5 % des lecteurs) et en zone rurale (42,7 % des lecteurs). L'audience de la PHR se définit aussi par sa relative jeunesse (60,5 % de moins de quarante-neuf ans) et sa forte proportion d'actifs, ce qui confirme son dynamisme, attesté par la naissance de 28 nouveaux hebdomadaires régionaux en cinq ans.

Yves-Marie Labé

Le lectorat des quotidiens nationaux

TAUX DE PÉNÉTRATION* DANS LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS (en pourcentage)

Titre	Taux de pénétration 1997	Nombre de lecteurs 1997 (en milliers)
L'Équipe	5,3	2 494
Le Monde	4,7	2 177
Le Parisien/Aujourd'hui	4,3	2 005
Le Parisien	3,5	1 662
Le Figaro	3,3	1 550
Libération	2,2	1 023
Les Échos	1,6	758
France-Soir	1,5	719
La Tribune	1,1	520
L'Humanité	0,9	418
La Croix	0,8	357

1994 / 1997 — NOMBRE DE LECTEURS EN MILLIERS

* pourcentage de lecteurs par rapport à la population globale des 15 ans et plus, estimée à 46,8 millions de personnes en 1997

Les préférences des décideurs locaux

Les décideurs, élus et cadres, des collectivités territoriales sont logiquement de gros consommateurs de presse quotidienne régionale. Selon la récente enquête d'Ipsos-Médias, *La France des décideurs des collectivités territoriales*, menée à partir de 656 entretiens sur leurs habitudes de lecture, 82,3 % des 87 131 décideurs locaux lisent régulièrement les titres régionaux ou départementaux de leur région.

Ils lisent, consultent et conservent aussi quotidiens et hebdomadaires nationaux, spécialisés ou pas : d'abord *La Gazette des communes, des départements et des régions* (49,7 % des décideurs la lisent régulièrement) devant *Le Monde*, lu par 37,8 % des élus et cadres locaux, avec un taux de lecture plus fort pour ces derniers (47,6 %). Les décideurs locaux lisent ensuite *La Lettre du maire* (pour 30,7 % d'entre eux), puis *Le Courrier des maires et des élus locaux*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Express*, *Le Figaro Magazine*, *Télérama*, *Libération*, etc.

Trois militants du Syndicat du Livre-CGT condamnés

TROIS SALARIÉS des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) ont été condamnés, mardi 24 février, à des peines de prison avec sursis. Lors d'une manifestation à Meaux (Seine-et-Marne), en juillet 1997, contre la mise en place d'un centre de tri parallèle, des incidents avaient opposé des membres du Syndicat du Livre-CGT aux forces de l'ordre. Le tribunal correctionnel de Meaux a condamné à un an de prison avec sursis et 20 000 francs de dommages et intérêts l'un des prévenus, et à six mois avec sursis les deux autres. Un quatrième salarié a été relaxé. Selon le Livre-CGT, « *cette sentence très lourde est profondément injuste* » pour des « *militants qui ont réagi au détournement de leur charge de travail par leur direction* » et qui « *ont été agressés par les forces de l'ordre* ». « *En aucun cas, nous ne laisserons la direction* [des NMPP] *remettre en cause leur place dans l'entreprise* », a prévenu le syndicat.

L'office des cartels empêcherait le contrôle de Sat 1 par Kirch

L'OFFICE ALLEMAND des cartels envisage d'interdire au groupe Kirch de prendre le contrôle majoritaire de la télévision privée Sat 1, a déclaré, lundi 23 février, Dieter Wolf, président de l'instance de régulation. Selon lui, l'office des cartels est « *très critique* » et « *il pourrait bien interdire cette prise de contrôle* ». Le groupe Kirch, actionnaire à 43 % de Sat 1, deuxième chaîne privée derrière RTL, souhaite racheter la participation de 15 % détenue par l'éditeur Holtzenbrinck. Fixé à la fin février, le délai d'examen du dossier a été repoussé à la fin juillet. L'office des cartels s'inquiéterait de la domination d'un petit nombre de chaînes sur le marché publicitaire allemand : RTL, Sat 1 et aussi Pro 7, contrôlée par le fils de Leo Kirch.

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : Gruner und Jahr, filiale édition et presse** du groupe Bertelsmann, prévoit des résultats « *mirobolants* » pour l'exercice 1997-1998 clos le 30 juin. Selon Gerd Schulte-Hillen, patron de Gruner und Jahr, les huit premiers mois affichent « *un fort taux de croissance à deux chiffres* ». En 1996-1997, la filiale avait réalisé un bénéfice d'exploitation record de 2,3 milliards de francs, en hausse de 22,8 %.

■ **Axel Springer, le plus gros éditeur de journaux d'Allemagne,** a annoncé, mardi 24 février, un bénéfice net en hausse de 28 % par rapport à 1996 et fixé à 703 millions de francs. Le chiffre d'affaires du groupe a gagné 4,1 % pour s'établir à 15,4 milliards de francs.

■ **ÉDITION : le groupe Dargaud a pris le contrôle de Millésime Productions**, société spécialisée dans la fiction et l'animation, a annoncé l'éditeur, mardi 24 février. Ces deux dernières années, Millésime Productions a produit une douzaine de téléfilms de fiction. Avant ce rachat, Dargaud était déjà actionnaire de Marina Productions, société de production de dessins animés pour la télévision.

■ **PRESSE : le Syndicat national des journalistes (SNJ)** « *s'étonne et s'indigne* », dans un communiqué, de la non-communication du rapport sur la formation des journalistes aux organisations invitées, le 1er décembre 1997, à une table ronde par le ministère de la culture et de la communication. En outre, selon le SNJ, le rapporteur Claude Sales aurait été « *sélectif dans ses auditions* » à la Commission de la carte de presse en choisissant « *d'entendre le seul vice-président patronal de cette organisation* ».

Un collectif d'associations prépare la fête de l'Internet

« *QUAND ta mémoire sature, pour nettoyer ton disque dur, voyage dans le futur (...), quand tu bulles dans ta rêverie, viens jouer à la souris.* » Une manifestation conçue comme la transposition sur le réseau télématique mondial de la Fête de la musique se devait bien d'avoir sa chanson. La Fête de l'Internet, organisée les 20 et 21 mars par un collectif d'associations regroupées au sein de l'Initiative française pour l'Internet (IFI), sera donc, sussure le logo musical, « *un tapis volant sur le réseau du monde* ».

A un mois de cette opération de promotion d'un média encore boudé par les Français, les organisateurs ont présenté, mardi 24 février, quelques-uns des 150 projets d'animation recensés. « *D'autres sont en gestation*, assure Henri Jousselin, secrétaire général de l'association Internet pour la France. *Il n'y a pas que les grandes entreprises, la France profonde répond aussi présent.* »

Des exemples ? L'association Cigale-net, qui, dans le Vaucluse, propose de relier 20 ordinateurs au réseau, dans la salle omnisports de la petite commune de Jonquières, afin de permettre aux habitants de s'initier à la navigation sur le Web. Le lycée agricole de Vire (Manche) servira lui aussi de vitrine aux nouvelles technologies. « *Nous avons été des pionniers en offrant un service Minitel aux agriculteurs dès 1981*, rappelle Michel Sady, de la chambre d'agriculture de Basse-Normandie. *Nous pensons qu'il faut désormais passer sur Internet, mais il n'est pas toujours facile de persuader les exploitants.* » Dans les villes, Internet a aussi un rôle à jouer, assure Bruno Schultz, animateur au centre social de Belleville, à Paris, qui espère avoir les moyen de mettre quelques machines à la disposition du public.

LE FRANÇAIS SOUS-UTILISÉ

« *Nous souhaiterions donner une adresse électronique à ceux qui cherchent du travail, mais aussi animer des ateliers pour permettre aux associations de créer leurs pages web.* » Un projet « *très modeste* », mais porteur d'une « *grande ambition* » : éviter la fracture entre ceux qui maîtrisent ce nouvel outil et les autres.

La question figurera dans l'acte d'accusation du « procès de l'Internet », organisé par l'Internet Society (Isoc) et l'Ecole nationale de magistrature devant la cour d'assises du palais de justice de Paris. Outil fort décrié – liberticide, pourvoyeur de contenus illicites, destructeur de l'espace-temps –, Internet trouvera là, effets de manche à l'appui, force magistrats, avocats et experts commis à sa défense. Mettant à profit la concordance de la Fête de la francophonie, la MNEF propose ainsi aux lycéens et étudiants de 23 pays un jeu de piste virtuel à travers une centaine de sites censés illustrer la richesse relative de la présence du français, qui n'est utilisée que dans 1 % à 3 % des sites sur la Toile.

Sautant d'un fuseau horaire à l'autre, l'artiste Fred Forest offre, lui, de piloter une « machine à arrêter le temps ». Installé à la station Auber du RER, à Paris, il fera le lien avec 24 artistes multimédias disposés en 24 points du globe, afin de démontrer combien la planète a rétréci. Soucieux de prouver qu'Internet, passe-partout du village global, n'est pas pour autant l'ennemi de Gutenberg, le distributeur France Loisirs propose une compétition littéraire un brin oulipienne. Elle aura pour point de départ un chapitre écrit par Yann Quéffelec. Chaque internaute sera libre de prolonger l'histoire. L'exercice doit aboutir à l'édition, sur papier, d'un livre qui sera vendu *via*... Internet.

En présentant ces quelques projets, les organisateurs de la Fête de l'Internet espèrent susciter d'autres initiatives et soutiens, y compris des pouvoirs publics. Lors de la présentation, le 16 janvier, de son plan d'action destiné à « *préparer l'entrée de la France dans la société de l'information* », le premier ministre Lionel Jospin avait enjoint aux services de l'Etat de participer à cette manifestation, « *occasion utile de sensibiliser nos concitoyens aux possibilités multiples des réseaux et des technologies de l'information* ».

Hervé Morin

★ **Programme et dépôt de projets : www.fete-internet.fr. Tél : 01 47 76 30 30. Courrier électronique : fete@afuu. fr**

■ **TOKYO a fini en hausse de 1 %.** *Elle s'est reprise dans l'espoir que le* **gouvernement japonais finisse par présenter un collectif budgétaire pour stimuler l'économie.**

■ **LA BOURSE DE SÉOUL a terminé** *en forte baisse de 4,53 % mercredi,* **dans la crainte d'une instabilité poli-** *tique accrue.* **L'indice a reculé de 24,51 points, à 516,38 points.**

■ **WALL STREET : remontée des taux après un discours du président de la Réserve fédérale. Le Dow Jones a perdu 40,10 points (0,48 %), à 8 370,09 points.**

■ **LE PRIX DU BARIL de pétrole brut a perdu 6 cents à 15,31 dollars mardi à New York. Il avait cédé 87 cents à 15,37 dollars lundi, après l'accord entre l'ONU et l'Irak.**

■ **L'OR a ouvert en baisse mercredi 25 février sur le marché international de Hongkong à 291,60-292,10 dollars l'once, contre 292,60-293,10 dollars mardi à la clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

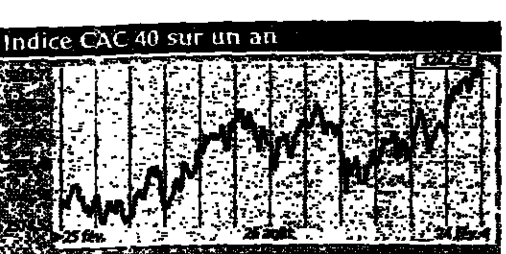
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

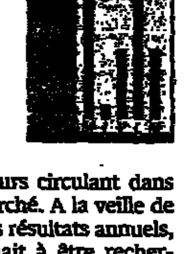
Forte progression à Paris

LA BOURSE de Paris, qui avait effectué une petite pause la veille, s'acheminait mercredi 25 février vers de nouveaux sommets grâce à un raffermissement du dollar. En hausse de 0,33 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 dépassait à la mi-journée son niveau record de clôture affiché le 18 février dernier (3 281,71 points). Cet indice atteignait 3 306,78 points, en hausse de 1,35 %. Lundi 23 février, le CAC 40 avait dépassé le niveau des 3 300 points, pour atteindre en cours de séance 3 315,09 points. *Sur le Matif, le contrat sur les bons* du Trésor à 10 ans était en baisse de 0,06 %, à 103,82.

En France, et contrairement aux Etats-Unis, les risques de reprise de l'inflation ne sont pas d'actualité. En janvier, les prix à la consommation ont reculé de 0,3 %. Pour le directeur général du FMI, Michel Camdessus, la croissance en France sera comprise entre 2,8 % et 3 % en 1998.

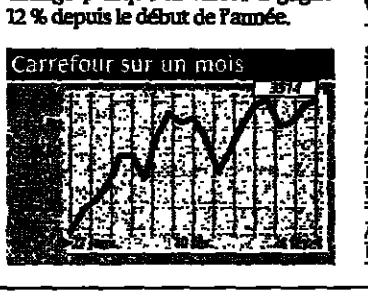
Le marché réagissait mercredi aux bons résultats publiés par les sociétés et à de nouveaux signes de restructurations : Synthélabo montait de 3 %, ainsi que Havas qui devrait être prochainement absorbé par la Générale des eaux, selon des rumeurs circulant dans les salles de marché. A la veille de l'annonce de ses résultats annuels, L'Oréal continuait à être recherché, progressant de 2,7 %.

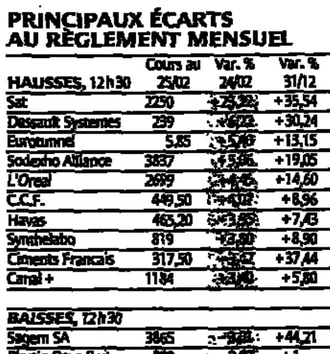

Indice CAC 40 sur un an


CAC 40/5 jours

Carrefour, valeur du jour

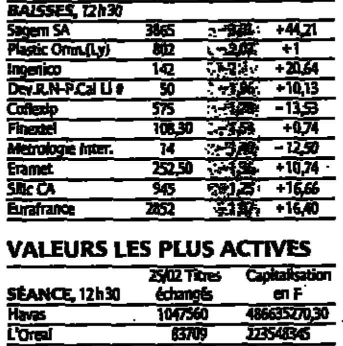
AFFECTÉE par la crise asiatique, l'action Carrefour avait perdu 7 % l'an dernier à la Bourse de Paris. Le groupe de distribution qui présentait, mercredi 25 février, ses comptes pour 1997 espère remettre les pendules à l'heure. *Le chiffre d'affaires* est en progression de 9,3 %, à 169,2 milliards de francs, dont 43,1 % réalisés à l'étranger. Le résultat net part du groupe est de 3,58 milliards, en hausse de 14,7 %, malgré une provision de 450 millions pour « *risques économiques, réglementaires et politiques* ». L'opinion des investisseurs sur Carrefour semble déjà avoir changé puisque la valeur a gagné 12 % depuis le début de l'année.


Carrefour sur un mois



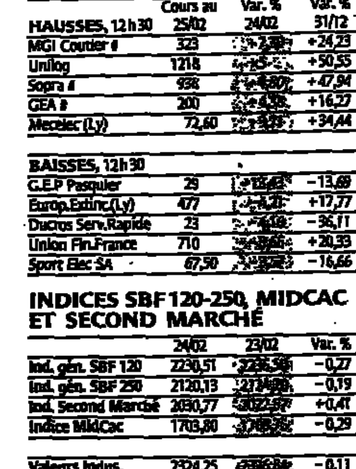
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 25/02	Var. % 24/02	Var. % 31/12
Sat	2250	[illegible]	+35,54
Dassault Systemes	239	+6,22	+30,24
Eurotunnel	5,85	[illegible]	+13,15
Sodexho Alliance	3837	+5,96	+19,05
L'Oreal	2699	[illegible]	+14,60
C.C.F.	449,50	+4,02	+8,96
Havas	465,20	[illegible]	+7,43
Synthelabo	819	[illegible]	+8,90
Ciments Francais	317,50	[illegible]	+37,44
Canal +	1184	[illegible]	+5,80
BAISSES, 12h30			
Sagem SA	3865	[illegible]	+44,21
Plastic Omn.(Ly)	802	[illegible]	+1
Ingenico	142	[illegible]	+20,64
Dev.R.N-P.Cal Li #	50	[illegible]	+10,13
Coflexip	575	[illegible]	-13,53
Finextel	108,30	[illegible]	+0,74
Metrologie Inter.	14	[illegible]	-12,50
Eramet	252,50	[illegible]	+10,74
Silic CA	945	[illegible]	+16,66
Eurafrance	2852	[illegible]	+16,40



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	25/02 Titres échangés	Capitalisation en F
Havas	1047560	486635270,30
L'Oreal	83709	223548345
Axa	374991	222903875
Eaux (Cie des)	206657	185403192
AGF-Ass.Gen.France	549320	180889863,70
LVMH Moet Hen.	143394	171726795
Rhone Poulenc A	557105	151469246
Total	211031	130911219
Alcatel Alsthom	159573	122763262
France Telecom	433262	121017828,10

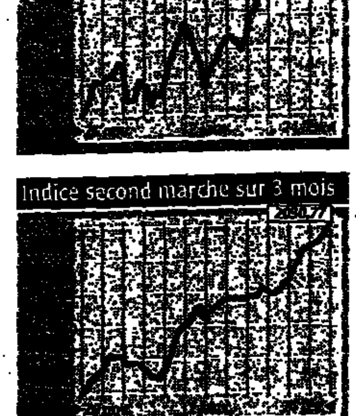


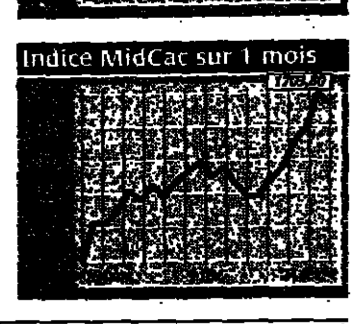
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 25/02	Var. % 24/02	Var. % 31/12
MGI Coutier #	323	[illegible]	+24,23
Unilog	1218	[illegible]	+50,55
Sopra #	938	[illegible]	+47,94
GEA #	200	[illegible]	+16,27
Mecelec (Ly)	72,60	[illegible]	+34,44
BAISSES, 12h30			
G.E.P Pasquier	29	[illegible]	-13,69
Europ.Extinc.(Ly)	477	[illegible]	+17,77
Ducros Serv.Rapide	23	[illegible]	-36,11
Union Fin.France	710	[illegible]	+20,33
Sport Elec SA	67,50	[illegible]	-16,66

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	24/02	23/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2230,51	[illegible]	-0,27
Ind. gén. SBF 250	2120,13	[illegible]	-0,19
Ind. Second Marché	2030,77	[illegible]	+0,41
Indice MidCac	1703,80	[illegible]	-0,29
Valeurs Indus.	2324,25	[illegible]	-0,11
1 - Energie	2563,69	[illegible]	-3,60
2 - Produits de base	1990,91	[illegible]	+0,64
3 - Construction	1978,40	[illegible]	+0,72
4 - Biens d'équip.	1705,68	[illegible]	+0,41
5 - Automobile	2716,46	[illegible]	+0,16
6 - Biens consom.	3899,74	[illegible]	+0,61
7 - Indus. agro-alim.	1769,41	[illegible]	+0,68
Services	2379,45	[illegible]	-0,09
8 - Distribution	4430,95	[illegible]	+0,11
9 - Autres services	1555,69	[illegible]	-0,22
Sociétés financières	1726,80	[illegible]	-0,53
10 - Immobilier	822,43	[illegible]	+0,17
11 - Services financ.	1825,54	[illegible]	-0,93
12 - Sociétés invest.	1970,99	[illegible]	+0,83


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Tokyo se reprend, Wall Street flanche

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a progressé mercredi *25 février de 1 %, à 16 360 points.* Les acheteurs se sont manifestés en fin de séance pour revenir à bon compte sur un marché qui avait reculé la veille en espérant une nouvelle initiative du gouvernement japonais pour soutenir l'activité. Ce sursaut s'explique également par la baisse du dollar face à la devise nationale, à 127,32 yens.

Pour sa part, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a abandonné mardi 0,48 %, à 8 370,10 points. Alan Greespan, président de la Fed, s'est, une nouvelle fois, chargé de mettre en garde les spéculateurs. Les difficultés actuelles de l'Asie pourraient, selon lui, réduire le taux de croissance de l'économie américaine à un niveau compris entre 2 % et 2,75 % pour l'année en cours. Soufflant le chaud et le froid, Alan Greenspan a indiqué que l'inflation américaine restait sous contrôle, mais qu'il se réservait la possibilité d'agir *préventivement* contre tout risque de dérapage. Enfin, l'échec *des négociations* entre les deux groupes pharmaceutiques Glaxo-Wellcome et *Smithkline* Beecham a aussi pesé sur la tendance.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/02	Cours au 23/02	Var. en %
Paris CAC 40	3276,35	[illegible]	+0,09
New-York/DJ indus.	8386,04	[illegible]	-0,29
Tokyo/Nikkei	16198	16609,58	-2,54
Londres/FT100	5637,40	[illegible]	-1,16
Francfort/Dax 30	4599,54	[illegible]	-1,26
Frankfort/Commer.	1483,69	[illegible]	-1,15
Bruxelles/Bel 20	3290,42	3290,42	—
Bruxelles/Général	2698,72	2691,37	+0,27
Milan/MIB 30	1213	1213	—
Amsterdam/Gé. Cbs	684	684,60	-0,09
Madrid/Ibex 35	742,68	741,79	+0,12
Stockholm/Affarsal	2382,66	2382,66	—
Londres FT30	3439,50	3438,98	+0,02
Hong Kong/Hang S.	10683,30	10685,20	-0,02
Singapour/Strait t	1561,75	[illegible]	+0,63

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

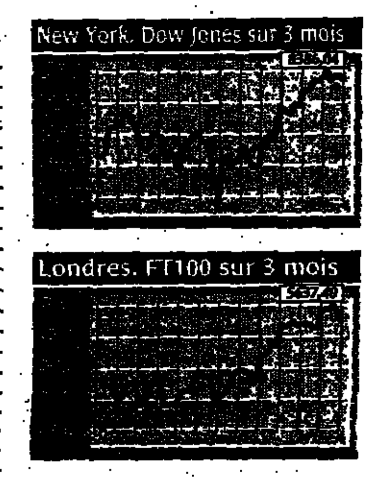
	24/02	23/02
Alcoa	70,81	70,75
Allied Signal	41,43	42,06
American Express	87,37	88,75
AT & T	62	62,75
Boeing Co	50,31	50,68
Caterpillar Inc.	52,56	52,06
Chevron Corp.	78,81	77
Coca-Cola Co	68,31	69,18
Disney Corp.	111,93	114,06
Du Pont Nemours&Co	58,62	59,37
Eastman Kodak Co	65	65,43
Exxon Corp.	62,75	62,50
Gén. Motors Corp.H	68,50	66,31
Gén. Electric Co	76,75	77,68
Goodyear T & Rubbe	68,50	68,87
Hewlett-Packard	62,56	64,37
IBM	102,50	102,87
Intl Paper	47	47,50
J.P. Morgan Co	116	112,31
Johnson & Johnson	73,12	72
Mc Donalds Corp.	51,75	52,93
Merck & Co.Inc.	127,93	130,62
Minnesota Mng.&Mfg	84,75	85,81
Philip Moris	41,18	41,31
Procter & Gamble C	82,93	83,68
Sears Roebuck & Co	54,43	55,12
Travelers	55,06	55,62
Union Carb.	45,37	46,37
Utd Technol	84,81	85,81
Wal-Mart Stores	46,87	46,18

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/02	23/02
Allied Lyons	5,50	5,55
Barclays Bank	18,36	18,77
B.A.T. industries	5,92	5,82
British Aerospace	19,43	19,11
British Airways	5,68	5,63
British Petroleum	7,91	8,02
British Telecom	5,95	5,97
B.T.R.	1,62	1,59
Cadbury Schweppes	7,78	7,55
Eurotunnel	0,58	0,64
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	16,27	19,03
Granada Group Plc	9,15	8,97
Great Ic	7,88	7,60
H.S.B.C.	16,56	16,60
Imperial Chemical	10,65	10,55
Legal & Gen. Grp	7,23	7,14
Lloyds TSB	9,02	8,92
Marks and Spencer	5,84	5,84
National Westminst	11	11,48
Peninsular Orienta	7,76	7,65
Reuters	6,18	6,18
Shell Transport	4,06	4,11
Tate and Lyle	5,17	5,14
Zeneca	26,21	26,75

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	24/02	23/02
Allianz Holding N	569	586,50
Basf AG	63,20	62,85
Bayer AG	77	76,15
Bay hyp&Wechselbk	85,50	87,20
Bayer Vereinsbank	113,90	116
BMW	1660	1641
Commerzbank	66,10	66
Daimler-Benz AG	136,80	137,60
Degussa	93,60	94
Deutsche Bank AG	121,60	125,75
Deutsche Telekom	35,90	36,55
Dresdner BK AG FR	84,75	86,10
Henkel VZ	117,50	121
Hoechst AG	68,70	68,85
Karstadt AG	616	620,50
Linde AG	1140	1182
Man AG	484	491
Mannesmann AG	1010,50	1023
Metro	77,40	77,70
Muench Rue N	815	848
Preussag AG	589	588
Rwe	99,15	101,20
Sap VZ	718	716,80
Schering AG	204,75	205
Siemens AG	110,50	111,95
Thyssen	384,60	384
Veba AG	122,30	121,85
Viag	990,50	993,50
Volkswagen VZ	839	863


New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

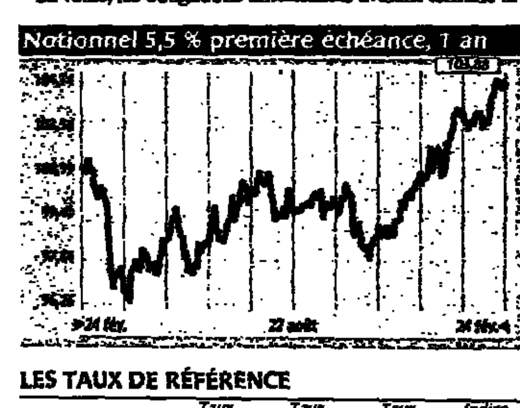
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

Le marché obligataire français a ouvert en baisse, mercredi 25 février. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 16 centièmes, à 103,72 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à *10 ans s'inscrivait à 5,01 %, soit 0,03 % au-dessus du ren*dement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, les opérateurs ayant été déçus par le fait que le discours prononcé par le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant la Chambre des représentants ne permette pas d'envisager une baisse des taux dans un avenir proche. Le taux de l'emprunt à 30 ans, qui constitue *la* référence obligataire outre-Atlantique, s'était établi à 5,97 % en clôture, contre 5,90 % lundi soir.


Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,39	5	5,54	1,70
Allemagne	3,37	4,95	5,53	1,80
Grande-Bretagne	7,06	5,99	5,83	2,80
Italie	6,25	5,30	5,83	2,60
Japon	0,40	1,90	NC	0,50
Etats-Unis	5,56	5,57	5,90	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/02	Taux au 23/02	indice (base 100 fin 97)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,46
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	-1,95	-1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	-2,18	-2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	-2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 24/02	Vente 24/02	Achat 23/02	Vente 23/02
Jour le jour	3,3250	—	3,3750	—
1 mois	3,65	3,80	3,67	3,82
3 mois	3,47	3,57	3,47	3,62
6 mois	3,52	3,67	3,50	3,62
1 an	3,67	3,79	3,65	3,78
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5039	—	3,5117	—
Pibor Francs 3 mois	3,5469	—	3,5586	—
Pibor Francs 6 mois	3,6094	—	3,6250	—
Pibor Francs 9 mois	3,6953	—	3,7129	—
Pibor Francs 12 mois	3,7813	—	3,7813	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3438	—	4,3438	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3281	—	4,3333	—
Pibor Ecu 12 mois	4,3281	—	4,3333	—

MATIF

Échéances 24/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	115998	103,88	104,16	103,86	103,92
Juin 98	1332	103,34	103,52	103,34	103,36
Sept. 98	2	103,12	103,12	103,12	103,12
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	4211	96,43	96,44	96,43	96,44
Juin 98	4385	96,33	96,35	96,33	96,34
Sept. 98	4511	96,21	96,23	96,21	96,23
Déc. 98	3119	96,05	96,07	96,04	96,06
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	48	103,20	103,36	103,20	103,30
Juin 98	1	103	103	103	103

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 24/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 98	23325	3265	3286	3252	3254
Mars 98	11542	3275	3296	3260,50	3260,50
Avril 98	101	3276	3276	3265	3265
Juin 98	814	3237,50	3254,50	3237,50	3251,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,0347 | US/DM ↗ 1,7966 | US/¥ ↗ 127,9600 | DM/F ↘ 3,3526 | £/F ↘ 9,9400

Remontée du yen

LE DOLLAR était stable, mercredi matin 25 février, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,7976 mark, 6,0260 francs. Le billet vert n'avait guère réagi, la veille, au discours du président de la Réserve fédérale Alan Greenspan devant le Congrès. Celui-ci avait souligné que « *la récente appréciation du dollar devrait freiner l'inflation, à la fois parce que les prix à l'importation baisseront et que la concurrence des marchandises importées poussera les producteurs américains à maintenir leurs prix bas* ».

Le billet vert se repliait, mercredi matin, face à la monnaie japonaise, à 127,15 yens, à la suite des déclarations d'un haut responsable du Parti libéral démocrate au pouvoir (PLD) selon lesquelles le nouveau plan de relance devrait avoir une influence très positive sur l'économie.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/02	% 23/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,2600	—	322	348
Ecu	6,6235	-0,06	—	—
Etats-Unis (1 usd)	6,0347	-0,92	5,7300	6,3300
Belgique (100 F)	16,2450	-0,03	15,6300	16,7980
Pays-Bas (100 fl)	297,4500	-0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3965	-0,07	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,9600	—	82	92
Irlande (1 iep)	8,3465	+0,12	7,8800	8,7200
Gde-Bretagne (1 L)	9,9400	-0,29	9,4900	10,3400
Grèce (100 drach.)	2,1205	+0,05	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,2800	-0,24	69	79
Suisse (100 F)	415,1900	+0,15	402	426
Norvège (100 k)	80,2400	+0,05	75	84
Autriche (100 sch)	47,6490	—	46,1500	49,2500
Espagne (100 pes.)	3,9555	-0,05	3,6400	4,2400
Portugal (100 esc.	3,2750	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2429	[illegible]	3,9200	4,5200
Japon (100 yens)	4,7183	-0,19	4,5300	4,8800
Finlande (mark)	110,4700	+0,04	104	115

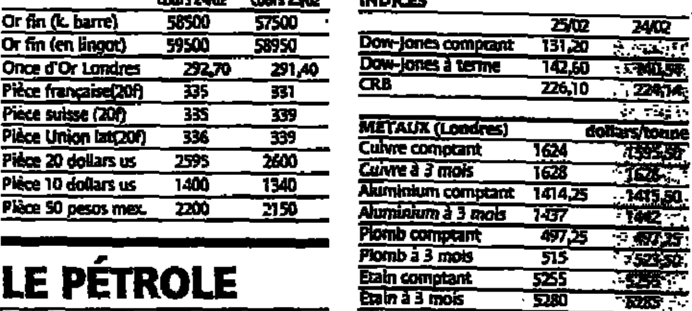
PARITÉS DU DOLLAR	25/02	24/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7966	[illegible]	+0,08
TOKYO : USD/Yens	127,9600	[illegible]	+0,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0330	[illegible]	6,1132	[illegible]
Yen (100)	4,7114	[illegible]	4,7430	[illegible]
Deutschemark	3,3525	[illegible]	3,3535	[illegible]
Franc Suisse	4,1564	[illegible]	4,1493	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3991	[illegible]	3,4024	[illegible]
Livre sterling	9,9327	[illegible]	9,9865	[illegible]
Peseta (100)	3,9563	[illegible]	3,9598	[illegible]
Franc Belge (100)	16,248	16,288	16,255	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,71	[illegible]	3,55
Eurodollar	5,56	[illegible]	5,56
Eurolivre	7,44	[illegible]	7,44
Eurodeutschemark	3,45	[illegible]	3,54



L'OR

	cours 24/02	cours 23/02
Or fin (k. barre)	58500	57500
Or fin (en lingot)	59500	58950
Once d'Or Londres	292,70	291,40
Pièce française(20f)	335	331
Pièce suisse (20f)	335	339
Pièce Union lat(20f)	336	339
Pièce 20 dollars us	2595	2600
Pièce 10 dollars us	1400	1340
Pièce 50 pesos mex.	2200	2150

LE PÉTROLE

En dollars	cours 25/02	cours 24/02
Brent (Londres)	13,85	13,83
WTI (New York)	16,13	15,31
Light Sweet Crude	15,36	15,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	25/02	24/02
Dow-Jones comptant	131,20	[illegible]
Dow-Jones à terme	142,60	140,59
CRB	226,10	224,14

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1624	1595,50
Cuivre à 3 mois	1628	1626
Aluminium comptant	1414,25	1415,50
Aluminium à 3 mois	1437	1442
Plomb comptant	497,25	497,25
Plomb à 3 mois	515	523,50
Etain comptant	5255	5255
Etain à 3 mois	5280	5285
Zinc comptant	1002,25	1002,50
Zinc à 3 mois	1032,50	[illegible]
Nickel comptant	5327,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	5400	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	646,80	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	326	[illegible]
Maïs (Chicago)	265,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	662,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	179,70	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74,25	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1506	[illegible]
Café (Londres)	1765	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	273	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	64,14	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	100,75	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 25 FÉVRIER

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 PARIS +1,32 %
CAC 40 : 3305,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	985	[illegible]	- 1,01	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2008	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2545	[illegible]	- 1,57	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1296	[illegible]	- 0,84	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	- 3,80	[illegible]
Accor	1304	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	329,50	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Air Liquide	948	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Alcatel Alsthom	766	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Atos CA	915	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Axa	585	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Bail Investis	880	[illegible]	- 0,90	[illegible]
Bazar Hot. Ville	621	640	+ 3,05	[illegible]
Bertrand Faure	415	415	—	[illegible]
BIC	435	437,60	+ 0,59	[illegible]
BIS	565	[illegible]	- 0,53	[illegible]
B.N.P.	358,50	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Bollore Techno	860	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Bongrain	2650	[illegible]	- 0,03	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-
Credit Lyonnais CI	395	395	—
CS Signaux(CSEE)	234,80	[illegible]	+ 3,06
Damart	3800	3782	- 0,47
Danone	1175	[illegible]	+ 1,10
Dassault-Aviation	1371	[illegible]	+ 2,77
Dassault Electro	622	[illegible]	+ 0,64
Dassault Systemes	225	[illegible]	+ 6,22
De Dietrich	301,90	[illegible]	- 0,99
Deveaux(Ly)#	869	[illegible]	+ 0,34
Dev.R.N-P.Cal Li #	51	[illegible]	- 1,96
Dexia France	747	[illegible]	+ 2,67
DMC (Dollfus Mi)	140	[illegible]	- 0,14
Dynaction	168,10	[illegible]	—
Eaux (Gle des)	905	[illegible]	- 0,88
Ecia	1398	[illegible]	+ 1,43
Eiffage	327,40	[illegible]	+ 0,03
Elf Aquitaine	645	[illegible]	+ 0,46
Eramet	256	[illegible]	- 1,36
Eridania Beghin	1085	[illegible]	+ 0,18
Essilor Intl	1865	[illegible]	+ 0,05
Essilor Intl.ADP	1709	[illegible]	—
Esso	559	[illegible]	+ 1,25
Eurafrance	2883	[illegible]	- 1,07
Euro Disney	8,70	[illegible]	+ 1,14
Europe 1	1246	[illegible]	+ 0,32
Eurotunnel	5,55	[illegible]	+ 5,40
Fimalac SA	627	[illegible]	- 0,15
Finextel	110	[illegible]	- 1,54
Fives-Lille	371	[illegible]	- 0,53
France Telecom	276,30	[illegible]	+ 1,80
Fromageries Bel	4470	[illegible]	- 0,96
Galeries Lafayette	3950	[illegible]	—
GAN ex.dt sous	149,90	[illegible]	+ 8,06
Gascogne (B)	540	[illegible]	+ 0,55
Gaumont #	432	[illegible]	+ 1,80
Gaz et Eaux	2605	[illegible]	+ 0,19

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-
Strafor Facom	458	461,20	+ 0,69
Suez Lyon.des Eaux	779	[illegible]	+ 0,89
Synthelabo	789	[illegible]	+ 3,80
Technip	642	[illegible]	- 0,31
Thomson-CSF	209	208,30	- 0,33
Total	611	[illegible]	+ 1,30
UIF	466	[illegible]	+ 0,21
UIS	224	[illegible]	+ 0,35
Uniball	641	[illegible]	+ 0,62

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-
Western Deep #	113,50	114	+ 0,44
Yamanouchi #	140	141,80	+ 1,28
Zambia Copper	13,80	13,70	- 0,72

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 25 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Gevelot	1200	1220
G.T.I (Transport)	299	300
Immobail	190	186,70
Immobanque	734	733
Lucia ◆	57	57
Monoprix ◆	352	352
Metal Deploye ◆	380	380
Mors	5,40	5,25
Navigation (Nle)	119,20	118,60
Optorg ◆	355	355
Paluel-Marmont ◆	420	420
Exa.Clairefont(Ny) ◆	912	912
Parfinance ◆	260	260
Paris Orleans	285	285
Promodes (CI) ◆	1978	1978
Grd Bazar Lyon(Ly)	210	210
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	2001
Hotel Lutetia ◆	380	380
Hotels Deauville	639	642
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	547	547
L.Bouillet (Ly) ◆	299,30	299,30
Lloyd Continental ◆	9020	9020
Matussiere Forest	52,50	51,50

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 25 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Gautier France	275	266
Gel 2000	40	40
GEODIS #	397	397,10
GFI Industries #	1439	1420
Girodet (Ly) # ●	26	26
GLM S.A.	230	230
Gpe Guillin # Ly	255	250
Kindy #	169	166
Guerbet	221	220
Onet #	884	890
Paul Predault ●	128,10	128,10
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy # ●	86,10	86,10
Phyto-Lierac #	236,90	238
Pochet	758	758
Poujoulat Ets (Ns)	216	215
Radiall #	715	719
Robertet #	1135	1130

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 25 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	32	34,40
Belvedere	920	951
BVRP	235,10	236,10
Coil	158	165
Electronique D2	390	400
FDM Pharma n.	127,50	128
Genset	450	450
Guyanor action B	9,20	9,20
High Co.	176,50	177
Infonie	91	96
Joliez-Regol	78	79
Mille Amis	35,80	35,80
Naturex	66	64
Olitec	861	865
Picogiga	198	198
Proxidis	18,05	18,05
R21 Santé	420	420
Stelax ◆	5,70	5,70

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MERCREDI 25 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ●	850	850
Générale Occidentale ●	160	160
Sté lecteurs du Monde ●	142,40	156,60
Via Crédit (Banque) ●	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 24 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.I	23329,37	23329,37
Créd.Mut.Ep.Monde	1885,30	1884,84
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1949,22	1911
Créd.Mut.Ep.Quatre	1102,64	1081,02
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	107,70	105,59
Revenus Trimestr. D	5272,31	5220,11
Solstice D	2385,12	2309,17
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38656,23	38656,23
Actimonétaire D	30625,82	30625,82

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TECHNOLOGIE Les grandes firmes d'électronique commencent à commercialiser les écrans plats d'un mètre de diagonale, mais leur prix (environ 120 000 francs) réserve encore ces merveilles aux professionnels. ● LE PLASMA semble s'imposer comme la meilleure solution pour réaliser des écrans plats de grande taille. Il est utilisé par les premiers modèles commercialisés par Fujitsu et par NEC. ● LES CRISTAUX LIQUIDES, maîtres des petits et moyens formats qui équipent, notamment, les ordinateurs portables, n'ont pas dit leur dernier mot. Sony, rejoint par Sharp et par Philips, travaille sur la technologie PALC qui les associe au plasma. ● PLUS COMPLEXE, cette solution pourrait fournir une meilleure luminosité et une définition plus fine de l'image. ● LES TUBES CATHODIQUES devraient conserver le marché des écrans de 70 à 80 cm de diagonale grâce à leur faible coût.

Les écrans plats ouvrent la voie aux téléviseurs grand format

Le plasma, associé ou non aux cristaux liquides, propose désormais une alternative moins encombrante aux tubes cathodiques de grandes dimensions. Encore très coûteux, ces nouveaux téléviseurs et moniteurs d'ordinateurs ne s'imposeront pas dans les foyers avant l'an 2000

HORS DE PRIX aujourd'hui, les écrans plats au plasma font rêver. L'un des premiers modèles commercialisés en France ne dépasse pas 75 millimètres d'épaisseur pour une diagonale de 42 pouces (environ 1 mètre) de diagonale, dimension hors de portée des tubes cathodiques qui équipent les téléviseurs classiques. Fabriqué par Fujitsu et vendu par Philips, il est proposé à 120 000 francs, un tarif qui ne rebute pas les entreprises : dans les salons professionnels, les écrans plats deviennent les supports privilégiés de l'affichage publicitaire. Pour l'instant, ces modèles font appel au plasma, une technologie étudiée depuis une vingtaine d'années. D'autres développements associent le plasma et les cristaux liquides, maîtres actuels des écrans plats de très petite taille et de ceux des ordinateurs portables.

La production industrielle ne fait que commencer et ceux qui rêvent d'accrocher un écran sur le mur de leur salon doivent s'armer de patience. Pourtant, malgré le handicap du coût, *« le marché va décoller en 1998 »*, estime Gildas Sorin, directeur général des écrans plats chez Thomson Multimédia. En 1997, le constructeur a créé la société Thomson Plasma, qui emploie 60 ingénieurs à Grenoble pour perfectionner la technologie et qui dispose d'une ligne-pilote de fabrication.

La disparition du canon à électrons permet une réduction considérable de l'épaisseur

TUBE CATHODIQUE — CANONS À ÉLECTRONS — FAISCEAUX D'ÉLECTRONS — MASQUE PERFORÉ — PHOSPHORES EXCITÉS PAR LES ÉLECTRONS — ÉPAISSEUR : ENVIRON 10 CM

ÉCRAN PLAT À PLASMA — ÉLECTRODES — PHOSPHORES — VITRE ARRIÈRE — VITRE AVANT

GÉNÉRATION DE L'UNE DES TROIS COULEURS DU PIXEL — PHOSPHORES EXCITÉS PAR LES RAYONS UV — ÉLECTRODE — ÉLECTRODE — ÉMISSION DE LUMIÈRE VISIBLE (ROUGE) — PLASMA (MÉLANGE XÉNON-NÉON) — ÉMISSION D'ULTRAVIOLETS (UV)

Tube cathodique et écran plat au plasma font appel à des phospores pour émettre les trois couleurs composant chaque point élémentaire (pixel) de l'image. Dans l'écran plat, le faisceau d'électrons est remplacé par un mélange de xénon et de néon qui se transforme en plasma sous l'effet du courant électrique et qui émet alors un rayonnement ultraviolet. Ce dernier excite les phospores, qui émettent alors un rayonnement visible. La surface de chaque pixel ne dépasse pas le mm².

BARRIÈRE ÉCONOMIQUE

L'industrialisation commencera au second semestre de cette année, et les premiers produits seront lancés mi-1999. En attendant, Thomson doit mettre sur le marché dès cette année un écran plasma de 42 pouces développé avec son actionnaire NEC. Directement concurrent de celui que vend Philips, il sera proposé à un tarif similaire.

Thomson Multimédia, numéro un mondial des téléviseurs depuis son rachat de l'américain RCA, s'engage ainsi dans la voie du plasma pur, dans le sillage de Fujitsu et NEC. Face à ces entreprises, une puissante coalition s'est constituée autour de Sony. D'abord rejoint par Sharp, le spécialiste nippon des écrans à cristaux liquides (LCD), puis par le néerlandais Philips en juillet 1997, Sony mise sur la technologie PALC (Plasma-adressed Liquid Crystal), inventée par l'américain Tektronix et dont il a acquis la licence. Il s'agit d'un écran LCD dans lequel le plasma remplace les transistors intégrés qui – sous la forme d'un film fin (TFT) – actionnent les cristaux liquides dans les écrans à matrice active équipant, par exemple, les ordinateurs portables haut de gamme. Le système PALC permet aux LCD de franchir la barrière économique à laquelle ils se heurtent aujourd'hui au-delà de 15 à 20 pouces de diagonale. Moins avancés que les tenants du plasma pur, NEC et Thomson Multimédia, les trois fabricants ont dévoilé un modèle PALC de même taille – 42 pouces – en octobre 1997.

Les deux technologies se distinguent par la façon dont les pixels, autrement dit les points élémentaires de l'image, sont réalisés. Le plasma – mélange de gaz ionisés (néon et xénon) – n'y joue pas le même rôle. Utilisé seul, il produit, quand il est excité par des électrodes, un rayonnement ultraviolet qui est transformé en lumière visible (rouge, verte ou bleue) par des phosphores, c'est-à-dire des terres rares, du même type que celles qui couvrent les écrans cathodiques.

Quand, à la place des phosphores, on utilise des cristaux liquides, il est nécessaire de les soumettre à un courant électrique, afin de les rendre plus ou moins transparents à la lumière. Pour cela, chaque pixel des écrans LCD les plus perfectionnés est doté d'un transistor qui agit comme un minuscule interrupteur. Lorsque la taille de l'écran augmente, ce principe devient extrêmement coûteux. Dans le procédé PALC, c'est le plasma qui assure cette fonction d'interrupteur. L'image est, ensuite, produite à l'aide d'une source lumineuse placée derrière l'écran. C'est le passage de la lumière à travers les cristaux liquides, les polariseurs et des filtres colorés qui crée chaque point de l'image.

MEILLEURE LUMINOSITÉ

Plus simples, les écrans à plasma pur présentent l'inconvénient de dépendre du rendement lumineux des phospores, qui ne dépasse pas aujourd'hui 1 lumen par watt. D'où la consommation électrique importante des modèles de 42 pouces. Tous les fabricants travaillent à la réduire, tout en tentant d'améliorer la luminosité et le contraste. Chez Thomson Multimédia, on rappelle que les tubes cathodiques affichalent, à leur débuts, un rendement de 0,5 lumen par watt qui atteint aujourd'hui 4 lumens par watt.

Les écrans PALC semblent plus complexes et imposent un rétro-éclairage qui peut augmenter leur épaisseur. En revanche, l'image n'étant pas produite par la luminescence des phospores, une meilleure luminosité pourrait être atteinte. Selon Daniel Rousseau, ingénieur chez Philips Composants en France, la définition de l'image est également plus facile à améliorer car elle n'est pas limitée par les cloisons séparant les bandes de phosphores dans les écrans à plasma pur.

Pour s'imposer, les deux technologies visent une étroite fenêtre. En effet, jusqu'à 14 pouces, les LCD occupent le terrain. Entre 14 et 35 pouces, le tube cathodique sera difficile à déloger. Et, au-dessus de 55 pouces, les écrans à cristaux liquides reviennent en force par le biais des projecteurs qui les utilisent comme des diapositives. Ne reste donc au plasma pur et au PALC que la fourchette 42-55 pouces.

Dans ce contexte, aucun des acteurs industriels ne prend le risque de miser sur une généralisation rapide des écrans plats au plasma. D'autant que tous produisent ou vendent des téléviseurs ou des moniteurs à tube cathodique, qui résisteront sans doute encore plusieurs décennies avant de céder totalement la place aux écrans plats.

M. A.

Faire baisser les prix

● **Prix de vente.** Le prix de vente des écrans plats à plasma de 42 pouces devrait baisser rapidement. Chez Thomson Multimédia, on estime qu'il pourrait atteindre 25 000 à 30 000 francs dès le début de l'an 2000, pour franchir ultérieurement la barre des 10 000 francs.

● **Au Japon.** Au Japon, le téléviseur à écran plat de 42 pouces avec tuner intégré est vendu environ 1,2 million de yens (60 000 francs). La version avec les deux éléments séparés revient un peu plus cher (1,5 million de yens, 75 000 francs). La firme NEC espère faire baisser ces prix dès l'an prochain, pour atteindre 21 000 francs dans deux ou trois ans. Les coûts actuels réservent ces produits aux professionnels. Pour toucher le grand public, il faut descendre au-dessous de 20 000 francs. Et le marché de masse ne sera pas accessible au-dessus de 12 000 francs, pour des écrans de haute qualité, estiment les experts japonais.

● **Le marché mondial.** Le marché mondial des écrans plats à plasma devrait passer de 500 000 à 10 millions d'unités entre 1998 et 2001, affirme-t-on chez Philips. Dans le même temps, celui des écrans LCD à matrice active devrait croître de 10 millions à 30 millions d'unités, dont les deux tiers seront utilisés par les ordinateurs portables. Le phénomène pèserait peu sur le commerce des tubes cathodiques : vendus aujourd'hui à 75 millions d'exemplaires, ces derniers pourraient représenter un marché de 100 millions d'unités en 2001.

Michihiro Ota, directeur général de la division des écrans plasma de NEC

« Nous pourrions atteindre les 2,5 mètres d'ici cinq ou six ans »

TOKYO
de notre envoyé spécial

Créée en 1995, la division opérationnelle pour la promotion des écrans plats à technologie plasma (PDP) du géant japonais NEC emploie 250 personnes. Elle produit, depuis octobre 1996, des moniteurs de 33 pouces (83 cm) de diagonale et a démarré, en mars 1997, la fabrication des 42 pouces (106 cm). Si elle est industrielle, la production ne dépasse pas, pour l'instant, la petite série. Mais Michihiro Ota, directeur général de la division des écrans plasma de NEC, ne doute pas d'une rapide montée en puissance.

« Quelles sont les difficultés techniques qui vous empêchent de passer à la production de masse ?

– Sur les écrans eux-mêmes, les problèmes majeurs sont résolus. Mais il nous manque les équipements de production adéquats. Chacun d'entre eux doit être développé spécialement par des entreprises extérieures à NEC. Dans ce domaine, des progrès restent à accomplir pour améliorer l'efficacité du matériel. Néanmoins, notre production passera de 1 000 à 10 000 écrans par mois en avril, avec la mise en service de notre nouvelle usine de Kajoshima.

» En 1999, nous devrions produire 30 000 écrans par mois avant d'atteindre les 100 000 unités mensuelles en 2001, si la demande est au rendez-vous. Et nous pourrions atteindre les 100 pouces, soit 2,5 mètres de diagonale, d'ici cinq ou six ans.

– Sur quelles améliorations travaillez-vous ?

– La première question est celle de la qualité d'image. Les écrans plasma doivent clairement faire mieux que les tubes cathodiques en matière de brillance et de contraste. La réduction de l'épaisseur constitue notre second thème de recherche. Nous allons passer de 99 mm sur notre écran de 42 pouces à 89 mm sur le nouveau modèle de même taille, avec tuner séparé. Nous travaillons aussi sur de nouveaux matériaux pour la surface de verre, afin de réduire le poids et le coût. Enfin, nous cherchons à réduire la consommation électrique. Un écran plat au plasma de 42 pouces consomme environ 350 W, contre 200 W pour un tube cathodique donnant une taille d'image comparable. A terme, nous voudrions atteindre les 100 W. Nous estimons pouvoir doubler les performances actuelles des écrans plasma.

– Quand voyez-vous les écrans plasma se substituer aux tubes cathodiques ?

– Les écrans plats vont véritablement se développer à partir de l'an 2010 ou 2015. Ce délai est lié au fait que, autour des 30 pouces (76 cm) de diagonale, le coût de production des tubes cathodiques restera largement inférieur à celui des écrans à plasma ou à cristaux liquides. Dans ces dimensions, la concurrence avec les tubes cathodiques sera rude. »

Propos recueillis par
Michel Alberganti

L'homme, première cause d'incidents dans le nucléaire

***BIEN**, mais peut mieux faire* : telle est la conclusion du rapport annuel sur la sûreté du parc nucléaire français, que vient de rendre public Claude Frantzen, inspecteur général à EDF. Ce diagnostic revêt un intérêt particulier, quelques semaines après que le gouvernement, sans remettre en cause la primauté de l'atome dans la politique énergétique nationale, a souhaité une diversification des filières (*Le Monde* du 4 février). La sûreté des réacteurs nucléaires entrera en effet en ligne de compte quand se posera, à partir de 2010, la question de leur éventuel remplacement.

Les 57 réacteurs à eau pressurisée exploités par EDF ont enregistré 421 incidents en 1997, dont aucun cependant n'a eu de conséquence pour la population ou pour l'environnement : 353 de ces incidents ont été classés au niveau zéro de gravité, sur l'échelle internationale des événements nucléaires qui en compte sept, 66 au niveau un et 2 seulement au niveau deux. Il s'agissait, dans le premier de ces deux cas, d'erreurs de calcul dans les paramètres de l'ordinateur de pilotage de la centrale de Paluel (Seine-Maritime), erreurs repérées mais dissimulées à la hiérarchie et non corrigées ; dans le second cas, de fissures sur des tuyaux du circuit primaire de refroidissement du réacteur n° 1 de Dampierre (Loiret).

DÉFAUT GÉNÉRIQUE

Ce dernier défaut s'est révélé générique, c'est-à-dire susceptible d'affecter toutes les centrales de 900 mégawatts, ce qui oblige EDF à modifier les sections déficientes. De même, la découverte d'un défaut d'étanchéité de l'enceinte interne de confinement, sur le réacteur n° 1 de Flamanville (Manche), puis sur la centrale de Cattenom (Moselle), fait craindre un problème identique sur les vingt tranches de 1 300 mégawatts (Belleville, Cattenom, Flamanville, Golfech, Nogent, Paluel, Penly, Saint-Alban) et les deux tranches de 1 450 mégawatts (Chooz) en service. Bien qu'il n'existe pas de risque de fuites de gaz radioactifs, la Direction de la sûreté des installations nucléaires a demandé à EDF de renforcer le béton des enceintes « poreuses » par un revêtement en matériau composite.

En dix ans, le nombre moyen d'incidents par tranche nucléaire n'a quasiment pas changé, passant de 8,3 en 1988 à 7,8 en 1997, après être descendu à 6,9 en 1992. Est-ce à dire que la sûreté n'a pas progressé ? *« D'année en année, l'importance des incidents va en décroissant »*, assure Claude Frantzel, qui explique qu'en raison d'une *« plus grande transparence »*, des irrégularités bénignes de procédure, auparavant non répertoriées, sont à présent comptabilisées. *« Désormais*, observe-t-il, *les sources d'anomalies sont surtout liées à l'organisation et aux comportements humains. »*

Pierre Le Hir

Eclipse totale de Soleil le 26 février sur les Amériques

UNE ÉCLIPSE TOTALE de Soleil, la dernière du siècle dans le continent américain, sera visible jeudi 26 février à la mi-journée (heure locale). La zone d'ombre, due au passage de la Lune entre notre étoile et la Terre, mesurera quelques centaines de kilomètres de large et apparaîtra dans l'océan Pacifique. Se déplaçant vers le nord-est, elle survolera les îles Galapagos, le sud de Panama, le nord de la Colombie, le nord-ouest du Venezuela puis la mer des Caraïbes, avant de mourir dans l'Atlantique.

L'éclipse de Soleil ne sera que partielle des deux côtés de cette traînée d'ombre, soit au sud des Etats-Unis et dans la plupart des pays sud-américains puisque le phénomène devrait être observable jusqu'en Argentine. La prochaine éclipse totale, qui sera aussi la dernière du XXe siècle, aura lieu le 11 août 1999. Elle sera visible dans une zone s'étendant du nord de la France jusqu'en Inde. – *(AFP.)*

■ **ASTRONOMIE : le satellite scientifique européen XMM**, qui étudiera les sources de rayonnement X dans l'Univers, est actuellement soumis à une série de tests. Cet instrument de 620 millions d'écus (4,1 milliards de francs, lancement compris) embarquera à son bord trois télescopes d'une conception nouvelle et faits chacun de cinquante-huit miroirs. Ce satellite, qui sera lancé par une fusée Ariane 5 en août 1999, devrait permettre aux astronomes de découvrir des sources de rayonnement hors de portée des outils existants.

La Whitbread fait de l'ombre à la Coupe de l'America

Spécialiste des courses racing, Paul Cayard a remporté au Brésil sa troisième victoire d'étape dans le tour du monde à la voile en équipage

EF Language, barré par l'Américain Paul Cayard, a gagné, mardi 24 février, la cinquième étape de la Whitbread, la course autour du monde à la voile en équipage et avec escales, courue entre Auckland (Nouvelle-Zélande) et Sao Sebastiao (Brésil). Cayard, jusqu'alors spécialiste de la Coupe de l'America, s'est révélé au long cours. Il a déjà gagné _trois des cinq étapes de la Whitbread_ et a accru son avance en tête du classement général de cette course : son principal concurrent, _Merit Cup, barré par le Néo-Zélandais Grant_ Dalton, n'était attendu que jeudi au Brésil. _Les victoires de Cayard sur la Whitbread jette_ de l'ombre sur la Coupe de l'America qui sera disputée en Nouvelle-Zélande en l'an 2000. _Les difficultés croissantes à financer les campagnes font penser à certains qu'il n'y a sans doute plus de place pour ces deux épreuves_ dans le monde de la voile.

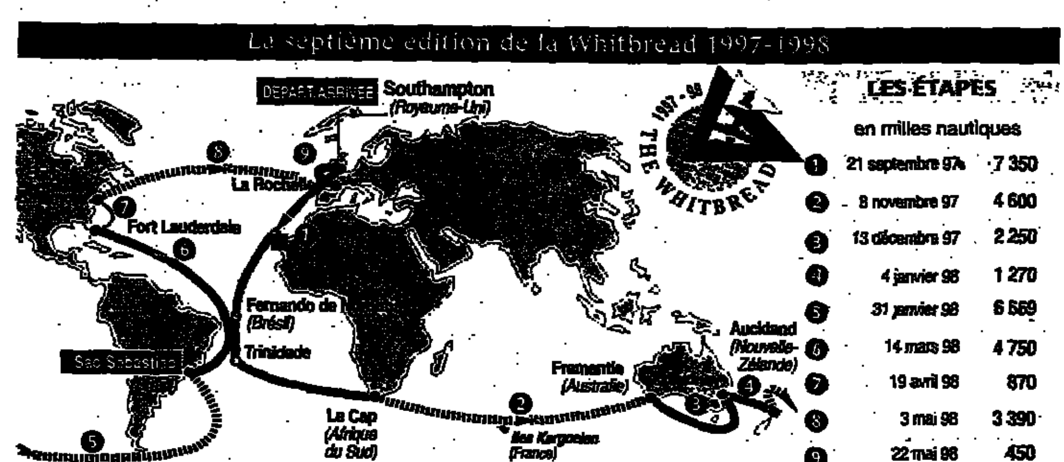
AUCKLAND
de notre correspondante

VOILE

Le temps d'une étape de Whitbread, à Auckland, la Coupe de l'America et la course autour du monde en équipages s'étaient croisées. Sur les eaux du golfe d'Hauraki, les Italiens (*Prada*) et les Néo-zélandais (*Team New Zealand*) s'entraînaient déjà, alors que les neuf concurrents de la Whitbread entamaient leur cinquième étape. La comparaison entre ces deux épreuves majeures de voile n'a pas tardé, d'autant que les difficultés croissantes à financer les « campagnes » font penser à certains qu'il n'y a peut-être pas de place pour ces deux épreuves.

Le Néo-Zélandais Grant Dalton, vainqueur de la dernière Whitbread sur *New Zealand Endeavour*, fut le premier à faire les frais de la « rivalité » de la Coupe, la plupart des sponsors néo-zélandais ayant été acquis à Team New Zealand, l'équipe de Coupe de l'America de Peter Blake qui a « arraché » l'aiguillière d'argent en 1995 au quadruple détenteur du trophée, l'Américain Dennis Conner. Ce dernier, à peine arrivé à Auckland, à la barre de *Toshiba*, déclarait à la presse : *« La Whitbread a plus d'avenir que la Coupe. »*

Cette déclaration provocante ne manqua pas de susciter un début de polémique parmi les nombreux navigateurs réunis à Auckland, trente-huit des hommes de cette Whitbread ayant couru une ou plusieurs campagnes de Coupe de l'America. *« La Whitbread a un avantage énorme sur la Coupe. C'est que, plutôt que de faire des ronds dans l'eau, on part d'un endroit sur terre, et on y revient en faisant le tour de la planète en passant par neuf ports »*, affirme le Français Pierre Mas, qui, barreur sur le bateau norvégien *Innovation Kvaerner*, est l'un des trois « initiateurs » du défi français Yaka. Il pense en outre que la Coupe de l'America aujourd'hui ne répond plus aux attentes de l'époque. Paul Cayard, skipper de *EF Language* sur la Whitbread et chef de la campagne du club de San Francisco pour la prochaine Coupe, confirme : *« A long terme, la Whitbread sera une plus grande épreuve que la Coupe. La régate est très simple et très facile à comprendre. Quand on regarde les résultats toutes les six heures* [sur Internet], *on sait qui est plus près du but. Ensuite, l'aventure est très attirante, plus séduisante que les épreuves de Coupe. »*



Pourtant, on a un peu l'impression que tous ces marins critiquent la Coupe pour mieux en rêver. Dennis Conner comme Paul Cayard ont tous deux profité de l'étape de la Whitbread à Auckland pour rentrer aux Etats-Unis travailler au financement de leur projet de Coupe. Et si la Whitbread commence aujourd'hui à faire un peu d'ombre à l'America, c'est principalement parce qu'elle s'en est considérablement rapprochée.

Pour la première fois, *« nous sommes tous professionnels sur cette course »*, déclare Pierre Mas. Les équipages ne sont d'ailleurs plus formés par amitiés, connaissances ou nationalités, comme l'illustre Merit Cup, sponsor italien battant pavillon monégasque avec dix équipiers néo-zélandais à bord. *« J'ai quelques hommes autour de moi que je connais bien, et puis je choisis chacun des autres pour ses compétences spécifiques*, affirme Paul Cayard. *L'esprit d'équipe c'est de gagner. C'est la culture de base à bord. »* La prédominance de marins kiwis dans la Whitbread (plus d'un quart des équipiers – trente et un – malgré l'absence d'un bateau officiellement néo-zélandais) confirme la professionnalisation de l'épreuve et contribue aussi à donner des avant-goûts d'America. *« Avant, vous aviez quelques bateaux sérieux et pleins de rigolos qui venaient pour l'aventure. Cette année, vous n'avez que des équipages super-compétents sur des bateaux qui ont tous le potentiel de gagner »*, déclare Grant Dalton.

DIFFÉRENCES DE BUDGETS

La qualité des bateaux est un autre élément qui tend à rapprocher les deux épreuves de voile. La Whitbread a désormais sa « Classe Whitbread », les « W 60 » ou « Wor 60 », comme la Coupe de l'America a ses « Class America », « ACC ». *« A priori, il n'est pas plus difficile de dessiner un ACC qu'un Wor 60 »*, affirme l'architecte naval Daniel Andrieu. *Mais les enjeux ne sont pas les mêmes, la Cup étant le Graal de l'architecture navale. »* Le stade de la conception est en effet beaucoup plus complexe pour un ACC (*structure, aérodynamique*, hydrodynamique). Les moyens de développement sont ensuite plus complets (simulation numérique, essais en bassin de carènes et en *soufflerie*).

Enfin, au stade de la mise au point, de nombreux défis de l'America bénéficient de deux bateaux. Rien n'empêcherait pourtant un concurrent de la Whitbread de pousser cet aspect de la préparation (Merit Cup a ainsi eu deux bateaux).

Doucement, les budgets des deux *épreuves commencent d'ailleurs à* se ressembler. *« Un gros budget de Whitbread équivaut aujourd'hui à un petit budget de Coupe »*, affirme Pierre Mas. Dennis Conner n'est pas d'accord : *« Vous pouvez remuer les chiffres comme vous voulez, il faut 40 millions de dollars* [près de 250 millions de francs] *pour penser à la Coupe sérieusement, et moins de 20 pour faire une superbe Whitbread. »*

Deux fois plus chère que son intrépide et séduisante rivale, en*combrée de règles ennuyeuses et* de traditions poussiéreuses, la Coupe de l'America reste aux yeux de ses détenteurs le trophée sportif le plus ancien et le plus prestigieux au monde. Peter Blake réfute en masse les commentaires de Dennis Conner sur la supériorité de la Whitbread : *« Monsieur Conner ne sait pas de quoi il parle. Il n'a jamais fait une seule Whitbread* [mais seulement trois courtes étapes]. *C'est comme si je vous disais que j'allais escalader le mont Everest sans oxygène. »* Sir Peter Blake pense au contraire que la Whitbread n'a jamais été aussi *« petite et triste »*. Et il ajoute : *« Je peux vous assurer que la prochaine Coupe de l'America sera le meilleur événement de voile jamais vu. »* Parole d'un ancien de la Whitbread.

Florence de Changy

Trois sur cinq

Les étapes impaires sont décidément propices à Paul Cayard. Après avoir gagné la première et la troisième étape, le skipper américain et son équipage sur _EF-Language_ ont gagné, mardi 24 février, la cinquième étape de la Whitbread Auckland (Nouvelle-Zélande) et Sao Sebastiao (Brésil). Les plus proches suivants, les bateaux _Brunel-Sunergy_ barré par Roy Heiner et _Chessie-Racing_ (Dee Smith), étaient attendus dans la nuit de mercredi à jeudi. _EF-Language_ va encore accroître son avance au classement général car son principal concurrent au classement, _Merit-Cup_ (Grant Dalton), était pointé, mardi, en cinquième position, à 617 milles de l'arrivée.

Paul Cayard, jusqu'alors spécialiste de la Coupe de l'America et qui a franchi pour la première fois le cap Horn lors de cette étape, reste prudent. _« La course est encore longue et tout peut arriver, notamment en navigation »_, a-t-il déclaré à l'arrivée à Sao Sebastiao, où des centaines de spectateurs l'attendaient sur les rythmes de samba du Carnaval qui vient de débuter au Brésil. La 6e étape (sur 9) emmènera les concurrents de Sao Sebastiao à Fort Lauderdale (Etats-Unis). Le départ sera donné le 14 mars.

L'Ajax d'Amsterdam, du club à la société anonyme

AMSTERDAM
de notre correspondant

« Le monde du football bouge rapidement. Ajax ne pouvait rester sans réagir. » Pour Michael Van Praag, le président du célèbre club de football néerlandais qui révéla, entre autres, Johan Cruijff et s'enorgueillit de six titres européens, l'entrée en Bourse était inévitable. Outre-Manche, dix-sept clubs anglais et deux écossais sont déjà cotés. Au Danemark, trois équipes ont franchi le pas. En France, l'Olympique de Marseille et le Paris Saint-Germain envisagent de faire appel au marché dès que la loi les y autorisera. L'Ajax a donc décidé de passer sans plus attendre le Rubicon au-delà duquel toute formation professionnelle se transforme en objet de spéculation.



FOOTBALL

Si l'agenda est respecté, l'Ajax FC laissera la place en mai prochain à Ajax société anonyme, cotée à la Bourse d'Amsterdam. Environ 30 % d'un capital estimé par Michael Van Praag *« entre 300 et 400 millions de florins »* (soit près de 1,2 milliard de francs) sera offert aux investisseurs. Les 70 % restants seront conservés par l'Association Ajax, dotée également d'une action spéciale, aux droits élargis. *« Cela permettra de préserver le nom du club, ses couleurs, une politique de formation des jeunes »*, affirme le futur président du conseil de surveillance de la société.

CONVAINCRE LES INVESTISSEURS

Conscients qu'ils attireront principalement les amateurs de ballon rond, les dirigeants de l'Ajax d'Amsterdam souhaitent créer une action populaire, *« si possible sous la barre des 50 florins »*. Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'introduction en Bourse se fera dans les règles, sous la conduite des spécialistes d'ABN AMRO Rothschild – la société est aussi le principal sponsor du club –, et vise à attirer les gros investisseurs institutionnels. Reste à les convaincre d'acheter. Si les comptes du club, publiés pour la première fois, sont présentables, ils n'en sont pas moins peu enthousiasmants aux yeux des professionnels du rendement boursier.

Pour l'exercice 1994-1995, Ajax a réalisé un chiffre d'affaires de 57,4 millions de florins pour un bénéfice avant impôts de 17,9 millions. Deux ans plus tard, ces postes atteignaient respectivement 90,5 millions et 15,4 millions, du fait notamment du quasi-doublement des coûts, passés de 39,5 à 75,1 millions. En ce qui concerne la répartition du chiffre d'affaires, les recettes directes des matchs sont passées de 43,9 millions à 67,8 millions. Mais la plus forte croissance touche les revenus des droits de retransmission et le merchandising, qui atteignent désormais respectivement 5,3 et 3,5 millions.

L'apport en capitaux sera notamment affecté à la formation des jeunes et devrait permettre l'extension à l'étranger de la politique de détection des talents, dénommée *« scoutisme »*. *« Nous sommes déjà très proches de la Scandinavie*, explique Michael Van Pragg. *Et nous nous rapprochons maintenant de l'Afrique du Sud. Nous pourrions tenter une démarche au Brésil. »* Une stratégie originale qui a permis au club de ne pas participer à l'onéreuse chasse aux stars de fin de saison et garantit une relative égalité salariale entre ses joueurs. L'Ajax se caractérise donc par sa pépinière de talents. Chaque année, trois joueurs de niveau national sortent de son école.

S'il cède aux charmes du capitalisme, le prestigieux Ajax n'en reste pas moins respectueux de la culture nationale, qui oscille entre calvinisme et égalitarisme.

Alain Franco

La Fédération française de rugby invitée à modifier ses statuts

RÉPONDANT À UNE QUESTION DE JEAN-PAUL BACQUET, député socialiste du Puy-de-Dôme, mardi 24 février, à l'Assemblée nationale, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, a invité la Fédération française de rugby (FFR) *« à modifier ses statuts en fonction des observations du Conseil d'Etat et des services du ministère »*. La ministre a précisé : *« Des engagements précis ont été pris à propos du rugby de haut niveau, concernant notamment la mise en conformité du statut des clubs avec la législation en vigueur de 1984, l'évolution des conditions d'organisation et de gestion du rugby de haut niveau, établissement d'un calendrier pour que dès la saison sportive 1998-1999 ces mesures soient mises en œuvre. »*
En janvier, le ministère de l'intérieur avait adressé une lettre à la FFR, indiquant notamment que le mode de scrutin adopté pour les élections fédérales de 1996 n'était pas légal. Bernard Lapasset a réagi dans un communiqué, indiquant que *« conformément aux engagements pris, la modification des statuts des clubs à vocation professionnelle, ainsi que ceux de la fédération, a été engagée avec les différentes parties prenantes »*.

Le Red Star prêt à co-utiliser le Stade de France

JEAN-CLAUDE BRAS, PRÉSIDENT DU CLUB de football de Saint-Ouen, qui évolue en deuxième division, a déclaré, mardi 24 février, qu'il allait déposer un dossier de candidature pour le Stade de France : *« L'idéal serait d'y jouer entre quinze et vingt matches dans le cadre d'une co-utilisation »*, a-t-il expliqué. La participation d'un partenaire, qui est actuellement le conseil général de la Seine-Saint-Denis, est nécessaire mais dans l'état insuffisant. Le conseil général a une participation à hauteur de 14 % dans le capital de la société d'économie mixte du Red Star. Le président du club de Saint-Ouen a indiqué qu'il avait des contacts avancés avec quatre grands groupes, deux français, un italien et un anglais, qui pourraient intégrer minoritairement le capital du Red Star.

DÉPÊCHES

■ **RUGBY : Warren Gatland est devenu l'entraîneur du Quinze d'Irlande**, mardi 24 février. L'ancien pilier néo-zélandais remplace Brian Ashton, qui avait annoncé sa démission pour raisons personnelles quelques heures plus tôt. Après plusieurs expériences en Nouvelle-Zélande et en Irlande, Gatland est actuellement entraîneur de l'équipe irlandaise de Connacht. L'Irlande sera le prochain adversaire de la France dans le Tournoi des cinq nations, samedi 7 mars au Stade de France.

■ **HOCKEY-SUR-GLACE : Prague a réservé un accueil triomphal à l'équipe nationale tchèque** de retour de Nagano, lundi 23 février, au cours du plus grand rassemblement que la capitale tchèque a connu depuis la « révolution de velours » qui précipita la chute du régime communiste. – (AFP)

Yves Parlier consolide son avance sur la Route de l'or

« NOUS AVONS des conditions superbes, du beau temps (...). Nous sommes encore en ciré, bottes et polaires car pour l'instant il fait encore froid. » Malgré un léger ralentissement au sortir des « 40es rugissants », Yves Parlier affiche un bon moral. Le skipper d'*Aquitaine-Innovations* et son équipage caracolent en tête de la Route de l'or, entre New York et San Francisco ; ils comptaient, mardi 24 février, une petite semaine d'avance sur le record. Isabelle Autissier (*PRB*), détentrice du record, voulait encore espérer remonter sur son adversaire, malgré son escale technique à Buen Successo, le 15 février. Mardi, elle était pointée à 337 milles d'*Aquitaine-Innovations*. Sur *Geodis*, Christophe Auguin et son équipage semblent lâchés, à 545 milles de Parlier. Pour eux, les choses ne s'arrangent pas : le safran gauche est abîmé.

Le skipper d'*Aquitaine-Innovations* a fait preuve d'une grande intelligence de course. Dans une épreuve où il ne faut jamais perdre de vue le phénomène climatique très capricieux d'El Niño et penser à franchir au mieux le pot au noir – cette grosse bulle de calme toute proche de l'équateur –, Yves Parlier n'a jamais oublié d'anticiper et a fait preuve d'un flair exceptionnel : il n'a pas encore fait d'erreur météorologique et sa course est jusqu'ici parfaite.

En tête de la course quelques jours seulement après le départ, il a su éviter les pièges de l'océan Atlantique et il a eu la sagesse d'affaler à la veille du passage du cap Horn, dans l'attente d'un lendemain plus clément. A la sortie du Horn, il a réussi un coup *météo en restant près des côtes* chiliennes et en profitant d'une dépression centrée sur l'Argentine. Les voiles gonflées par des vents de sud, *Aquitaine-Innovations* a pris une option pour la victoire.

La route est inhabituelle. Il s'agit en effet de naviguer non loin des rives acérées de la Terre de feu. L'équipage veille et profite de chaque souffle d'air, le pari est réussi, Parlier s'envole. Pour rester dans son sillage, Isabelle Autissier et Christophe Auguin n'ont pas d'autre choix que de suivre cette route inhospitalière.

Mardi, c'est le monocoque d'Isabelle Autissier qui s'est révélé le plus rapide, filant à 15,3 nœuds : *« Le vent est assez irrégulier et demande pas mal d'attention au barreur et régleur, mais on avale les latitudes*, écrit le skipper de *PRB*. *L'eau est repassée à 18 degrés et nous avons définitivement abandonné les habits de souris. Entre deux quarts, la bibliothèque affiche complet, car pour le moment aucun souci sur le bateau et pas de bricolage en vue. »*

NOUVEAU VISITEUR AU CAP HORN

Mais Yves Parlier n'est pas en reste. Il tente un nouveau coup météo en partant vers l'ouest afin d'aborder le pot au noir dans les meilleures conditions possibles. Le détour est important, mais selon lui il devrait s'avérer payant. Mardi soir, il a remis un cap plus au nord : « Aquitaine-Innovations *est à nouveau sur la route directe de San Francisco, ce qui ne nous était pas arrivé depuis longtemps. »* Yves Parlier avait encore raison, les vents se sont levés, très favorables, et l'embarcation file 14 nœuds. Yves sent que la partie peut être gagnée : *« A moins que nous nous enfermions dans un trou de vent ou que nous cassions, je ne vois pas comment Isabelle ou Christophe pourraient combler leur retard. Je fais route en surveillant* PRB *et* Geodis *mais sans les marquer. »*

Un peu moins de deux semaines après les concurrents de la Route de l'or, le cap Horn va recevoir un nouveau visiteur : le trimaran de *Royal-and-SunAlliance*, qui tente d'améliorer le record du tour du monde sans escale et en équipage établi par Olivier de Kersauzon. Mardi, l'équipage a établi son record de navigation en *24 heures :* 456 milles, soit une moyenne de 19 nœuds. Tracy Edwards et son équipage ont connu des fortunes diverses, entre un gros anticyclone qui les a ralentis et un coup de tabac dans le sud de l'Atlantique qui a rendu une soirée très *« rock'n roll »*, a indiqué le skipper. Le vent a eu raison du spi, qu'il a fallu recoudre.

Mardi, *Royal-and-SunAlliance* est entré dans les « 40es rugissants ». L'équipage s'attend à rencontrer des conditions de course beaucoup plus rudes que les concurrents de la Route de l'or aux alentours du Horn : en deux semaines, l'été a faibli, et les jeunes femmes devraient faire face à des vents de plus de 50 nœuds.

L'ambiance à bord est très joyeuse. Les paysages y sont pour quelque chose : *« Ciel bas et grosses vagues, tout est gris*, écrit Tracy Edwards. *L'Atlantique est définitivement mon océan préféré. Nous avons l'impression de surfer sur les vagues. »* Mardi, *Royal and SunAlliance* avait 405 milles de retard sur les temps du record d'Olivier de Kersauzon, soit une bonne journée de mer. Rien d'irréparable.

Bénédicte Mathieu

Montrésor, enclave polonaise en Touraine

Grâce à un réfugié du XIXe siècle, la place-forte de Roger Petit-Diable est plus connue à Varsovie qu'en France

MONTRÉSOR ! Le mot sonne un peu mièvre, style néo-troubadour *voire théâtre de boulevard*. A l'avance on se demande comment *ce nom s'est accommodé* du roc fortifié autour de l'an 1000 par le capitaine Roger Petit-Diable, alors gardien peu commode de ce coin de Touraine enserré aujourd'hui dans le très paisible département d'Indre-et-Loire.

De plus, quand on arrive du Berry voisin, par la route de Luçay-le-*Mâle et de Chaud-Buisson* – appellations autrement roboratives ! – et qu'on descend vers l'Indrois, rivière baignant Montrésor, ce n'est pas le fameux rocher qu'on aperçoit d'abord ni même la haute collégiale de pierre crayeuse mais un dôme oriental...

Ce monument insolite domine la *petite nécropole villageoise. A ses* pieds, des dizaines de patronymes polonais, d'épitaphes en polonais, sans compter sur un marbre de l'église paroissiale l'officier au nom en « ki » parmi les Samain et autres Pintureau tombés durant la Grande Guerre. Même son slave sur deux ou trois plaques de rues et à la forteresse, *dans le logis médiéval* toujours habité, deux dames vont nous gourmander avec un accent de l'Est : *« Mais monsieur, vous ne connaissez donc pas l'histoire de notre commune ? »*

La coupole de la chapelle funéraire ? *« C'est tout simplement un architecte polonais d'Ukraine, où il avait eu sous les yeux des tas de sanctuaires orthodoxes, qui est venu construire ici le tombeau de la famille Branicki. »* La suite de la conversation va beaucoup tourner autour de ces Branicki, de Xavier Branicki surtout, né en 1816. Son *grand-père avait servi dans l'armée* française, en particulier lors de sa victoire de 1745 sur les Anglo-Austro-Hollandais à Fontenoy. Il avait ramené au pays un bon souvenir de *chez nous*. Du coup, lorsque le jeune Xavier, qui avait en outre fréquenté chez Mme Hanska *le grand* amour final de Balzac, se trouva menacé d'arrestation par la police du tsar, alors maître de Varsovie, pour *« esprit malin où la France révolutionnaire s'est greffée sur une âme polonaise »*, il s'enfuit dare-dare vers Rome et Paris.

ÉGYPTOMANE

Il s'y lia avec les Bonaparte, en quelque sorte restaurés dès *1848* après l'élection du futur Napoléon III à la présidence de la République française. Croyant, comme le futur empereur, en la vertu de l'industrie *pour « éteindre le paupérisme »*, Branicki fut l'un des fondateurs du Crédit foncier ; *il finança des chemins* de fer jusqu'en Algérie ; il eut un hôtel néo-mauresque (disparu) à Paris et mourut en... Haute-Egypte en 1879. A l'instar de presque tous les hommes d'action de sa génération, il avait été égyptomane. *On en saura plus sur ses* origines familiales et sur son rôle personnel quand la thèse *qui se* prépare actuellement à son sujet à l'université de Tours aura été soutenue.

Et Montrésor dans tout ça ? C'est maman Branicka, venue en France avec sa cassette rejoindre son mauvais sujet de fils, *qui lui acheta*, *« afin de le fixer quelque part »*, ces vieilles murailles, tout de même entourées de 3 000 intéressants hectares de forêts et labours. Xavier s'enticha aussitôt de cette ample garçonnière des bois et restaura, répara, orna, planta.

Un siècle et demi après, la propriété appartient toujours à la même lignée, bien que par les jeux successoraux les héritiers actuels ne portent plus le même patronyme que Xavier. Près de la moitié des *terres ont au fil des années été* vendues mais ce qui en reste, et n'est pas négligeable, continue d'être exploité par ces Franco-Polonais qui n'ont jamais rompu avec Varsovie, allant de temps en temps s'y retremper par un mariage (d'où l'accent des dames du fort), accueillant parents ou amis au rythme des malheurs de la Pologne – et *ils* furent nombreux du tsarisme russificateur au communisme via le nazisme. Aussi à Montrésor (370 habitants), à présent dix-sept maisons, en comptant l'ancienne demeure seigneuriale, sont habitées par des « Polonais » qui ont donné à leur terroir d'adoption un maire et une *conseillère municipale*.

Le respect pour l'oeuvre du *« fondateur »* s'est manifesté de la part des siens en laissant en l'état les pièces où il vécut, d'où il aimait regarder les habitations paysannes serrées au pied de la falaise, la rivière aux eaux hyalines, les *prairies* épaisses, les peupliers effilés. L'appartement de Branicki a conservé la vingtaine de tableaux de maîtres italiens provenant de la fabuleuse collection (dont l'essentiel fait le fonds du musée d'Ajaccio) du cardinal Fesch, demi-frère helvétique de Madame Mère ; toute la parentèle *polonaise portraiturée par* Winterhalter ; les canapés de velours grenat capitonnés 1860 ; l'escalier de fonte en colimaçon provenant de la première Exposition universelle organisée à Paris sous le Second Empire ; également une bibliothèque *franco-polonaise de 10 000 volumes*. Autour de ces livres – dont certains, rarissimes, proviennent des Tuileries où ils échappèrent aux incendiaires de la Commune en 1871 – dix responsables des bibliothèques polonaises d'Europe ont tenu congrès à Montrésor en 1997.

Montrésor qui est plus connu en *Pologne qu'en France*, notamment parmi les pèlerins allant à Notre-Dame de Lourdes par la route. De longue date ils ont élu le bourg tourangeau comme leur étape favorite.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

DESSIN NATALI FORTIER

Carnet de route

- **Sites.** Montrésor, propriété privée, est ouverte au public du 1er avril à la Toussaint. Tél. : 02-47-92-60-04. A la collégiale Saint-Jean-Baptiste, ouverte toute l'année, voir les gisants Renaissance et *L'Annonciation* de Philippe de Champaigne (coll. Fesch).
- **Lectures.** *Touraine*, encyclopédie régionale illustrée, Bonneton, 430 p ; 250F ; Guide Gallimard *Touraine*, 400 p ; 175F ; *Bulletin de la Société des amis du pays lochois*, 37600 Loches ; 70 F l'exemplaire ; 50 F pour les adhérents.
- **Hébergement.** Hôtel-restaurant de France, 37460 Montrésor, tél. : 02-47-92-60-03. Menu à 65 F. Les oeufs en meurette de la patronne sont connus des gourmets de la contrée. Chambre double à partir de 180 F.

Rendez-vous à Londres

Trois événements incitent à plier bagage pour la capitale britannique (*Le Monde* du 25 février). La rétrospective Bonnard à la Tate Gallery, qui réunit une centaine de toiles ; « Tête-à-Tête » et « Les Européens », cent vingt portraits signés Cartier-Bresson, dont ceux de *Bonnard* chez lui au Canet, qu'exposent la National Portrait Gallery et la *Hayward Gallery* ; *laquelle accueille aussi The Human Body*, ou le nu chez Francis Bacon en vingt-trois tableaux. *Le billet* « coupe-file » s'achète auprès de Box Office (95 F, *tél. : 01-49-95-08-06*), qui dispose, en exclusivité pour la France, d'un contingent de cinq cents entrées par jour à la Tate Gallery.

De Paris, l'aller-retour dans la journée par le train n'est pas impossible. Nul besoin d'émerger à l'aube. Départ à 8 h 15 de la gare du Nord. A l'heure où le soleil *d'hiver* enflamme l'est. A peine « décollé », l'Eurostar roule à 300 km/h, et les *corons* défilent sur tribord. Vingt minutes dans le tunnel. *Lumière tamisée. Changement* de décor : la rive britannique est dans le coton. On avance au pas. Le train à grande vitesse côté anglais, c'est pour demain. On devrait gagner vingt minutes... La brume s'estompe. Il est 10 h 15 en gare de Waterloo, méridien de Greenwich oblige. Juste à temps pour l'ouverture des *galeries*. A l'affiche, *jusqu'au* 26 mars, de bons tarifs, avec contraintes : *590 F* (aller-retour dans la journée, en week-end, réservation *jusqu'*à trente minutes du départ), 490 F (départs les mardi, mercredi ou jeudi, retour une semaine après) et 650 F (nuit du samedi sur place).

L'avion est plus fatigant pour un Paris-Londres d'un jour. De province, c'est toujours la solution la plus rapide, sauf de la région Nord. Les bas tarifs *s'appliquent* le *week-end et se réservent* à l'avance. Avec Air France, les « promo » sont à 690 F de Paris (*jusqu'au 31 mars*, achat quatorze jours avant). Les « billets doux » de British Airways commencent à *855 F*, avec un délai de réservation ramené à sept jours, et grimpent à 955 F si on part le jour même. Les deux compagnies annoncent 1 500 F (environ) de Lyon, Nantes, Strasbourg, Bordeaux, Marseille, Nice, Toulouse ou Montpellier.

Enfin, British Midland assure deux lignes de Paris (à partir de 760 F, sans obligation de réservation à *l'avance) et de Nice (à partir* de 1 060 F). Seule British Airways se charge *de réserver des chambres d'hôtel dans une* trentaine d'établissements, du 2 au 5 étoiles : de 215 F à 1 110 F par personne et par jour, avec petit déjeuner.

L'autocar demeure le mode de transport le moins coûteux, si ce n'est le plus long. Le réseau Eurolines couvre l'ensemble du territoire français et dessert une trentaine de villes à l'écart des capitales régionales. *Compter, par exemple*, de Montauban, Limoges ou Brives, 840 F l'aller-retour, ou encore 390 F d'Amiens (une nuit de voyage).

De Paris, le tarif le moins cher *s'affiche* à 410 F. En voiture, si l'on veut arpenter la *campagne, chiner et marchander* argenterie ou mobilier d'autrefois dans les *brocantes* du *week-end*, deux *solutions* : le car-ferry ou le Shuttle. Les soldes fleurissent en toute saison. Exemple, pour trente-cinq minutes de traversée en Hovercraft Calais-Douvres, on paie pour une voiture et ses cinq passagers 190 F l'aller-retour (en 3 jours) et 500 F (pour 5 jours)... jusqu'au 31 mars. Trajet, durée et tarifs similaires par le tunnel, avec le Shuttle : *250 F (3 jours) ou 450 F (5 jours)* à condition de réserver la veille, ou 690 F, le *jour même*.

La Maison de la Grande-Bretagne (tél. : 01-44-51-56-20, Minitel 3615 British) donne adresses, téléphones, et envoie gracieusement toutes sortes de brochures thématiques, dont *Grande-Bretagne 1998*, une mine d'informations utiles.

Des forfaits transport-hébergement sont négociés par les voyagistes. Grosso modo, un *week-end* à *Londres de trois* jours revient à 1 300 F si l'on se contente d'un établissement au confort modeste.

Florence Evin

PARTIR

■ **LE NORD LYRIQUE.** *La Patience de Socrate*, une brillante comédie de Telemann, le 22 mars, *Le Vaisseau fantôme*, de Wagner, le 5 avril, *Caton d'Utique*, de Vivaldi, le 15 mai et *Mahagonny*, chef-d'œuvre du tandem Brecht-Weill le 6 juin : en mettant au cœur de ses week-ends lyriques ces quatre oeuvres, le Nord devrait s'attirer nombre de visiteurs. Ces *« fins de semaine »* soigneusement préparées et livrées clefs en main comprennent une nuit d'hôtel, le petit déjeuner, la visite de la ville et des musées, le spectacle et les transferts Lille-Tourcoing pour un prix allant de 755 francs à 1 045 francs par personne selon la catégorie de l'hôtel (2, 3 ou 4 étoiles) et le contenu du forfait.
★ **Maison du Nord - Pas-de-Calais, 25, rue Bleue, 75009 Paris, tél. : 01-48-00-59-62.**

■ ***WEEK-END SURRÉALISTE.*** A l'occasion de la rétrospective Magritte organisée du 6 mars au 28 juin à Bruxelles, aux Musées royaux des beaux-arts de Belgique, l'Apparthotel *Citadines* Toison d'Or propose, du vendredi au dimanche, un « week-end surréaliste » en studio deux personnes avec accueil VIP, petit déjeuner-buffet et visite de l'exposition pour 490 francs par nuit et par appartement entièrement équipé (linge de maison, télé, téléphone privé, réveil automatique, cuisine aménagée, salle de bains) avec services hôteliers à la carte, fitness, sauna, parking et laverie. Rappelons que Bruxelles est *désormais* à 1 h 25 de train de Paris.
★ **Apparthotel Bruxelles Toison d'Or, tél. : 00-32-2-543-53-53.**

■ **LORENZO LOTTO A BERGAME.** Ce peintre de la Renaissance italienne se réfugia dans la cité lombarde qui présente, du 2 avril au 2 juin, une rétrospective de son oeuvre, pleine de finesse. La Fugue, dont la culture musicale n'est plus à démontrer, y conduit un voyage qui associe une représentation à La Scala de Milan (*Linda di Chamounix*, de Donizetti, dirigé par Roberto Abbado, avec la soprano *Edita Gruberova*), *la visite de Bergame et une soirée* à la Villa Medici Giulini, qui abrite une étonnante collection d'instruments à clavier, en compagnie de Mme Giulini, propriétaire du *lieu* et pianiste de renom. Du 2 au 5 avril, 10 700 francs, vols Paris-Milan, représentation à La Scala, entrées et pension quasi complète.
Traditions et civilisations, pour sa part, s'attache à une découverte approfondie de Lotto et de la peinture italienne à Bergame, Brescia et Crémone. Du 20 au 25 mai, de 8 630 francs à 10 100 francs selon le nombre de participants, train Paris-Milan, entrées et demi-pension inclus.
★ **La Fugue, 32, rue de Washington, 75008 Paris, tél. : 01-43-59-10-14) ; Traditions et civilisations, 164, rue Jeanne-d'Arc, 75003 Paris, tél. : 01-43-36-98-10.**

■ **AVANT-SAISON ANDALOUSE.** Dans le sud de l'Espagne, le printemps s'installe. Une douceur d'avant-saison propice à la découverte *des villages blancs et des paysages de l'Andalousie*. Marque de Marsans International, Espagne extraordinaire y propose, dès le 1er mars, un circuit individuel de huit jours, de Malaga à Séville, avec hébergement dans des hôtels de charme, notamment à Mijas, Ronda, Arcos et Séville. Prix par personne : 4 080 francs jusqu'au 30 avril puis 4 270 francs jusqu'à la fin juin, avec les vols réguliers, l'hébergement en chambre double, petit déjeuner et une voiture en kilométrage illimité.
★ **Dans les agences de voyages. Renseignements au 01-53-34-40-01.**

■ **PENTECÔTE IMPÉRIALE.** Organisée les vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mai, les manifestations de la Pentecôte impériale de Monaco rendront cette année hommage à Joachim Murat, maréchal de France, prince de l'Empire et roi de Naples. Au programme, une exposition présentée du 29 mai au 13 juin à l'Hôtel de Paris (souvenirs *historiques, tableaux, miniatures en provenance de divers musées* et collections privées), une conférence du professeur Jean Tulard, des parades, défilés, concerts de la *Garde impériale*, visite du musée napoléonien du Palais princier et une « Nuit impériale » dans la salle Empire de l'Hôtel de Paris. A cette occasion, des forfaits sont proposés pour un séjour sur place du 29 au 31 mai, à partir de 2 200 francs par personne avec participation aux dîners et *manifestations programmés*.
★ **Renseignements au Souvenir napoléonien de Monaco, 31, rue Grimaldi, 98000 Monaco, tél. : 00-377-93-30-48-39.**

■ **JAMAIS DEUX SANS TROYES.** Avec ses neuf églises, dont les verrières retracent toute l'histoire du vitrail, sa statuaire, ses maisons à pans de bois, ses hôtels particuliers, Troyes, située à moins de 1 h 30 de Paris par l'autoroute A 5, se revendique l'une des plus belles villes d'art françaises. En prime, la Maison de l'outil et de la pensée ouvrière (à la *fois bibliothèque, musée et école des Compagnons* du Tour de France), le Musée d'art moderne et ceux de la *pharmacie (il rouvre ses portes* après restauration) et de la bonneterie, excellente introduction à la visite des deux plus grands centres européens de magasins d'usines situés au sud et au nord de la ville. Un « tourisme commercial » qui, chaque samedi, mêle découverte et shopping dans le cadre d'une escapade en autocar au départ de Paris (530 francs par personne avec le déjeuner, tél. : 01-48-74-30-12).
★ **Comité départemental du tourisme, tél. : 03-25-42-50-91.**



Temps calme, brouillards fréquents

LES HAUTES PRESSIONS sur la France vont se maintenir en faiblissant lentement. Les perturbations sont rejetées très au nord et le temps sera calme jeudi sur la France. L'absence de vent favorisera la formation de brouillards matinaux parfois denses. La tendance est à l'assèchement de la masse d'air et d'assez belles éclaircies devraient se développer sur la moitié nord.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après la grisaille matinale accompagnée de brouillards parfois denses et tenaces, de belles éclaircies devraient se développer. Les températures varieront entre 3 et 5 degrés le matin et 14 et 16 l'après-midi.

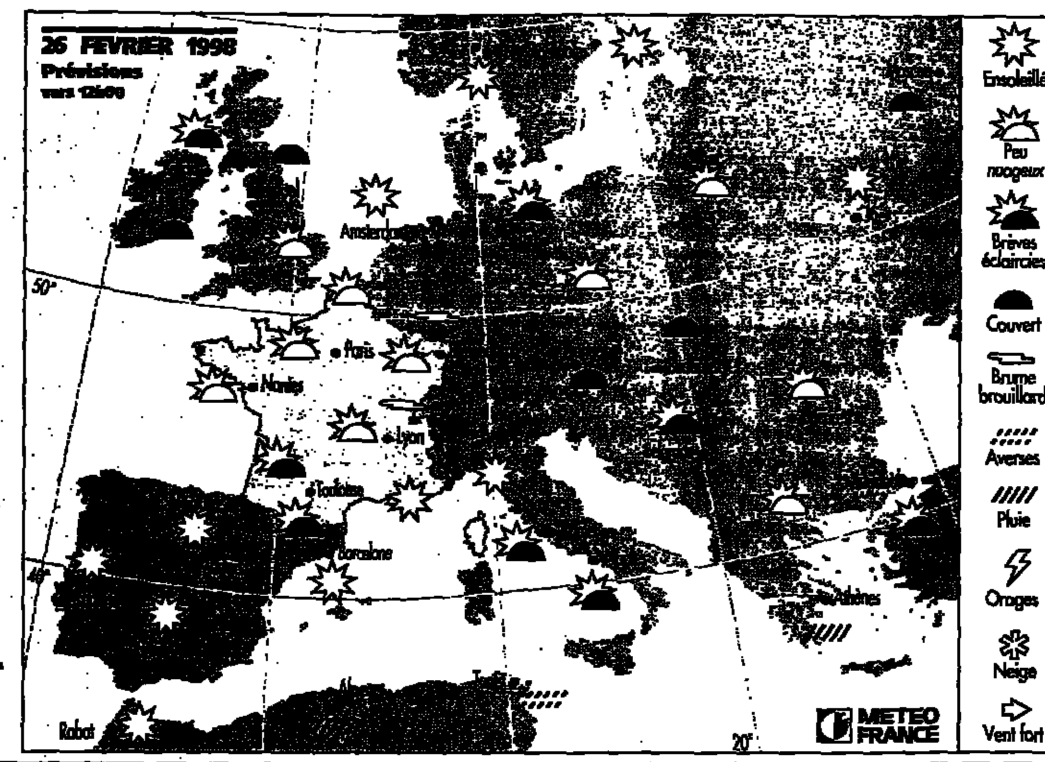
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La grisaille matinale sera importante avec des brouillards fréquents et denses. A partir de la mi-journée, de belles éclaircies devraient se développer. Il fera de 12 à 16 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Beaucoup de grisaille matinale pour ces régions avec nuages bas ou brouillards denses. Dans l'après-midi, le soleil fera de belles apparitions. Les températures maximales iront de 10 à 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les brouillards matinaux seront fréquents et denses puis peu à peu le soleil l'emportera, et l'après-midi sera agréable avec des températures comprises entre 14 et 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La grisaille sera au programme du matin avec nuages bas ou brouillards denses dans les vallées. Dans l'après-midi, le soleil se montrera et les températures monteront entre 14 et 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Après quelques brouillards dans l'intérieur, le soleil dominera largement. Les températures seront printannières, entre 16 et 20 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 26 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/32 N	KIEV	-8/2 S	VENISE	4/14 S	LE CAIRE	12/21 N
				POINTE-A-PIT.	23/29 N	LISBONNE	10/17 S	VIENNE	4/14 C	MARRAKECH	11/21 S
				ST-DENIS-RÉ.	26/29 P	LIVERPOOL	6/10 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/26 S
				EUROPE		LONDRES	6/12 N	BRASILIA	19/30 N	PRETORIA	18/27 S
				AMSTERDAM	7/11 S	LUXEMBOURG	6/12 C	BUENOS AIR.	17/28 S	RABAT	8/21 S
FRANCE métropole		NANCY	1/14 N	ATHENES	4/13 P	MADRID	4/15 S	CARACAS	24/30 N	TUNIS	7/15 P
AJACCIO	3/14 S	NANTES	5/15 N	BARCELONE	7/16 S	MILAN	5/18 S	CHICAGO	7/13 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	4/13 S	NICE	8/15 S	BELFAST	5/9 S	MOSCOU	-16/-5 C	LIMA	25/30 C	BANGKOK	26/34 S
BORDEAUX	4/14 S	PARIS	4/15 N	BELGRADE	-1/12 S	MUNICH	4/14 S	LOS ANGELES	8/15 S	BOMBAY	18/27 S
BOURGES	3/14 N	PAU	3/14 S	BERLIN	8/12 S	NAPLES	6/15 S	MEXICO	8/24 S	DJAKARTA	26/30 C
BREST	6/12 N	PERPIGNAN	6/14 S	BERNE	1/12 C	OSLO	2/10 S	MONTREAL	-3/1 N	DUBAI	17/26 N
CAEN	6/13 N	RENNES	4/15 N	BRUXELLES	9/14 N	PALMA DE M.	5/16 S	NEW YORK	3/8 S	HANOI	17/21 C
CHERBOURG	4/14 N	ST-ETIENNE	3/15 N	BUCAREST	-5/8 N	PRAGUE	5/12 N	SAN FRANCIS.	6/13 S	HONGKONG	12/18 C
CLERMONT-F.	2/15 S	STRASBOURG	1/14 N	BUDAPEST	-2/14 C	ROME	3/15 N	SANTIAGO/CHI	8/28 S	JERUSALEM	9/20 S
DIJON	1/13 N	TOULOUSE	4/13 S	COPENHAGUE	3/9 S	SEVILLE	7/20 S	TORONTO	-2/3 S	NEW DEHLI	10/22 S
GRENOBLE	1/15 S	TOURS	5/14 N	DUBLIN	5/9 C	SOFIA	-2/9 N	WASHINGTON	3/12 N	PEKIN	3/12 S
LILLE	5/13 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	5/14 N	ST-PETERSB.	-9/3 *	**AFRIQUE**		SEOUL	4/10 N
LIMOGES	4/14 S	CAYENNE	25/30 N	GENEVE	-1/14 C	STOCKHOLM	4/7 S	ALGER	5/15 P	SINGAPOUR	27/34 C
LYON	3/16 N	FORT-DE-FR.	23/28 S	HELSINKI	1/4 N	TENERIFE	17/21 S	DAKAR	22/29 S	SYDNEY	23/31 S
MARSEILLE	6/16 S	NOUMEA	24/29 S	ISTANBUL	2/5 N	VARSOVIE	3/8 N	KINSHASA	24/30 P	TOKYO	7/12 P

Situation pour le 25 février à 0 heure TU

Prévisions pour le 27 février à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *FRANCE.* Avec un chiffre d'affaires de 55,8 milliards de francs sur l'exercice 1996-1997, Air France figure au huitième rang des transporteurs aériens dans le monde. Avec 46 000 salariés environ et une flotte de 200 appareils, dont 35 % long-courriers, Air France a transporté 33 millions de passagers sur une centaine de pays. Pour le fret, la compagnie nationale se place au deuxième rang mondial. En 1997-1998, le groupe s'attend à réaliser un bénéfice net d'au moins 1,7 milliard de francs. – *(AFP.)*

■ **HÔTELS.** Format de poche pour le *Guide hôtels 1998* de la chaîne Best Western, qui compte vingt nouvelles étapes (160 au total) en France, affichant 3 ou 4 étoiles (gratuit sur demande au tél. : 01-44-87-44-80), avec photos, plan d'accès, tarifs et catégorie pour chaque établissement. Réservation centrale, numéro vert : 0800-90-44-90.

JARDINAGE

Des palmiers au cœur de l'hiver

« DU PLUS LOIN que je m'en souvienne, j'entends le bruit du vent dans les filaos. » C'est par cette phrase évocatrice que Le Clézio commence *Le Chercheur d'or* (Gallimard), ce voyage initiatique que tout jardinier un peu rêveur, sinon contemplatif, devrait lire à l'ombre d'un palmier ! Car, s'il n'est pas question de planter un filao dans le nord de la France – c'est un arbre des régions tropicales, au tronc droit comme un I, au feuillage aussi vaporeux que celui du tamaris –, pourquoi ne pas tenter d'y acclimater un palmier ?

Cette plante ne changera certes pas le climat, mais sa silhouette étrange, le cliquetis de ses palmes dans le vent feront rêver jusqu'au cœur de l'hiver à ces *« départs inassouvis »* dont parle Jean de La Ville de Mirmont dans *L'Horizon chimérique*, si bellement mis en musique par Gabriel Fauré et si bien chanté par Charles Panzera.

Un palmier dans le nord, vraiment ?, se diront les jardiniers qui n'ont pas oublié les hivers terribles des années passées. Il suffit de se promener dans Paris, dans les villes et villages des bords de Loire, de pousser jusqu'en Bretagne, jusqu'en Normandie, de traverser la Manche, de monter jusqu'en Ecosse pour apercevoir, ici et là, de splendides spécimens de *Trachycarpus fortunei* (parfois appelé à tort *Chamaerops excelsa*) et de *Chamaerops humilis*, qui auront résisté au froid intense des hivers 1956, 1963, 1985, 1986, aux pluies verglaçantes de janvier 1979, à la sécheresse, au vent et à la pollution moyennant quelques protections.

UNE CROISSANCE TRÈS RAPIDE

Le premier de ces palmiers a un tronc recouvert d'une sorte d'épaisse toison de fibre d'où émergent les anciens pétioles desséchés. D'une hauteur maximale d'une dizaine de mètres, ce *Trachycarpus* est surmonté d'une couronne de feuilles en forme d'éventail d'un vert plutôt pâle. Originaire du centre de la Chine et du nord de l'Inde, ce palmier aime les climats humides et pas trop chaud. Sans protection, il peut affronter sans dommage des températures d'envion 15 degrés sous zéro quand il est bien installé, et bien davantage si l'on prend soin de protéger son bourgeon central et le sol à son pied.

Le plus grand ennemi de ce palmier est l'eau, qui s'accumule l'hiver dans le cœur de la plante et qui peut geler quand une période de froid survient : la forme des feuilles et du pétiole fait une remarquable gouttière qui guide l'eau où il est dangereux qu'elle aille à la mauvaise saison. Le pire est l'alternance de gel-dégel, qui provoque des maladies fongiques fatales à cette plante néanmoins très robuste.

Ce palmier aime le soleil, mais préfère la mi-ombre, voire l'exposition nord, les terres grasses, fertiles, les sols profonds et meubles, dans lesquels ses puissantes racines, toujours à l'étroit dans un pot, s'enfonceront profondément. Son prix est, hélas, élevé – hors de portée chez les revendeurs parisiens, qui multiplient par deux ou trois les tarifs pratiqués dans les pépinières du sud de la France. Et d'autant plus élevé que le sujet est grand. Ça tombe bien, il est inutile de planter ce palmier déjà bien développé, car sa croissance est très rapide dans de bonnes conditions. Comptez 400 F pour un sujet de 1 mètre de hauteur, feuilles comprises.

Il faut planter ce palmier au début du printemps, jamais plus tard, car il doit être bien installé pour affronter son premier hiver. L'installation nécessite quelques soins : faire un trou de 50 centimètres en tous sens, en sortir la terre, mettre celle de la surface au fond après l'avoir enrichie d'engrais complet en granulé, posez la motte dessus après l'avoir désagrégée et bien étalé les racines ; combler le trou avec un mélange terre-terreau et arroser abondamment. Il faut s'arranger pour que la base du tronc soit environ 15 centimètres sous le niveau du sol alentour, car, en poussant, ce palmier à tendance à sortir un peu de terre.

La petite cuvette aménagée autour de la plante servira à retenir l'eau d'arrosage, qui devra être abondemment distribuée les premiers étés. Elle servira aussi de réceptacle au matelas de feuilles ou de paille qui protégera impérativement les racines du froid les trois ou quatre années suivant la plantation.

Si un froid intense est annoncé, il n'est pas inutile de protéger le cœur de la plante en recouvrant celle-ci le soir d'une grande bâche de plastique où d'entourer le tronc de plastique à bulles, mais ces protections devront impérativement être enlevées quand tout risque est écarté. Quand ce palmier sera bien installé, il suffira d'entourer le bourgeon terminal d'une vieille couverture bien ficelée chaque fois que la météo s'annoncera réellement mauvaise.

Le *Chamaerops humilis* résiste un peu moins au froid. Il devra être impérativement planté au pied d'un mur plein sud et bien protégé des pluies hivernales par une protection *ad hoc* qui pourra être constituée d'un épais matelas de paille et d'une feuille de plastique formant un angle entre le mur et le sol et maintenue latéralement par deux pieux fichés dans le sol. Ainsi installés, ces deux splendides palmiers vaudront tout l'or du monde.

Alain Lompech

Beaux, utiles et bons à manger

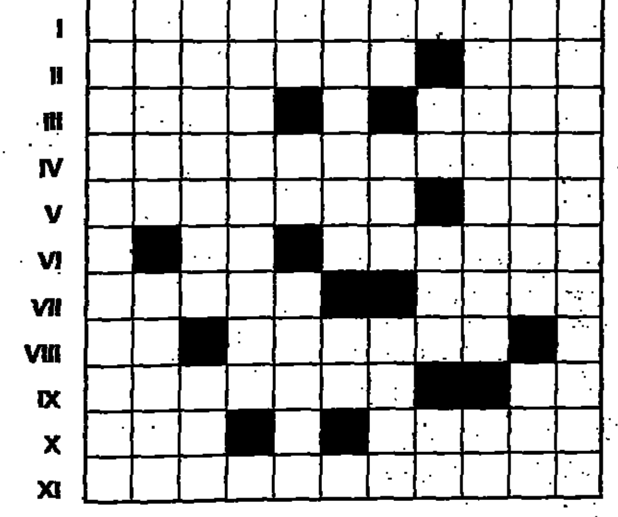
Le palmier a ses sectateurs dans de nombreux pays du monde. En France, ils se retrouvent dans l'association Les Fous de palmiers, dont le nom décrit bien la maladie : la collectionnite – BP 88, 83400 Hyères-les-Palmiers. La littérature en français est plutôt mince, mais les amateurs pourront se procurer *Palmiers pour le climat méditerranéen*. Ce livre très intéressant, remarquablement documenté, agrémenté de nombreuses photographies, sera une mine pour ceux qui voudraient se lancer dans la culture d'une plante dont l'homme tire tant de belles, d'utiles ou de savoureuses choses : ivoire végétal, rotin, vin de palme, cœur de palmier et, bien sûr, les dattes.

★ *Palmiers pour le climat méditerranéen*, de Jacques Deleuze, Editions Champflour, 1 *bis*, rue Champflour, 78160 Marly-le-Roi (tél. : 01-39-58-34-70). 250 F. Avec un chapitre sur les palmiers résistant au froid.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98049

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Ira jusqu'au bout pour chercher la petite bête. – II. La chose en soi chez Kant. Au cœur de l'économie française. – III. Voyage hallucinatoire. Clos par la justice. – IV. Des points à ne pas manquer pour les suiveurs. – V. Encore et encore. Boisson anglaise prise à la City. – VI. Conjonction. Marqués en surface. – VII. Importante voie de communication. Ancienne voix de communication à l'Est. – VIII. En pourpre. Ouvrent les yeux. – IX. En fin de repas. Coincés dans la caisse. – X. Passage de l'histoire. Panthères des neiges. – XI. Plat de Côte.

VERTICALEMENT

1. Donner du moelleux à la viande. – 2. Texte transmis par Gabriel. Elitiste avec ses grands airs. – 3. Porteur de burettes. Pour se mettre à table. – 4. Petites courses, grandes dépenses. – 5. Arrivé à bon port. Bout d'image. Facilite la sortie des gaz. – 6. Qui étaient là au départ. Fin de verbe. – 7. Article. Cadeau empoisonné. De même. – 8. Pour interpeller. La première sur les ondes. Négation. – 9. Figuiers de Barbarie. Le chlore. – 10. Prises pour modèles. Savoureux dans le propos. – 11. Rabâchasse en toutes circonstances.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98048

HORIZONTALEMENT

I. Péréquation. – II. Epicurienne. – III. Navrée. Ta. – IV. Draines. Pat. – V. Es. VO. Outra. – VI. Légataire. – VII. Osait. Rasai. – VIII. CNES. If. – IX. Ueh (hue). Salière. – X. Eric. Paumer. – XI. Sésame. Muse.

VERTICALEMENT

1. Pendeloques. – 2. Eparses. Ere. – 3. Riva. Gâchis. – 4. Ecrivain. Ça. – 5. Quenottes. – 6. Urée. Sape. – 7. Al. Soir. La. – 8. Têt. Uranium. – 9. Inaptes. Emu. – 10. On. Ar. Aires. – 11. Nectarifère.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ — Président-directeur général : Dominique Alduy. Vice-président : Gérard Morax. Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218, 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

BRIDGE

PROBLÈME N° 1777

LOCALISATION SCIENTIFIQUE

En Espagne, tous les ans, le Festival de la Costa Brava se déroule à Lloret de Mar. Il y a plusieurs années, Guy Dupont avait réussi cette donne instructive.

Nord : ♠ R 10 4 — ♡ A R 6 4 — ◇ 5 3 — ♣ D 9 6 2
Ouest : ♠ 8 3 — ♡ D 8 — ◇ A R 10 9 7 4 2 — ♣ 10 7
Est : ♠ 7 2 — ♡ 10 9 5 3 2 — ◇ V 6 — ♣ A V 8 4
Sud : ♠ A D V 9 6 5 — ♡ V 7 — ◇ D 8 — ♣ R 5 3

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	de Kerhor	Y...	Dupont
3 ◇	passe	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest a entamé As et Roi de Carreau, puis a contre-attaqué le 8 de Pique second. Après deux coups d'atout sur lesquels tout le monde a fourni, *comment Guy Dupont, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

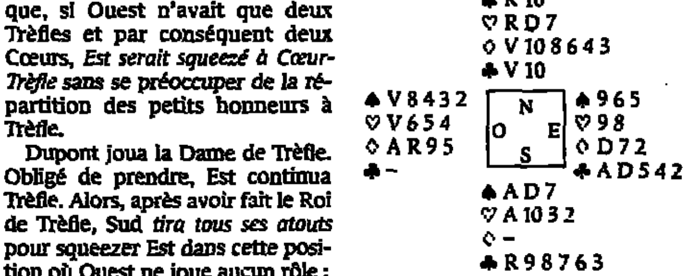
Réponse

Il s'agit de ne pas perdre deux Trèfles quand on sait que Ouest (qui a ouvert de trois Carreaux) *ne peut pas avoir l'As de Trèfle* puisqu'il a montré As Roi de Carreau et qu'il est certainement court à Trèfle. Il est donc inutile d'espérer l'As de Trèfle second en Est, et il reste la possibilité que *Ouest ait Valet 10 secs à Trèfle* afin d'affranchir le 9. Mais Dupont s'est rendu compte que, si Ouest n'avait que deux Trèfles et par conséquent deux Cœurs, *Est serait squeezé à Cœur-Trèfle sans* se préoccuper de la répartition des petits honneurs à Trèfle.

Dupont joua la Dame de Trèfle. Obligé de prendre, Est continua Trèfle. Alors, après avoir fait le Roi de Trèfle, Sud *tira tous ses atouts* pour squeezer Est dans cette position où Ouest ne joue aucun rôle :

Nord : ♡ A R 6 4
Est : ♡ 10 9 5 ♣ V
Sud : ♠ 6 ♡ V 7 ♣ 5

Sur le 6 de Pique, Est libère le 6 de Cœur ou le Trèfle.



SIMPLE ET BRILLANT

Dans une épreuve de la Coupe Vanderbilt à Kansas City, le plus joli coup a été réussi par David Berkowitz au contrat de cinq Trèfles contré par Est.

Nord : ♠ R 10 — ♡ R D 7 — ◇ V 10 8 6 4 3 — ♣ V 10
Ouest : ♠ V 8 4 3 2 — ♡ V 6 5 4 — ◇ A R 9 5 — ♣ –
Est : ♠ 9 6 5 — ♡ 9 8 — ◇ D 7 2 — ♣ A D 5 4 2
Sud : ♠ A D 7 — ♡ A 10 3 2 — ◇ – — ♣ R 9 8 7 6 3

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	contre	2 ◇	passe
2 ♡	passe	3 ♣	passe
5 ♣	passe	passe	contre...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Berkowitz, en Sud, a-t-il gagné* CINQ TRÈFLES contrés contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Trèfles » promettait une longue à Trèfle de six cartes avec 12 à 15 points d'honneur, et l'enchère de « 2 Carreaux », sur le contre d'appel, était naturelle.

Philippe Brugnon

DISPARITIONS

Jean Neidinger

Un des principaux artisans des accords sociaux de 1967 à 1984

JEAN NEIDINGER, ancien secrétaire général de la commission sociale du Conseil national du patronat français (CNPF), est mort, vendredi 20 février, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Derrière ses grosses lunettes en écaille, le regard était en permanence malicieux et interrogatif. Une éternelle cigarette aux lèvres, il ne trahissait aucune impatience. Mais avant que son interlocuteur ait achevé son exposé Jean Neidinger commençait déjà une réponse précise et argumentée. Secrétaire général de la commission sociale du CNPF, de 1967 à 1984, il a, plus que d'autres, symbolisé et même incarné la politique contractuelle au niveau interprofessionnel, en particulier pendant les « quinze glorieuses » de la négociation sociale, de 1969 à 1984. Ironie ou cruauté de l'histoire, il avait quitté le CNPF juste avant l'échec des discussions sur la flexibilité de l'emploi, en décembre 1984. Treize ans plus tard, il s'éteint au moment même où la politique contractuelle est en panne.

Né le 17 avril 1916 à Paris, Jean Neidinger, après une licence en droit, devient instituteur. En 1940, il travaille au secrétariat d'Etat à la jeunesse puis à la très vichyssoise Fondation française pour l'étude des problèmes humains, mais, très vite, il rejoint le réseau de résistance Alliance, où il côtoie Yvon Chotard. Il a surtout consacré sa vie au patronat, dont il fut un apparatchik aussi discret que brillant, toujours dans l'ombre. En 1945, il entre comme chef du service des études au Groupe des industries métallurgiques de la région parisienne. Il en est, de 1959 à 1967, le secrétaire général avant de rejoindre, un an avant mai 1968, le CNPF, comme directeur des affaires sociales puis comme secrétaire général de la commission sociale.

Auprès de François Ceyrac d'abord puis d'Yvon Chotard, qui présida la commission sociale du CNPF de 1972 à 1986, Jean Neidinger sera la cheville ouvrière de la négociation sociale, repérant et s'efforçant de régler, par de multiples contacts officieux avec les syndicalistes, les difficultés avant l'ouverture des discussions. Durant les négociations, il était l'incontournable coéquipier de M. Chotard, doté d'une connaissance encyclopédique du code du travail. Difficile pour les syndicalistes, qui l'appréciaient, de le prendre en défaut.

Cet homme modeste qui ne parlait jamais de lui n'était pas qu'un technicien. Il ne manquait pas de sens politique et se situait clairement à droite. Mais le négociateur des accords sur la sécurité de l'emploi, la formation, la mensualisation, l'aménagement et la réduction du temps de travail se voulait l'artisan non d'une dérégulation généralisée mais d'un droit du travail évoluant plus par le contrat que par la loi.

Michel Noblecourt

■ **JOSÉ MARIA DE AREILZA**, diplomate et homme politique espagnol qui fut, après la mort de Franco, le premier ministre des affaires étrangères de Juan Carlos, de décembre 1975 à juillet 1976, est mort à son domicile près de Madrid. Né le 3 août 1909 au Pays basque espagnol, José Maria de Areilza s'engage en 1936 en faveur du général Franco, qui le fait comte de Montrico en 1937 et le nomme ambassadeur en Argentine, aux Etats-Unis et en France de 1947 à 1964. Devenu ensuite président du conseil privé de don Juan, père du futur roi Juan Carlos, il rallie au début des années 70 l'opposition modérée au régime franquiste et sera un des artisans du retour à la démocratie en Espagne. Après sa participation au gouvernement, il reste une personnalité importante de la droite espagnole et participe activement à son regroupement qui aboutira à la fondation du Parti populaire, au pouvoir depuis 1996. Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de mai 1981 à avril 1983, José Maria de Areilza a écrit plusieurs livres de Mémoires et était membre de l'Académie royale espagnole depuis 1987.

■ **SILVANO BOZZOLINI**, peintre italien, est mort le 11 février à Poggibonsi (Italie). Né à Fiesole le 3 décembre 1911, passionné par les primitifs toscans, Silvano Bozzolini, après des études d'art partagées entre Rome, Milan et Florence, avait adhéré en 1946 au groupe « Arte d'Oggi ». Il s'installe à Paris en 1947, subit le choc de l'exposition de son compatriote Alberto Magnelli, le père de l'abstraction italienne, et rencontre des artistes comme Vasarely, Mortensen ou Jacobsen. D'abord inspirée par le cubisme, sa peinture va ainsi s'épurer jusqu'à une forme particulièrement rigoureuse d'abstraction. Membre du groupe « Espace », soutenu par la revue *Art d'aujourd'hui*, Bozzolini est un tenant de ce que l'on appelait alors « l'abstraction froide », préférant la géométrie aux débordements gestuels. Il a également pratiqué avec bonheur la gravure à l'atelier de Jean Pons. De leur première exposition à la librairie La Hune en avril 1953 à la donation qu'il fit à la Bibliothèque nationale qui organisa une rétrospective en 1994, ses xylographies témoignent de la sensibilité et de la chaleur dont il faisait également preuve dans sa vie.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 22 février sont publiés :

● **Droits de l'homme** : deux décrets sur la création d'une mission pour la célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et sur la nomination du président de cette mission, Robert Badinter.

Au *Journal officiel* daté lundi 23-mardi 24 février sont publiés :

● **Conseil constitutionnel** : trois décisions portant nomination de Pierre Mazeaud, Simone Veil et Jean-Claude Colliard, comme membres du Conseil constitutionnel (*Le Monde* daté 22-23 février).

● **DGCCRF** : deux arrêtés organisant l'administration centrale de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes en sous-directions, et les sous-directions en bureaux.

● **Culture** : deux décrets et un arrêté portant nomination d'inspectrices générales de l'administration des affaires culturelles, Anne Chiffert et Francine Mariani-Ducray, nommée chef de ce service de l'inspection générale de l'administration des affaires culturelles.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Léa,
les familles KOMBARGI et LE MAOUT,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Aly

le 18 février 1998.

Anniversaires de naissance

– Paris.

Bon anniversaire,

Nicolas.

Briac, Tanguy, Bianca et Albane.

Décès

– Tous ceux qui l'ont aimé,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Robert CHABRIER,

survenu le 21 février 1998, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 février, à 14 h 30, en l'église de Rollot (Somme).

– Jacques Fournier,
son père,
Véronique Fournier,
son épouse,
Delphine, Cristopher
et Caroline Fournier,
ses enfants,
Les familles Ekodo, Perrette,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Denis FOURNIER,

survenu le 22 février 1998, à l'âge de quarante-cinq ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, rue des Rosiers,
92500 Rueil-Malmaison.

– Jean Saint-Geours,
président de la Cinémathèque française,
Dominique Païni,
directeur de la Cinémathèque française,
Le conseil d'administration
et tout le personnel,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Sandro FRANCHINA,
membre de l'association.

– Le docteur Simone Radenne-Lavigne,
son épouse,
Toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard LAVIGNE,

survenu à Paris, le 21 février 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 février, à 10 h 45, en l'église de Luzarches (Val-d'Oise).

39, rue Dunois,
75013 Paris.

– Flora Groult,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Sir Bernard LEDWIDGE,
K.C.M.G.,

le 20 février 1998, à Londres.

La cérémonie relieuse sera célébrée le jeudi 26 février, à 11 heures, Brompton Oratory, Brompton Road, Londres.

54, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

– Mme Jean Neidinger,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
et arrière-petit-fils,
M. et Mme Mario Pregliasco,
ses cousins,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean NEIDINGER,
chevalier de la Légion d'honneur,
président de l'association
Entreprises et droit social,
président de l'ASSEP,
ancien secrétaire général
de la commission sociale du CNPF,
ancien secrétaire général du GIM,
ancien président du CISME,
ancien vice-président de l'ACMS,
ancien président de l'ASF,
ancien vice-président de l'AGS,

survenu le 20 février 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 février, à 11 heures, en l'église de la Madeleine (place de la Madeleine, Paris-8e), suivie de l'inhumation, dans le caveau de famille, au cimetière de Montmartre, à Paris.

13, rue Caumartin,
75009 Paris.

– Le conseil d'administration,
Le personnel,
Les adhérents du CISME,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean NEIDINGER.

– Le Conseil d'Administration de l'Association d'Etudes Prud'homales a le regret de faire part du décès de son président,

M. Jean NEIDINGER.

ASSEP,
31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
75116 Paris.

– Le Conseil d'Administration et le personnel de l'Association Entreprises et Droit Social ont le regret de faire part du décès de leur président,

M. Jean NEIDINGER.

EDS
44, avenue d'Iéna,
75116 Paris.

(Lire ci-dessus.)

– Marie-Christine Weiner Wellhoff,
sa fille,
Martha Feig,
sa sœur,
Mathieu et Julien Wellhoff,
ses petits-fils
Et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Siegfried Guy WEINER,

survenu le 23 février 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 27 février, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Remerciements

– Mireille Dorel-Louet
et Daniel Louet,
très touchés par les marques de sympathie et d'affection témoignées lors du décès de

Pierre LOUET,

expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, le 26 février 1993,

Gabriele ANGLADE,
maître de conférences
à l'université de Lille,

quittait pour toujours ceux qui l'aimaient.

Il n'y a pas d'amour qui ne soit à douleur.

– Je sens sur mes épaules
Et je sens dans mon cœur
Tous les chagrins du monde
Ses douleurs infinies
Ses désespoirs, sa faim,
Et sans fin ses tourments...
Geneviève Beaudouin-Fonson, 1958.

– Cécile Lekieffre-Beaudouin,
Ses parents et amis,
Tous ceux et celles qui depuis quatre ans l'aidaient à émerger de l'état d'errance dans lequel ses agresseurs l'avaient précipitée,
ont la tristesse de vivre sans elle le quatre-vingt-deuxième anniversaire de

Mme Geneviève
BEAUDOUIN-FONSON,
membre de la Société des poètes français,
lauréate des Rosati de Flandre
de l'académie d'Arras,

née le 26 février 1916, à Saint-Cyr-l'Ecole, décédée le 14 décembre 1997, à Mérignies.

Elle a rejoint son époux,

André BEAUDOUIN,

Schubert, Chaplin, Corot, Brel, Supervielle...
Et tous ceux qui lui ont fait tant aimer la vie.

263, rue Nationale,
59710 Mérignies.

– Pour le trentième anniversaire du rappel à Dieu de

Jacques BLANCO,
grand résistant,
Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
Distinguished Service Cross,

une messe du souvenir sera célébrée par le Père Chastel en la chapelle de la Sainte-Face, 8, rue Bernard-Palissy, à Tours (Indre-et-Loire), le samedi 28 février 1998, à 16 heures.

De la part de ses enfants.

– A la mémoire de

Armand Abraham DIMET,

décédé le 26 février 1997.

Son épouse,
Ses fils,
Ses belles-filles,
Ses petits-enfants,
Sa famille, ses amis.

– Il y a cinq ans, le 26 février 1993,

Philippe FRANTZ,
chirurgien des hôpitaux,

nous quittait brutalement au cours d'une mission à Vientiane.

Le programme de formation et de recherche médicale en Urologie qu'il avait initié se poursuit au Laos.

Vous pouvez manifester votre soutien à l'association Docteur Philippe Frantz, 4, villa Boissière, 75116 Paris.

Colloques

ESPACE ANALYTIQUE
Journées d'études
28 février-1er mars 1998
TRAVAIL, SUBLIMATION, CRÉATIVITÉ
Maison de la chimie
28 *bis*, rue Saint-Dominique,
Paris-7e.
Renseignements : D. Platier-Zeitoun.
Tél. : 01-47-05-23-09, le matin.

Conférences

– **Fondation Jacques et Jacqueline Lévy-Willard sous l'égide de la FJF.**

Conférence-débat : « **De l'obéissance à l'ambivalence, le choix de la fonction publique sous Vichy** », avec Marc-Olivier Baruch, auteur de *Servir l'Etat français, l'administration en France de 1940 à 1944* (Fayard). **Jeudi 5 mars 1998, 20 heures.** ENIO, 6 *bis*, rue Michel-Ange, 75016 Paris. Tél. : 01-44-14-71-23, collation à 19 h 30. PAF.

Communications diverses

– **L'Hébreu pour tous : 01-47-97-30-22.** Pour maîtriser le biblique ou l'israélien et s'initier à la Kabbale en dix séances, ou à distance : professeur Jacques Benaudis.

Soutenances de thèse

– **Université Paris-IV-Sorbonne**
Le jury composé de Mme le professeur Roubaud, MM. Silva-Caceres et Lopez a décerné pour le travail

« **Figures de l'inceste dans le roman hispano-américano du XXe siècle** »,
le grade de docteur en littérature, mention très honorable, avec les félicitations à l'unanimité du jury, à Mme Yolande Trobat, le 20 février 1998.

CINÉMA Depuis *E. T.*, les films et les héros de Steven Spielberg se suivent et se ressemblent. Après Indiana Jones, Schindler, T. Rex, voici Cinque, leader d'une révolte d'esclaves sur un bateau de négriers portugais, l'*Amistad*. ● À LA DIFFÉRENCE de ses prédécesseurs, *Amistad* échoue sur le plan du spectacle : l'arrestation du héros donne lieu à d'interminables interventions au tribunal. La représentation des esclaves, elle, n'échappe pas à une esthétique publicitaire. ● REVU ET CORRIGÉ par le réalisateur, cet épisode a fait l'objet d'un guide, distribué par le studio DreamWorks dans les écoles, qui a provoqué l'inquiétude des historiens américains. ● LE DÉBAT sur l'esclavage n'a pas été relancé aux Etats-Unis par le film, contrairement à ce que les médias avaient imaginé. Les Blancs sont toujours embarrassés par cette question, les Noirs fatigués de traîner leur passé comme un boulet.

Cinque le bel esclave noir, successeur d'E. T. le gentil extraterrestre

Amistad. En voulant montrer le moment où l'Amérique liquide ses taches originelles, Steven Spielberg ne fait que ressasser son obsession : le complexe de l'autre. L'épopée de cette révolte sur un bateau de négriers se double d'un échec sur le plan du spectacle

Film américain de Steven Spielberg. Avec Djimon Hounsou, Anthony Hopkins, Morgan Freeman, Matthew McConaughey. (2 h 35.)

Les grands cinéastes n'ont qu'une seule idée fixe, dont ils se servent comme d'un bâton de pèlerin pour faire, refaire, et défaire le même film. La pendule de Steven Spielberg s'est arrêtée depuis longtemps à l'heure d'*E. T.*, son plus beau film, que le réalisateur américain triture depuis des années, avec plus ou moins de réussite, en collant, sur le corps de l'extraterrestre, la tête d'Indiana Jones, celle d'Oscar Schindler, ou de *Tyrannosaurus rex*. Dans *Amistad*, *E. T.* s'appelle Cinque, un esclave noir, leader d'une révolte sur un bateau de négriers portugais arraisonné en 1836 par les Américains sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Il est traîné devant un tribunal où il réclame, pour lui et les siens, le droit de retourner en Afrique.

Dans *E. T.*, le petit extraterrestre égaré sur notre planète hostile pointait ses doigts de patriarche usé vers le ciel et prononçait sa phrase légendaire : *« Phone home. » Amistad* y va lui aussi de sa petite phrase, de ces petits mots qui font les grandes histoires et élèvent les hommes au-dessus du commun des mortels. Dans le prétoire, Cinque se lève au milieu de l'audience et crie plusieurs fois, tel un possédé, appuyé par une musique grandiloquente inspirée de Beethoven : *« Give us free »*, ce qui, traduit en français donne : *« Rendez-nous liberté. »* Scène historiquement fausse d'ailleurs, puisque les esclaves de l'*Amistad* n'ont jamais assisté à leur procès.

En quinze ans, les préoccupations de Spielberg sont passées du pur *entertainment*, d'une carrière à la Michael Curtiz, le réalisateur de *Robin des bois*, à un cinéma engagé, adulte, responsable, avide d'histoire et de mémoire, soucieux de rétablir la vérité et de donner la parole aux martyrs et aux nécessiteux. *La Liste de Schindler* a été conçue en même temps que la Fondation Spielberg pour la conservation de la mémoire de la Shoah, comme si l'*entertainment* devait payer son tribut à l'histoire. Le Musée d'histoire naturelle américain s'est inspiré de l'univers du *Monde perdu* pour réaménager plusieurs de ses salles. Sur le plan de l'*entertainment*, *Amistad* est un échec : les deux heures et demie se perdent dans d'interminables échanges verbaux à l'intérieur d'un tribunal, aussi passionnants que la lecture du code civil, pour répondre à une seule question : à qui appartiennent les esclaves ? Du point de vue historique, *Amistad* se révèle une tartufferie. Les Noirs, beaux colosses peinturlurés, sont maniés par Spielberg comme des grenouilles pendues au bout de la pince d'un étudiant de sciences naturelles, d'abord fasciné, puis pressé de les remettre au plus vite dans leur bocal.

FILM LINCOLNIEN

Curieusement, le dialecte africain des esclaves de l'*Amistad* n'est sous-titré qu'au moment où ils foulent le sol américain. Sur les eaux extraterritoriales, là où ils règlent leurs comptes à leurs maîtres à coups de machettes, leurs paroles se limitent à des borborygmes, et leurs actions, héroïques, à des mouvements de ballet à la manière des publicités pour mousse à raser exaltant l'idéal masculin. Il y a un complexe Spielberg, un mal de vivre qui ne se réduit pas seulement à un désir exacerbé de retomber en enfance. Ce complexe se nomme l'autre, l'*alien*, le non-Américain. Le melting-pot spielbergien, cette utopie formidable où un simple message sonore pouvait ameuter des centaines d'individus au pied d'une montagne dans *Rencontres du troisième type*, s'est transformé en une machine à broyer les différences. L'autre n'est assimilable qu'à condition de me ressembler.



ANDREW COOPER/DREAMWORKS

Cinque, le héros d'« Amistad », de Steven Spielberg, interprété par l'ancien mannequin Djimon Hounsou.

Les esclaves d'*Amistad* sortent des pages d'un magazine ou d'une gravure ancienne (Djimon Hounsou, l'interprète de Cinque, est un ancien mannequin de mode – *Le Monde* du 20 février), leurs corps sont musculeux, les traits de leurs visages parfaitement dessinés, ils aiment les fleurs. La bonne société américaine, le président John Quincy Adams en tête, porte-parole de la lutte contre l'esclavage, sait s'en émouvoir. Au tréfonds de sa cellule, l'un des compagnons de Cinque se saisit d'un livre d'images et découvre à travers le martyre du Christ illustré sa propre douleur. Ce Nouveau Testament n'est pas le sien, mais la christianisation participe de son humanisation. Il n'y a pas lieu de s'en émouvoir, de ressortir l'épouvantail de la propagande colonialiste. Tel M. Jourdain *qui raconterait sans le savoir l'histoire des Blancs*, Steven Spielberg filme une histoire américaine où les Noirs apparaissent en *guest stars* polies, dociles, mais amorphes.

Que cache, aux yeux de Spielberg, le drame de l'*Amistad* et de ses dizaines d'esclaves dont le sort sera réglé par la Haute Cour de justice ? La dernière tache ignoble de l'histoire des Etats-Unis, le petit grain de sable à extraire avant d'assister à la naissance d'une grande nation. Derrière les gesticulations de l'avocat de la défense interprété par Matthew McConaughey, les ruses du président John Quincy Adams (Anthony Hopkins mal à l'aise en figure de cire), les manœuvres de Martin Van Buren, son successeur, se profile le spectre de la guerre de Sécession, c'est-à-dire le moment où l'Amérique en termine avec son péché originel, et liquide sa dernière infamie pour devenir une démocratie modèle. *Amistad* est sans doute le *Young Mr. Lincoln* de Spielberg, ou son *Monsieur Smith au Sénat* (la scène où Anthony Hopkins, épuisé, s'endort en plein tribunal est un hommage au film de Capra). Il lui fallait un jour livrer son film lincolnien, quitte à sombrer dans la désuétude et dans l'ennui le plus abyssal. Les grandes figures mythiques de l'histoire américaine sont les derniers jouets dont Spielberg ne s'était pas encore emparé.

Samuel Blumenfeld

Le prof d'histoire Spielberg distribue son manuel dans les écoles

LOS ANGELES
correspondance

Amistad offre une version revue et corrigée de la vérité historique, mais Steven Spielberg peut toujours plaider son droit à l'équivalent cinématographique de la licence poétique, d'autant que ce traitement cavalier de l'Histoire est une mauvaise habitude chronique à Hollywood. En revanche, des historiens américains se sont vivement inquiétés que le studio DreamWorks distribue un guide à destination des éducateurs du monde entier (une version française sera disponible) *« afin d'aider à intégrer les leçons de ce film majeur dans [les] cours »*.

Le kit d'apprentissage présente donc l'histoire de l'esclavage selon Spielberg, racontant le synopsis du film sans signaler ses différences importantes avec la version des faits reconnue par les livres d'histoire. *« A un moment clé du film*, lit-on sur une des fiches éducatives intitulée « Héros », *John Quincy Adams parle à la Cour suprême de l'héroïsme de Cinque :* « Il est le seul véritable héros dans cette pièce », *proclame Adams...* » Sauf que, contrairement à ce que montre le film, les révoltés de l'*Amistad* n'étaient pas présents à la Cour suprême lorsque leur cas fut plaidé !

La fiche « Histoire » est encore plus déconcertante. Elle propose aux écoliers de commenter la « plaidoirie de John Quincy Adams », alors qu'il s'agit de la version cinématographique, imaginaire. Et le guide ose même comparer la démarche d'un cinéaste à celle d'un historien : *« Façonner l'histoire en événement dramatique est à bien des égards comme écrire l'histoire, ce qui demande à un érudit de sélectionner les faits les plus importants. »* Devant la presse, les auteurs se justifient ainsi : *« Aujourd'hui, les étudiants passent davantage de temps à regarder la télévision et les films qu'à lire des livres, et si vous voulez leur apprendre quelque chose, vous devez les rencontrer sur leur terrain – qui est celui du divertissement. »*

C'est précisément ce qui hérisse Michael Medved, le critique de cinéma du *New York Post*, pour qui ce guide *« hisse l'irresponsabilité de Hollywood jusqu'au niveau du scandale »*. Les historiens n'apprécient pas non plus un pareil amalgame entre les faits et la fabrication. *« Il vaut mieux étudier l'histoire de l'esclavage dans des livres qu'indirectement par le biais d'une version largement fictive*, explique Eric Foner, professeur d'histoire à l'Université de Columbia et auteur de plusieurs livres sur la guerre civile. *Si j'utilise* Amistad *en classe, ce sera pour montrer la vision qu'a Hollywood, en 1997, des relations raciales... »* Et il ajoute que des professeurs comme lui se trouvent désormais dans l'obligation de « désapprendre » à leurs élèves de telles versions de l'histoire.

Spielberg ne limite pas la promotion de ce *« film majeur »* aux enfants des écoles . D'après le quotidien *Variety*, soixante-treize ambassades américaines vont organiser des projections d'*Amistad* à l'étranger, pour célébrer le « mois de l'histoire noire » (pour les Américains, février est le *Black History Month*). Le distributeur international UIP fournira gracieusement les copies. *« Au nom des ambassades américaines, je suis très reconnaissant de pouvoir partager cette merveilleuse représentation d'un épisode important de l'histoire américaine »*, déclare Joseph Duffey, le directeur de la United States Information Agency.

Claudine Mulard

Le film n'a pas relancé le débat sur les relations raciales aux Etats-Unis

NEW YORK
de notre correspondante

Présenté par les médias comme un *« film important »* à sa sortie sur les écrans américains en décembre 1997, appuyé par la publication de dossiers spéciaux sur l'esclavage dans plusieurs magazines, *Amistad*, pensait-on, allait être l'événement qui ferait rebondir le débat sur cet aspect fondamental de l'histoire des Etats-Unis.

Le déclic ne s'est pas produit. Les Américains, blancs ou noirs, n'ont pas pris d'assaut les salles de cinéma comme ils l'avaient fait pour *La Liste de Schindler*, et le débat n'a pas décollé, ni dans la presse ni dans les médias audiovisuels. Pourquoi ?

L'explication la plus simple, avancée par plusieurs experts des relations raciales mais non critiques de cinéma, est que le film n'était pas assez bon pour drainer les foules. Mais d'autres explications, plus nuancées, peuvent être trouvées dans l'état actuel du débat sur le regard à porter aujourd'hui sur l'esclavage et, de manière générale, sur les relations raciales aux Etats-Unis. Pour la génération des droits civiques, la question de l'esclavage reste une grande tache sur l'histoire des Etats-Unis que les Américains n'ont pas le courage d'affronter, *« un trou dans l'âme de l'Amérique*, comme dit Jesse Jackson, *une honte institutionnelle »*. Il n'existe toujours pas dans le pays de musée digne de ce nom exclusivement consacré à l'esclavage, alors que l'Holocauste a le sien, pas plus que ne se dresse, sur le vénérable Mall de Washington, un monument à ce drame, aux côtés de tous ceux dédiés aux guerres passées. Régulièrement, la question de la mémoire de l'esclavage resurgit dans le débat américain, on évoque les mérites et les défauts d'excuses nationales que présenterait le pouvoir américain à l'ensemble de la communauté noire, on effleure la périphérie du problème à l'occasion d'une poussée de fièvre dans le sud qui conduit une localité à débaptiser telle école George Washington parce que ce dernier possédait des esclaves, ou des associations noires à protester parce qu'une équipe sportive agite encore le drapeau des confédérés.

Et puis le débat disparaît comme il était venu, sans qu'aucune décision ne soit prise. *« L'esclavage est encore trop frais, trop douloureux pour que la société parvienne à y faire face sérieusement »*, observe Eric Foner, professeur d'histoire à Columbia et spécialiste de l'esclavage : *« Beaucoup de spectateurs n'ont pas envie de l'affronter à l'écran. »* Il est, d'une certaine manière, plus facile de faire accepter un film sur l'Holocauste : *« Il y a un consensus général sur l'Holocauste*, poursuit Eric Foner, *alors que les différences de perception sur la place de l'esclavage dans l'histoire, sa centralité, sont encore trop importantes. »*

LE FARDEAU DU PASSÉ

Enfin, et surtout, l'esclavage est ressenti comme un fardeau par les Noirs américains, un passé qu'ils traînent comme un boulet. Dans les années 70, la série télévisée *Roots*, sur le même thème, connut un immense succès car elle venait juste après les grands combats des droits civiques. *« Aujourd'hui, l'état d'esprit général s'est inversé »*, note Eric Folden. Détail symptomatique : pressenti pour le rôle principal d'*Amistad*, Denzel Washington, l'une des plus grandes stars noires, aurait, selon la presse américaine, décliné l'offre en expliquant qu'il n'était pas franchement séduit par l'idée d'apparaître à l'écran avec des chaînes au cou.

Au moment où le président Clinton tente d'engager les Américains dans *« une conversation nationale »* sur les relations raciales, de plus en plus d'intellectuels noirs refusent de continuer à voir dans le racisme la cause essentielle des problèmes de la communauté noire. Une communauté qui se divise en réalité aujourd'hui en *« deux nations »*, souligne le sociologue Henry Louis Gates, de Harvard, dans une remarquable émission que vient de diffuser la chaîne de télévision publique PBS : une nation noire qui réussit, celle des classes moyennes et aisées, et un sous-prolétariat qui s'enfonce dans le désespoir ; la première se sent aujourd'hui plus proche des classes moyennes blanches que des « frères » noirs pauvres. Pour Orlando Petterson, professeur de sociologie à Harvard, les Noirs américains souffrent aujourd'hui bien davantage de la pauvreté chronique et de l'inégalité croissante des revenus que du racisme.

Peut-être le moyen d'aborder le problème est-il donc d'emprunter des voies plus fines, plus détournées, comme celles qu'offre l'écrivain et Prix Nobel de littérature Toni Morrison, dont le dernier livre, *Paradise*, revient sur le thème de l'héritage de l'esclavage. Ou même des voies plus modestes, comme celles de la série télévisée que vient de produire Oprah Winfrey, la reine (noire) du talk-show, qui ne cesse d'étendre son influence sur la culture populaire américaine. Adapté du roman de l'écrivain noir Dorothy West, *The Wedding*, diffusé les 22 et 23 février en deux soirées de deux heures sur ABC, en dit aussi long sur les complexités de l'héritage de l'esclavage que les horreurs de la traversée de l'*Amistad*.

Sylvie Kauffmann

Récit initiatique au pays des hommes intègres

Laada. Parcourant les mondes de la tradition et de la modernité, le premier film de Drissa Touré semble participer du mystère de l'univers

Film burkinabé de Drissa Touré. Avec Tidjane Sanou, François de Sales Naba, Tidjane Hema (1 h 21).

Drissa Touré est, avec Pierre Yameogo et Dani Kouyaté, un des principaux représentants de la jeune génération des cinéastes burkinabés. L'ex-Haute-Volta, rebaptisée en 1984 Burkina Faso (« la patrie des hommes intègres »), est à ce jour l'un des pays les plus pauvres et les plus *déshérités de* la planète, et la production cinématographique s'y heurte à des difficultés d'autant plus grandes. C'est dire que le cinéma y serait une affaire tout à fait secondaire si le fameux Festival panafricain de Ouagadougou n'y avait été créé dès 1969, suscitant dans la foulée la réalisation du premier long métrage de fiction national, *Le Sang des parias* (1972), de Djim Mamadou Kola, et l'émergence de deux cinéastes majeurs, Gaston Kaboré et Idrissa Ouedraogo.

Réalisé en 1991, présenté dans la sélection officielle « Un Cèrtain Regard » au festival de Cannes, la sortie tardive de *Laada* (soit, en langue bambara, « la tradition », « la loi coutumière ») illustre les difficultés d'accès aux écrans des cinématographies africaines, encore soutenues par quelques distributeurs aventureux dont il faut saluer le courage.

APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION

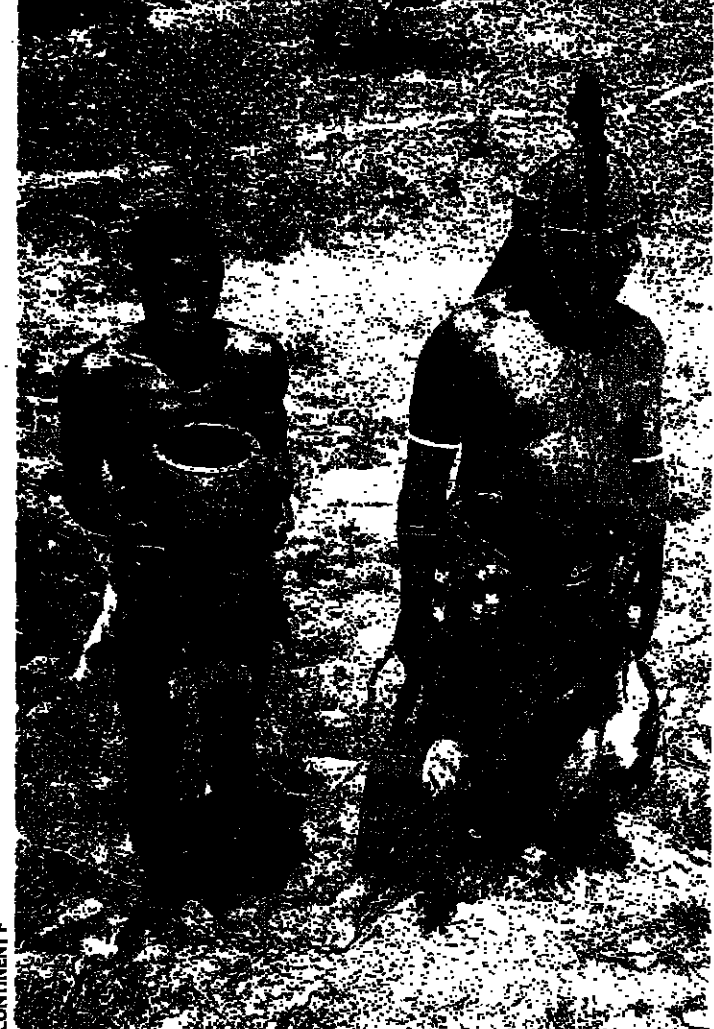
Dire que ce premier long métrage de Drissa Touré met en scène, sans manichéisme aucun, le récit initiatique de trois adolescents entre village et ville – autrement dit entre tradition et modernité –, c'est d'emblée souligner l'évidente filiation de l'auteur avec l'école cinématographique de son pays, qui semble décliner ce thème avec une certaine prédilection. Sina, Do et Demba habitent le même village, mais Sina décide d'y demeurer pour s'initier aux rites traditionnels, tandis que Do et Demba partent tenter leur chance à la ville, pour en rapporter des connaissances et des richesses nouvelles.

Drissa Touré – contrairement à son deuxième long métrage *Haramuya* (1995), qui se déroule entièrement dans la capitale Ouagadougou – ne s'intéresse pas ici à la ville, ou ne s'y intéresse que du point de vue de ses répercussions sur le village, en ne renouant les fils de l'intrigue suggérée par le prologue qu'au retour des deux garçons. Lequel prend des allures par trop triomphales pour être tout à fait honnête, nos deux héros métamorphosés revenant les bras chargés de cadeaux et de billets de banque, tout en chevauchant des motos superbement rafistolées. Pouvoir corrupteur de la ville ? Sans doute. Mais, plus encore, volonté de s'approprier un nouveau savoir en bousculant les règles et le temps de l'apprentissage.

C'est si vrai que le cinéaste ne privilégie pas pour autant le monde traditionnel, dont il décrit en des scènes teintées parfois d'une discrète ironie – le trucage cinématographique venant à la rescousse de l'efficience rituelle – la part inéluctable de désuétude et de simulacre. En d'autres termes, la vérité ne se situe, en soi, ni dans le monde de la tradition, ni dans celui de la modernité. Elle est tout entière dans le respect d'un certain ordre de l'univers, fondé sur l'apprentissage et la transmission.

Belle leçon, non seulement utile à tous les hommes sous toutes les latitudes, mais dispensée de surcroît à travers une forme cinématographique qui, par son sens très sûr de l'ellipse et du plan, en fournit une illustration exemplaire. A ce titre, *Laada* est un film puissant qui semble participer du mystère de l'univers, envers lequel toute œuvre humaine doit en quelque sorte fidélité. Un principe qui fera évidemment ricaner les esprits forts, lesquels ignorent évidemment, puisqu'ils n'iront pas voir le film, que *« la termite s'emparera du sexe de l'homme infidèle »*.

Jacques Mandelbaum


CONTINENT F
Drissa Touré porte un regard sans manichéisme sur la tradition.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : l'acteur Sean Connery** a estimé, mardi 24 février, *« purement politique »* et *« assez déprimante »* une décision attribuée au gouvernement travailliste de bloquer son anoblissement en raison de son engagement pour le mouvement indépendantiste écossais. Certaines sources au gouvernement ont laissé entendre que Sean Connery, soixante-sept ans, avait plutôt été écarté en raison de ses opinions supposées sur les violences faites aux femmes. L'acteur écossais avait, en substance, déclaré en 1965 à *Playboy* qu'il y avait des occasions où il était acceptable de gifler une femme. Sean Connery a fermement démenti avoir tenu de tels propos.

■ **La coordination technique du projet européen Cybercinéma** a été confiée par la Commission de Bruxelles à Aerospatiale Multicom Satellite Network, filiale d'Aerospatiale. Cybercinéma concerne la diffusion par satellite de films numérisés et compressés vers les salles de cinéma européennes. Le système doit permettre la diffusion dans toute l'Europe de films en différentes langues, en haute résolution numérique, avec des possibilités d'interactivité sur le réseau.

■ **Diane Keaton** revient à la mise en scène avec un nouveau projet produit par Disney. Son film s'inspirera très largement du *Fabuleux Destin de Madame Petlet*, sorti en France en 1995, avec la cuisinière-actrice Maïté. Par la suite, Diane Keaton devrait réaliser *Avon Ladies of the Amazon*.

Le septième art hongrois tente d'échapper à l'hégémonie américaine

BUDAPEST
Correspondance

Après de longues années de difficultés, l'industrie hongroise du cinéma semble enfin voir le bout du tunnel. Trois ans après l'adoption d'une loi sur les médias, en 1995, le projet de loi sur le soutien à la production qui sera prochainement soumis au Parlement achèvera la réorganisation du système audiovisuel hongrois. Il devrait permettre à ce cinéma, aujourd'hui en perte de vitesse, de retrouver un véritable dynamisme.

Après l'effondrement des systèmes communistes en Europe de l'Est, toutes les structures étatiques de financement de l'industrie cinématographique s'étaient écroulées. La quantité de films produits, qui approchait la quarantaine par an jusqu'en 1988, s'est péniblement élevée à seize en 1997. Mais la Hongrie, grâce à un attachement très fort à son cinéma et à une relative stabilité politique et économique, est un des rares pays de l'ancien bloc de l'Est à réussir à mettre en place un réel système de soutien à son cinéma national.

Il y a trois ans, pour combattre l'anarchie croissante des réseaux de télévision, le gouvernement a décidé de remettre à plat l'ensemble du système et d'ouvrir les ondes à des groupes privés. La loi sur les médias stipule notamment l'obligation pour toutes les chaînes de consacrer au moins 6 % de leurs recettes publicitaires au financement de films nationaux. Deux ans après, le 4 novembre 1997, deux chaînes privées ont commencé à émettre. La plus forte d'entre elles, TV2, a très vite accédé à la deuxième place en termes d'audience, derrière la chaîne publique MTV1.

DOUBLER LA TAXE SUR LES BILLETS

Dans le même temps, un projet de loi portant sur le soutien à la production cinématographique a vu le jour. S'inspirant largement des modèles français et irlandais, il s'articule autour de trois grands axes. Le premier vise à unifier les sources de financement, divisées jusqu'à présent en plusieurs structures. Tout devrait désormais passer par la Fondation hongroise pour le cinéma, équivalent du Centre national du cinéma français. Cette fondation gérerait, en plus, l'important patrimoine des films hongrois tournés entre 1945 et 1989. Les profits seraient alors directement injectés dans la réalisation de nouveaux films. Le deuxième axe offre des avantages fiscaux à toute personne ou société investissant dans l'industrie cinématographique nationale. Quant au troisième, il consiste tout simplement à doubler la taxe sur les billets, la faisant ainsi passer de 3 à 6 %.

Les plus touchés par cette dernière mesure seront les propriétaires des multiplexes, très en vogue dans tout le pays, et qui attirent plus de la moitié des spectateurs. Et aussi les distributeurs des films américains, qui représentent les neuf dixièmes des recettes brutes globales. Malgré leur résistance acharnée (à titre de comparaison, cette taxe s'élève en France à 11,5 %), cette loi sera déposée au Parlement d'ici quelques semaines. Mais elle risque de devoir attendre les élections nationales de mai avant d'être votée. Selon Gabriella Székely, auteur du projet et conseillère du ministre de la culture Balint Magyar, *« une telle réforme devrait permettre, d'ici 2000, de produire une dizaine de films supplémentaires par an »*.

Du côté des œuvres, 1997 a été marquée par l'absence de films mémorables : un seul se détache du lot, *Passion*, de György Fehér, splendide remake du *Facteur sonne toujours deux fois*, qui a raflé tous les prix à la Semaine du film hongrois tenue à Budapest du 6 au 10 février. Il faut espérer qu'un tel changement structurel relancera, au-delà de la création, la créativité.

Pierre Daum

LES NOUVEAUX FILMS

■ **IN & OUT**
Rarement titre aura été aussi bien choisi. L'enjeu de cette comédie est en effet l'acceptation par la communauté américaine (symbolisée par une enchanteresse bourgade de province) d'un de ses membres, malgré sa *« différence »*. Oui, Howard est des nôtres (il est *in*), bien qu'homosexuel. Et cette double rédemption (de l'individu par le groupe, du groupe par sa propre tolérance) se produit grâce à l'*acting out* dudit Howard, professeur qui se dissimulait à lui-même sa véritable nature tout autant qu'à sa maman, son papa, ses élèves, son proviseur et ses voisins. La révélation sera permise par le cinéma (lors d'une soirée des Oscars, un comédien issu du bled rend hommage à son ancien professeur en le « dénonçant » publiquement comme *gay*) relayé par la télévision (incarnée par un reporter indiscret).
Bref, on se tiendrait volontiers aux côtés de ce nouvel avatar du « film - *melting pot* » par lequel Hollywood, depuis toujours, travaille à l'inclusion dans la grande famille nationale de toutes les composantes de l'Amérique. Mais, si les dialogues ne manquent pas de verve et parfois le scénario d'humour, la réalisation est si lymphatique et l'interprétation tellement grimaçante qu'à la scène finale, quand braves péquenots et matrones tricoteuses se lèvent à tour de rôle pour affirmer *« Je suis gay ! »* (comme, dans ce type de fiction démocratique, ils se seraient jadis déclarés juifs, noirs ou rouges), l'impuissance de la remise en scène a depuis longtemps torpillé le potentiel de ce prêche. **J.-M. F.**
Film américain de Frank Oz. Avec Kevin Kline, John Cusack, Matt Dillon, Debbie Reynolds, Tom Selleck. (1 h 30.)

■ **DOCTEUR CHANCE**
Sous la pluie, un type en imperméable attend Zelda. Il y a une voix off, et *L'Aurore* de Murnau passe au Valparaiso. Le type s'appelle Angstel, il a un air médicamenteux. Polar anxiolytique ? Tiens, une fermeture à l'iris. Cinéma muet, alors ? Non, un bateau passe dans la brume, et le revoici, petite frappe au volant de sa décapotable en clone godardien, avec inscription en sus : *« On se tire comme des coups de feu. »* Bon, pas de panique, tout finira bien par s'éclaircir. Pas vraiment. Voici un palace, du satin, une entraîneuse, Ancetta, dont Angstel s'éprend, et en avant le mélo flamboyant. Seulement, il y aussi la mère d'Angstel, Milady, une traîtresse celle-là, qui nous la joue romanesque, à la Dumas, sauf que Richelieu s'appelle Satarenko et que c'est un caïd du trafic d'art international. Angstel devra donc tracer droit devant, Ancetta à ses côtés, sur la route sans retour du rock'n'roll, non sans prendre au passage chez Trackl, le pharmacien du coin, ses gouttes expressionnistes.
A se demander si J.-F. Ossang, en concevant ce troisième long métrage après *L'Affaire des divisions Morituri* (1984) et *Le Trésor des îles Chiennes* (1985), n'aurait pas par hasard abusé de quelque substance illicite, tant la grandiloquence de ce pseudo-manifeste, qui se voudrait fuite en avant poétique sur les oripeaux du cinéma, trahit une des poses parmi les plus cuisantes qui soient : celle du portrait de l'artiste en génie. **J. M.**
Film Film français de J. F. Ossang. Avec Pedro Hestnes, Elvire, Marisa Paredes, Stéphane Ferrara. (1 h 37.)

■ **AMISTAD**
Lire page 25.

■ **LAADA**
Lire ci-dessus.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Les Couloirs du temps : *Les Visiteurs 2*	2	1 687 085	650	▽ -18 %	4 343 001
2	Titanic	7	1 077 012	732	△ +6 %	11 085 115
3	Anastasia	3	416 684	650	△ +11 %	1 525 521
4	Pour le pire et pour le meilleur	1	220 087	241	-	220 087
5	Souviens-toi... l'été dernier	4	138 019	250	△ +1 %	836 214
6	Michael Kael contre la World News Company	1	119 586	343	-	119 586
7	Le Chacal	4	102 788	294	▽ - 24 %	998 960
8	Harry dans tous ses états	5	77 111	269	▽ -23 %	1 129 606
9	L'Associé du diable	6	64 146	185	▽ -12 %	1 138 837
10	Marius et Jeannette	14	56 000	260	△ +22 %	2 033 263

* période du mercredi 18/02 au dimanche 22/02 inclus

Alors que la fréquentation affiche une augmentation de 116 % par rapport à la semaine correspondante en 1997, *Les Visiteurs 2* et *Titanic* font preuve d'une santé resplendissante. Le véritable test pour *Les Visiteurs 2* se situait en deuxième semaine, mais, avec 1 600 000 entrées en cinq jours et une baisse de seulement 18 % d'une semaine à l'autre, le film de Jean-Marie Poiré est parti pour atteindre les 8 millions de spectateurs.

Titanic continue de défier la logique, bouclant sa septième semaine à plus de 1 million d'entrées. Il totalise plus de 11 millions d'entrées, déjà certain de surpasser le score des *Visiteurs* (13,6 millions de spectateurs). Il est désormais tout à fait envisageable que le film de James Cameron réussisse à battre le record d'entrées de *La Grande Vadrouille* (17 millions d'entrées).

Les sorties de la semaine font pâle figure et ne bénéficient guère des vacances scolaires. *Pour le pire et pour le meilleur*, le nouveau film avec Jack Nicholson, s'en sort correctement, avec 220 000 entrées et une moyenne honnête de 913 spectateurs par écran. *Michael Kael*, en revanche, sombre gravement. Avec 119 000 entrées, Benoît Delépine rate son examen de passage au cinéma et est renvoyé à la télévision, où ses talents convainquent bien plus de spectateurs.

Du nouveau dans les revues de cinéma

LA NAISSANCE d'une revue de cinéma est moins exceptionnelle qu'on ne croirait. Ainsi, récemment, *Eclipses, Au hasard Balthazar, La Lettre du cinéma, L'Art du cinéma, Cinergon, Persistances, Le Héron aigrette, Le Cinéma dans le boudoir*...

Ni bulletin d'un cercle érudit, ni machine de guerre d'un groupuscule, le numéro 1 de *Repérages*, trimestriel né avec l'année, mérite d'être salué. Lié à l'actualité récente (de Kiarostami à Guédiguian, de Pelechian à Van der Keuken), mais aussi à l'actualité tout court (l'Algérie), le sommaire annonce un dossier consacré au « Méchant au cinéma ». La manière dont ce beau sujet est traité, en une série d'articles brefs se référant presque uniquement à des films ayant moins de dix ans (pour la plupart, vu le thème, des films de genre américains) suggère la jeunesse des rédacteurs, démontre même sans doute une certaine amnésie quant à l'histoire du cinéma. On peut le regretter, mais cette « innocence » n'empêche nullement de poser – ou de poser de nouveau – les questions essentielles de la mise en scène.

Loin d'un autre trimestriel tel que l'indispensable *Trafic* – qui publie un passionnant dossier consacré à Jean Renoir, ainsi que la reflexion de Comolli sur les possibilités de filmer le Front national –, *Repérages* se présente comme une revue sans héritage, prête à « voyager léger » dans le cinéma en train de se faire.

« CINÉPHILIQUEMENT CORRECT »

Sans tambour ni trompette, on découvre par ailleurs les signes d'un authentique renouveau dans ce pilier des publications cinéphiles que sont les *Cahiers du cinéma*. Sous la couverture consacrée au tournage du nouveau film d'André Téchiné, trois textes méritent de retenir l'attention. D'abord *La Triste Moralité du cinéma français*, signé Christophe Honoré, renoue avec une verve bienvenue à l'encontre de l'autosatisfaction qui menace d'accompagner un cinéma français effectivement plutôt en forme. Avec ce qu'il faut de mauvaise foi, mais aussi une grande justesse de touche, l'auteur y passe à la moulinette les pulsions « politiquement (ou cinéphiliquement) correctes » des réalisateurs nationaux.

Le deuxième texte, au sein d'un très intéressant ensemble consacré au renouveau du cinéma japonais, est un passionant entretien avec le professeur Shigehiko Hasumi, historien et critique. Rarement en si peu de pages sont apportés autant d'éléments inédits ou peu connus, mis en perspective de façon aussi éclairante sur une cinématographie dont on mesure combien on en a une perception tronquée et déformée.

Enfin, il faut saluer le début dans les pages de la revue d'une nouvelle chronique, confiée au philosophe Jacques Rancière, qui est depuis la disparition de Gilles Deleuze le principal homme de pensée français développant une réflexion systématique « sur » le cinéma, ou à partir de lui.

Rancière y interroge l'état contemporain des relations entre fiction et réalité à la lumière d'*On connaît la chanson*, d'Alain Resnais. Puis il progresse dans une réflexion autour du statut politique du personnage, s'articulant sur une comparaison entre le cinéma comique de Chaplin, notamment *Le Dictateur*, et celui de Woody Allen, notamment le récent *Harry dans tous ses états*.

Jean-Michel Frodon

★ *Repérages*, nº 1, janvier 1998 ; 64 pages, 25 F. *Trafic*, nº 24, hiver 1997 ; 142 pages, 95 F. *Cahiers du cinéma*, nº 521, février 1998 ; 82 pages, 35 F.



Les Kandinsky de Beaubourg exposés à la lumière du Musée de Nantes

Une centaine d'œuvres du maître russe trouvent enfin leur cadre idéal

Après Colmar et « Abstraction France 1940-1965 », *puis Nice et « Face à face France/Etats-Unis »*, la ville de Nantes reçoit à son tour une exposition « hors les murs » du Musée national d'art moderne du Centre Georges-Pompidou, fermé pour rénovation. Elle est consacrée au peintre Kandinsky et réunit une centaine de tableaux de toutes les époques de l'artiste russe, présentés avec beaucoup de soin.

KANDINSKY. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Du lundi au samedi (sauf mardi), de 10 heures à 18 heures. Nocturne le vendredi jusqu'à 21 heures. Dimanche, de 11 heures à 18 heures. Tél. : 02-40-41-65-65. Jusqu'au 17 mai. Catalogue 220 F.

C'est plus un accrochage qu'une exposition, mais il est si réussi qu'on peut parler d'événement. Au cœur du Musée de Nantes, *dans la lumière* aérienne du patio aux arcades fermées par de grandes tentures rouges ou jaunes afin de protéger les œuvres sur papier présentées dans la galerie, on *voit comme jamais on ne les a vus* les Kandinsky de Beaubourg. A l'exception du *Paysage à la tour* (1908), recouvert par un verre qui n'arrête pas les reflets, rien n'échappe du travail pictural, de ses nuances, de ses tonalités, du moindre coup de pinceau... Une centaine d'œuvres de toutes les *époques sont présentées, depuis le* Kandinsky fondateur du groupe Phalanx à Munich au début du siècle jusqu'à celui retiré à Neuilly. Le Kandinsky en passe d'échapper à l'art nouveau, qui travaille au couteau des études d'après nature ou fait jouer les souvenirs de la vieille Russie, ses contes, légendes et arts populaires, est représenté. Le Kandinsky de l'envolée lyrique des *Improvisations* et des *Impressions*, au temps de l'écriture de *Du spirituel dans l'art* et du *Cavalier bleu*, est là. Et celui de la prétendue *Première aquarelle abstraite* datée de 1910 (a posteriori) aujourd'hui reconnue par les exégètes comme une étude liée à la *Composition VII* de la galerie Tretiakov (1913). Le Kandinsky du Bauhaus, qui multiplie les constructions géométriques. Celui de Paris, qui joue aux équilibristes, avec ses ronds, ses bâtons, ses croissants et ses triangles en des partitions compliquées de formes biomorphiques...

Le fonds Kandinsky du Musée national d'art moderne est d'une richesse extraordinaire. Pas vraiment parce que la France aurait choyé l'exilé de Neuilly. *La Ligne blanche* de 1936 est entrée dans les collections nationales en 1937, grâce au conservateur du Musée du Jeu de paume, André Dezarrois, qui, faute d'argent, n'a pu obtenir la *Composition IV*, de 1911 – un chef-d'œuvre aujourd'hui au Musée de Düsseldorf –, mais qui, tenace, a réussi à faire acheter en 1939 la *Composition IX* (1936) que l'artiste avait déposée au musée l'année précédente. Après la *guerre*, pour le Musée national d'art moderne, Jean Cassou a réussi à négocier (avec la veuve de l'artiste) *Développement en brun*, peint à Berlin, juste après la fermeture du Bauhaus, en 1933 : un tableau presque de circonstance, avec ses plans bruns rabattus comme des volets sur une trouée de lumière allègrement balancée.

SPLENDEURS SUR PAPIER

C'est à Nina, la veuve du peintre, qu'on doit le fonds Kandinsky. Sans doute titillée par le grand geste de Gabriele Münter – la compagne du peintre en Allemagne – envers le Musée de la Lenbachhaus de Munich, elle avait mis des œuvres en dépôt au Musée national d'art moderne, qu'elle a converties en donation en 1976, peu avant l'ouverture du Centre Pompidou : quinze peintures, quinze aquarelles, dont plusieurs œuvres-clés telles que *Avec l'arc noir* (1912) et la prétendue *Première aquarelle abstraite*. A cet ensemble devait s'ajouter le formidable legs de sa collection personnelle : quatre-vingt-dix peintures, cent seize aquarelles, gouaches et temperas, cinq cent dix dessins, sans compter les documents, la correspondance, les livres, deux Douanier Rousseau et... six œuvres sur papier provenant de la succession Karl Flinker, le galeriste ami de longue date de Nina...

Le fonds Kandinsky, dûment catalogué, a été présenté en 1984, au Centre Pompidou, où, bien évidemment, il ne peut être exposé en permanence. Depuis, aucune autre exposition n'a eu lieu en France. Celle de Nantes est donc bien venue. Pourquoi Nantes ? Parce que son musée est le premier musée de province à conserver et à exposer, depuis 1958, un tableau de Kandinsky : *Herunter* (Vers le bas), de 1929, une bonne architecture de signes à dominantes verticales provenant de la donation de peintures abstraite de Gildas Fardel. *C'est pour cette raison* d'ailleurs que le musée y déposait, en 1989, dix tableaux de la période Bauhaus. Aujourd'hui fermé, le Centre Pompidou redéploie ses collections dans les musées de province, de Colmar à Nice, de Nantes à Lyon. L'occasion de montrer des ensembles forts, de faire prendre l'air à des œuvres gardées en réserve, de sortir des documents, des œuvres sur papier qui, dans le cas de Kandinsky, sont des splendeurs... *Cela*, au gré d'une programmation en partenariat plutôt bien pensée. Il n'y aurait donc rien à redire, n'était l'absence totale d'œuvres empruntées au-dehors *qui* seraient susceptibles de renforcer ou d'orienter l'accrochage. Dommage.

Dommage pour les musées partenaires du Centre qui manquent évidemment de moyens pour développer de plus amples ambitions. A noter, enfin, l'excellente idée nantaise de greffer à l'exposition une petite publication pointue : une plaquette de contes inédits de Remizov illustrés dans les années 20 par Kandinsky (*Macaronis et autres contes*, éditions Me-Mo). Une étude de Jean-Claude Marcadé les accompagne. Elle analyse la relation entre le peintre et le poète, et fournit de précieux éléments de lecture des pictogrammes de l'un en regard des images et des paraboles de l'autre.

Geneviève Breerette

PROFIL

LES COURBES DE BRONZE DE TONY CRAGG

Tony Cragg est de la génération des sculpteurs britanniques qui se sont hissés jusqu'à la notoriété internationale dans les années 80. Cragg fabriquait alors des assemblages de débris et fragments qu'il associait par matières ou par couleurs. Il les disposait au sol ou sur les murs de sorte à suggérer des silhouettes d'objets ou des formes géométriques. Il jouait de leur pauvreté, de leur état de choses *dégradées et brisées, de leurs tons* fanés par la pluie et le temps.

Aujourd'hui, après des étapes, le changement est complet : Cragg conçoit des structures hélicoïdales, *mi-machines mi-coquilles.* De grande taille, elles sont fondues en bronze, un beau bronze lisse à patine sombre, et placées sur des socles. A Paris, il en présente deux. *Ce sont deux beaux monuments,* qui aspirent à entrer au musée. Ce sont aussi des hommages rendus à l'un des patrons de l'art anglais moderne, Henry Moore : même *amour des courbes et des entre*lacs, même soin impeccable dans l'exécution. L'admiration serait entière s'il ne venait à l'esprit que cette métamorphose annonce un *retour à un style un rien désuet,* à un modernisme de bon ton et à une conception essentiellement formelle de la sculpture. Il y a plus d'invention et d'incongruité dans *les pièces récentes d'un autre Bri*tannique, Richard Deacon.

Aux bronzes, l'exposition ajoute des dessins. Ils démontrent la virtuosité de leur auteur, qui trace courbes et contre-courbes avec une dextérité remarquable. Cragg s'empare d'objets communs, verres ou carafes, et, par démultiplication de leurs lignes, invente des spirales, des hélices, des cercles concentriques qui vibrent et envahissent la surface. Le dynamisme des gestes, leur vigueur font tout le mérite de ces études. *Les plus réussies ont une simplicité* d'épure qui contraste heureusement avec les complications pesantes des bronzes.

Philippe Dagen

★ Tony Cragg. Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 4e. Mo Saint Paul. Du lundi au samedi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 mars.

SORTIR

PARIS

Giovanni Bellucci
Ce jeune pianiste ne cultive aucun préjugé envers le répertoire. Il joue aussi bien les *Sonates* de Beethoven que les transcriptions et les pièces de salon les plus invraisemblables. Il perpétue ainsi la liberté recréatrice des grands pianistes du passé.
Bach-Busoni : *Préludes-chorals.* Liszt-Busoni : *Fantaisie et fugue.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 27 no 2 Clair de lune.* Busoni : *Sonatine no 6 Super Carmen.* Liszt : *Après une lecture du Dante.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mo Louvre. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.

Orchestre de l'Opéra de Paris
Le plus parfait orchestre français a des affinités certaines avec la musique de Mahler et James Conlon les qualités idéales pour diriger cette musique : il est précis et a le geste large.
Mahler : *Symphonie no 6.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Le 25, à 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 240 F.

Atelier d'improvisation
En avant-propos à un après-midi et une soirée (le vendredi 26 février) consacrés aux labels indépendants de musiciens-producteurs, le violoncelliste Didier Petit animera avec tous musiciens désireux d'y participer un atelier consacré à l'improvisation collective. Au-delà de ses connaissances sur les techniques propres à cet exercice, Didier Petit est un artiste pour qui le discours, le dialogue, l'échange intellectuel comptent. D'où l'intérêt d'assister à cette « causerie », suivie d'un concert.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 93 Montreuil. Mo Robespierre. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-42-87-25-91. 20 F.

Echo and the Bunnymen
A l'encontre des prévisions pessimistes sur sa reformation, ce groupe fétiche de la new wave britannique du début des années 80 a enregistré, l'an passé, un album – *Evergreen* – bourré de mélodies voluptueuses. Ian McCulloch possèdant toujours les lèvres et la voix la plus sexy de Liverpool.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 135 F.

Les Yiddishe Mamas et Papas
La culture yiddish relue dans l'esprit du cabaret par des individus sachant à peu près tout faire : chanter, danser, jouer la comédie. Quatre hommes très en verve, deux femmes pétillantes, séduits par la tradition klezmer et l'esprit des comédies musicales du Broadway des années 40.
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. 21 heures, du mardi au samedi ; 17 heures, le dimanche. Jusqu'au 8 mars. Tél. : 01-43-87-97-13. 100 F à 130 F.

Pourquoi m'as-tu fait si laid, Mary ?
Dominique Paquet a eu l'idée d'adapter *Frankenstein* et *Les Journaux*, de Mary Shelley. Bernard Montini met en scène cette pièce qui reprend et détourne les principaux thèmes de Frankenstein. Mary Shelley, malgré l'affection qu'elle porte à sa hideuse progéniture, la soupçonne de n'être peut-être que le fruit de la vie errante et mouvementée qu'elle a connue avec Shelley, de leurs amours difficiles, de leurs chauchemars nourris au laudanum... Bernard Montini et Dominique Paquet sont les interprètes de ce thème romantique, influencé par Byron.
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. Mo Voltaire. Jusqu'au 11 avril, à 20 h 30. Relâche dimanche et mercredi. Tél. : 01-44-64-11-50. 80 F et 120 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Amistad
de Steven Spielberg (Etats-Unis, 2 h 35), avec Morgan Freeman, Nigel Hawthorne, Anthony Hopkins, Djimon Hounsou.
Docteur Chance (*)
de F. J. Ossang (France-Chili, 1 h 37), avec Pedro Hestnes, Elvire, Marisa Paredes.
Histoires du Kronen
de Montxo Armendariz (Espagne, 1 h 35), avec Juan Diego Botto, Jordi Molla, Nuria Prims.
In & Out
de Frank Oz (Etats-Unis, 1 h 30), avec Kevin Kline, Joan Cusack, Matt Dillon, Debbie Reynolds.
Laada
de Drissa Touré (Burkina-Faso, 1 h 20), avec Tidjane Sanou, François de Sale Naba, Tidjane Hema.
Postman
de Kevin Costner (Etats-Unis, 2 h 58), avec Kevin Costner, Will Patton, Larentz Tate, Olivia Williams.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Chantons sous l'Occupation
d'André Halimi.
Français, 1976 (1 h 27).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

VERNISSAGES

5e Forum d'arts plastiques en Ile-de-France
Centre culturel Boris-Vian, Médiathèque François-Mitterrand, rue du Morvan, 91400 Les Ulis. Tél. : 01-69-07-65-53. De 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Du 25 février au 22 mars. Entrée libre.
Anne Deguelle, Isabelle Waternaux
Centre d'art contemporain, 2, place Jean-Jaurès, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. : 01-47-08-30-35. De 14 heures à 18 heures. Fermé le dimanche. Du 25 février au 3 avril. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre symphonique de la radio de Bavière
Richard Strauss : *Ainsi parlait Zarathoustra, Till Eulenspiegel.* Lorin Maazel (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 295 F.
Orchestre de Paris
Segerstam : *February, création.* Sibelius : *Concerto pour violon et orchestre, Symphonie no 2.* Gidon Kremer (violon), Leif Segerstam (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.
Josef Nadj
Le Vent dans le sac.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.
Marie-Claude Pietragalla
Gilles Baron : *Douce Coulée.* George Balanchine : *Tchaïkovski-pas de deux.* Maurice Béjart : *La Sylphide.* Vassili Vainonen : *Flammes de Paris.* Carolyn Carlson : *Don't Look Back.*
Espace Michel-Simon, 36, rue de la République, 93160 Noisy-le Grand. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-45-92-27-75. De 95 F à 180 F.
Didier Lockwood Trio
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 25. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.
Stefano Di Battista et Flavio Boltro Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 25, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Kenny Werner Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 25, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Aurélia
de Gérard de Nerval, mise en scène de Michel de Mauine, avec Sabeline Amaury, Emmanuel Barrouyer, Isabelle Censier, Michel de Mauine, Ophélie Orecchia et Pétronille de Saint-Rapt.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F.
Ma petite fille, mon amour
de Jean-Claude Sussfeld, mise en scène d'Yves Le Moign', avec Danielle Darrieux, Jacques Dufilho et Sonia Vollereaux.
Théâtre Fontaine, 10, rue Fontaine, Paris 9e. Mo Blanche. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-48-74-74-40. 180 F et 220 F.

ANNULATIONS

Ivo Pogorelich
Les récitals que devaient donner le pianiste Ivo Pogorelich les 25 et 27 *février à la salle Gaveau sont reportés au vendredi 27 mars à 20 h 30.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : *01-49-53-05-07.*

RÉSERVATIONS

Arlequin valet de deux maîtres
de Carlo Goldoni, par le Piccolo Teatro de Milan, mise en scène de Giorgio Strehler.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Du 5 au 22 mars. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

28 février :
Dialogue en ré majeur
de Javier Tomeo, mise en scène d'Ariel Garcia Valdès, avec Michel Aumont et Roland Blanche.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
Léon Spilliaert
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. 25 F.

EN VUE

■ Des anciens officiers de la police sud-africaine comparaissent, à *Pretoria, devant* la Commission vérité et réconciliation : un lieutenant-colonel demande l'amnistie « pour » avoir torturé à mort le *militant anti-apartheid* **Stanley Bopape**, un capitaine « pour » s'être débarrassé du cadavre, trois généraux « pour » avoir couvert l'assassinat.

■ **Vadim Labkovitch**, écolier et **Alexeï Chidlovski**, étudiant, emprisonnés depuis six mois, férocement battus puis *hospitalisés, sont actuellement* jugés à Minsk, capitale de la République de Biélorussie, pour *« outrage au chef de l'Etat »*, **Alexandre Loukachenko**. Ils *avaient écrit* « Palais de Loukachenko » sur des toilettes publiques.

■ Trois médecins venus, vendredi *20 février, devant la foule, sur un* terrain de football à Kaboul, anesthésier, puis proprement amputer de la main droite **Hamiddullah**, petit voleur, sont repartis, *en ambulance*, auprès de leur manchot. Mais, à Virembe, au Kenya, des villageois en colère contre un pasteur, surpris dans le lit d'une paroissienne, l'ont conduit dans une brouette à l'hôpital, après lui avoir tranché la main au *panga* (coupe-coupe).

■ Aucun des 1 227 candidats à la faculté de médecine de La Plata *n'a été admis* cette année. Le doyen n'en revient pas : *« L'épreuve ne présentait aucune difficulté. »*

■ *Le professeur* **Antonio Perna**, de l'université de Messine, devant qui **Antonello Mangano**, vingt-trois ans, soutenait une thèse « La Mafia en tant que système », comprenant un chapitre « Bourgeois et mafieux sur le campus messinois », n'a posé aucune question. *« Je suis un peu amer, car mon travail méritait une discussion »*, a déclaré l'étudiant expédié en sept minutes, toutefois sans la *lode*, les honneurs du jury.

■ **Daniel**, clochard, a été condamné, jeudi *19 février*, par le tribunal de Saint-Dié, à six mois de prison ferme pour avoir lâché, en octobre 1997, dans la voiture de deux dames bénévoles du Secours catholique, un rat *vivant qui* s'empressa de ronger le circuit électrique et la courroie de transmission.

■ **Mgr Gaillot**, *accusé de plagiat*, demande le retrait de son livre *La Dernière Tentation du Diable : « Il faut faire comme Perrier quand ils ont retiré toutes leurs bouteilles pour malfaçon, frapper un grand coup auprès de l'opinion. »* Et pourtant, l'évêque *in partibus*, compagnon de route des *sans-papiers, n'avait pas copié* mot pour mot des pages du *Retour du Diable*, de **Paul Ariès**, publié chez Golias en 1997, mais recopié *fidèlement un dossier fourni* par un documentaliste *« indélicat »*.

Christian Colombani

Le « monstre de Florence » est mort avec ses secrets

Pietro Pacciani, condamné pour sept meurtres particulièrement ignobles, puis acquitté en appel, est mort chez lui, échappant ainsi à un nouveau jugement

SA VIE a été entourée de mystère. Sa mort n'aidera pas à comprendre. Pietro Pacciani, l'homme qui avait été désigné comme le « monstre de *Florence* », *puis acquitté*, et devait être soumis à un nouveau jugement. Il est mort dans sa maison de Mercatale Val di Pesa, près de Florence, à l'âge de soixante-treize ans. *Depuis sa sortie de prison*, il y a deux ans, il y vivait seul. Son corps a été retrouvé dimanche 22 février, le pantalon baissé, le pull-over soulevé jusqu'au cou. *Une vie maudite*, probablement foudroyée par un infarctus, suivi d'une longue agonie.

« Pacciani, la mort est le dernier mystère », titrait le lendemain *La Stampa*. En effet, les *doutes* restent *même après* la mort naturelle certifiée par l'autopsie. Un supplément d'examens a été demandé. Il ne pouvait en être autrement pour l'homme qui, pendant quatre cent neuf jours, avait été officiellement considéré par la justice comme le *« monstre de Florence »*. Pietro Pacciani avait été condamné à perpétuité en janvier 1994 pour sept des huit doubles meurtres imputés au « monstre ». En appel, deux ans *plus* tard, *il avait été acquitté. Le* 12 décembre de la même année, coup de théâtre, la Cour de cassation avait annulé ce dernier jugement. En octobre, Pietro Pacciani *était attendu par un nouveau procès.*

Mais l'histoire du « monstre de Florence », ce mystère à rebondissements qui dure depuis trente *ans*, ne *concernait plus* uniquement le paysan de Mercatale. Ses amis aussi, ceux qu'il avait appelés ses *compagni di merenda*, ses



« compagnons d'aventures », en fait une bande de voyeurs; trempent dans l'affaire. Leur procès a effacé définitivement l'hypothèse du seul tueur. Lundi 23 février, le lendemain de l'annonce de la mort de Pacciani, était également le jour de la conclusion du réquisitoire du procureur dans ce procès des « amis ». Il a demandé la condamnation à perpétuité pour Mario Vanni, le facteur du village, vingt et un ans de réclusion pour Giancarlo Lotti, celui qui a avoué, et l'acquittement, *« faute de preuves »*, pour le dernier compère, Giovanni Faggi.

Une fois les *compagni di merenda* condamnés et après la mort de Pacciani, pourra-t-on mettre le mot « fin » au mystère du « monstre de Florence » ? Non, à en croire la presse, *La Repubblica* en tête, où l'on évoque maintenant *« la chasse à un médecin-commanditaire des meurtres »*. *Ce serait lui* l'inspirateur, le vrai monstre. Un amateur du macabre auquel auraient été destinés les morceaux de seins et de pubis que le – ou les – monstre a commencé à prélever, à partir d'un *certain moment*, sur les corps des victimes. Seize au cours des dix-sept ans d'« activité », du mois d'août 1968 au mois de septembre 1985. Toujours des couples d'amoureux à la recherche d'intimité, sauf une fois, en 1983, quand le monstre, sans doute à cause des cheveux longs d'un d'entre eux, s'est trompé en tuant deux jeunes hommes allemands.

Et c'est d'ailleurs à *ce délit* que Pietro Pacciani doit son implication. Un carnet ayant apparemment appartenu aux touristes allemands fut trouvé chez lui. Tout comme une balle du même genre que celle utilisée par le tueur. L'arme, elle, n'a jamais été retrouvée. Beaucoup d'indices, aucune preuve. Malgré tout, Pacciani fut condamné *« parce qu'il représentait le portrait type du monstre »*.

« Il avait vingt-six ans », raconte *La Stampa*. *« Il était tombé amoureux, mais il surprit sa belle avec un autre, le sein gauche découvert… Il tua l'amant de dix-neuf coups de couteau. Sorti de prison, quatorze ans après, il y retourna pour viol. Après son mariage avec Angelina* [à l'annonce de sa mort, dimanche, elle a continué à regarder la télé dans l'hospice où elle se trouve] *Pacciani eut deux filles qu'il violait régulièrement. Tous, en Italie, ont dans leur mémoire leur déposition au procès. L'air gauche, fragile, elles étaient venues raconter le calvaire que leur faisait subir leur père. Lui, le "monstre parfait", ne les regardait même pas. Il était devenu entre temps un personnage. Qui pleurait et hurlait en proclamant son innocence. Écrivait et lisait des poésies. Faisait appel à la Madonne et montrait l'image du Christ, son frère. »*

Salvatore Aloïse

DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST

■ La disparition de Saddam Hussein de la scène est l'unique développement *susceptible d'amener* un soulagement. Mais il y a peu de soutien apparent pour une importante campagne terrestre destinée à abattre son pouvoir, et le président Clinton a refusé de faire de la *déposition* du dirigeant irakien un objectif explicite des Etats-Unis. Ce que la crise actuelle démontre, ce sont les limites de la politique d'endiguement pratiquée pendant les *sept dernières années*. Une stratégie plus active, fondée sur l'initiative des Etats-Unis, doit être explorée. Cela signifie d'abord tirer *tout ce que* l'on peut des inspections et rester en mesure de répondre à des violations par les « sérieuses » représailles promises lundi par M. Clinton. Cela signifie *aussi dissuader l'Irak de menacer* d'autres pays, insister pour que Saddam Hussein soit mis en jugement pour ses actes criminels et soutenir ses opposants là où c'est possible. *Cela signifie maintenir* les sanctions aussi longtemps qu'il existe une quelconque possibilité que Saddam Hussein puisse se procurer des armes de destruction massive.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ L'accord de Bagdad n'est pas le succès des Nations unies. C'est le succès d'un homme, Kofi Annan, qui s'est affirmé comme un remarquable médiateur, qui a su saisir l'instant précis où les Etats-Unis hésitaient et où Saddam Hussein avait choisi de céder dans l'affaire des sites présidentiels. L'organisme-clé reste le Conseil de sécurité. Celui-ci est profondément *divisé. Le déblocage du mécanisme* onusien est purement circonstanciel. Il risque de ne pas se reproduire. Ensuite, Saddam Hussein a-t-il vraiment accepté de renoncer à *ses armes de destruction massive* en échange d'un espoir de la levée de l'embargo ? (…) On voudra bien admettre que ce n'est pas tout à fait certain. Passé un certain niveau de pouvoir et un certain âge, on ne se change pas très facilement. (…) Enfin, les présidents américains Bush et Clinton ne l'ont jamais dit publiquement car leur *attitude* est contraire aux résolutions des Nations unies, mais ils ne se résigneront pas à lever les sanctions et l'embargo contre l'Irak aussi longtemps que Saddam Hussein restera au pouvoir. *Le maître de Bagdad* est le « grand Satan » de l'Amérique. Et cette dernière se passe difficilement d'un diable. Tout cela peut sembler un peu chagrin après la *légitime satisfaction* qui a *été* la nôtre ces derniers jours. Le pire n'est jamais sûr. Mais il serait bien présomptueux d'affirmer que la crise est terminée.

www.varios.com/chacao/menu.htm

Ancienne Miss Univers, la Vénézuélienne Irene Saez affirme ses ambitions présidentielles sur Internet

À CHACAO, petite commune très aisée de la banlieue de Caracas, au Venezuela, le site Web municipal n'échappe *pas à une règle en vigueur* sous toutes les latitudes : il doit assurer la promotion du maire. Mais, ici, le premier magistrat est une personnalité hors norme : il *s'agit de la belle Irene Saez Conde*, trente-six ans, élue Miss Univers en 1981, diplômée de sciences politiques de l'université du Venezuela, élue pour la première fois en 1993 (*Le Monde* du 3 janvier 1996) et candidate à l'élection présidentielle de décembre prochain.

Or madame le maire a décidé de mettre Internet au service de ses *ambitions nationales*, en chargeant une équipe de journalistes et de photographes de chanter ses louanges sur un webmagazine. *Sous son portrait s'étale un bilan* flatteur de son action municipale : amélioration de la sécurité et de la qualité de la vie, grands travaux, culture, autant de *domaines* où, rappelle le bulletin quotidien en ligne, Irene a su œuvrer pour le bien-être de ses administrés. Réélue *en 1995 avec 96 % des suffrages*, elle est aujourd'hui donnée favorite dans la course à la présidence, avec près de 40 % des intentions de vote.

La sécurité étant la principale préoccupation de Mme Saez, la police municipale est omniprésente *dans la commune, mais aussi* sur son site. Les policiers y sont décrits comme des modèles de vertu, et les visites régulières d'Irene Saez aux commissariats de la ville font l'objet de comptes-rendus détaillés. Les cyberjournalistes municipaux la suivent également dans ses pieuses activités, de la messe de la Résurrection à celle des Rameaux, en *passant par les concerts de charité*. Irene ne manque pas une occasion de rappeler aux internautes qu'elle est catholique militante, membre de l'Association des femmes salésiennes.

Autre illustration de son sens de la charité médiatique, elle prend soin de faire savoir que ses collaborateurs les plus dévoués ont touché une prime exceptionnelle de fin d'année, *« en signe de reconnaissance »*. Dans un pays où les services publics laissent gravement à désirer, la municipalité de Chacao *fait figure* de modèle d'efficacité, mais on imagine mal comment Mme Saez pourrait transposer sa politique à l'ensemble du pays. Certains de ses partisans, effrayés *par le* culte de la personnalité qu'elle a suscité autour d'elle, l'ont d'ailleurs récemment abandonnée. Bien entendu, le site Web ne fait aucune mention de ces défections.

Estelle Nouel et Jean-Christophe Rampal

SUR LA TOILE

ÉCLIPSE

■ *Le site de l'Exploratorium* Science Museum de San Francisco va diffuser en direct sur Internet des images de l'éclipse totale de Soleil du jeudi 26 février, qui sera visible uniquement depuis le nord de l'Amérique du Sud, les Caraïbes et l'Afrique de l'Ouest.

www. exploratorium. edu

GUERRE ANTI-SPAM

■ Les responsables de Usenet, qui gère les *newsgroups* (groupes de discussion) d'Internet, intensifient leur action contre le *« spam »*, pratique consistant à envoyer des *messages publicitaires sauvages* dans les forums et boîtes à lettres électroniques. Ils viennent de *« condamner à mort »* le prestataire d'accès américain Netcom, *utilisé par des* « *spammeurs* » qui inondent le réseau de leurs publicités et encombrent les serveurs. En clair, ils menacent d'interdire à tous les utilisateurs de Netcom l'accès à Usenet. Cette « peine » est assortie d'un « sursis » d'une semaine, pour laisser le temps à Netcom de mettre en place des filtres « anti-spam ». Le nombre de messages publicitaires envoyés sur Internet s'élèverait à plus d'un milliard et demi par semaine.

La trace de Glissant

par Alain Rollat

C'EST un homme-racines, un questionneur de mémoires, mi-baobab mi-bambou. Frère de Mandela en politique, cousin de Brassens en poésie, disciple de Césaire en négritude, cheveux gris sur tête noire et moustache d'argent, il porte en lui des parts de souffrance qui, en s'entrelaçant, réinventent des raisons d'espérer.

Sa matrice principale plonge jusqu'aux temps maudits de l'esclavage dont il est l'un des héritiers-tambours universels ; ses autres racines affleurent partout où l'actualité planétaire prétend annihiler l'humanité. Son œuvre plurielle charrie pourtant de joyeux sillons de vie. Mais qui, en dehors des Antilles où il est né, de l'université américaine où il enseigne, et des cercles littéraires où il est honoré, suit la trace ouverte par ce poète, romancier, essayiste, militant de la décolonisation ? Qui connaît Édouard Glissant ? L'autre nuit, sur France 2, en le suivant dans sa conversation avec Laure Adler, qui s'était déplacée en Martinique, on se souvenait de ce que Bernard Pivot disait, l'autre dimanche, sur La Cinquième, de ces instants *« magiques »* que la télévision publique savait produire, aux heures de grande écoute, à l'époque où elle n'était pas encore l'esclave de l'Audimat, quand elle faisait se rencontrer le commun des mortels et les passeurs de parole comme Glissant. Coup de blues.

Ce fouailleur de pensées tenait, c'est vrai, un langage allergique aux spots. Il parlait d'identité. Il disait que l'homme qui n'a qu'une seule racine souffre d'infirmité. Il disait que la créolisation est l'avenir du genre humain. Mais son parler compliqué jetait du soleil sur les images les plus noires de notre quotidien : *« Toute la souffrance de l'esclavage a enfanté, dans la Caraïbe, une nouvelle conception de l'homme. Ici, il ne peut plus y avoir ni génocide ni purification ethnique parce que notre enracinement ne repose pas sur une racine unique. La racine unique, cela produit l'exclusivisme.*

Ce qu'il faut, ce sont des identités plurielles. Les systèmes de pensée ont échoué. Il n'y a plus un centre de la pensée et des périphéries ; chaque périphérie est en soi un centre de pensée. Il faut s'en remettre au travail de l'imaginaire pour habituer les communautés et les peuples à intégrer la part de souffrance qui existe chez l'autre. » Il prophétisait une révolution mentale.

C'était sa façon créole de dire la lumière dans le silence de la nuit. Et dans l'indifférence des journaux de 20 heures qui, pour évoquer le souvenir de la traite des nègres, à propos du dernier film à la mode, venaient de donner la parole à un parleur de cinéma.

MERCREDI 25 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Pendez-moi haut et court ! ■ ■ De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

20.30 Princesse Caraboo ■ De Michael Austin (Etats-Unis, 1995, 95 min). Ciné Cinémas

22.05 La Vie est un roman ■ ■ D'*Alain Resnais* (France, 1983, 110 min). Ciné Cinémas

22.10 *Chérie, je me sens rajeunir* ■ ■ De Howard Hawks (Etats-Unis, 1952, N., 95 min). Ciné Cinéfil

22.35 A Great Day in Harlem ■ De Jean Bach (Etats-Unis, 1994, 60 min). Muzzik

22.40 Hier, aujourd'hui, demain ■ De Vittorio De Sica (Italie, 1963, 115 min). TMC

23.45 *Sorrowful Jones* ■ De Sidney Lanfield (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

0.05 L'Armoire volante ■ ■ De Carlo Rim (France, 1948, N., 90 min). RTL 9

1.15 Le Garçon sauvage ■ ■ De Jean Delannoy (France, 1951, N., 115 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et *19.10* Nulle part ailleurs. Avec Bruno Solo, Micheline Presle, Vincent Elbaz, D. Russo et C. Japy. Canal +
20.00 Faut pas rêver. Grèce : Les pleureuses d'Egine. France : Les amoureux de L'Alpe-D'Huez. République tchèque : Leçons de polka. Invité : Michel Aumont. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler : Von Ribbentrop, le suppôt du régime. Arte
20.50 Des racines et des ailes. Des bébés à la carte. Adolescents fugueurs. Chasseurs de météorites. France 3
21.00 L'Hebdo. Des pierres et des hommes. Le salaire de la peur. TV 5
21.00 Envoyé *spécial*, les années 90. Producteur-consommateur. Banlieues. Histoire
21.00 Paris modes. A l'heure latino. Paris Première
22.35 La Vie à l'endroit. Le temps de la colère. France 2
22.40 1 mois, 1 heure. TF 1
23.00 *Le Magazine de l'Histoire.* Avec Michelle Perrot, Pierre Rosanvallon, Chantal Gorel, Jean-Luc Mayaud. Histoire
23.15 ▶ Un siècle d'écrivains. Junichiro Tanizaki. France 3
0.25 Le Cercle du cinéma. Avec William Klein, Otar Iosseliani, Abdelkrim Bahloul, etc. France 2
0.45 Le Canal du savoir. Faut-il avoir peur des biotechnologies ? Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.00 Faits divers. Planète
19.45 Dieu, poste restante, à Jérusalem. Planète
20.00 *La Grande Lessive.* Arte
20.35 *Réactions nucléaires :* le cas Pantex. Planète
20.55 L'Age mûr. Téva
21.40 L'Homme et sa musique : Federico Mompou. Muzzik
21.55 Blacks, USA, qui sommes-nous ? Planète
23.35 *Les Stars espagnoles de l'opéra.* Pilar Lorengar. Muzzik
23.50 Maxwell, le naufrage d'un nabab. TSR
23.55 Profil. Armin Müller-Stahl, un dimanche à l'affiche. Arte
23.55 To Sang Fotostudio. Planète
0.50 Rock Stories. Cream. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

17.00 Football. Coupe d'Afrique des Nations. Demi-finale A : Congo - Afrique du Sud. Eurosport
20.30 Football. Match amical. France - Norvège. TF 1
21.00 Football. Coupe d'Afrique des Nations. *Demi-finale B :* Burkina-Faso - Egypte. Eurosport
2.00 Basket NBA. Indiana Pacers - Lakers. Canal +

DANSE

21.00 Parafango. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

21.35 Fleetwood Mac. France Supervision
21.40 Musica. *Manon Lescaut*, de Puccini par l'Orchestre et les Chœurs du Royal *Opera House de Covent Garden*, dir. de Giuseppe Sinopoli. Arte
21.55 *Gloria Estefan.* *Paris Première*
23.20 Sclavis, Texier, Romano. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.55 ▶ Le Monde d'Angelo. De Pascal Kané. France 2
21.10 La Vérité cachée. De Peter Werner. RTBF 1
22.00 Le Secret de Julia. De Philomène Esposito. Festival
22.35 Séduction coupable. De Jim Wynorski. RTL 9
22.45 Un sosie dangereux. O De Stephen Stafford. M 6
23.40 Le Serment d'Hippocrate. De Jean-Louis Bertucelli. Festival
0.50 La Mort de Molière. De Robert Wilson. Arte

SÉRIES

18.00 Ally McBeal. Pilote (v.o.). Téva
18.45 Relativity. Pilote. Téva
19.30 Dharma & Greg. And Then in Laws Meet (v.o.). Téva
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Les péchés du père. Canal Jimmy
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. L'Avoine et l'oseille. Série Club
20.50 Max et associés. Max s'est échappé. Max est en danger. M 6
22.15 Brooklyn South. Love Hurts (v.o.). Série Club
22.20 Presque parfaite. La pêche aux sentiments (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Spin City. Olé ! Olé ! (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre II. Série Club
23.40 Father Ted. L'enfer (v.o.). Canal Jimmy
0.10 New York Police Blues. *Rien ne va plus.* Canal Jimmy
0.40 Médecins de nuit. *La dernière nuit.* Série Club

NOTRE CHOIX

● *20.50 France 3*
Des Racines et des ailes

Trois exercices de style entre documentaire et reportage pour ce volet du nouveau magazine de Patrick de Carolis. *Des bébés à la carte*, où le grand commerce et les non moins grandes manipulations en matière de procréation aux Etats-Unis ; *Adolescents fugueurs*, courtes échappées pour la plupart, mais aussi parfois désarrimages définitifs et dramatiques ; *Chasseurs de météorites*, enfin, ou la passion folle d'une famille originaire de la région lilloise dont l'activité est en passe de devenir une référence mondiale.

● 22.10 Ciné Cinéfil
Chérie, je me sens rajeunir

Un chimiste cherche à mettre au point un élixir de jouvence. Une guenon servant aux expériences s'échappe de sa cage, mélange le contenu des fioles, et l'élixir passe dans le distributeur d'eau. Le chimiste et son entourage vont rajeunir et même retomber en enfance. Extraordinaire comédie dans laquelle Hawks raille le mode de vie *américain et montre à quel* abêtissement peut descendre l'homme civilisé cédant aux chimères de la science. On admire Cary Grant. Marilyn Monroe, dans un petit rôle, ne passe pas inaperçue. – *J. S.*

● 0.50 Arte
« La Lucarne » :
La Mort de Molière

Dits par Sami Frey, Bulle Ogier, Jeanne et Philippe Chemin, des textes écrits et choisis par Heiner Müller – Molière, *Shakespeare*, *Kafka*, Plutarque... –, pour une « vidéo-fiction » réalisée en 1994 par Robert Wilson. *Sur une musique* de Philip Glass, un hommage tendre et poétique au grand dramaturge allemand, disparu le 30 décembre 1995.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.25 Météo.
20.00 Journal, Météo des neiges.
20.30 Football. En direct. France - Norvège.
22.40 1 mois, 1 heure.
0.00 Minuit sport.
0.30 TF1 nuit, Météo.
0.40 Cas de divorce.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
20.50 Tirage du Loto.
20.55 ▶ Le Monde d'Angelo. Téléfilm de Pascal Kané.
22.35 La Vie à l'endroit. Le temps de la colère.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Le Cercle du cinéma.
1.45 C'est l'heure.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Consomag.
20.50 Des racines et des ailes.
23.00 Météo, Soir 3.
23.15 ▶ Un siècle d'écrivains. Junichiro Tanizaki.
0.25 Cinéma étoiles.
0.50 Vivre avec... La greffe d'organe.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Sunchaser. Film de Michael Cimino.
23.00 Flash infos.
23.05 Football. Coupe d'Afrique des Nations. Demi-finale B : Burkina-Faso - Egypte.
0.50 Basket-ball. France - Yougoslavie.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Elections régionales en France : *Nord Pas-de-Calais.*
20.00 La Grande Lessive. Manuel d'hygiène à l'intention des animaux.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler : Von Ribbentrop, le suppôt du régime.
21.40 Musica. *Manon Lescaut*, opéra de Puccini.
23.55 Profil. Armin Müller-Stahl, un dimanche à l'affiche.
0.50 La Lucarne. *La Mort de Molière.* Vidéo-fiction de Robert Wilson.
1.35 Ficelles sentimentales.

M 6

18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Max et associés. Max s'est échappé. Max est en danger.
22.45 Un sosie dangereux. Téléfilm O de Stephen Stafford.
0.25 Secrets de femme. □

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *La Reine des abeilles*, de Philippe Caulet.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de R. Strauss : *Ainsi parlait Zarathoustra* ; *Till l'espiègle* ; *Suite du chevalier à la rose.*
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Markeas ; Scheyder, Schwarz et Teruggi.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Halka*, opéra de Moniuszko, par le Chœur *et l'Orchestre du Théâtre Wielki*, dir. Robert Satanowski.
22.45 Les Soirées... (suite). Festival de Verbier. *La Walkyrie* : acte I, de Wagner.

JEUDI 26 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.55 Histoire de garçons et de filles ■ ■ De Pupi Avati (Italie, 1989, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

14.00 Maudite Aphrodite ■ ■ De Woody Allen (Etats-Unis, 1995, 95 min). Canal +

14.00 L'Honorable Catherine ■ ■ De Marcel L'Herbier (France, 1942, N., 95 min). Ciné Cinéfil

15.00 Les Misérables ■ ■ ■ De Raymond Bernard [3/3] (France, *1933, N., 120 min*). *Histoire*

15.25 La Guerre des polices ■ *De Robin Davis (France, 1979,* 105 min). Ciné Cinémas

15.35 Europe 51 ■ ■ ■ De Roberto Rossellini (Italie, 1952, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

17.10 Frozen Assets ■ De George Miller *(Etats-Unis, 1992,* v.o., 95 min). Ciné Cinémas

17.25 *Sorrowful Jones* ■ De Sidney Lanfield (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

18.45 Sans aucune défense ■ De Martin Campbell (Etats-Unis, 1991, 105 min). Ciné Cinémas

18.55 Chérie, je me sens rajeunir ■ ■ De Howard Hawks (Etats-Unis, 1952, N., 95 min). Ciné Cinéfil

20.00 Les Chiens ■ ■ D'A. Jessua (Fr., 1978, 100 min). TV 5

20.30 Samson ■ De Maurice Tourneur (France, 1936, N., 95 min). Ciné Cinéfil

20.30 L'Esprit d'équipe ■ De Michael Chapman (Etats-Unis, 1983, 90 min). Ciné Cinémas

20.30 La Voie lactée ■ ■ ■ De Luis Bunuel (France, 1968, *105 min*). Festival

20.35 Saraka Bô ■ *De Denis Amar (France, 1996, 85 min).* Canal +

20.35 Le Mariage de Betsy ■ *D'A. Alda (EU, 1990, 95 min).* TMC

20.40 Pierrot le Fou ■ ■ ■ *De Jean-Luc Godard (France, 1965,* 105 min). Canal Jimmy

***20.50 La Cérémonie* ■ ■** O De Claude Chabrol (France, 1995, *115 min*). France 3

21.00 L'Affaire des poisons ■ ■ *D'Henri Decoin (France, 1955,* 120 min). Histoire

***21.00 Cet obscur objet du désir* ■ ■** De Luis Bunuel (France, 1977, 100 min). Paris Première

21.30 Le Grand Sam ■ ■ De Henry Hathaway (Etats-Unis, 1960, 110 min). Disney Channel

22.00 Haut, bas, fragile ■ ■ De Jacques Rivette (France, 1994, 165 min). Ciné Cinémas

22.05 Le Garçon sauvage ■ ■ De Jean Delannoy (France, 1951, N., 115 min). Ciné Cinéfil

22.15 Premier rendez-vous ■ ■ D'Henri Decoin (France, 1941, N., 100 min). Festival

22.15 L'Amérique des autres ■ ■ De Goran Paskaljevic (France - Allemagne, 1995, v.o., 95 min). RTBF 1

22.20 Un silencieux au bout du canon ■ *De John Sturges (Etats-Unis, 1973,* 110 min). RTL 9

***22.25 La Malédiction* ■** Δ De Richard Donner (Etats-Unis, 1976, 120 min). M 6

22.30 Easy Rider ■ Δ De Dennis Hopper (Etats-Unis, 1969, v.o., 95 min). Canal Jimmy

23.05 Sogni d'oro ■ ■ De Nanni Moretti (Italie, 1981, v.o., 99 min). Canal +

23.05 Mon oncle Moses ■ ■ De Sidney M. Goldin et Aubrey Scotto (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 80 min). Arte

0.10 *Au grand balcon* ■ D'Henri Decoin (France, 1949, N., 100 min). RTL 9

0.45 Carla's Song ■ De Ken Loach (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 120 min). Canal +

0.45 Les Années sandwiches ■ ■ De Pierre Boutron (France, 1988, 105 min). Ciné Cinémas

1.20 Week-end à Paris ■ De Gordon Parry (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.47 Spécial élections régionales et cantonales. En direct. France 3

MAGAZINES

11.00 Arrêt sur images. La télévision, la culture et la ménagère de moins de cinquante ans. Invité : *Bernard Pivot.* La Cinquième
13.30 Bouillon de culture. *Terre et mer.* TV 5
13.35 Parole d'Expert. France 3
15.35 Le Vrai Journal. Canal +
16.05 Stars en stock. Shirley McLaine. Paris Première
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Michelle Perrot, Pierre Rosanvallon, Chantal Gorel, Jean-Luc Mayaud. *Histoire*
18.00 Stars en stock. David Niven. *Jayne Mansfield.* *Paris Première*
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Michel Rocard. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'exception corse. La morale civique. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 20h *Paris* Première. Paris Première
20.05 Temps présent. Les forçats du guano. Le siècle en images, exécutions à Dacca. Le bateau *de la mort.* TSR
21.15 Envoyé spécial. *Paroles de femmes algériennes.* L'or des plantes. *P.-S.* : Les nouveaux chefs. France 2
22.10 Boléro. Invitée : Andréa Ferreol. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Kamikaze. Histoire
23.35 Cap'tain Café. France Supervision
0.35 ▶ Saga-Cités. Les Mecs d'à côté. France 3
0.45 La 25[e] Heure. *La Foire aux célibataires.* France 2

DOCUMENTAIRES

17.30 Les Nouveaux Explorateurs. New York, le cimetière des esclaves noirs. Planète
17.40 Amour et Psyché. France Supervision
18.00 Les Grandes Enigmes *de l'Histoire. Le dernier défi* d'Amelia Eahart. La Cinquième
18.10 Salsa opus 4. Venezuela : un visa pour les barrios. France Supervision
18.20 Festival dans le désert. *Muzzik*
18.30 Les Tribulations d'un serpent à sonnette. La Cinquième
18.55 Faits divers. Planète
20.35 Dieu, poste restante, *à Jérusalem.* Planète
20.40 ▶ Soirée thématique. Yiddish. Arte
20.45 Wild Ballerina. Un portrait de Karole Armitage. France Supervision
21.25 Réactions nucléaires : le cas Pantex. Planète
21.35 Neneh Cherry, carnet *de route.* *France Supervision*
22.10 Est-ce que le son est bon ? Canal +
22.30 Esclaves de Michel-Ange. France Supervision
22.40 Eddie Palmieri. Paris Première
22.50 Blacks, USA, qui sommes-nous ? Planète
23.30 Vingt ans... à Tokyo. France 2
0.00 Une histoire du jazz en France. [2/3]. 1940-1960. Histoire
0.35 Tati, l'empire des prix. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.00 Snowboard. Coupe du monde. *Slalom géant.* Eurosport
3.05 Hockey sur glace NHL. *Colorado - Phoenix.* Canal +

MUSIQUE

17.45 Jazz 625 : Bill Evans Trio. *Muzzik*
21.00 Papazian joue Chopin. Muzzik
22.50 Black Ballad. Muzzik
23.15 Airto Moreira. Paris Première
23.45 Prinsengracht Concert. Muzzik
0.25 Fleetwood Mac. France Supervision

SÉRIES

17.35 Magnum. Adelaïde. RTBF 1
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
17.55 Orages d'été. TMC
18.20 200 dollars plus les frais. Jolie mais menteuse. Série Club
18.55 Loïs et Clark. Le sosie. M 6
19.10 Daktari. Le léopard fantôme. Série Club
20.35 Les Envahisseurs. La soucoupe volante. Disney Channel
20.35 Julie Lescaut. Travail au noir. RTBF 1
20.55 Les Cordier, juge et flic. O Une mort programmée. TF 1
21.35 Navarro. L'Etoffe de Navarro. TSR
23.00 Code Quantum. La Maure aux trousses. Série Club
23.25 Le Juge de la nuit. La deuxième mort. TSR
23.50 L'Homme à la valise. The Revolutionaries. Série Club
0.25 Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Transfuge. M 6
0.40 Médecins de nuit. *Nuit de Chine.* Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classiques*

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable *ou interdit aux moins de 12 ans*
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.10 Canal +
Est-ce que le son est bon?

Lire avec les oreilles

AVANT LE BEAT, avant le rap, le plaisir de la poésie sonore avait déjà été redécouvert par quelques « précurseurs ». Dans les années 30, le mouvement Dada mêle écriture, son et action ; Kurt Schwitters crée sa célèbre *Ursonate*, dont le documentaire de Brigitte Cornand donne un bel extrait.

Dès les années 50, la banalisation des magnétophones et des micros stimule les expériences les plus diverses. Documents vidéo à l'appui, Bernard Heidsieck retrace les performances de François Dufrêne, venu du courant lettriste, les percussions vocales d'Isidore Isou et son *Traité de bave et d'éternité* ou encore les *« audiopoèmes »*, d'Henri Chopin. *« J'étais passionné par la danse et par l'oralité. J'ai voulu confronter les poètes de l'écriture et mes propres recherches sur le son »*, raconte Henri Chopin.

Avec l'arrivée à Paris des poètes américains de la *Beat Generation*, comme Brion Gysin, les « performances » se multiplient. Bernard Heidsieck lit à haute voix ses lettres à William Burroughs et à d'autres poètes, avec le son régulier, à la fois paisible et angoissant, de leur respiration en bruit de fond. Voix chaude et allure d'adolescente, Patti Smith lit un poème qu'elle dédie à Burroughs.

A New York, aujourd'hui, un artiste comme DJ Spooky, mixeur sur platines, s'appuie sur le surréalisme et le *Théâtre de la cruauté* d'Antonin Artaud, mais aussi sur Xenakis, le jazz et les poètes noirs américains. Belle coiffure rasta, le jeune artiste explique sa façon de travailler pour créer de nouveaux sons à partir d'échantillons *(samples)* pris dans de multiples musiques. Il rejoint le « collage » et le « bricolage » chers aux surréalistes. DJ Spooky travaille avec Amiri Baraka, qu'il situe dans la tradition de poètes noirs tels Langston Hughes ou Zora Neale Hurston.

MC Solaar, le rappeur français, lui, sculpte les mots. D'une voix chaude, il lit un de ses poèmes. Sur un rythme lent, différent de la scansion rap, il semble savourer chaque sonorité de son *« Gangster moderne »*.

Catherine Bédarida

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.30 Côte Ouest.
16.20 L'homme qui tombe à pic.
17.10 Sunset Beach.
18.00 Les Années bleues.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.55 Les Cordier, juge et flic. O Une mort programmée.
22.40 Made in America. Randonnée infernale. Téléfilm O de John McPherson.
0.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.45 Tiercé. En direct.
16.00 La Chance aux chanson.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, *des livres*.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, *cœurs à vif*.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Mots croisés spécial.
20.50 Le Monde de la Coupe.
20.55 A cheval, Météo, Point route.
21.15 Envoyé spécial. Paroles de femmes algériennes. L'or des plantes. *P.-S.* : Les nouveaux chefs.
23.20 Expression directe.
23.30 Vingt ans... à Tokyo.
0.35 Journal, Météo.
0.45 La 25[e] Heure. La Foire aux célibataires.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.30 Aléas.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Le Magazine du cheval.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Cérémonie ■ ■ *Film O de Claude Chabrol.*
22.45 Titres du Soir 3.
***22.47 Spécial élections* régionales et cantonales.**
23.35 *Météo*, Soir 3.
0.05 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? *La bibliothèque de Jacques Doucet.*
0.35 ▶ Saga-Cités. Les Mecs d'à côté.

CANAL +

14.00 Maudite Aphrodite ■ ■ Film de Woody Allen.
15.35 Le Vrai Journal.
16.20 Pandas sur le chemin de la liberté.
17.10 Balto, chien loup, héros des neiges. Film d'animation de Simon Wells.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
▶ En clair jusqu'à 20.35
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Saraka Bô ■ Film de Denis Amar.
22.00 Flash infos, Art.
22.10 Est-ce que le son est bon ?
23.05 Sogni d'oro ■ ■ *Film de Nanni Moretti (v.o.).*
0.45 Carla's Song ■ *Film de Ken Loach (v.o.).*

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 La France aux mille villages.
14.25 La Cinquième rencontre... Justice et société. ▶ 14.30 Les Habitants du tunnel. 15.25 Entretien. Jean Maisondieu, psychiatre.
16.00 Les Lumières du music-hall. Françoise Hardy.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire.
18.30 Les Tribulations d'un serpent à sonnette.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Graph.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. Yiddish. 20.45 Chroniques du Shtetl. 21.40 Portrait : Ami Flamer, Moshe Leiser, Gérard Barreaux. 21.45 Grotesque sentimental. 22.30 Portrait : Jean-Jacques Goldman. 22.35 Que *reste-t-il de la langue yiddish ?* 23.00 Portrait : Naamat, Mouvement des femmes pionnières.
23.05 Mon oncle Moses ■ ■ Film de S. M. Goldin et A. Scotto (v.o.). 0.25 Portrait : Boris Bergman. 0.30 Le Cinéma yiddish. *1.00* Bibliographie.

M 6

13.30 Les Patins de la gloire. Téléfilm de Zale Dalen.
15.15 Code 003.
16.10 et 1.15 Boulevard des clips.
17.30 Plus vite que la musique.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Les cigognes n'en font qu'à leur tête. Film de Didier Kaminka.
22.25 La Malédiction ■ Film Δ de Richard Donner.
0.25 Nick Mancuso.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 ▶ Les Chemins de la musique. [4/5] An 2000, la Venise à venir.
20.30 Agora.
21.00 Lieux de mémoire. La ligne Maginot.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Œuvres de Cornelius, Liszt, Brahms, Bruckner Mendelssohn.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Criton, Gubaidulina.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Le violoniste Pierre *Amoyal. Œuvres Lalo, Fauré, Debussy*, Franck, Dutilleux.
22.40 Les Soirées... (suite).

Vies de couple

par Pierre Georges

LA COHABITATION leur va *bien au teint. De vrais sondages* de miel ! Dans notre rubrique la vie des « couples célèbres », comment ne pas noter l'ascension conjointe et simultanée des courbes de popularité des deux hommes ? Chirac-Jospin, le pre*mier arrivé au zénith attend* l'autre.

Les sondés français sont gens polis, curieux et têtus. Polis parce qu'ils ont un sens inné du protocole. Le président en tête, comme de juste. Le premier ministre, im*médiatement* derrière. A deux pas, comme de raison. On attend un sondage. On voit surgir un cérémonial organisé comme sous l'Arc de triomphe, un 14 juillet.

Les sondés sont curieux. D'une espèce étrange. Ils ont le goût *des attelages qu'ils présument* solides, au pas lent et quotidien de la cohabitation. Ils leur accordent, par une sorte d'atavisme radical-socialiste, leur confiance. Les sondés sont Queuille dans les racines et Mollet dans les feuilles. *Ils s'accordent, à eux-mêmes,* une sorte de nouvel « nouvel élan », le mieux partagé du monde.

Enfin, ils sont têtus, ces sondés. Plus on s'efforce de leur faire comprendre que cela ne marche pas, la cohabitation, que c'est une bien drôle de machine qu'une machine à deux têtes et qu'à force, barre à droite, barre à gauche, cela va se finir dans le mur, ou dans l'iceberg, plus ils en redemandent. Un vrai casse-tête pour les états-majors politiques. Comment briser ce charme *étrange, cette situation contre*nature et qui s'installe ? Comment éviter que cela ne dure un bail, jusqu'en 2002 pour commencer, et allez savoir la suite. A paraphraser le mot fameux d'Alain Peyrefitte, si nos chers cohabitants ne font pas de bêtises, ils sont au pouvoir pour vingt ans ! Dans l'ordre qui nous *plaira, puisque* tel est notre bon plaisir cohabitationniste.

Encore que les plus belles histoires d'amour, les plus édifiantes, puissent avoir une fin. Ou, du moins, *vivre des réveils* difficiles. Autre couple célèbre et *fort célébré* ces temps-ci, l'attelage Bill-Tony. On a en mémoire cette photographie tellement extraordinaire qu'on crut, un instant, à un photomontage. Bill Clinton avait quelques soucis d'ordre privé-public. Et Tony Blair, en allié fidèle, était venu à Washington le soutenir en cette épreuve et en d'autres.

Donc la scène fut immortalisée par les photographes. Un document *à étudier vivement dans* toutes les écoles de communication. Bill et Tony, en profil de médailles, sourires presque énamourés, s'il ne s'était agi d'une amitié virile, jouant du maxillaire, et faisant passer, sur leur visage, toute la gamme d'une modernité politique belle comme l'*antique* !

Puis le temps a passé, l'enjeu a changé de nature. Et cette solide alliance a été mise à l'épreuve du Golfe. Elle ne s'est certes pas défaite, mais a tourné très légèrement à la confusion des alliés. *Bill* et Tony ont un peu perdu la main, et le sourire s'est crispé, depuis que le secrétaire général de l'ONU a, peut-être provisoirement ou illusoirement, obtenu par la négociation ce qu'ils entendaient trancher par les armes. Il leur restera certes la satisfaction d'avoir aidé par leur déter*mination au retour* (?)de la raison à Bagdad. D'avoir en somme tenu au commissariat universel la nécessaire posture des méchants inspecteurs. Mais d'évidence, en ce jeu de rôles, d'autres ont ramassé la mise. A commencer par le commissaire principal, Kofi Annan.

Le conseil des ministres a examiné 47 mesures financières diverses

De la vignette aux emprunts russes, en passant par l'euro

PROJET DE LOI portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, un « DDOEF » est, d'ordinaire, un bric-à-brac de mesures hétéroclites qui n'ont pu trouver leur place dans un autre texte. Celui qui a été examiné, *mercredi 25 février*, par *le conseil* des ministres n'échappe pas à la règle puisqu'il ne comprend pas moins de 47 articles, répartis en cinq « titres » différents :

● **Simplification administrative.** Au cours de l'automne 1997, *le député socialiste du Nord*, Dominique Baert, avait achevé une mission sur ce thème et, dans la foulée, Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, avait annoncé une première rafale de dispositions. Le *DDOEF* apporte donc la traduction législative de ces engagements.

On trouve *ainsi des dispositions* sur l'harmonisation des dates de dépôt des principales déclarations professionnelles ou la suppression de déclaration d'embauche ou de licenciement aux caisses d'assurance-maladie. De nouvelles me*sures de simplification du bulletin* de paie sont également prises.

● **La préparation à l'euro.** Près de 20 articles visent à adapter certains pans de la législation française à la monnaie unique européenne. Un article prévoit ainsi que les entreprises qui le souhaitent pourront tenir leur *comptabilité et établir leurs décla*rations fiscales en euros à compter du 1er janvier 1999. Le capital social pourra également être présenté en euros. Pour permettre la continuité de certains contrats financiers spécialisés (Pibor, etc.), ceux-ci pourront également être convertis en euros. Pour ce qui concerne l'Etat, une réforme importante est engagée puisqu'il est également prévu d'autoriser l'émission de titres indexés sur l'inflation.

Plusieurs dispositions tendent enfin à réformer les règles de l'appel public à l'épargne et à *élargir* les produits d'investissement collectif (OPCVM) autorisés. En particulier, un système de rachat de ses propres actions par une entreprise, dans la limite de 10 % de son capital, est envisagé.

Un article prévoit aussi l'introduction de l'euro à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon, ce qui n'avait encore été prévu par aucun texte législatif.

● **Secteur public.** Ce troisième chapitre comprend plusieurs articles, dont deux retiennent l'attention. L'un concerne Air France. *L'ouverture du capital, que le gou*vernement vient d'annoncer, ne requiert, certes, pas de disposition législative nouvelle, mais un article était nécessaire pour mettre en œuvre les dispositions avantageuses prises en faveur des salariés *pour les associer à cette opération.* Une autre disposition prévoit l'extension du service public gazier dans certaines zones non encore desservies.

● **Vignette des automobiles et mesures fiscales diverses.** Le gouvernement avait annoncé qu'il engagerait une réforme de la vi*gnette automobile. Le quatrième* chapitre de ce projet de loi prévoit donc des articles en ce sens. Le gouvernement veut engager une modification des modalités d'évaluation de la puissance administrative de certaines catégories de véhicules, tenant compte des *émissions polluantes des véhicules* pour le calcul de la vignette et de la taxe sur les cartes grises. La réforme devrait entrer en vigueur seulement pour les nouveaux véhicules, et non pas pour le parc automobile déjà existant, à compter du *1er juillet 1998. Selon le principe* auquel le gouvernement ne veut pas déroger, la réforme ne modifierait pas le total des prélèvements opérés, mais certains véhicules Diesel parmi les plus polluants seraient taxés davantage.

En marge de l'affaire de la « vache folle », une nouvelle disposition de santé publique est prise concernant les farines animales. Elle prévoit, en particulier, l'instauration d'une taxe d'équarrissage qui sera payée par les grandes surfaces et les boucheries de gros.

● ***Dispositions diverses* : emprunts russes, navires de commerce**... Dans ce dernier volet du projet de loi, deux articles sortent du lot. Un premier prévoit un dispositif d'aide fiscale à l'acquisition de certains investisse*ments lourds. Concrètement*, la mesure profitera essentiellement aux navires de commerce. Le gouvernement satisfait ainsi une revendication de ce secteur, qui demandait une mesure de compensation après la suppression d'un avantage fiscal fameux, celui dit des quirats.

Par ailleurs, une *disposition pré*voit l'organisation du recensement des détenteurs d'emprunts russes, pour que ceux-ci puissent être admis au bénéfice de l'indemnisation prévue.

Laurent Mauduit

Mgr Gaillot demande le retrait de son livre

ACCUSÉ de plagiat dans son ouvrage *La Dernière Tentation du diable*, paru au mois de janvier, l'évêque Jacques Gaillot a demandé, mardi 24 février à son éditeur, Edition ñ 1, le retrait du livre (*Le Monde* du 24 février). *« Quelqu'un a abusé de ma confiance,* explique Mgr Gaillot. *C'est un livre un peu spécialisé et le directeur de la maison d'édition* [René Guitton] *avait proposé de mettre à ma disposition une équipe de gens compétents pour certains aspects du livre »*, ajoute-t-il. Selon Mgr Gaillot, les pages incriminées de plagiat par Golias, éditeur de l'universitaire lyonnais Paul Ariès pour *Le Retour du diable*, ne lui avaient pas été présentées comme telles par un de ses collaborateurs. Il plaide donc la bonne foi et juge que le retrait du livre est la seule *solution acceptable*.

René Guitton lui avait proposé trois hypothèses : le retirage de l'ouvrage en rendant à Paul Ariès ce qu'il avait écrit, le retrait total de ces pages, ou le retrait pur et simple du livre. *« Seule cette dernière solution est acceptable, il ne faut pas faire de quartier »*, juge Mgr Gaillot. *« C'est son souhait et je suis solidaire de mes auteurs, même si financièrement cette solution n'est pas la meilleure pour nous »*, commente René Guitton. Le directeur d'Edition ñ I confirme toutefois qu'il est en pourparlers avec les *éditions Golias, qui avaient initialement annoncé leur intention* de porter plainte pour ce plagiat. *« Le préalable à toute discussion était effectivement que le livre soit retiré de la vente »*, confirme Jean-Noël Nauteau, attaché de presse des éditions Golias.

L'Insee corrige fortement à la baisse son évaluation de l'inflation

LA PUBLICATION par l'Insee, mercredi 25 février, du dernier indice des prix à la consommation a réservé une grosse surprise : l'inflation est beaucoup plus basse qu'on ne le pensait. Au cours du mois de janvier, les prix ont baissé de 0,3 %. En glissement, sur un an, les prix ne sont donc plus en progression que de 0,5 % fin janvier, contre 1,1 % fin décembre.

Pour mesurer l'ampleur de la révision, il suffit de noter que ce rythme annuel de 0,5 % est sans précédent depuis le mois de mai 1957 (– 0,3 %), soit depuis près de quarante et un ans.

Cette rectification était totalement inattendue : dans ses dernières prévisions, l'Insee estimait que la hausse des prix serait quasiinchangée à 1 % à la fin du mois de juin prochain.

Cette surprise a deux origines. *D'abord, tous les ans, en janvier,* l'institut revoit ses modes de calcul de l'indice des prix. Et cette fois, compte tenu d'une meilleure prise en compte des soldes, l'effet est sensible.

Sans cette meilleure prise en *compte de la saisonnalité des prix*, l'inflation aurait été majorée de 0,1 point aussi bien sur le mois qu'en rythme annuel. Cet « effet soldes » est particulièrement sensible pour les prix des produits manufacturés du secteur privé (– 1,4 % *pour le seul mois de janvier) et no*tamment pour l'habillement et les chaussures (– 6,6 %). L'Insee suggère donc que l'effet de la baisse est *« pour l'essentiel temporaire »*.

Par ailleurs, l'évolution des prix des produits frais et de l'énergie a été moins forte que les années passées à la même époque.

Au total, ne s'agit-il donc que d'un accident statistique, ou bien les experts vont-ils revoir à la *baisse leurs prévisions d'inflation* ? L'institut privilégie la première explication. On peut d'ailleurs relever que l'inflation « sous-jacente » (hors prix volatils) est plus stable : + 0,8 % fin janvier en rythme annuel, contre + 1 % fin décembre.

L. M.

PRIX À LA CONSOMMATION
variations mensuelles en %



BOURSE

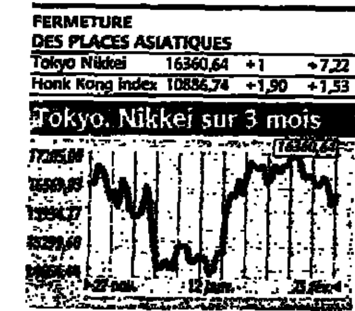
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 25 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16360,64	+1	+7,22
Honk Kong index	10886,74	+1,90	+1,53

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 25/02	Var. en % 24/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3280,54	+0,55	+9,39
Amsterdam CBS	1057,60	+1,13	+15,75
Bruxelles	19422	+0,60	+15,57
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4848,60	+0,05	+19,61
Londres FT 100	5679,80	+0,51	+10,60
Madrid Ibex 35	8641,39	—	+19,10
Milan MIB 30	28273	+0,69	+13,35
Zurich SMI	6974,20	+0,43	+11,31

Tirage du *Monde* daté mercredi 25 février : 502 290 exemplaires.

Une information judiciaire vise la gestion de l'Institut du monde arabe

UNE INFORMATION judiciaire contre X a été ouverte sur la gestion de l'Institut du monde arabe (IMA). Ouverte le 3 février pour *« abus de biens sociaux et recel, abus de confiance, faux et prise illégale d'intérêt »*, cette information est instruite par le juge Armand Riberolles. Selon le parquet, elle intervient après une enquête préliminaire de six mois ouverte sur la base des révélations d'une personne défendant les intérêts de salariés de l'IMA et d'un rapport de l'inspection des finances dont le contenu n'a pas été rendu public. Au total, cette dernière a mené sept missions sur la gestion de l'IMA, de février à juin 1996.

Selon *Le Canard enchaîné*, qui révèle dans son édition du 25 février l'ouverture de l'information judiciaire, celle-ci viserait essentiellement la période 1988-1995. A l'époque, le président de l'IMA était Edgard Pisani. L'hebdomadaire précise que le dossier concernerait en particulier la rémunération d'Edgard Pisani, ainsi que des versements inexpliqués, pour un montant de 600 000 francs, à une société domiciliée dans le paradis fiscal de Jersey en 1989.

COÛT EXORBITANT

Quatre mois avant l'expiration de son mandat, M. Pisani avait été « prié » par la présidence de la *République* de quitter son poste dès le 14 novembre 1995. Il avait été remplacé par le sénateur RPR Camille Cabana. Ce départ anticipé avait été provoqué par un projet d'exposition sur le désert, prévue pour avril 1996 et *qui devait coûter* 25 millions de francs (*Le Monde* du 10 novembre 1995). Un coût jugé exorbitant à l'époque, d'autant que l'IMA connaissait d'énormes problèmes financiers. Ce projet d'exposition avait révélé la détérioration des relations entre M. Pisani et les Etats arabes qui *assuraient 40 % du budget* de l'IMA. Les pays arabes, se plaignaient notamment des *« ingérences »* politiques d'Edgard Pisani.

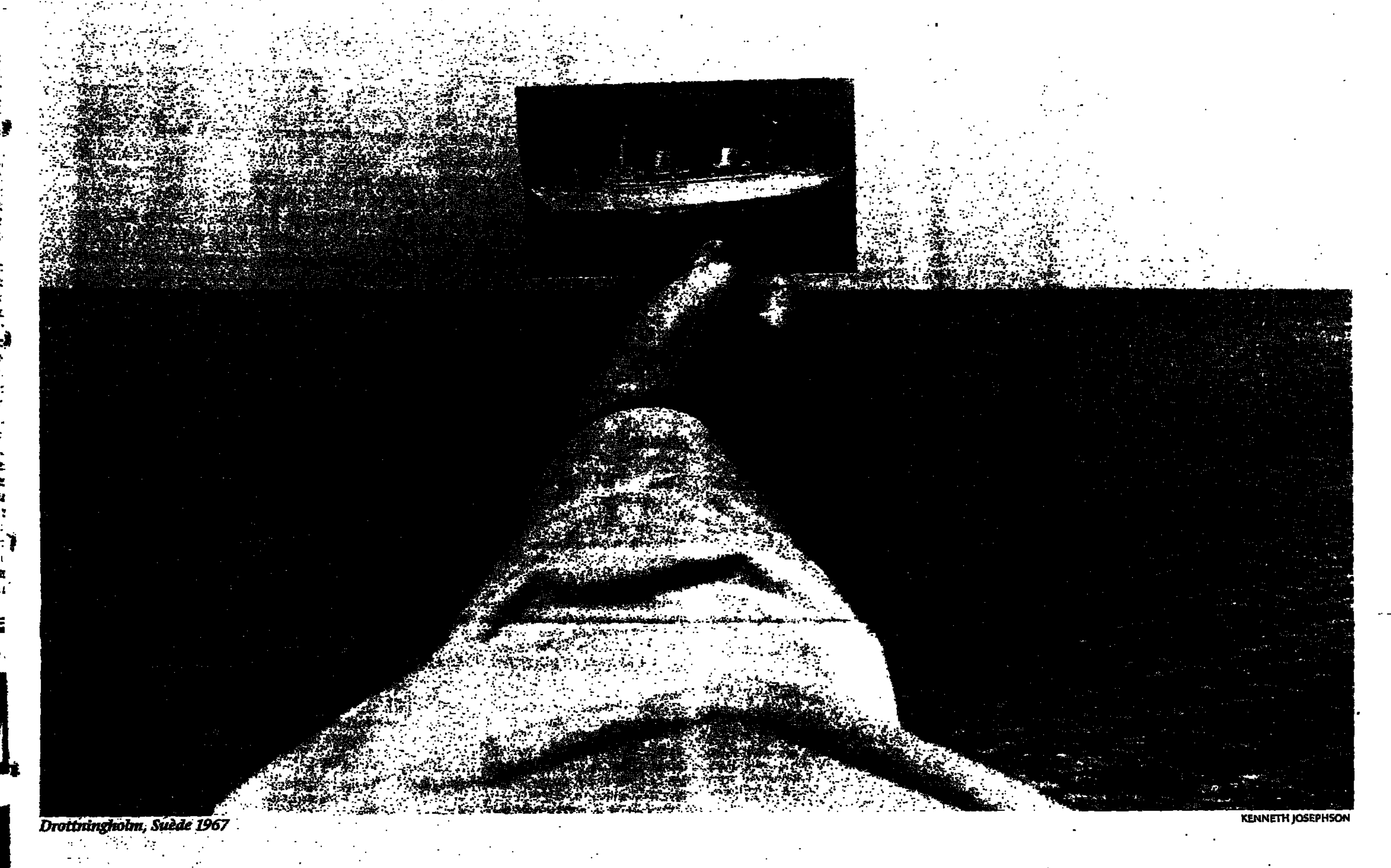
■ **BURUNDI : le conseil de guerre**, réuni à Bujumbura, a ouvert la voie, mercredi 25 février, à la remise en liberté de l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza, en se déclarant incompétent pour juger le dossier de présumés *« comploteurs »* contre le major Pierre Buyoya, au pouvoir *depuis* son coup d'Etat en 1996. – *(AFP)*

examiné
iverses

Mgr Gaillot demande le retrait de son livre

Le Monde
VOYAGES

Terres de mers



Drottningholm, Suède 1967 — KENNETH JOSEPHSON

Et vogue le navire

Alors la croisière ? Faux voyage ? Non, quelque chose de simple et de fort. Un bateau blanc sur la mer bleue. Tout le reste est littérature

À BORD DU *BOLÉRO*
de notre envoyée spéciale

« *Madame, monsieur, bonjour. Le commandant et son équipage vous souhaitent une très agréable journée. Le ciel est bleu, la mer est calme...* » Chaque matin, une voix suave ouvre la journée. Très important, la voix. Le bateau peut rouler, le ciel être couvert, si le ton reste calme, on fait confiance à la voix.

C'est plein d'imprévus, une croisière. Avant, l'appréhension domine : huit cents personnes sur un bateau... Pendant, c'est la valse des sentiments : allégresse, attendrissement, ennui, exaspération, bonheur. Après, pavane pour un rêve défunt.

Ici se joue, à huis clos, la comédie du bonheur. La distribution est éclectique. Il y a les drogués de la chose qui en sont à leur énième expédition et donnent volontiers des conseils, les nouveaux dont la valse-hésitation – « *je suis perdu* » – manque de naturel, les gamins fous qui se jettent sur vous dans les coursives, les petites filles endimanchées et sautillantes, les gros qui ont bien du mal à se mouvoir et auxquels le régime du bord va faire le plus grand tort, les maigres ridés, les jeunes filles canon qui sourient en faisant de la figuration, les danseuses qui lèvent la jambe et le menton, les Nordiques silencieux, les Méridionaux chantants et, étrange affinité entre la terre et l'eau, beaucoup d'yeux bleus comme la mer.

« *Je suis content.* » Le capitaine de vaisseau Le Mintier, trente-deux ans de carrière dans la marine nationale, pourrait faire le difficile. Pas du tout. Il a vu une publicité dans une revue de marine, le programme lui plaisait, il s'est inscrit, il est satisfait. Organisation, buffets, service : « *Chacun est à sa place, dans une harmonie de fonctionnement remarquable.* » Seul point noir, les excursions : « *J'ai horreur d'être enrégimenté* », dit-il, le plus sérieusement du monde. Les croisiéristes ? « *C'est le Français moyen, mais je m'en fiche. On peut être indépendant.* » Lui, évidemment, sait naviguer. « *J'applique trois principes de la marine nationale : 1. Manger aux rations* (c'est-à-dire au premier service). *2. S'inscrire sur toutes les listes* (à toutes les excursions). *3. Prendre le premier canot major* », en clair, partir très vite, pour ne pas se trouver dans le *flux maximum*.

Plus délicat : le choc des nationalités et les clivages socioculturels. En mer comme à terre, chacun voit l'heure à sa pendule et l'on constate que, dans le domaine des loisirs, l'Europe reste à faire. Chacun défend son transat (se lève tôt, va déposer un livre et une serviette pour occuper le terrain et retourne dormir) ou sa place de déjeuner sur le pont. Elément dominant : ce redoutable Français/Italien/Anglais/etc., « moyen ». C'est fou ce que les gens sont durs à l'égard de leurs semblables. Le capitaine Le Mintier, lui, fait preuve de tolérance. De même que cette Suissesse, la quarantaine, qui travaille dans un hôpital et pour laquelle cette croisière est « *le voyage de ma vie* ». Pas comme Anna, une vieille dame romaine, yeux éblouis de petite fille, tannée, ridée et toujours très élégante – dans son sillage, Luigi, la distinction ennuyée – qui affirme le plus sérieusement du monde que ses compatriotes ont payé leur voyage « *par mensualités* ». Une tare. Eux sont rentiers, c'est quand même plus facile.

Certes, il y a des retraités qui avancent à petits pas précautionneux. Ne pas penser pour autant que la croisière est une affaire de vieux. Allongés sur des transats, Sarah et Christopher, jeunes mariés de deux jours – rien de tel que l'air marin pour dissiper une gueule de bois –, ont quitté leur Hampshire natal pour ce voyage de noces immobile. Motifs ? Elle, infirmière, n'avait pas envie de refaire les valises chaque matin et lui, un commercial, ne voulait pas attendre d'avoir soixante ans pour goûter à l'expérience. Les voici, offrant leur chair tendre et rose au soleil. A la fin du voyage, changement de musique. Elle, furieuse de la proximité bruyante de certains et lui éclairé, peut-être, sur le tempérament de sa chère moitié.

Un matin, deux hommes manquent d'en venir aux mains pour une place sur le pont. Giorgio calme le jeu. Pour ce Triestin, ancien joueur de football puis directeur de banque, aujourd'hui retraité dévoué à une cause humanitaire, les gens ont embarqué « *pour oublier,* dit-il, *tout ce qui ne va pas dans un monde qui court à sa destruction* ». Philosophe, il pense à l'après-croisière. « *Regarde-les : aujourd'hui, ils sont heureux, souriants. Demain, la vie les fera pleurer à nouveau.* » Poète : « *Ils veulent prolonger le printemps, oubliant*

Danielle Tramard

(Lire la suite page II)

Et vogue le navire

(suite de la page I)

les charmes de chaque saison. » Etonnante, cette Belge qui fête ses soixante-quinze ans – « *l'année de toutes les folies* » – en enchainant cinq croisières : Dakar, la mer Rouge, la Méditerranée, Istanbul et Madere « *pour y contempler le feu d'artifice de la Saint-Sylvestre* ». Elle aime cet « *hôtel flottant* » et cette « *vie de nomade confortable* ». Ne s'ennuie-t-elle pas un peu, seule ? Nullement. « *J'ai l'habitude d'aller vers les autres* », répond-elle avec simplicité, *et le personnel est très gentil avec les personnes âgées.* » On apprendra par ailleurs qu'elle donne de bons pourboires, une façon de « *reconnaître ces gens* », Indiens ou Philippins éloignés de leur famille et un peu ignorés par les passagers.

Embarqués en milieu d'après-midi, nous voici, à 19 h 30, attendant des places au restaurant. Une forme insidieuse d'ennui apparaît. Pour le tromper, on bavarde. Un sociologue en vue est sensible au « *côté arche de Noé* ». Hasard malicieux, nos voisins de table (au diner les places sont attribuées) étaient, à main droite, suisses, banquiers (ils s'en excusaient presque) et très amoureux (encore un voyage de noces), à main gauche, belges, vendeuse et gendarme, et toujours amoureux (croisière de noces l'an passé). On savoura en secret la mélodie des accents, on parla maternités, enquêtes de police et menus incidents du bord dans une atmosphère joyeuse et bon enfant. Pendant ce temps, à une autre table, notre sociologue et son épouse, moins chanceux peut-être, s'ennuyaient ferme.

Que pense l'encadrement de ce grand mélange ? Ces vieux routiers ne se laissent pas impressionner par les plaintes éventuelles. Personnages clés, le directeur de croisière, qui observe les passagers à l'embarquement et, déjà, se fait une idée de la tonalité d'ensemble, et le commissaire de bord. Et les musiciens sans lesquels la performance serait incomplète. Ils égrènent des notes légères que la brise emporte. Ces quatre-là, c'est une tranche de géopolitique. Venus de l'Est, formés à l'école classique dans leurs académies respectives, ils exécutent une musique qui ne réclame pas de leur part une grande attention. « *Les gens viennent sur le bateau pour se détendre, manger et dormir. Nous les mettons de bonne humeur.* » On confirme. Avec eux, une cigale italienne et, cerise sur le gâteau, Los Paragayos, trois musiciens de haut vol égarés en ces lieux.

Les escales ? Des fenêtres qui s'ouvrent. Sur Le Caire ou Jérusalem. A Corfou, on eut le temps d'admirer les rues sinueuses, leurs hautes maisons, les arcades de la rue Nikiforu-Theotoki et de prendre un verre sur la place Spianada pendant que les stakhanovistes de l'excursion se faisaient cornaquer en bataillons attentifs, la tête renversée suivant la direction indiquée par le doigt du guide. A Katakolon, petit port grec, promenade et bain de mer dans une eau délicieusement chaude.

Alors la croisière ? Tarte à la crème où l'on fourre tout et le reste, faux voyage, pseudo dépaysement, distractions alibi, échanges trop brefs, grandeur et petitesse de l'espèce humaine et tous les *impedimenta* du confort ? Quelque chose de simple et de fort : un bateau blanc sur la mer bleu. Tout le reste est littérature.

Danielle Tramard

CARNET DE BORD

■ LA CROISIÈRE. Ce reportage a été effectué à bord du *Boléro*, l'un des trois paquebots de la compagnie Festival Croisières (*cf* notre who's who) qui programme notamment, sur ce même bateau, une croisière de printemps en mer Noire (onze jours, du 17 au 29 mai, de 7 135 F à 18 715 F). Renseignements dans les agences de voyages et au 01-47-42-68-68.

■ MODE D'EMPLOI. Un bateau n'est ni un club *privé ni* une île déserte. *Cela* dit, il y a toujours des coins tranquilles ou lire ou rêver en paix. Repérer les *lieux et aller à contre-courant.* A l'heure du goûter, par exemple, la piscine est deserte. Contrairement a une *idée reçue, une croisière, c'est fatigant* : lever matinal pour les excursions et, le soir, nombreuses distractions.

■ LA CABINE. Tres important : la preférer avec hublot ou sabord (mais les cabines « aveugles » permettent aux non-claustrophobes de voguer a petits prix) et, surtout, loin du moteur. Logique : les plus chéres sont les mieux situées en ce qui concerne la stabilité.

■ EXCURSIONS. En supplément. Inutile de les faire toutes. En profiter pour se promener a son rythme pendant que les autres cavalent loin et vite. Ces visites rapides, touristiques, ne sont que des mises en bouche. Ne pas en attendre plus : c'est, materiellement, impossible.

■ LA TABLE. Manger semble être la principale occupation du croisiériste. Pour preuve, le nombre de repas et *leur abondance : petit déjeuner, bouil*lon (délicieux) a 11 heures, déjeuner, thé, diner, buffet de minuit, pizzas dans les salons. Savoir que, sur certains bateaux, il existe plusieurs restaurants dont l'accés est lié à la catégorie de la cabine occupée. Important : le choix *de la table* et *de l'horaire des repas.*

■ POURBOIRES. Les prévoir. Remis le dernier jour, ils sont importants pour le personnel (cabine et restaurant) dont ils constituent une part importante du salaire.

LES BONNES FILIÈRES

Compagnies et affréteurs.

African Safari Club (Starline), tél. : 03-89-45-37-12. Apsara, tél. : 01-47-70-26-55. ATC Affaires et Loisirs (Cunard), tél. : 01-49-27-07-43. Celebrity Cruises, tél. : 01-40-13-71-25. Club Med Croisières, tél. : 01-53-35-35-53. Compagnie des îles du Ponant, tél. : 02-40-58-14-95. Compagnie française de croisières (Costa Crociere, Croisieres Paquet, Carnival Cruise Lines, Windstar Cruises), tél. : 01-49-24-41-95. Compagnie maritime de croisières (Paul Gauguin, Radisson Seven Seas Cruises), tél. : 01-40-67-77-37. Croisières ! La planète mer (Norwegian Cruise Line, Seabourn Cruise Line), tél. : 01-47-55-03-10. Croisières M.S.C. (Mediterranean Shipping Cruises), tél. : 01-48-04-76-20. Croisieres Scanditours (Express Còtier, Silja Line), tel. : 01-45-61-65-00. Ecrit/Mer et voyages (Crystal Cruises, Fred Olsen Cruises, Marion Dufresne), tél. : 01-44-51-01-60. Eurocroisières (Royal Olympic Cruises : Epirotiki/Sunline), tél. : 01-42-66-97-25. Festival Croisieres, tél. : 01-53-20-00-54. Gallic Croisières (Star Cruises), tél. : 01-45-53-27-50. Grand Nord, tél. : 01-40-46-05-14. Le Quotidien Voyages (CPTM), tél. : 01-41-92-08-30. L'Espace Croisières (Leisure Cruise), tél. : 01-45-62-59-00. Nouvelles Frontières ; tél. : 0-803-33-33-33. Plein Cap (Marina Cruise Company), tél. : 04-93-20-21-20. P&O Ferries (P&O *Cruises/Princess Cruises*), tél. : *01-44-51-*00-54. RA Marketing (Royal Caribbean International), tél. : 01-45-77-10-74. Rivages *Croisières, tél. : 01-40-13-73-96.* SNCM Ferryterranée, tél. : 04-91-56-36-18. Star Clippers, tél. : 01-39-21-10-98. Tapis rouge international (Silversea Cruises), tél. : 01-42-56-55-00. Transtours, tél. : 01-53-24-34-34.

Agences spécialisées.

■ A Paris : L'Espace Croisières, tél. : 01-45-62-59-00 ; La Planète Havas Voyages, tél. : 01-53-29-40-05 ; La Boutique des croisières, tél. : 01-40-16-99-98 ; Croisières ! La planète mer, tél. : 01-47-55-03-15.

■ En province. A Cannes, Voyages Mathez, tel. : 04-92-99-25-25. A Cagnes-sur-Mer, Croisières Grand Large, tél. : 04-92-02-42-52. A Nice, Canisphère, tél. : 04-93-82-21-21. A Lyon, Destination Croisières, tél. : 04-78-42-11-94 ; *Route Marine, tel. :* 04-78-39-13-06. A Nantes, La Boutique des croisières, tél. : 02-40-69-08-17.

A lire

■ *Croisières passion*, le guide de notre collaboratrice Michèle Valandina (éditions de l'Archipel, 149 F). Un précieux « mode d'emploi » pour « décoder » offres et forfaits, choisir son bateau et son itinéraire (description de quelque 90 pays et 350 escales) et réussir son voyage.

Les croqueuses de vent

Autour de Penobscot Bay, au gré d'un itinéraire fantasque, trois jours de farniente à l'américaine à bord d'une des dernières goélettes du Maine

CAMDEN
de notre envoyé spécial

« *Haalf way theere !* » (« *Half Way There !* », autrement dit : la grand-voile est à mi-course ! Au commandement du capitaine Pease, vissé à la barre, la grand-voile monte dans la brume d'un matin d'automne. Le *Lewis R. French* se glisse hors du port de Camden (Maine), sur la Côte est des Etats-Unis. Lancé en 1871, le *French* a tout charrié dans ses cales, y compris des arbres de Noël. C'est aujourd'hui la plus âgée de ces goélettes côtières affublées du nom de *Windjammer* (sac-à-vent, croqueuse de vent), un sobriquet inventé par les capitaines de la marine à vapeur. A en juger par sa coque pimpante et ses roufs vernis on a du mal à croire qu'il s'agit là d'un beau vestige inscrit au Patrimoine national américain. Quatre des neuf autres voiliers membres de la Maine Windjammers Association (MWA) le sont également, ce qui n'empêche pas qu'ils soient tous dotés d'équipements modernes (radar, GPS, VHF).

Créée en 1977, cette association de capitaines propriétaires de leurs navires s'est donné pour mission de préserver le souvenir de la marine à voile telle qu'elle prospéra au XIXe siècle sur le littoral du Maine, à l'époque où l'on construisait des six-mâts, sur les bords de la Kennebec River. La pénurie d'arbres et l'avènement de la machine à vapeur devaient avoir raison d'une industrie qui faisait de la ville de Bath la rivale de Boston. Ainsi, les caboteurs à voile auraient disparu si un certain capitaine Swift n'avait eu, dès 1936, l'idée de les aménager pour la croisière. Le succès se fit attendre mais finit par lui sourire, et d'autres marins prirent la relève. De leur regroupement est née la MWA qui arme également une goélette-huîtrière, un bateau-pilote, un trois-mâts et un yacht de course.

Lac Ontario, Canada, 1924

GIACOMO COSTA

10 heures du matin. Au large, le vent d'est dissipe le brouillard d'un coup de balai. Sous le soleil d'octobre, les Camden Hills déploient leurs frondaisons parées d'or, de pourpre et de lie-de-vin. Bouleaux, érables et *pin-oaks* dévalent les pentes jusqu'à l'eau bleu-acier où dansent les bouées multicolores des casiers à homard. Massés à la poupe, une tasse de café à la main, les dix-huit passagers contemplent en silence cette harmonie de tons chauds et froids. Saluée par l'été indien, leur croisière démarre sous d'heureux auspices. Elle les conduira autour de Penobscot Bay au gré d'un itinéraire fantasque balisé par l'île du Soufre et la baie du Maquereau, le détroit des Tempêtes et le port des Tailleurs de pierre.

Répertoriée dès 1525, cette baie fut considérée par les navigateurs européens comme un des points de passage possibles vers les Indes tant elle était vaste. Sa côte découpée, parsemée de moraines devenues des îlots couverts de conifères, est un terrain de jeu propice aux goélettes qui poussent parfois vers l'ouest, jusqu'aux fjords spectaculaires de Mont-Désert, l'île où vécut longtemps l'écrivain Marguerite Yourcenar.

La vie à bord s'organise. Sitôt expliqué le fonctionnement de l'unique douche, on n'attend plus qu'un volontaire pour en tester la température. Très vite, le vénérable voilier prend les allures d'une abbaye de Thélème flottante où chacun vivrait sa vie en privilégiant le superflu de dix façons différentes. Rèver en observant la danse des ombres dans la toile galbée de vent. Lire. Esquisser, au pastel, une blanche cabane de pècheurs sur un roc mordoré. Compter les amers en admirant quelques-uns des plus jolis phares du Maine. Suivre à la jumelle le saut des marsouins au large de Naskeag Point. Guetter, le soir venu, les ratons laveurs tapis dans les fourrés de Russ Island. Observer, la nuit tombée, allongé sur le pont, au mouillage de Bucks Harbor, les étoiles entre les branches murmurantes des grands arbres penchés sur l'eau. Faire du tai-chi (gymnastique chinoise) à l'heure où le voilier pivote doucement sur son ancre dans le brouillard de l'aube. Ecouter beaucoup et se raconter un peu avec ce sens anglo-saxon de la convivialité qui associe esprit d'équipe et bonne humeur... sans jamais oublier ce zeste de discrétion qui confine parfois à la superficialité.

Les plus courageux, ceux qui sont candidats pour hisser l'ancre avant chaque appareillage, ne sont pas forcément les plus jeunes mais, souvent, ceux qui fuient le plus la solitude. On les retrouve discutant devant un *mug* (bock en terre cuite) au carré ou, à l'arrière, en train de jeter un œil sur la carte par-dessus l'épaule du capitaine Pease.

Pour les uns et les autres, Dan Pease a toujours une attention ou une répartie qui fait naître un sourire. Né à Wiscasset, non loin de la crique où son voilier fut lancé un siècle plus tôt, Dan a appris à naviguer sur les genoux de son père. Son amour de la voile l'a conduit ensuite à l'Ecole des garde-côtes pour y étudier l'ingénierie. Matelot avant de devenir capitaine, il passe aujourd'hui l'hiver à construire des coques en bois quand d'autres cinglent vers les Caraïbes. Mince, le regard bleu et la barbe couleur de bière, c'est le seul capitaine à barrer son *Windjammer* affublé d'un authentique béret basque !

Le nez rougi par la brise qui souffle de l'île du Renard, Ed le New-Yorkais, veuf et retraité de son état, observe, en connaisseur : « *Dan est l'un des rares capitaines à laisser ses hôtes circuler derrière lui à la poupe, voire même à prendre la barre ! Il a beau blaguer du matin au soir, il a toujours l'œil sur tout. Il s'est exactement taillé pour le travail qu'il fait, et c'est pour ça qu'il le fait bien. Il me fait penser à ce mot de Burton Hills :* « Le bonheur n'est pas une destination mais une façon de vivre. » *Croyez-moi, j'en suis à ma septième croisière sur le* French, *et ce n'est pas fini !* ». L'intéressé, lui, est plus mesuré : « *Nos passagers sont trop heureux à bord pour poser des problèmes et les rapports avec les* skippers *(capitaine de goélette) sont bons même si certains préfèrent ne pas rejoindre la MWA... Le plus dur, c'est la sécurité. Nous ne touchons aucune subvention locale ou fédérale, mais, en revanche, nous sommes régulièrement inspectés par les garde-côtes. Et s'ils imposent un nouveau gadget à 1000 dollars, mieux vaut l'acheter illico si on veut sortir du port !* » Et de conclure, clin-d'œil à l'appui : « *Ma foi, je ne sais rien faire d'autre, et comme les gens ont l'air d'aimer...* ». Ed n'est pas son seul aficionado. Tara, professeur à l'université du New Hampshire, est capable de raconter en détail chacune de ses croisières sur le *French*. Pour les habitués comme pour les nouveaux venus, l'équipage (deux matelots et une cuisinière) n'a qu'une consigne : leur faire plaisir « *jusqu'à l'extase* ». En organisant, par exemple, un pique-nique de « *lobster'nd corn* » (homard et maïs, le duo préféré des habitants du Maine) sur la plage d'une île déserte. Tout le secret est là, dans ce décor. En les menant jusqu'aux confins de la baie, le *French* ne fait pas seulement découvrir à ses passagers les toits colorés du village de Stonington se reflétant à l'identique dans l'eau du port ou l'anse de Pulpit Harbor quand le soleil couchant la teinte de sang. Il les propulse, plus subtilement, dans l'univers de leurs lectures d'enfance, celui des romans de Mark Twain, d'Henry David Thoreau ou de Robert Louis Stevenson. Succès assuré.

Au-delà d'un frisson, lors du passage, au mètre près, de la mâture sous le pont suspendu de Deer Isle ou d'un sprint vent arrière avec une autre goélette, ce qui restera dans les mémoires est ailleurs. D'abord cette coexistence chaleureuse avec une vingtaine d'Américains venus de tous les horizons. Une postière de l'Utah, un ingénieur de l'Alaska, une dessinatrice de l'Illinois ou un juge de l'Oregon. Tous, venus ici pour oublier, quelques jours, leur quotidien, un quotidien que tous, cependant, évoqueront avec simplicité et humour.

Important, également, la découverte d'une nature intacte et d'un mode de vie dont les marins du Maine sont fiers. Fiers d'en vivre en le faisant partager avec ceux qui n'ont pas eu la chance de naître ici. Restera, enfin, le plaisir de se retrouver soi-même sur le pont, sous les voiles, la tête pleine d'histoires et de chansons, entre le choc mat des vagues contre l'étrave et le sifflement du vent dans les drisses.

Koraïch Elmekki

CARNET DE BORD

■ Y ALLER. Icelandair (tél. : 01-44-51-60-51) *propose, via Reykjavik,* des tarifs compétitifs à destination de Boston (également desservi par American Air*lines) et New York d'où des correspon*dances pluriquotidiennes desservent le Portland Jetport qui est à quatre-*vingt-dix minutes, en voiture, de Cam*den via la *US Route 1*.

■ EMBARQUER. Les *Windjammers* naviguent de mai à octobre au départ de Rockland ou de Camden. Compter environ 2 000 F tout compris pour trois jours, 4 350 F *pour une semaine.* L'installation à bord se fait la veille au soir. Savoir que les voiliers sont des espaces non fumeurs. Penser aux livres, aux lunettes et à la crème solaire mais aussi aux lainages et au ciré. Pour réserver ou se renseigner, contacter Meg Malden à la MWA, P. O. Box 1144P, Blue Hill, ME 04614, USA, tél. : 00-1-207-374-2993, fax : 374-2952, Internet (http : // www. midcoast. com/-sailmwa), e-mail : windjam@acadia. net. Sur place, numéro vert : 1-800 807 WIND (ou 9463).

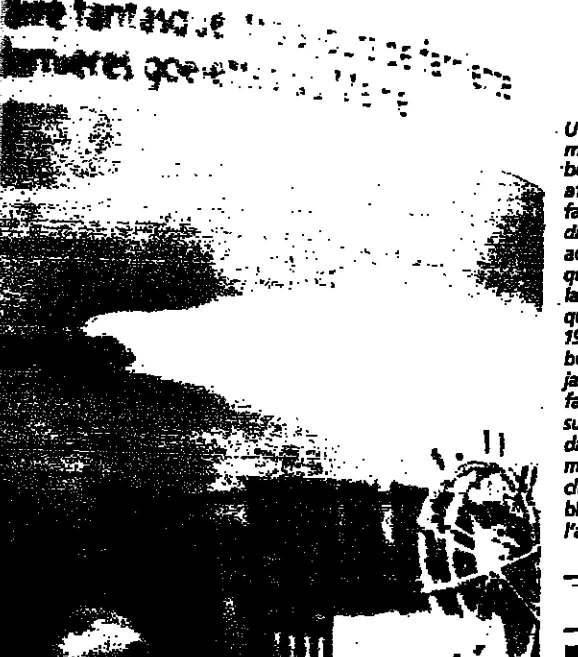
■ À BORD. La journée débute par un solide *breakfast*, avant l'appareillage. L'aide apportée par les passagers lors des manœuvres (ancre, voiles) est une tradition, non une obligation. Reste de *la journée libre, rythmé par la visite* d'îles et de ports de pêche, l'observation des amers, des animaux marins et *des autres goélettes. On peut aussi* apprendre à barrer et à faire le point. Déjeuner sur le pont, dîner dans le carré. Cuisine *simple mais saine et copieuse.* A la veillée, Dan Pease déclame des poèmes et raconte des histoires de marins. *Cabines confortables mais petites.*

■ VISITER. Avant l'embarquement, deux musées indispensables pour *comprendre l'importance historique* de la voile dans l'état forestier du Maine. Le Maine Maritime Museum *(243, Washington St.)* à Bath et le Penobscot Marine Museum (angle Church St.-US Route 1) à Searsport.

■ LIRE. *Maine*, de C. C. Calhoun (Compass American Guides), *Coastal Maine : A Maritime History*, de R. F. Duncan (Norton) et *The Maine Woods*, de H. D. Thoreau (Penguin). Côte guides, Le Bleu et le Routard (Hachette), le Guide Vert, les guides Jika, Let's Go et Ulysse.

■ SE RENSEIGNER. Pour en savoir plus sur le Maine, s'adresser au bureau d'information Boston/Massachusetts c/o Express Conseil, 5 *bis*, rue du Louvre, 75001 Paris (tél. : 01-44-77-88-07).





Qui est qui ? Qui fait quoi ?

Le « tourisme bleu » voit la vie en rose et les compagnies rivalisent d'imagination pour séduire la clientèle

Un navire sait oublier les cieux maussades, les destinations perturbées, les aéroports encombrés, les attentes interminables, les hôtels défaillants ou aseptisés, les valises alourdies, jour après jour, par d'inévitables achats... Rien d'étonnant, donc, à ce que les Français aient pris le goût du large, comme en témoignent les quelque 170 000 croisiéristes ayant opté en 1997 pour l'agrément de l'itinérance à bord d'une flotte plus diversifiée que jamais. Une seule raison – le simple et fantastique bonheur d'être en mer – suffirait à séduire. Les compagnies, dans leur majorité, n'en rivalisent pas moins de créativité pour conserver leur clientèle et conquérir un nouveau public. Tour d'horizon des nouveautés de l'année.

Michèle Valandina

CARNIVAL CRUISES

■ **La flotte.** Arrivée officielle sur le marché hexagonal de la célèbre compagnie américaine, tête d'affiche de Carnival Corporation (leader planétaire du secteur), holding qui a acquis le groupe Costa Crociere, donc Costa-Paquet, et se trouve ainsi en mesure de proposer en France les croisières « *Sun and fun* » qui ont fait son succès outre-Atlantique. Les bateaux s'appellent *Tropicale, Fascination, Inspiration* ou *Paradise*. En tout, une dizaine de paquebots de 1 000 à 3 000 passagers dont le *Carnival-Destiny*, le plus grand au monde. Ambiance totalement américaine, dans un contexte de fête permanente et bon enfant où le décor ne recule devant aucune extravagance. En vedette, les casinos, parmi les plus grands qui soient en mer. La table, elle, est ajustée aux habitudes alimentaires nationales. En prime, des shows bien rodés et des soirées « *made in USA* ». La pratique de l'anglais est presque indispensable.

■ **Au programme :** Caraïbes, Bahamas, canal de Panama, Riviera mexicaine, Alaska.

■ **Les nouveautés.** Une brochure en français présente l'ensemble des itinéraires en formule « port-port » : compter 1 000 F par jour et par personne, hors aérien. Plusieurs combinés « croisière-séjour terrestre » aux Etats-Unis, à Saint-Domingue ou Porto Rico, dont un forfait incluant 3 ou 4 jours à Orlando et un circuit d'une semaine à bord d'*Imagination*, avec escales au Mexique, à Grand Cayman et à la Jamaïque (Paris-Paris, environ 14 500 F par personne). Pour un tarif similaire, découverte de l'Alaska, entre Vancouver et Anchorage, à bord du *Jubilee* (une semaine de croisière, 1 nuit d'hôtel, vols et transferts).

CELEBRITY CRUISES

■ **La flotte.** Avec cinq paquebots 5 étoiles, l'ex-compagnie Chandris (elle a rejoint le holding Royal Caribbean International, nº 2 mondial) offre une des flottes les plus récentes. Aux *Horizon* et *Zenith* (1 345 passagers), lancés en 1990 et 1991, se sont ajoutés, entre 1995 et 1997, les luxueux *Century, Galaxy* et *Mercury* (1 800 passagers). A bord, vie décontractée mais raffinée. On appréciera (surtout au dîner) une gastronomie supervisée par le chef français Michel Roux, 3 étoiles au Michelin anglais. Pour les amateurs, de beaux espaces de remise en forme et des installations de balnéothérapie sophistiquées. Une clientèle internationale, à majorité américaine (20 % d'Européens), où les Français s'insèrent assez facilement grâce à un personnel attentif et souriant, partiellement francophone.

■ **Au programme :** Bermudes, Caraïbes, Mexique, canal de Panama, Amérique centrale, Alaska.

■ **Les nouveautés.** Pour l'année inaugurale du *Mercury* (lancé en novembre 1997), des croisières Caraïbes et Mexique au départ de Fort Lauderdale, de janvier à avril et d'octobre à décembre. Après le passage du canal de Panama, cap sur l'Alaska où il croise de mai à septembre avec des départs de Vancouver et Seward (à partir de 17 180 F par personne, 10 jours Paris-Paris). Egalement en Alaska cet été, le *Galaxy* propose des circuits d'une semaine, de Vancouver (même tarif que ci-dessus).

CLUB MED CROISIÈRES

■ **Le bateau.** Après la vente du *Club-Med-1* (qui naviguera cet été en Méditerranée pour la Windstar, sous le nom de *Wind-Surf*), la compagnie n'exploite plus que son *sistership*, le *Club-Med-2*. Le plus grand paquebot à voile du monde (187 m et 400 passagers) offre toujours les atouts qui ont fait sa réputation : 2 500 m² de ponts ouverts, 2 500 m² de voilure, une sécurité à toute épreuve grâce à une technologie de pointe et un tirant d'eau de 5 m permettant de mouiller près des côtes. Décor « marin », feutré et élégant pour les salons et des cabines équipées 5 étoiles. Ambiance française décontractée pour une croisière « à la carte ». Animation discrète par des G.O. stylés. Gastronomie de qualité avec boissons offertes. Service attentif et « pourboires inclus ». En vedette, le hall nautique et sa plate-forme d'où on pratique à volonté voile, snorkeling, ski nautique, plongée bouteille, etc.

■ **Au programme :** Caraïbes, Méditerranée occidentale et orientale, transatlantiques.

■ ***Les nouveautés.*** Jusqu'au 24 avril, itinéraire exceptionnel de 7 nuits autour de Cuba, destination que le *Club-Med-2* est le seul paquebot de croisière à proposer. Embarquement chaque vendredi de La Havane et escales à Cayo Largo, Grand Cayman (ou Cozumel) et Isla Juventud. En partant à deux, vol gratuit pour le forfait du second passager (ou suppression du supplément « *single* » si on voyage seul) pour les réservations effectuées avant le 31 mars. Forfait Paris-Paris : 11 340 F, hors aérien (avion A/R, 4 950 F). Au printemps et à l'automne, des croisières courtes (3 ou 4 nuits), de Cannes vers la Corse et la Riviera italienne (à partir de 5 100 F en port-port). En août, quatre circuits de 7 nuits entre Grèce et Turquie, de Kusadasi, avec, en version « Nord » la visite d'Istanbul et la possibilité d'enchaîner, sans répétition d'escales, avec la version « Sud » (20 % de réduction, dans ce dernier cas, sur la seconde croisière). Tarifs privilégiés (moins 1 500 F par personne sur le prix hors acheminement) en cas d'inscription avant le 30 avril, sur les croisières des 15 juillet et 29 août.

COMPAGNIE DES ÎLES DU PONANT

■ **La flotte.** Pour fleuron, *Le Ponant* (64 passagers, 30 membres d'équipage), un trois-mâts racé alliant élégance des formes, des volumes et des matériaux. Intimité d'un yacht, confort d'un paquebot et contact inégalé avec la mer grâce à une marina à fleur d'eau, idéale pour pratiquer sports nautiques et plongée. En prime, une table savoureuse, une convivialité décontractée et des itinéraires qui privilégient découverte et contact avec la nature. Forte de ce succès, la compagnie va étendre sa flotte avec un nouveau navire, *Le Levant* (90 passagers) qui navigue également sous pavillon français, avec un équipage exclusivement national. En construction aux Chantiers Leroux et Lotz de Saint-Malo, ce grand yacht de 100 m effectuera sa première croisière aux Grenadines, à Noël, avant de proposer, dans le même esprit que *Le Ponant*, des circuits aussi originaux que possible. A noter enfin que la compagnie affrète cette année, pour des croisières à thème culturel (avec équipage français), le *Clelia-2*, un beau yacht de 36 suites et 6 luxueux appartements.

■ **Au programme.** *Le Ponant* croisera aux Caraïbes et en Méditerranée, le *Clelia-2* en Méditerranée occidentale et orientale ainsi qu'en mer Noire et *Le Levant*, en 1998-1999, dans les Caraïbes, sur l'Orénoque, l'Amazone, dans le golfe du Saint-Laurent, les eaux de Terre-Neuve et du Labrador.

■ **Les nouveautés.** Pour *Le Ponant*, trois croisières de printemps aux Caraïbes. Du 1er au 8 avril, un itinéraire original de Caracas à Pointe-à-Pitre, avec les réserves et les parcs nationaux vénézuéliens. Du 8 au 15 avril, circuit au cœur des Petites Antilles avant de cingler vers les Grenadines puis les îles Vierges, du 15 au 22 avril (forfait Paris-Paris à partir de 18 150 F par personne, avec réduction de 1 000 F par personne pour les jeunes mariés). Une zone qu'il retrouvera du 4 au 11 décembre et du 11 au 18 décembre, au départ de Pointe-à-Pitre (à partir de 13 790 F la semaine, hors aérien). Avec *Clelia-2*, de la mer Noire aux côtes italiennes via la Syrie, Chypre, Israël, l'Egypte, la Grèce et la Turquie, des itinéraires pour passionnés d'histoire. A bord, un conférencier et, aux escales, un guide parlant français. Des circuits complets et bien structurés, à partir de 11 750 F par personne pour 7 nuits, vols et transferts (2 680 F) en sus. En 1999, *Le Levant* remontera, dès avril, l'Amazone jusqu'au Pérou, puis le Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs, avant de longer Terre-Neuve et le Labrador et de naviguer dans la baie d'Hudson jusqu'à Churchill. Un itinéraire rare, de Saint-Pierre à Toronto, avec escales à Cheticamp, l'île du Prince-Edouard, Percé, Tadoussac, Québec, Montréal et Kingston (du 19 au 29 juin et du 5 au 15 septembre). Croisières en sens inverse du 13 au 23 juillet et du 29 septembre au 9 octobre (compter 18 700 F par personne, boissons incluses, guide naturaliste à bord, hors aérien).

COMPAGNIE FRANÇAISE DE CROISIÈRES (COSTA PAQUET)

■ ***La flotte.*** Une nouvelle identité pour cette filiale à 100 % de Costa Crociere qui regroupe les marques Costa Croisières et Croisières Paquet. Leader en France (quelque 65 000 passagers par an) et numéro un en Europe, elle a rejoint, en juillet 1997, le holding Carnival Corporation. Une alliance qui lui permet de conserver une large autonomie tout en bénéficiant des puissants moyens du groupe américain. Cette compagnie est également l'agent général de Carnival Cruise Lines et de Windstar Cruises. Sous la marque Costa Croisières et à l'exception du *Costa-Riviera*, plus traditionnel, sont rassemblés des navires modernes et confortables, avec un concept hôtelier rationnel que réveille une esthétique très italienne en matière d'espace et de décoration. Ambiance joyeusement latine, public jeune et atmosphère « club de vacances » y compris à bord du navire-amiral, le *Costa-Victoria* (1 928 passagers), un méga-paquebot au gigantisme tempéré par un réel raffinement. Très bonne adaptation à la clientèle française et aux familles qui bénéficient, régulièrement, de conditions préférentielles.

La flotte des Croisières Paquet ne comporte plus qu'un seul navire, *Mermoz* (530 passagers), quadragénaire toujours fringant et symbole de l'art de vivre en mer. Tradition hôtelière, qualité du service et gastronomie haut de gamme explique l'existence d'un club d'inconditionnels qui espèrent bien le voir naviguer, comme prévu (aucun démenti à ce jour) jusqu'à l'an 2000.

■ ***Au programme.*** Pour Costa : Méditerranée, mer du Nord, Baltique, Caraïbes, transatlantiques. Pour Paquet : Extrême-Orient, Moyen-Orient, océan Indien, Méditerranée, Europe du Nord, Baltique, Spitzberg ainsi que de nombreuses croisières à thème (musique, théâtre, gastronomie, opéra, etc.).

■ ***Les nouveautés.*** Chez Costa, présence en Méditerranée de toute la flotte, au printemps et en été. Les *Costa-Marina* et *Costa-Allegra* proposent également, de juin à septembre, fjords de Norvège et capitales nordiques. Offres « super-basse saison », en avril, mai, octobre et novembre, selon les paquebots et les destinations, avec gratuité pour les enfants (hors acheminement aérien et taxes portuaires), à certaines dates. De Venise, une belle croisière « Iles Grecques » programmée, du 10 mai au 25 octobre, par *Costa-Victoria* avec, pour la première fois, outre Athènes, une escale à Istanbul (compter 8 140 F par personne).

Sur *Mermoz*, des prix attractifs sur les croisières « océan Indien » avec, du 1er au 12 avril, une gratuité complète (acheminement aérien et croisière) pour les enfants de moins de 18 ans partageant la cabine de leurs parents ou grands-parents. En prévision, après un traditionnel arrêt technique en octobre, un programme « Amérique du Sud » pour l'hiver 1998-1999.

COMPAGNIE MARITIME DE CROISIÈRES (CMC)

■ **Le bateau.** Cette jeune compagnie française, filiale de l'armateur havrais Service et Transports, commercialise l'événement maritime de l'année 1997, le *Paul-Gauguin* (318 passagers), premier paquebot battant pavillon national à être sorti des Chantiers de l'Atlantique depuis 1966. Nouvel ambassadeur de l'art de vivre et du luxe « à la française », ce beau navire à taille humaine décline une architecture aux volumes généreux et largement ouverte sur la mer. Qualité extrême de la décoration qui privilégie lignes pures, matériaux nobles et bois exotiques. Particulièrement agréable, l'atmosphère d'intimité que crée la diversité des lieux, depuis la grande salle de spectacle jusqu'au piano-bar, du connoisseur-club (pour les amateurs de cigare) au casino. Raffinées à souhait, les cabines et suites, toutes extérieures (et, pour la moitié d'entre elles, avec balcon ou véranda privée), dotées de télévision câblée, salle de bains en marbre avec baignoire, ligne de téléphone directe par satellite. Haut de gamme, un centre de thalassothérapie et *fitness* ainsi qu'un salon de beauté et de coiffure confié à Carita. A bord, une ambiance française et des menus pour gourmets élaborés par Jean-Pierre Vigato (2 étoiles Michelin pour son restaurant parisien, « Apicius ») à savourer en toute liberté, avec choix de sa table et de son horaire. Ultimes privilèges : une marina rétractable (idéale pour la pratique des sports nautiques) et des excursions originales pour découvrir les îles en 4 x 4, en hélicoptère, en safari-jeep, en pirogue, etc. A partir de 13 800 F par personne et par semaine, accueil à l'aéroport et transfert inclus, mais hors aérien. Formules complémentaires de séjour à Tahiti (Tahiti Beachcomber) et Bora Bora (Hôtel Bora Bora).

■ **Au programme :** la Polynésie française au départ de Tahiti, avec escales à Rangiroa, Raiatea, Bora Bora et Moorea. Dès 1999, des itinéraires incluant les Marquises.

C. P. T. M.

■ **Le bateau.** Avec l'*Aranui*, la Compagnie Polynésienne de Transports Maritimes, qui bat pavillon français, possède le seul caboteur (cargo mixte) desservant régulièrement les Marquises, au départ de Papeete (environ 15 départs par an). Ambiance informelle, nourriture à base de produits locaux, vin aux repas et pourboires interdits. Un voyage authentique et la découverte « de l'intérieur » d'un archipel mythique. Compter 19 775 F en cabine extérieure standard en version 16 jours (vol en sus à partir de 6 300 F)

■ **Au programme :** les Marquises, en 16 jours (également en 8 jours au départ de Nuku-Hiva).

■ ***Les nouveautés.*** Quinze places de pont, nouvellement aménagées, pour voyager à prix doux et encore plus près de la mer. Compter 7 000 F pour la croisière de 8 jours.

CROISIERES M. S. C.

■ ***La flotte.*** Croisière « à l'italienne » sur les paquebots de la Mediterranean Shipping Cruises (M. S. C.), qui a pris le nom de l'important groupe maritime genevois auquel elle est intégrée. Elue en 1997 « Compagnie maritime de l'année » par la très sérieuse Lloyds de Londres, elle vient de se doter, avec l'ex-bureau Navy Club, d'une représentation à part entière à Paris. Atout de charme : une flotte de quatre (et bientôt cinq) navires classiques (600 à 1 500 passagers), de style traditionnel. Très appréciés par la clientèle française : une ambiance latine familiale, informelle et conviviale ; une table de qualité et un des meilleurs services européens en mer (80 % du personnel est italien et la francophonie de rigueur). A signaler enfin, des prix stables depuis plusieurs saisons.

■ **Au programme :** Amérique du sud, Caraïbes, transatlantiques, Méditerranée, Maroc et îles de l'Atlantique, Afrique du Sud, océan Indien.

■ **Les nouveautés.** A bord du *Melody* (1 000 passagers), navire amiral de la compagnie, des croisières longues aux Caraïbes, dont un beau circuit pour Pâques avec départ de Fort Lauderdale et escales à Playa del Carmen, Cozumel, Grand Cayman, Ocho Rios, Saint Domingue, Turks et Caicos et Key West. Forfait Paris-Paris 13 jours, à partir de 10 340 F par personne (vol inclus). Une présence renforcée en Méditerranée avec, de mars à décembre, des croisières de 4 à 14 jours et surtout, chaque samedi de juin à octobre, des départs de Marseille avec *Melody* pour un circuit classique avec escales à Gênes, Naples, Palerme, Tunis, Palma et Barcelone. Compter 7 770 F par personne, hors promotions de début de saison. Dès novembre 1998, pour les amateurs d'exotisme, *Symphony* et *Monterey* prennent leurs quartiers d'hiver dans l'océan Indien.

CUNARD

■ **La flotte.** Tradition de haut niveau pour cette compagnie britannique fondée en 1839 et qui a su, au fil des années, créer et affiner un véritable art du voyage. Un paquebot-star, le *Queen Elizabeth 2* (1 500 passagers), véritable ville flottante et seul navire à maintenir, d'avril à décembre, une ligne régulière entre Southampton et New York. La flotte – uniquement composée de navires 5 étoiles – compte également l'élégant *Vistafjord* (736 passagers), deux yachts de luxe, le *Sea Goddess I* et le *Sea Goddess II* (116 passagers) et le *Royal Viking Sun* (814 passagers).

■ ***Au programme :*** Baltique, Cap Nord, Méditerranée, Canada, Alaska, canal de Panama, Amérique du Sud, Pacifique Sud. Ainsi que des transats et un tour du monde.

■ **Les nouveautés.** Des tarifs attractifs (avec pourboires inclus) sur l'ensemble de la flotte. La « transat » classique (6 jours désormais) en cabine double extérieure, au départ de Paris avec visite de New York, transferts, séjour de 3 nuits en hôtel de 1re catégorie et vol retour Paris est proposée à 15 060 F par personne. Une brochure présente une sélection de croisières accompagnées et animées par une équipe de professionnels francophones. Au programme, fjords de Norvège, Amérique du Sud, transatlantique et également, à bord du *Queen Elizabeth 2*, un très bel itinéraire « Eté indien sur le Saint-Laurent » de New York à Québec, entre le 1er et le 8 octobre (forfait Paris-Paris, 18 260 F par personne)

L'EXPRESS COTIER

■ **La flotte.** Plaisir de la navigation, simplicité de la tradition maritime norvégienne et, aux escales, une Norvège pittoresque et authentique à savourer en direct. Si cette compagnie, créée il y a 104 ans afin d'assurer le transport régulier du courrier, des marchandises et des riverains le long des côtes, n'affiche pas, cette année, de nouveauté particulière, le voyage-découverte qu'elle propose, en cinq jours et demi, entre Bergen et Kirkenes, via les îles Lofoten et le Cap Nord, à bord de ses onze « travailleurs des mers » n'en reste pas moins hors du commun. A réserver, de port en port, ou à associer à un séjour terrestre.

FESTIVAL CROISIERES

■ **La flotte.** Cette compagnie, jeune et en pleine ascension, a choisi de cibler une clientèle « milieu de gamme » avec un rapport qualité-prix performant qui rend la croisière accessible à un large public. Des paquebots classiques et confortables, à dimension humaine, tous héritiers d'une vraie tradition maritime et d'une parfaite sécurité : *Azur* (720 passagers), *Bolero* (800 passagers) et *Flamenco* (800 passagers). Ambiance chaleureuse et conviviale. La compagnie joue résolument la carte européenne avec une très bonne adaptation à la clientèle francophone et une réelle personnalisation (accueil, annonces, journaux de bord, informations, animation etc.). A bord, toutes les activités d'une croisière traditionnelle, conçues pour des passagers dynamiques. Restauration et prestations hôtelières de qualité, service attentionné, efficace et souriant.

■ **Au programme :** Canaries, Madère, Méditerranée occidentale et orientale, la Grèce et ses îles, mer Noire, Europe de l'Ouest, Baltique, fjords de Norvège, Sénégal et Gambie, Caraïbes.

■ **Les nouveautés.** Arrivée dans la flotte, en décembre 1997, du *Flamenco*, un paquebot racé et élégant, superbement rénové, qui propose, le 24 mai, une exceptionnelle croisière de 11 jours au départ de Toulon avec cap sur Lisbonne et visite de l'Expo 98 (13 850 F par personne). Au départ de Kiel et entre juin et août, onze circuits d'une semaine font ensuite alterner la Baltique et ses capitales avec la découverte des fjords norvégiens. Possibilité d'enchaîner les deux itinéraires pour 16 375 F par personne. Avec près de 100 départs en 1998, c'est un vrai « festival » de destinations qui est programmé dont, dès le printemps et jusqu'à la fin de l'année, le plus grand choix d'escales en Méditerranée avec des départs commodes depuis Marseille et Nice et des mini-croisières à prix doux. Egalement des étapes originales telles Ischia, Olbia, Korcula, Dubrovnik, La Valette. Et des sites rares comme la mer Noire, les Météores, le canal de Corinthe. Intéressant, un forfait « excursions » (commentées en excellent français) à acquérir avant le départ. Du 2 au 19 novembre, un exceptionnel « Cap sur Dakar et la Gambie » à bord de Boléro au départ de Nice/Savone (compter 15 500 F par personne). Côté tarifs, outre les avantages existants (telle la gratuité pour les enfants de moins de 18 ans pendant les vacances scolaires sauf août), des prix « Joker » sur chaque départ pour un nombre limité de cabines. Et une réduction spéciale « fin de mois » (1 000 F par personne).

LEISURE CRUISE

■ **Le bateau.** Nouvelle venue sur le marché français, une compagnie suisse, créée en 1996, et dont la flotte

(Lire la suite page IV)

Un Salon pour voguer

TRÈS SATISFAITS de la fréquentation du dernier Salon des croisières et des ferries (plus de 11 000 visiteurs), les membres de Croisimer (organisme qui regroupe les principaux acteurs du secteur) ont décidé de voir grand en changeant le lieu de la manifestation, qui, cette année, se tiendra du 6 au 8 mars, à l'Espace Eiffel-Branly, à Paris. Résultat : une surface triplée, de nouveaux exposants et des espaces thématiques dédiés aux vieux gréements et à la plaisance, aux voyagistes et aux offices de tourisme dont ceux d'Irlande et d'Egypte. Pas question pour ce Salon grand public de vendre en direct, mais d'informer et de souligner les avantages d'une traversée maritime par rapport à d'autres modes de transport. Objectif : promouvoir les ferries et accroître la clientèle déjà séduite par les croisières maritimes et fluviales.

En vedette, les efforts déployés pour s'adapter aux demandes d'une clientèle française en expansion et en évolution : net rajeunissement et sensibilité aux offres destinées aux familles. Ainsi les compagnies de ferries ont-elles rénové leur image en modernisant leur flotte et en multipliant les « mini-croisières » ludiques et confortables, tandis que les compagnies de croisières proposent des produits conçus pour une clientèle francophone : accueil, excursions et animations en français, départs de ports français, résurrection du *France*, voire croisières « tout en français, pour des Français ». A noter que ces Français, grands amateurs de croisières à thème (ce qui explique le succès du *Mermoz*), privilégient souvent l'itinéraire par rapport au navire. D'où, parallèlement à « l'explosion » de la destination Caraïbes, l'apparition de croisières originales complétées parfois par des séjours terrestres.

★ *Espace Eiffel-Branly, quai Branly, 75007 Paris.* De 10 h à 19 h. Parkings : Invalides, Ecole militaire, quai de Seine (pont de La Bourdonnais). *Métro : Alma-Marceau.* Navettes depuis Alma et Trocadéro, l'entrée au Salon permettant aussi d'accéder au Musée de la marine. RER : ligne C, Pont-de-l'Alma. Bus : 42, 63, 69, 72, 80, 87 et 92. Entrée : 30 F. Accès gratuit pour les lecteurs du *Monde* sur présentation de ce supplément.

Qui est qui ? Qui fait quoi ?

(suite de la page III)

se compose d'un seul navire, le *Switzerland* (ex-*Daphne* de Costa, 422 passagers), paquebot de facture classique qui offre confort, convivialité et intimité à ses passagers. Si la langue allemande y est prioritaire, la directrice de croisière est française et l'animateur francophone. Des itinéraires variés avec, du 29 août au 12 septembre, au départ d'Amsterdam, un circuit *Grande-Bretagne, Shetland, Feroe* et Irlande (environ 20 440 F par personne, hors acheminement)

■ **Au programme** : tour du monde, Méditerranée, Baltique, Scandinavie, fjords, cap Nord, îles Britanniques, Europe de l'Ouest.

MARINA CRUISE COMPANY

■ **Le bateau.** Un tournant dans la longue aventure maritime de Plein Cap. La société est devenue, depuis octobre 1997, agent général exclusif en Europe de Marina Cruise Company pour l'*Adriana*, un confortable petit *paquebot (278 passagers) à l'ambiance* sympathique et chaleureuse avec lequel elle perpétue ses « Croisières à la française », lancées en 1985 à destination d'un public exclusivement francophone. Restauration en un seul service (rare dans cette catégorie), cuisine savoureuse, cabines spacieuses, personnel serviable et attentif. Présence de conférenciers *sur les itinéraires culturels. Et, pour mieux profiter des escales*, un paquebot souvent « à quai » grâce à sa petite capacité.

■ **Au programme** : Atlantique, Méditerranée, mer Rouge, mer Noire, fjords de Norvège, Spitzberg, Baltique.

■ **Les nouveautés.** Excursions offertes *pour la croisière « Plein Cap sur les îles grecques »*, du 13 au 23 avril, au départ de Nice, avec visite, entre autres, de l'extraordinaire site des Météores (8 750 F par personne). De nombreux départs de Nice, dont, du 12 au 23 septembre, un beau circuit à destination *de l'Expo 98 de Lisbonne avec*, également, une escale à Portimao, Vigo (visite de Saint-Jacques-de-Compostelle) et Carthagène (visite de Murcia). Compter 8 750 F par personne.

NORWEGIAN CRUISE LINE

■ **La flotte.** Une des compagnies pionnières en matière de croisières aux Caraïbes. En 1979, elle rachète le *France* qui, rebaptisé *Norway* (2 044 passa*gers), devient le fleuron* d'une flotte qui compte par ailleurs huit unités modernes et confortables de 1 000 à 1 400 passagers. Après son retour au Havre, en 1996 et en 1997, le plus long paquebot du monde (315 m) crée à nouveau l'évènement, cette année, en délaissant, pour plusieurs mois, ses tradition*nels circuits* aux Caraïbes. Rebaptisé *France* pour l'occasion, il retrouvera les eaux européennes, de début mai à octobre. A bord de cette véritable ville flottante *dont les restructurations successives* n'ont pas réussi à entamer l'élégance, de beaux décors d'origine subsistent dans quelques zones : salle à manger des ex-premières classes, théâtre, bibliothèque, Club international, salle de jeux pour enfants, suites *« Royale » et « Président » ainsi qu'une* vingtaine de cabines. Beaucoup plus récentes, 135 suites et cabines de luxe ainsi que le plus grand centre de soins et remise en forme en mer.

■ **Au programme** : Caraïbes, Alaska, Méditerranée.

■ ***Les nouveautés.*** Sous l'égide de Croisières ! La Planète Mer, agent général de la compagnie, et en exclusivité pour les passagers français, plusieurs croisières *avec pour escale* vedette Lisbonne et sa prestigieuse Expo 98. Du 25 au 30 mai, de Marseille à Lisbonne ; du 30 mai au 3 juin, de Lisbonne à Bordeaux ; du 3 au 7 juin, de Bordeaux à Lisbonne ; du 25 mai au 3 juin, de Marseille à Bordeaux (compter *7 480 F par personne* pour une croisière de 4 nuits). Affrété par le voyagiste marseillais TMR, le *France* *propose* également, au départ de Marseille, deux croisières gastronomiques dans la plus pure tradition d'un art de *vivre qui* fit sa gloire. Du 16 au 23 mai, la première *fait escale à Malte*, Messine, Florence et Cannes (pour le festival). Du 19 au 26 juin, la seconde célèbre le 750e anniversaire de la création de l'ordre des rôtisseurs (en 1248 par Saint Louis). Compter 18 900 F par personne.

RIVAGES CROISIÈRES

■ **La flotte.** Elargissement de la flotte pour cette filiale de la Compagnie Chambon (groupe des Sociétés de Bourbon) qui exploite, depuis 1996, le charmant *Rivage-Guadeloupe*, catamaran-hôtel intimiste et convivial (56 *passagers), basé à Pointe-à-Pitre. Fin* 1998, il sera rejoint par *Rivage-Martinique* (76 passagers), qui proposera des croisières aux Grenadines. Dans une ambiance décontractée, un tourisme « intelligent » avec un beau programme de découvertes et de grandes plages de détente, la proximité des îles réduisant à un maximum de deux heures et demi par jour le temps de navigation. *En prime*, une table savoureuse et un personnel français particulièrement attentif.

■ **Au programme** : la Guadeloupe et *ses dépendances : Marie-Galante, la* Dominique, les Saintes, Basse-Terre, l'îlet Pigeon, l'îlet Gosier.

■ **Nouveautés.** Pour *Rivage-Guadeloupe*, toute l'année, un programme Paris-Paris de 9 jours pour 10 900 F par personne en double extérieure, excursions et sports nautiques inclus. Arrivée, à court terme, de deux nouvelles unités, le *Rivage-Saint-Martin* et le *Rivage-Seychelles*.

ROYAL CARIBBEAN INTERNATIONAL (RCI)

■ **La flotte.** Sous un nouveau nom à la mesure de son ambition, la seconde compagnie au monde poursuit, avec constance et d'impeccables prestations, une irrésistible ascension qui lui a d'ailleurs valu, au fil des années, de multiples récompenses. Elle a ainsi racheté, en juillet 1997, la compagnie Celebrity Cruises *(voir ci-dessus)*, dont *la flotte vient s'ajouter à ses douze* luxueux « géants des mers », dont sept réalisés par les Chantiers de l'Atlantique. De vrais paquebots de vacances, gérés comme des villages-clubs, avec des structures claires et un repérage facile. Points forts : l'animation et une *table de qualité. Parmi les multiples* installations du bord, de très beaux centres de remise en forme avec balnéothérapie et d'excellents équipements pour les enfants et adolescents. Du personnel français dans tous les services, des menus imprimés dans notre langue et, sur la plupart des navires, une permanence francophone assurée au bureau du commissaire.

■ ***Au programme : Caraïbes, Mexique***, Bahamas, canal de Panama, Alaska, Hawaï, Canada, Nouvelle-Angleterre, Bermudes, Méditerranée, Europe de l'Ouest, îles Britanniques, Baltique, fjords de Norvège et des transats.

■ **Les nouveautés.** Une brochure encore plus claire et plus complète de croisières sélectionnées au départ de France, avec des forfaits Paris-Paris *bien étudiés. La présence en Méditerranée*, tout l'été, de *Visions of the Seas* (lancé en avril 1998 depuis Saint-Nazaire), avec des itinéraires de 7 nuits, de mai à fin août, au départ de Barcelone (environ 12 100 F par personne en Paris-Paris). Puis, le 5 septembre, une *transatlantique par le nord (avec escales en Norvège, Ecosse et Danemark)* et trois belles croisières de 10 jours (au *départ de Boston) vers l'Est canadien* et le Québec pour profiter de l'été indien (forfaits Paris-Paris, à partir de 17 010 F pour la transat et 19 900 F pour la croisière Canada). De juin à fin août, six départs pour des circuits Scandinavie-Russie très complets, avec escale *de 48 heures à Saint-Pétersbourg, à bord du Splendour of the Seas* (environ 21 600 F par personne). Un beau programme Alaska avec *Legend of the Seas* et *Rhapsody of the Seas* ainsi qu'une extension, « Les sentiers de l'Ouest canadien » (forfait Paris-Paris par personne, 16 650 F pour la croisière et 8 250 F pour le circuit, en chambre double).

ROYAL OLYMPIC CRUISES

■ **La flotte.** Une nouvelle marque maritime *qui réunit désormais* Epirotiki et Sun Line, leaders du marché en Méditerranée orientale. Spécialiste de la croisière dans les îles grecques, elle *propose également une production* étoffée et variée sur presque toutes les mers du globe. Des navires de taille humaine (600 à 800 passagers en moyenne), conviviaux et d'ambiance décontractée.

■ **Au programme** : Caraïbes, Amérique *du Sud, Méditerranée occidentale* et orientale, mer Noire.

■ **Les nouveautés.** Une flotte agrandie, avec le retour d'un *World Renaissance* partiellement rénové et l'intégration de l'ex-*Cunard Countess* qui devient l'*Olympic Countess* (800 passagers). *Retour également du Jason*, petit navire entièrement francophone de 240 passagers, pour des croisières de 8 jours, au départ de Nice, le samedi, avec deux itinéraires en alternance (environ 6 920 F par personne, gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans partageant la cabine de deux adultes à plein tarif). « La Grèce classique par la mer », du 8 mai au 9 octobre, avec un *itinéraire de 8 jours* au départ du Pirée, à bord de l'*Orpheus* avec visite de sites traditionnels (Delphes, Olympie, Epidaure, Mycènes), d'îles vedettes (Mykonos, Santorin, Crète ou Corfou) mais aussi de trésors méconnus (Ithaque, Zante et Parga). Des facilités *aériennes accrues pour rejoindre* les navires de la compagnie, au Pirée, et de multiples possibilités afin de combiner navigation et séjours dans les îles ou à Athènes, soit avant ou après une croisière, soit en cours d'itinéraire (avec séjour à Mykonos, Santorin, en *Crète, à Corfou, Rhodes et Zante*). Autres avantages : une gamme de tarifs « Eco » sur chaque croisière, et gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans s'ils partagent la cabine de deux adultes payant plein tarif (ne sont à régler que le vol, les taxes, les transferts *et un éventuel séjour à l'hôtel)*.

SILVERSEA CRUISES

■ **La flotte.** La croisière très haut de gamme avec deux palaces des mers, les *Silver Cloud* et *Silver Wind* (314 passagers). Vie paradisiaque, avec, entre autres, gastronomie raffinée, boissons à discrétion, animation quotidienne de grande qualité (peu courante sur ce type de navire) et des conférences en partenariat avec le *National Geographic Traveler*. Les tarifs (élevés) incluent également transferts, pourboires, et, pour certains itinéraires, une excursion hors normes *(« The Silversea Experience »)*. Mais cette bulle de bonheur en mer, à nouveau élue, *en 1997, meilleure compagnie de l'année* par le magazine *Conde Nast Traveler*, devient plus accessible grâce à diverses déductions (de 5 % à 20 %) éventuellement cumulables. Compter 33 695 F par personne (avant réduction) pour une croisière de 7 jours, *hors acheminement aérien, entre* Athènes et Istanbul, du 5 au 12 juillet.

■ **Au programme** : Caraïbes, Méditerranée, Europe du Nord, Baltique, océan Indien, Asie.

SNCM FERRYTERRANÉE

■ **La flotte.** Héritière d'une longue tradition, cette compagnie assure les liaisons entre la Corse et le continent ainsi que vers l'Algérie et la Tunisie (toute l'année), la Sardaigne (en saison estivale) et l'Italie *par l'intermédiaire* de sa filiale Corsica Marittima. Une vraie carrure de paquebot de croisière pour l'élégant *Napoléon-Bonaparte*, dernier-né de ses ferries. Beaucoup d'espace et de clarté grâce à quelque 2 000 m² de baies ouvrant sur la mer. Marbre *pour les coursives, teck pour des ponts* immenses avec piscine. Couleurs douces et matériaux raffinés pour les espaces communs.

■ **La programmation.** Pour 1998, des week-ends de quatre jours à destination de la Corse, de l'Italie, de la Sardaigne ou de la Tunisie. Et deux belles mini-croisières de printemps, au départ de Marseille : du 30 avril au 4 mai, avec escales à Bastia et Naples (à partir *de 1 740 F en cabine intérieure 3* et 4 lits) et du 29 mai au 2 juin, avec escales à Ajaccio et Palerme (à partir de 1 840 F).

STAR CLIPPERS

■ **La flotte.** Toujours le même succès pour ces transpositions modernes des *grands clippers classiques que sont les sisterships Star Flyer* et *Star Clipper* (180 passagers). Pour l'un comme pour l'autre, l'incomparable élégance de ces lévriers des mers mais aussi un cadre tout confort : cabines de style yacht, de taille modérée mais bien équipées ; salle à manger rose et acajou (restauration en un seul service) ; salon-bibliothèque avec cheminée ; piano-bar. A *bord, vie décontractée et informelle*, très proche de la mer. Animation légère, du groupe musical local à la course de crabes sur le pont.

■ **Au programme** : Caraïbes, transatlantiques, Méditerranée, Moyen-Orient, Asie.

■ ***Les nouveautés.*** Départ d'Antigua pour les itinéraires du *Star Clipper* aux Caraïbes, avec deux circuits (en alternance) vers les Grenadines et les Antilles (jusqu'au 11 avril et dès le 31 octobre, à partir de 10 470 F, hors aérien). Des croisières aux itinéraires originaux et de 6 à 9 nuits en Méditerranée et en mer Egée à bord des *Star Flyer* et *Star Clipper*, dont une « Spéciale régate » *le 26 septembre*, organisée autour de celle qui se tient annuellement dans le golfe de Saint-Tropez (10 620 F, hors acheminement). Positionné l'hiver en *Asie*, le *Star Flyer propose, au printemps* et en automne, une belle et longue croisière de positionnement au départ de Phuket. Pour celle du 4 avril (arrivée le 9 mai à Athènes), des escales aux îles Andaman, au Sri Lanka, en Inde, à Aden, en Egypte et en Grèce *(compter* 22 980 F par personne en port-port).

Les croisières aux Caraïbes *(Star Clipper)* sont commercialisées par Havas *Voyages Vacances, Alternative Travel* et Austral Voyages. Les circuits Asie (en hiver, à bord du *Star Flyer*), par Asia, Alternative Travel et Forum Voyages. En été, les circuits en mer Egée *(Star Flyer)* par Pacha Tours. En Méditerranée *(Star Clipper)*, par le bureau Star Clipper en France. Toutes les croisières sont aussi vendues par les agences spécialisées « croisières », à Paris et en province.

STAR CRUISES

■ **La flotte.** Créée en 1993, cette compagnie malaise, basée à Singapour, a connu, en quelques années, une ascension rapide qui la place au quatrième rang mondial. Nouvelle sur le marché français, elle y propose quatre de ses navires : le *Superstar Gemini* (400 passagers), le *Superstar Sagittarius* (714 passagers) et, plus élégants, les *Megastar Taurus* et *Megastar Aries* (72 passagers). Une ambiance typiquement asiatique, de bons *équipements* sportifs et une prise en charge des enfants 24 h/24. Pourboires inclus dans les tarifs. Forfait Paris-Paris à partir de 12 600 F pour une croisière de 6 jours depuis Singapour avec séjour hôtelier.

■ **Au programme** : la Malaisie et la *Thaïlande au départ de Singapour.*

WINDSTAR CRUISES

■ **La flotte.** Intégrée au groupe Carnival Corporation (et représentée en France depuis peu par la Compagnie française de croisières), une flotte de trois paquebots à voile conçue par les Ateliers et Chantiers du *Havre et particulièrement* novatrice lors de son lancement en 1984. Un style haut de *gamme*, mais informel. Peu d'animation et une restauration de qualité avec horaires libres. Une grande plateforme nautique à l'arrière pour la pratique de divers sports nautiques. Un faible tirant d'eau permet des escales originales. S'y ajoutera, cet été, avec des croisières *au départ de Nice, le* nouveau *Wind Surf, ex-Club-Med 1*, après rénovation. Catalogue et tarifs à *paraître* prochainement.

■ **Au programme** : Caraïbes, Costa Rica, Méditerranée occidentale et orientale, transatlantiques.

VOYAGISTES

APSARA

Chez ce spécialiste des voyages sur mesure *et des destinations insolites*, plusieurs croisières nouvelles, dont un itinéraire qui contourne le Spitzberg et passe par le détroit d'Hinlopen, au nord du Spitzberg, à bord du *Clipper Adventurer*. Egalement, un bel itinéraire aux Marquises avec le *World Discoverer* (à partir de 48 300 F par personne).

NOUVELLES FRONTIÈRES

Une sélection de croisières dans le catalogue « Circuits Passion », *dont, jusqu'au 11 avril, les itinéraires « Caraïbes »* du *Princess Danae*, affrété par NF pour la *saison (et en hiver 98) et totalement* francophone. Deux itinéraires : îles Vierges et Grenadines. Compter 6 200 F par personne, hors aérien ; 9 300 F en Paris-Paris. Egalement programmées les croisières nordiques estivales du *Princess Danae*, affrété par Transtours ; les croisières Festival en Méditerranée, à bord de l'*Azur* et du *Boléro* ; les croisières Chandris Celebrity Cruise et Royal Caribbean Cruise Line dans les Caraïbes, la croisière en Alaska de l'*Horizon*, la croisière en Asie du *Superstar Gemini* ainsi *que les croisières fluviales Deltastar sur le* Danube. A noter également, côté voiliers, une programmation étoffée, dans les Antilles, en Polynésie et aux Seychelles, à bord de monocoques ou de catamarans dont les fameux Nemo de 25 m (3 membres d'équipage) conçus pour accueillir 16 passagers dans des conditions très confortables.

SCANDITOURS

Premier spécialiste des pays nordiques, ce voyagiste offre, du Göta Canal aux mini-croisières à bord des beaux ferries de la Silja Line (dont il est agent général), un vaste choix sur cette destination. Pour ses traditionnelles « Croisières du soleil de minuit », il affrète cette année l'*Adriana (voir Marina Cruise Company ci-dessus)*. Plusieurs circuits avec accueil français également à bord du *Funchal (395 passagers), un navire classique et* décoré d'élégantes boiseries. Au programme, fjords, cap Nord et un itinéraire original du 21 juillet au 9 août qui inclut îles Féroé, Islande et Groenland (forfait 20 jours Paris-Paris, 26 670 F par personne).

TRANSTOURS

Le premier voyagiste du *maritime* propose à nouveau, cette année et pour trois mois, à partir de juin, des croisières 100 % françaises à bord du *Princess Danae* (600 passagers) avec des circuits dans le Grand Nord. Au programme : fjords de Norvège, Spitzberg, capitales de la *Baltique, Islande et Groenland, fjords de Norvège et lochs d'Ecosse. Compter* 20 010 F par personne pour une croisière de 15 jours « De l'Islande aux glaces du Groenland », du 31 juillet au 14 août, au départ de Dunkerque. Et toujours la brochure « Les Grandes marques du Monde », qui propose près de 50 itinéraires, 28 navires et 600 départs pour des croisières sous toutes les latitudes.

AUTRES BROCHURES

On consultera également les programmes et brochures de voyagistes tels qu'Asia, Aviatur, Bennett Voyages, Fram, Havas Voyages Vacances, Jet Tours, Kuoni, La Procure, Marmara, N. D. S., Terres entières, Pleine Vie, Tourisme Verney, T. M. R., Vacances Fabuleuses, etc.

LES PRIX

Toutes les croisières mentionnées sont en *vente dans les agences de voyages. Les* prix indiqués (par personne, taxes portuaires et éventuellement acheminement compris) correspondent – sauf mention contraire – au tarif le plus abordable d'une cabine extérieure à deux lits bas ou, pour les navires de luxe, à une *cabine de la catégorie la moins chère*. Compte tenu des tarifs négociés par les compagnies, la formule « forfait Paris-Paris » est, en général, la plus économique. N'hésitez pas à comparer les brochures et à vérifier ce qu'incluent les tarifs les plus accrocheurs...

Dossier établi par Michèle Valandina

CROISIÈRES À THÈME

■ **Aventure.** Du 4 au 16 mars, « La Croisière des grands explorateurs » avec le *Mermoz* (Paquet). Du 21 avril au 4 mai et du 10 au 21 novembre, « Croisières avec Jean-Michel Cousteau » sur le *Queen Elizabeth 2* (Cunard). Du 8 au 22 août, « The Cutty *Sark Tall Ships and European Ports »* avec le *Royal Viking Sun* (Cunard).

■ **Gastronomie.** Du 17 au 24 juin, « Troisième Croisière gourmande » sur le *Mermoz* (Paquet). Du 20 au 29 juin, « Transatlantique gastronomique » sur le *Queen Elizabeth 2* (Cunard).

■ ***Histoire/Civilisation. Du 11 au*** 18 avril, « Pirates et Corsaires » sur le *Galaxy* (Celebrity Cruises). Du 24 septembre au 4 octobre, Bicentenaire napoléonien, « De la campagne d'Egypte au consulat », sur le *Mermoz* (Paquet). Du 4 au 15 octobre, croisière du XXe siècle « Les Grands Hommes d'Etat », sur le *Mermoz*. Du 15 au 25 octobre, « Première Croisière des familles royales européennes », sur le *Mermoz*.

■ **Musique classique et opéra.** Du 24 avril au 9 mai, « Croisière musicale » sur le *Club-Med 2*, au cours de la traversée transatlantique. Du 7 au 21 mai, *« Musique classique » sur le Vistafjord* (Cunard). Du 17 au 29 mai, « Les airs de George Gershwin », sur le *Bolero* (Festival Croisières). Du 4 au 17 juin, « Deuxième Festival lyrique en mer », sur le *Mermoz* (Paquet). Du 29 juin au 11 juillet, « 9e Croisière musicale », sur le *Clelia II* (Apsara). *Du 16 au 30 juillet*, « Croisière de l'opéra » sur le *Vistafjord* (Cunard). Du 25 juillet au 1er août, « Croisière opéra-opérette » sur le *Bolero* (Festival Croisières). Du 31 août au 12 septembre, « 42e Festival de musique en mer » sur le *Mermoz*. Du 5 au 19 *novembre, « Musique classique »* sur le *Vistafjord* (Cunard).

■ **Théâtre.** Du 12 au 24 septembre, « 23e Festival de théâtre en mer », sur le *Mermoz* (Paquet). Du 3 au 21 octobre, « Theater Cruise », sur le *Royal Viking Sun* (Cunard).

■ **Variétés et Jazz.** Du 20 au 23 mars, « 1re Croisière du rire » sur le *Napoléon-Bonaparte* (SNCM/MRS Voyages). Du 23 au 27 avril, « Fiesta cubana tropicana » sur le *Bolero* (Festival Croisières). Du 10 au 17 mai, « Festival de jazz » sur le *Melody* (MSC). Du 11 au 16 mai, « Les années 60 et 70 » ; sur l'*Azur* (Festival Croisières). Du 7 au *13 juin, « O Sole Mio », sur le Bolero* (Festival Croisières). Du 10 au 17 août, « Newport Jazz Festival », sur le *QE2* (Cunard).

■ **Arts manuels.** Du 11 au 18 juillet, « Création et savoir-faire », sur le *Flamenco* (Festival Croisières).

■ ***Philatélie. Du 23 au 30 mai, avec Le Monde, sur l'Azur*** (Festival).

Cures marines : le prix du succès

L'eau de mer fait recette. Raison de plus pour remettre les pendules à l'heure

« La thalassothérapie, tout le monde en parle, beaucoup en rêvent mais combien savent vraiment ce que recouvre ce mot, trop souvent réduit à quelques clichés tenaces : un truc de vieux, un machin pour bonnes femmes, une pseudomédecine pour riches oisifs ou hommes d'affaires surmenés. » « En fait, constate Nicole Priollaud qui vient de lui consacrer un guide (*Bien choisir sa thalassothérapie*, chez Hachette), *sous toutes ses formes, sous toutes les latitudes, la santé par l'eau est à la mode et les vertus de l'élément liquide font recette. »* Résultat : *« le vocable " thalasso " est entré dans nos mœurs par la petite porte des banalisations. En l'absence de réglementation et de reconnaissance officielle, la " thalasso " ne pouvait manquer, un jour ou l'autre, de phagocyter la thalassothérapie (" soigner par la mer ") et comme le grec ancien n'est guère la langue du monde la mieux partagée, plus personne ne s'offusque de voir des " thalassos " à la montagne, en rase campagne ou en plein Paris ! »*

Retour aux sources. Par définition, la thalassothérapie, c'est l'utilisation combinée, sous surveillance médicale, dans un but préventif ou curatif, des bienfaits du milieu marin : climat, eau de mer, boues marines, algues, sables et autres substances extraites de la mer. A partir là, on peut remettre les pendules à l'heure. Et ce d'autant plus que, ainsi que le souligne Nicole Priollaud, *« la certification des services " thalassothérapie " ouvre aujourd'hui une ère nouvelle où " thalasso " ne pourra plus aller sans " thérapie ", pour cause de label officiel »*. Car aussi étonnant que cela puisse paraître, la thalassothérapie (un mot inventé en 1867 par le Dr La Bonnardière, médecin à Arcachon) n'existait toujours pas officiellement en France, aucune réglementation n'y permettant à la fois de définir la pratique correcte de cette thérapeutique et de sanctionner les abus de plus en plus fréquents commis dans ce secteur, notamment en matière d'appellation. Reconnues dès 1835, les vertus des cures marines ont été, depuis, rangées dans les oubliettes de l'Académie de médecine. *« La thalassothérapie,* rappelle Nicole Priollaud, *n'a ainsi jamais été considérée, répertoriée et enregistrée comme une activité de soins et jamais prise en compte par la Sécurité sociale »*, handicap majeur dans un pays où *« santé a toujours plus ou moins rimé avec remboursement »*. En fait, depuis un bon quart de siècle, thermalisme et thalassothérapie ne font plus partie du *cursus* des études médicales et la thalassothérapie n'est que rarement prescrite.

Voilà plus de dix ans que la Fédération Mer et Santé (27 membres actuellement) se bat pour promouvoir une certaine idée – thérapeutique et déontologique – de la thalassothérapie. Un combat aujourd'hui couronné par l'instauration d'un véritable label de qualité. Depuis le 18 juin 1997, en effet, la thalassothérapie a une existence officielle. Ses caractéristiques essentielles ont été publiées au *Journal officiel*, dans le cadre de la certification de qualité des services mise en place pour protéger le consommateur, en l'occurrence, le curiste. Avec l'intervention d'un organisme officiel, Qualicert, la thalassothérapie est désormais engagée dans un processus de rigueur et de qualité certifiées. Seront distingués les établissements répondant à six critères imposés : un site privilégié en bord de mer, l'utilisation d'une eau de mer naturelle, une surveillance médicale permanente, une équipe professionnelle de soins, le souci permanent de l'hygiène et de la sécurité et des équipements de soins adaptés et entretenus. Hors de ces « six commandements », point de label.



Provincetown, Etats-Unis 1977 — JOËL MEYEROWITZ

« Pour la première fois, se félicite le Dr Yves Treguer, président d'une Fédération Mer et Santé promue gardienne du temple, *une loi – la loi Scrivener revue et corrigée en 1995 – nous autorise à passer la thalassothérapie au banc d'essai de la qualité. »* Et désormais, *« des contrôles officiels permettront aux consommateurs de choisir leur centre en parfaite connaissance de cause »*. Tel est également l'objectif du guide de Nicole Priollaud, ouvrage d'information historique et pratique, destiné à faciliter le choix d'une cure et d'une destination (seule l'activité thalassothérapie est prise en compte) ainsi que celui du *who's who* de la thalassothérapie de qualité, en France, présenté dans ce supplément tel qu'établi par Sandrine Perrin. Dans l'attente des premiers certificats Qualicert qui seront attribués tout au long de l'année, seuls ont été retenus les établissements adhérant déjà à la charte de qualité Mer et Santé.

Enfin, si la cure de base (dont le prix est à peu près le même partout pour 4 soins par jour pendant 6 jours) doit toujours être distinguée des soins d'accompagnement (relaxation et esthétique, par exemple) et de l'hébergement (qui explique les différences de prix) et si l'hôtellerie, souvent intégrée aux établissements, n'est jamais obligatoire, notre *who's who* indique néanmoins quelques forfaits « cure-hébergement ». Les tarifs indiqués, en vigueur jusqu'au début du mois d'avril, le sont pour une personne. Ils correspondent à une cure classique (remise en forme) de 6 jours avec 6 nuits d'hôtel en chambre double et en demi-pension.

Patrick Francès

Le Who's Who de la qualité

SUR LA MANCHE

LE TOUQUET

■ **Le site.** Tout nouveau tout beau. Bleu, blanc, baies vitrées et bois clair, le centre rouvre ses portes après plusieurs mois de travaux. Relié aux Hôtels Novotel et Ibis, posé directement sur les dunes, il offre, entre les soins, une vue imprenable sur le ballet des chars à voile. A trois minutes à pied, le centre-ville et le charme un peu désuet de cette coquette station balnéaire du siècle dernier, riche en antiquaires, galeries de tableaux et chocolatiers (le supplice pour les cures minceur...).

■ **Les points forts.** Très inventive, l'équipe met régulièrement au point de nouveaux soins très ciblés (comme l'enveloppement réfrigérant de la cure « Jambes toniques »). Initiateur du séjour postnatal, le centre propose un programme très complet pour les jeunes mamans. Avec cinq soins sur mesure : massages sous-marins, douches au jet, bains bouillonnants et séances de relaxation en salle ou piscine. Côté rééducation périnéale, un programme individuel avec un kiné et une aquagym spécifique. Plus un soin de beauté du buste et, au début du séjour, un test d'impédancemétrie (examen de la composition corporelle).

■ **Les « plus ».** Avec cinq parcours de golf (dont ceux du Touquet et d'Hardelot) dans un rayon de 20 km, c'est le repaire des passionnés qui peuvent ainsi améliorer en même temps leur swing et leur forme dans le cadre d'un forfait spécial : golf le matin, soins l'après-midi. A noter que toutes les chambres avec vue sur mer sont réservées aux curistes.

■ **Les prix.** Entre 400 et 500 F par jour pour la seule cure de base (6 jours/4 soins). Forfaits à partir de 5 340 F à l'Ibis et 6 330 F au Novotel. Cure postnatale (dès le deuxième mois après l'accouchement) à partir de 4 770 F à l'Ibis, de 5 640 F au Novotel, avec hébergement et petit déjeuner gratuits pour un accompagnant non curiste. Service de baby-sitting en sus. Forfait golf (5 jours/5 parcours) : 6 220 F au Novotel.

■ **L'adresse.** Thalassa Le Touquet, Front de mer, BP 214, 62520 Le Touquet (tél. : 03-21-09-86-00).

OUISTREHAM

■ **Le site.** A deux heures de Paris, sur la côte de Nacre, près des plages du débarquement, ce petit établissement accueille une clientèle plus jeune que la moyenne (52 % de moins de trente-neuf ans).

■ **Les points forts.** Une thalassothérapie « complète ou holistique », associant un travail sur le corps et un travail sur l'esprit. Ainsi, la cure « Bio-détente-relaxation » propose un programme de relaxation profonde, avec sophrologie et soins d'hydrothérapie apaisants. Des séances individuelles d'une demi-heure en piscine, avec un kiné, amènent le curiste à « lâcher prise ». Dans ce même esprit sont organisés des conférences (sophrologie, culture respiratoire, etc.), des stages ponctuels pour enseigner la méthode Feldenkrais, une gymnastique douce et des week-ends anti-stress.

■ **Les nouveautés.** Tous les mardis soir, parents et enfants (de 18 mois à 6 ans) se retrouvent pour une demi-heure de découverte du corps par le jeu, suivie d'une demi-heure d'aquagym avec un maître nageur. Egalement, des applications de boues de la mer Morte, très efficaces contre la déminéralisation.

■ **Les « plus ».** Ce centre est aussi le rendez-vous des gourmets attirés par la cuisine savoureuse du chef (une toque au Gault-Millau et 13/20 dans le Guide Champerard). Il propose également une table d'hôte pour les âmes esseulées.

■ **Les tarifs.** Moins de 400 F par jour pour la seule cure de base. Forfaits 6 jours/5 nuits en pension complète pour toutes les cures, à partir de 5 100 F à l'Hôtel 3 étoiles Riva Bella Normandie.

■ **L'adresse.** Institut Riva Bella, plage de Riva, 14150 Ouistreham (tél. : 02-31-96-40-40).

GRANVILLE

■ **Le site.** Au cœur de la baie du Mont-Saint-Michel, l'institut surplombe la plage de Granville avec, à l'horizon, les îles Chausey. Il dispose d'un hôtel-résidence 3 étoiles intégré, où l'on peut loger « à la carte », en formule hôtel ou appartement. Atmosphère simple et cosy, à l'image du site, pour cet ensemble convivial accueillant 55 curistes maximum par jour.

■ **Les points forts.** Jumelé au centre de rééducation fonctionnelle Le Normandy, spécialisé depuis trente ans dans la préparation des sportifs de haut niveau, l'institut de thalassothérapie bénéficie des équipes et des installations de ce dernier. Les soins sont donc très médicalisés (lors des affusions, par exemple, un kiné vous masse en même temps), et c'est l'endroit idéal pour les problèmes de dos, les rhumatismes ou les séquelles postopératoires. Préventive ou curative, la cure « Ecole du dos » comprend trois soins plus une séance par jour pour apprendre à utiliser son dos. Quant à la cure « Rééducation », elle intègre un travail en piscine avec un kiné.

■ **Les nouveautés.** Les semaines « Ligne-minceur » avec contrôle de l'alimentation, trois soins d'hydrothérapie par jour plus un cours d'aquagym, une randonnée marine chaque matin associée à des cours de gym et deux massages anticellulite.

■ **Les « plus ».** La thalasso n'ouvrant qu'à 17 heures, les matinées sont occupées par de vivifiantes randonnées : deux heures de balade avec un guide, pour explorer la baie (sentiers côtiers, île de Tombelaine, Mont-Saint-Michel), et un professeur de sport pour imprimer à la marche un tour plus tonique.

■ **Les tarifs.** Moins de 400 F par jour pour la seule cure de base. Excellent rapport qualité/prix avec la « Cure marine », à partir de 3 600 F à l'hôtel et de 2 680 F en résidence hôtelière (studio de 2 personnes, 6 jours/7 nuits). Semaine « Ligne-minceur » à partir de 5 600 F en pension complète diététique. Promotions à l'occasion des semaines « Grandes marées » avec 10% de réduction sur toutes les cures, du 1er au 28 mars.

■ **L'adresse.** Prévithal, 3, rue Michelet, 50406 Granville (tél. : 02-33-90-31-10).

SAINT-MALO

■ **Le site.** A dix minutes par la plage de la Cité des corsaires, ce superbe hôtel 4 étoiles, au charme Belle Epoque, offre une vue imprenable sur la baie. Un grand choix pour le logement (de la chambrette ancienne au très haut de gamme) et une exclusivité : des studios directement reliés au centre.

■ **Les points forts.** Très « cocooning », les séjours prénatals ou postnatals incluent un ensemble de soins médicaux et esthétiques, associés à une activité physique douce. Au programme, trois soins de thalassothérapie par jour, de l'aquagym, trois soins de beauté et une conférence diététique. Tout est prévu pour le nouveau-né, de la nurserie pendant les soins à l'éveil sensoriel et moteur sous la conduite d'un kiné. Pour les femmes enceintes, séances de sophrologie et sensibilisation aux techniques de communication avec bébé.

■ **Les nouveautés.** Trois types d'enveloppements d'algues, reminéralisant, relaxant ou raffermissant. Une kinésithérapie analytique, mise au point par Raymond Sohier, consiste à travailler (par massage ou utilisation de chaleur) les régions périphériques des articulations, afin, ensuite, de mieux les mobiliser, sans risque. Dès la troisième séance, on en ressent les bienfaits. Egalement une alimentation santé avec un nouveau menu « Equilibre » (différent du menu « Minceur »), véritable gastronomie diététique.

■ **Les « plus ».** Dans un décor de thermes antiques, un beau parcours aquatique de 200 m². Egalement un club enfants pour les petits de 2 mois à 6 ans.

■ **Les tarifs.** Pour la seule cure de base, compter plus de 500 F par jour. Séjour « Thalasso émeraude » à partir de 5 940 F en petite chambre avec douche et de 6 540 F pour une chambre plus confortable, au Grand Hôtel des Thermes ; 4 265 F pour 7 jours/7 nuits dans un studio équipé de la résidence

(Lire la suite page VI)

La mer en son Salon

LES THERMALIES 98 (thermalisme et thalassothérapie) se tiendront du 25 au 29 mars, de 9 h 30 à 19 h 30, au hall 7 du Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Seul à affirmer officiellement et physiquement, par un espace différencié et contrôlé, la spécificité de la thalassothérapie, le Salon international de la santé rassemble chaque année l'ensemble des centres français ainsi qu'un nombre croissant d'établissements étrangers.

Après avoir doublé en dix ans, de 1980 à 1990, le parc s'est stabilisé en 1994. On compte aujourd'hui 42 centres, hors centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelles en milieu marin. Dernier-né, les Thermes marins de Monte-Carlo, en juillet 1995. En 1998 devraient s'ouvrir les centres de Bénodet et d'Ars-en-Ré.

On enregistre environ 200 000 curistes par an, dont 67 % de femmes et 40 % en provenance de la région parisienne. Les séjours sont plus nombreux avec une tendance au raccourcissement et une augmentation des produits week-ends et à la carte, qui, n'étant pas considérés comme des cures, ne sont pas comptabilisés dans les statistiques. On relève également une tendance au rajeunissement (41 % de moins de 50 ans) et à la masculinisation, évolution liée au succès des cures destinées aux jeunes mamans et des forfaits privilégiant les activités sportives et la lutte contre le stress.

Toujours dans l'incertitude en ce qui concerne le statut de ses médecins et de ses kinés par rapport aux organismes sociaux, la thalassothérapie française joue, plus que jamais, la carte de la qualité. Le coup d'envoi des contrôles Qualicert, prélude à l'attribution d'un label de qualité thalassothérapie, sera ainsi donné officiellement aux Thermalies.

Cures marines :

(suite de la page V)

Neptunia. A partir de 7 500 F pour la cure prénatale et de 7 890 F pour la cure postnatale avec bébé.

■ L'adresse. Thermes marins, grande plage du Sillon, BP 32, 35401 Saint-Malo Cedex (tél. : 02-99-40-75-75).

DINARD

■ Le site. Avec ses villas (classées) de la fin du XIXe siècle, Dinard affiche fièrement ses airs de station balnéaire chic et fin de siècle, très prisée des Anglais et des Parisiens. A 1 500 mètres du centre-ville, dressés sur la pointe de Saint-Enogat, le centre et l'hôtel (Novotel) profitent pleinement du décor sauvage de la Côte d'Emeraude.

■ Les points forts. Spécialisée dans les problèmes de jambes lourdes, de poids et de stress, la thalassothérapie se conjugue ici au féminin. Par la qualité de ses cures mais aussi par son atmosphère très douillette. Dernier-né, le forfait « Printemps de femme » privilégie beauté, forme et minceur avec, chaque jour, trois soins de thalassothérapie à visée amincissante, un modelage complet du corps en alternance avec un soin désinfiltrant, plus une séance d'abdo-fessiers. Ajoutez à cela trois soins raffermissants buste et corps pendant la cure et vous voilà transformée en sirène...

■ Les nouveautés. Dormir comme un bébé, tel est l'objectif de la cure « Mer du sommeil » avec deux soins d'hydrothérapie programmés en fin d'après-midi, suivis d'une séance de sophrologie en petit groupe, une relaxation en piscine, puis d'un bain apaisant aux huiles essentielles. De quoi jeter les somnifères à la mer !

■ Les « plus ». Même si vous n'avez pas opté pour la pension diététique, vous pouvez profiter des menus « Equilibre » qui conjuguent cuisine gourmande et allégée.

■ Les tarifs. Plus de 500 F par jour pour la seule cure de base. A partir de 5 100 F pour le forfait « Remise en forme », de 6 620 F pour « Printemps de femme » et de 5 640 F pour « Mer du sommeil ».

■ L'adresse. Thalassa Dinard, avenue du Château-Hébert, BP 70, 35802 Dinard (tél. : 02-99-82-78-10).

ROSCOFF

■ Le site. Créé en 1899 par Louis Bagot (médecin de marine, précurseur de la kinébalnéothérapie) dans un *« vieux nid à corsaires »*, le doyen des centres prépare son centenaire. Juché sur un rocher bossu (*rock roum* en breton), il est fouetté par l'air iodé et offre, depuis toutes les cabines, salles de relaxation ou de sport, une vue panoramique sur l'océan.

■ Les points forts. Spécialité, le dos, avec une technique particulière de massage cutané antidouleur et une école du dos pour prévenir les récidives. Corollaires indispensables, les bains hydromassants et les jets bien dosés, les cataplasmes d'algues chaudes et les séances de relaxation en musique. Une exclusivité : la thalassothérapie bucco-dentaire.

■ Les nouveautés. Pour ceux qui souhaitent reprendre une activité physique, la cure « Iode plus » comporte, en plus des soins, aquagym, stretching, renforcement musculaire, activités de plein air et conseils nutritionnels. Egalement, prévention de l'ostéoporose. Destinée aux femmes qui, après la ménopause, souhaitent lutter contre la diminution de la masse osseuse, elle associe diététique, substitut hormonal et exercices physiques prescrits par un kiné.

■ Les « plus ». Ancré sur l'une des plus riches prairies d'algues d'Europe (plus de 500 variétés), le centre organise des sorties pour les découvrir, les cueillir et, le soir, les déguster ! Autre escapade de charme, l'exploration de la petite île de Batz, à dix minutes en bateau du port de Roscoff.

■ Les tarifs. Moins de 400 F par jour pour la seule cure de base. Cure « Santé » à partir de 4 380 F à l'hôtel 3 étoiles Thalasstonic et de 2 880 F en résidence hôtelière. A partir de 4 380 F, pour le « Spécial dos » (6 jours mais 12 jours conseillés), de 4 500 F pour « Iode plus » et la prévention de l'ostéoporose.

■ L'adresse. Institut marin Rockroum, avenue Victor-Hugo, BP 28, 29681 Roscoff Cedex (tél. : 02-98-29-20-00).



CARL DE KEYSER/MAGNUM

Moscou, 1989

SUR L'ATLANTIQUE

QUIBERON

■ Le site. Créé en 1963 par Louison Bobet, cet établissement, magnifiquement situé sur la Côte Sauvage, à l'extrémité de la presqu'île, demeure le plus grand (7.000 m², 580 curistes par jour) et le plus connu de la galaxie thalassothérapie et, par conséquent, le rendez-vous « forme » le plus prisé des personnalités. Deux hôtels Sofitel (dont un uniquement en pension diététique) reliés au centre et un hôtel Ibis à proximité, dans le calme du bois d'Amour.

■ Les points forts. Avec 40 % de clientèle masculine, le centre chouchoute ces messieurs, auxquels sont proposés trois axes de cure en complément des cinq soins quotidiens de thalassothérapie : « santé » avec un bilan et des conseils diététiques, « forme » avec une évaluation cardio-vasculaire et musculaire, des tests de force, de souplesse et d'équilibre, et un programme d'activités physiques adaptées, ou « beauté » avec un bilan nutritionnel pour dépister les erreurs alimentaires et rectifier le tir, et un soin complet beauté du visage et des cheveux.

■ Les nouveautés. La cure « Offensive cellulite » qui associe cinq soins de thalassothérapie par jour à un traitement de fond pour remodeler la silhouette, soit treize soins esthétiques répartis sur la semaine et, bien sûr, un bilan nutritionnel et la pension complète minceur (au Sofitel diététique).

■ Les « plus ». Un spectaculaire parcours aquatique conçu comme un soin à part entière avec un itinéraire de quarante minutes comportant jets de massage, fauteuils microbulles, geysers, fontaine marine, couloir dynamique, Jacuzzi extérieur, bassin chaud bouillonnant avec cascade et bassin froid à 19°C.

■ Les tarifs. Plus de 500 F pour la seule cure de base. Prix « doux » sur les cures « Santé-remise en forme » : 4 500 F à l'Ibis jusqu'au 3 avril, et 6 600 F au Sofitel jusqu'au 10 avril. Pension complète au Sofitel Diététique à partir de 10 020 F. Cure « Offensive cellulite » à 16 780 F au Sofitel Diététique (avec vue sur mer en pension complète) et « Masculin-Tonic » à 12 200 F au Sofitel.

■ L'adresse : Thalassa Quiberon, pointe de Goulvars, 56170 Quiberon (tél. : 02-97-50-20-00).

BELLE-ILE-EN-MER

■ Le site. Une atmosphère à la Cape Cod pour ce Relais & Châteaux cossu et cosy, aux chambres très cabines chic de bateau, avec vue sur le mini-fjord de Goulphar (superbe, la suite nº 149 Goulphar), pelouse et piscine. Une impression de bout du monde avec, pour réveil, le cri des deux goélands, familiers du lieu. La thalassothérapie, miniature mais luxueuse, est venue, avec discrétion, se glisser sous l'hôtel. On peut aussi loger à 30 m de là, dans un 3 étoiles plus familial.

■ Les points forts. La cure minceur fait un tabac : 60 % de la demande. Cinq soins quotidiens avec enveloppements concentrés en algues fucus favorisant l'élimination des lipides et des toxines, douches au jet anticellulite, pressothérapie et aquagym. Le tout associé à des séances d'une demi-heure de Cellu M 6 et de drainage lymphatique.

■ Les « plus ». Un forfait découverte (2 soins par jour) pour les ados de 14 à 20 ans qui accompagnent leurs parents.

■ Les tarifs. Forfaits à partir de 7 260 F (8 205 F avec vue sur mer) au Relais & Châteaux Castel Thalasso (4 étoiles) et de 6 360 F au manoir de Goulphar (3 étoiles). Cure minceur à 8 040 F.

■ L'adresse : Castel Thalasso, Goulphar, Le Palais, 56360 Belle-Ile (tél. : 02-97-31-80-15).

PORT-CROUESTY

■ Le site. Ancienne résidence privilégiée des ducs de Bretagne, la presqu'île de Rhuys est aussi la référence en matière de thalassothérapie à la Louison Bobet. Directement construit sur un lac d'eau de mer, ce complexe institut et hôtel 4 étoiles ressemble à un navire au mouillage. On pénètre par la poupe. Les cent vingt chambres sont réparties sur trois niveaux avec, chacune, une terrasse sur la mer. Deux restaurants panoramiques sur le pont supérieur et, en proue, l'aire de repos avec piscine d'eau de mer chauffée.

■ Les points forts. La cure d'aide à l'amaigrissement, forfait personnalisé de neuf jours, optimise la perte de poids en jouant à la fois sur des menus allégés, un programme sportif, l'élimination naturelle et ensuite la modification du comportement alimentaire. Pour mincir plus vite, un enveloppement d'algues sous couverture chauffante et un drainage lymphatique sont prévus en alternance, en plus des quatre soins quotidiens.

■ Les nouveautés. Le forfait « Spécial dos » prend en compte le soulagement de la douleur, grâce à des soins à visée antalgique et décontracturante (applications d'algues, massages, jets sous-marins, bains hydromassants) et un programme évolutif de kinésithérapie. Une cure « Jambes lourdes » avec, en plus des soins classiques, pressothérapie, pédiluve, cryothérapie et drainage lymphatique.

■ Les tarifs. Plus de 500 F par jour pour la seule cure de base. Prix « doux » jusqu'au 29 mars, avec le forfait « Evasion océane » (6 jours/6 nuits en chambre double et demi-pension, traditionnelle ou diététique, et quatre soins par jour) à 5 490 F par personne. A partir de 7 872 F pour le « Spécial dos », de 14 905 F pour l'« Aide à l'amaigrissement » (pension complète diététique), de 7 080 F pour la cure « Jambes lourdes ». Chez Vacantel (SNRT), une résidence à 50 mètres du centre, compter 3 905 F pour un appartement de 4 personnes, jusqu'au 13 juin, sauf du 11 au 18 avril.

■ L'adresse. Institut Louison-Bobet, BP 53, 56640 Arzon (tél. : 02-97-53-90-90).

CARNAC

■ Le site. Au pays des mégalithes, à 100 mètres de l'océan, ce centre blanc et bleu s'ancre au bord d'une lagune classée réserve ornithologique, où viennent s'ébattre hérons, aigrettes et mouettes. Couplé à un Novotel et à un Ibis, loin des vagues et des vents déchaînés de Quiberon, un centre où tout inspire au calme et à la sérénité, à commencer par le clapotis des salines, au pied des larges baies.

■ Les points forts. Reprendre le sport ne s'improvise pas. Pour s'y remettre sans risque, une fois dépassée la cinquantaine, le forfait « Sport-santé » est ajusté, au jour le jour, en fonction des progrès accomplis. Au programme : cardio-training, footing sur la plage ou entraînement en piscine avec un professeur de gym, stretching. Et des soins d'hydrothérapie pour éliminer les toxines et atténuer les courbatures. En vedette, l'algothérapie (20 cabines individuelles) qui peut être programmée tous les jours.

■ Les nouveautés. Déclinée au féminin comme au masculin, la cure « Eclat-santé » conjugue la thalasso et les bienfaits d'un soin esthétique adapté (visage, corps, cheveux). Au printemps, mise en place d'un forfait « Santé du dos » avec deux soins d'hydrothérapie et deux soins de kinésithérapie par jour.

■ Les « plus ». De la découverte d'itinéraires insolites à celle des légendes de la lande bretonne en passant par la crêperie la plus typique, Gwen, la fée du logis, est mobilisée pour vous concocter (voire vous accompagner) un programme de réjouissances touristiques sur mesure. A l'Ibis, des chambres en duplex ou avec jardin et salons en loggia. Et un parcours sportif aménagé dans l'îlot des Salines, face au centre.

■ Les tarifs. Entre 400 F et 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfaits à partir de 5 370 F à l'Ibis et de 6 300 F au Novotel. La cure « Eclat-santé » à partir de 4 680 F (Ibis), « Sport-santé », de 5 160 F (Ibis). Prix « doux » dans le cadre des « Semaines de printemps », du 15 mars au 4 avril : 4 560 F à l'Ibis et 5 340 F au Novotel. A 50 mètres de l'institut, résidence Orion (SNRT) : à partir de 4 198 F en studio 4 personnes, du 4 au 11 avril et du 18 au 25 avril.

(Lire la suite page VII)

Cures marines le Who's Who de la qualité

■ L'adresse. Thalassothérapie de Carnac, avenue de l'Atlantique, BP 83, 56341 Carnac Cedex (tél. : 02-97-52-53-54).

PORNIC

■ Le site. Au pays de Gilles de Rais, l'ancien établissement de bains chauds, réputé pour allier les bains de mer aux vertus de la source thermale de Malmy, et le casino de la Source ont été restaurés pour accueillir le centre et l'hôtel 3 étoiles. En bordure d'un des sentiers de douaniers qui font le charme de la Côte de Jade.

■ Les points forts. Franc succès en 1997, la cure « Cellulite » intègre un traitement d'hydrothérapie focalisé sur les zones critiques (jet sous-marin, bain bouillonnant, application de boue auto-chauffante et pressothérapie) et, en alternance, un palper-rouler mécanique et une application de gel amincissant. Un éducateur sportif propose en plus un cours d'aquagym spécifique, sans oublier, une marche matinale.

■ Les nouveautés. La « Cinquantaine au féminin » est un programme complet axé sur la prévention de l'ostéoporose avec, en plus, des soins d'hydrothérapie spécifiques, un programme de renforcement musculaire, des étirements en piscine et un suivi diététique.

■ Les « plus ». Exclusivité de Pornic et particulièrement indiqué en cas de mal de dos, le massage laotien est pratiqué, ici, comme sur les hauts plateaux de ce pays. Cette technique traditionnelle et ancestrale permet de rétablir les échanges sanguins et lymphatiques, d'assouplir les muscles et d'oxygéner le corps.

■ Les tarifs. Entre 400 et 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfaits à partir de 6 035 F à l'Hôtel Alliance (6 jours/7 nuits), de 7 325 F pour la cure « Cellulite » et de 7 075 F pour la « Cinquantaine au féminin ».

■ L'adresse. Alliance Phytomer Pornic, plage de la Source, 44210 Pornic (tél. : 02-40-82-21-21).

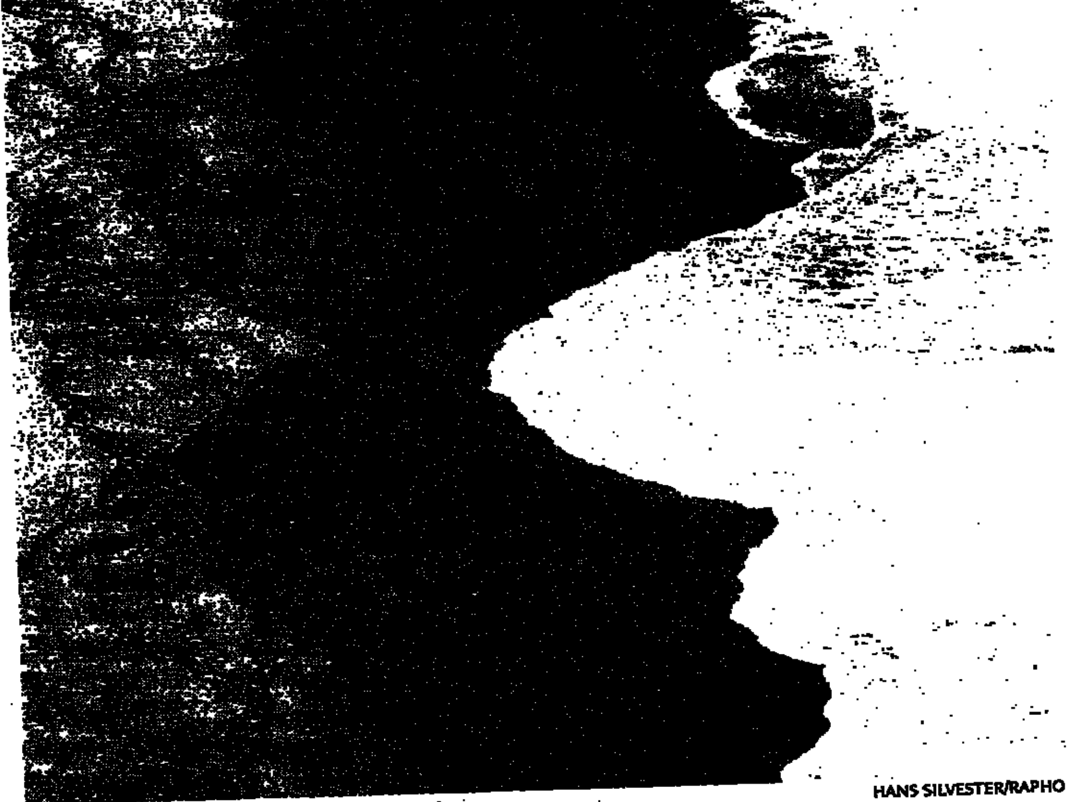
LA BAULE

■ Le site. Un faux air de Croisette à portée de regard, immédiatement balayée par les bourrasques de l'Atlantique. « Bôle » signifie vent en patois vendéen et le climat, même très ensoleillé, est des plus toniques ! En retrait, au milieu des pins et situé dans les murs de l'ancienne maison de santé Verneuil (fondateur, à la fin du siècle dernier, de la Société de thalassothérapie), l'Hôtel Royal Thalasso communique avec l'Institut de thalassothérapie. On peut aussi succomber aux charmes du Castel Marie-Louise, juste à côté, ou de l'Hermitage, en front de mer. Ici, l'hôtellerie de luxe est à la carte.

■ Les points forts. Difficile de s'arrêter de fumer sans rechuter ni grossir. Pionnier en la matière, le centre combine les soins thalasso classiques à des aérosols marins (pour nettoyer les bronches) et des séances de sophrologie relaxantes, pour rester zen. Le médecin vous aide à passer le cap avec tests de dépendance et groupes de paroles. Pour faire le point sur son état cardio-vasculaire, la cure « Remise en cœur » associe remise en forme et bilan cardiaque.

■ Les nouveautés. La cure de remise en forme nouvelle génération avec 4 soins de thalasso, une heure de sport (initiation au golf, un green fee, une heure d'équitation, l'accès au club de voile, tennis ou bicyclette) et une animation quotidienne (visite de la Grande Brière, cours de cuisine, jazz-brunch le dimanche, etc.). Difficile de prétendre que l'on s'ennuie en thalasso.

■ Les « plus ». En demi-pension ou pension complète à l'Hôtel Royal, on peut déjeuner sur la plage au Ponton ou à l'Eden Beach, goûter aux spécialités de l'Hermitage ou à celles du Castel Marie-Louise (avec supplément).



Portugal

HANS SILVESTER/RAPHO

■ Les tarifs. Plus de 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfaits cure « Evasion » à partir de 6 780 F, à l'Hôtel Royal et de 5 550 F à la résidence hôtelière. A l'Hôtel Royal, 7 870F pour la cure « Aide au sevrage tabagique », 8 020 F pour « Remise en cœur ».

■ L'adresse. Royal Thalasso, Thalgo La Baule, avenue Marie-Louise, BP 50, 44503 La Baule (tél. : 02-40-11-48-48).

SAINT-JEAN-DE-MONTS

■ Le site. Nichée dans les dunes, à 300 mètres d'une longue et superbe plage, cette construction toute de bois et de verre, baignée de lumière et de sons harmonieux, ouvre ses immenses baies sur la pinède. Jouxtant un Hôtel Mercure, l'ensemble bénéficie de la présence d'un complexe sportif dont un golf 18 trous réputé, 20 courts de tennis, des clubs d'équitation et de voile.

■ Les points forts. Un environnement idéal pour suivre la cure de remise en forme, spécialement axée sur le stress et le sommeil : 4 soins de thalasso incluant, si nécessaire, sophrologie et relaxation musicale dans l'eau. Ce centre est le seul à utiliser des boues marines fraîches, directement prélevées dans la baie de Bourgneuf et chauffées à 45° C.

■ Les nouveautés. La « Cinquantaine active », une cure dont les soins (on combat l'ostéoporose, la prise de poids, la déprime, l'incontinence urinaire, etc.) sont fixés en fonction des symptômes. Une cure prénatale avec l'appui d'une sage-femme, une prise en charge physique et psychologique de la grossesse (soins jambes lourdes, aquagym, préparation à l'accouchement, sophrologie, etc.). Egalement, une école du périnée qui permet d'intégrer la rééducation périnéale dans les cures postnatales.

■ Les « plus ». Une sonorisation ultra-sophistiquée, en résonance fréquentielle avec nos cellules, permet de diffuser un son d'une pureté exceptionnelle destiné à libérer les tensions intérieures. Le « watsu », technique de relaxation dans l'eau, alterne bercements, postures dynamiques et « shiatsu aquatique » le long des méridiens. A signaler également des stages de développement personnel : thérapie par le rire, self-defense, astrologie chinoise et occidentale, méthode pour vaincre la peur de l'eau, etc.

■ Les tarifs. Entre 400 et 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfait à partir de 5 745 F à l'Hôtel Mercure (3 étoiles) Le Sloï (7 nuits). A partir de 6 135 F pour les cures « Cinquantaine active » et prénatale. Prix « doux » avec Havas Voyages Vacances : la formule « Forme » à 5 177 F du 28 février au 4 avril. Possibilité de séjourner en résidence locative indépendante ou au VVF voisin. A la Résidence l'Albatros (Résid'hôtel, renseignements auprès du SNRT), 4 670 F en appartement 6 personnes (seuls les curistes paient) du 4 avril au 27 juin.

■ L'adresse. Thermes marins de Saint-Jean-de-Monts, avenue des Pays-de-Monts, 85160 St-Jean-de-Monts (tél. : 02-51-59-18-18).

LES SABLES-D'OLONNE

■ Le site. Dans la douceur du Marais poitevin, cette petite station balnéaire marie la découverte touristique (Puy-du-Fou, Musée des guerres de Vendée, abbaye de Sainte-Croix, îles d'Yeu et de Noirmoutier) aux activités sportives de haut niveau (Vendée Globe Challenge, golf d'Olonne). A cinq minutes du centre-ville, directement reliés entre eux, l'institut de thalassothérapie et l'Hôtel Mercure font face à l'Océan et au lac de Tanchet, et s'adossent à plusieurs hectares de pinède.

■ Les points forts. Avec comme support la fasciathérapie (une méthode de massage qui agit sur les liquides interstitiels) et 4 soins de thalasso, la cure « Antistress » permet de guérir en douceur les zones les plus sensibles du corps, celles-là mêmes qui souffrent des chocs physiques ou émotionnels plus ou moins violents subis au fil des années.

■ Les nouveautés. Un séjour « Esthétique marine » qui restaure l'harmonie entre physique et image de soi et s'adresse aussi bien au femmes qu'aux hommes. Décidés en fonction d'un check-up et d'un bilan dermo-esthétique établis le premier jour, les 4 soins de thalassothérapie sont complétés par une séance de beauté (lifting du visage, modelage énergétique, etc.).

■ Les « plus ». Pour les golfeurs, trois green fees offerts pour un séjour d'une semaine.

■ Les tarifs. Plus de 500 Fpar jour pour la seule cure de base. Forfaits à partir de 5 700 F pour la cure « Remise en forme » et de 6 360 F pour les cures « Esthétique marine » et « Antistress », à l'Hôtel Mercure.

■ L'adresse. Thalassa Les Sables-d'Olonne, lac de Tanchet, 85100 Les Sables-d'Olonne (tél. : 02-51-21-77-77).

LA ROCHELLE-SUD

■ Le site. Posté au calme face aux îles de Ré, d'Aix et d'Oléron, le centre offre la possibilité de loger dans l'Hôtel Ibis intégré, ou juste en face, dans un hôtel « 3 étoiles » ou encore en studio ou duplex. A 8 km au sud, La Rochelle invite à flâner sur les traces de Pierre Loti au cœur de la vieille ville ou sur le port.

■ Les nouveautés. « Quiétude océane » ; tel est le nom de ce programme anti-stress, précédé d'un bilan énergétique avec le médecin, et basé sur des séances de relaxation en petit groupe, en salle ou en piscine, des techniques de massage énergétique (en alternance avec des massages relaxants du corps, du crâne et des pieds) et de rééquilibration énergétique complétées par trois soins quotidiens de thalassothérapie lénifiants.

■ Les « plus ». Séances d'ostéopathie (incluses dans la cure postnatale), de drainage lymphatique, mésothérapie, podoréflexologie, pressothérapie et algonisation. Et, pour les jeunes mamans, une garderie bébés.

■ Les tarifs. Moins de 400 F par jour pour la seule cure de base. Forfaits à partir de 4 188 F à l'Ibis, de 4 608 F à l'hôtel 3 étoiles Les 3 îles et de 3 611 F en résidence hôtelière. Supplément de 1 680 F pour la cure « Quiétude océane ».

■ L'adresse. Gitaform-Océan, La Falaise, 17340 Châtelaillon (tél. : 05-46-56-17-17).

SAINTE-MARIE-DE-RÉ

■ Le site. Située sur la pointe sud de l'île, à deux pas de l'ancien village de Sainte-Marie, la station est implantée au milieu d'un domaine de 6 hectares classé site marin protégé, en bordure d'une immense plage. De longues façades blanches bordées de terrasses, des volets de bois vert : l'ensemble est construit dans le pur style rétais. En prime, vue panoramique sur l'Océan.

■ Les points forts. La « Revitalisation énergétique », une cure qui a pour objectif d'effacer les troubles liés au surmenage et au stress (difficultés de sommeil, anxiété, dépression) et d'aider à retrouver une bonne vitalité. Avec, tous les jours, 3 soins d'hydrothérapie et, répartis sur la semaine, 4 séances de sophrologie, une d'ostéopathie, 2 massages destinés à dénouer les tensions profondes et une hydrothérapie du colon. A noter que toutes les cures intègrent cinq soins quotidiens.

■ Les nouveautés. Le drainage lymphatique aquatique, qui favorise l'élimination des toxines par massage des glandes lymphatiques en baignoire d'eau de mer. La personnalisation des bains par addition d'huiles essentielles calmantes, amincissantes, tonifiantes ou circulatoires.

■ Les « plus ». Après les soins, on peut (ré)apprendre à respirer à pleins poumons en suivant les exercices respiratoires quotidiens d'un moniteur spécialisé, ou découvrir le site marin protégé, à pied ou à vélo.

■ Les tarifs. Entre 400 et 500 F par jour la seule cure de base. Forfait à prix « doux » jusqu'au 31 mars : 4 925 F à l'hôtel 3 étoiles Atalante (7 nuits). A partir de 6 175 F avec la cure « Revitalisation énergétique ».

■ L'adresse. Institut Neptune, BP 10, 17740 Ste-Marie-de-Ré (tél. : 05-46-30-21-22).

L'ÎLE D'OLÉRON

■ Le site. Perdu en pleine nature sur la plus méridionale des îles du littoral atlantique, un lieu idéal pour qui aspire à se retirer du monde. D'un côté l'Océan, de l'autre la forêt de pins à perte de vue (un site de 2 000 hectares protégé) : on est aux premières loges pour capter les embruns chargés d'ions négatifs !

■ Les points forts. Une attention particulière est portée aux femmes avec les cures « Future maman » et « Nouvelle vague ». Pour se refaire une santé tout en reprenant le sport, le forfait « Mer et sports » associe 2 soins de thalassothérapie à 2 activités sportives par jour (nage avec palmes, aquabuilding, parcours santé en forêt, musculation, stretching), sous la houlette d'un moniteur.

■ Les nouveautés. Cures antistress avec, en complément des 4 soins de thalassothérapie, des séances de yoga, de tai-chi et de sophrologie, pour retrouver équilibre et énergie (en supplément). « Masculin tonic » avec, en plus, 2 soins esthétiques et des activités sportives encadrées.

■ Les « plus ». Amateurs de pêche et passionnés de mer sont servis : les Vedettes oléronnaises les emmènent pêcher le bar, les anguilles, les soles ou les carrelets. Des journées en haute mer sont aussi organisées par les pêcheurs du cru.

■ Les tarifs. Plus de 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfaits à partir de 4 800 F pour les cures « Remise en forme » et « Antistress » ; de 5 070 F pour « Masculin tonic » et de 3 840 F pour « Mer et sports ».

■ L'adresse. Thalassa Oléron, plage de Gatseau, 17370 Saint-Trojan-les-Bains (tél. : 05-46-76-02-46).

ROYAN

■ Le site. Bâti sur un promontoire près de l'estuaire de la Gironde, ce petit

(Lire la suite page VIII)

Combien ?

PRÉCISONS d'abord qu'on appelle « cure » en thalassothérapie un ensemble de soins indiqués par un médecin de l'établissement choisi, avec au moins quatre soins par jour dans le cadre d'un séjour minimum de six jours d'affilée. On estime généralement à deux semaines la durée d'une cure vraiment bénéfique, l'idéal étant d'effectuer deux cures par an, l'effet d'une cure se prolongeant de trois à six mois.

Précisons ensuite que le prix de la cure seule est sensiblement le même partout : autour de 500 F par jour, avec une fourchette allant de 330 à 600 F. Pas de tarif réglementaire, seul celui de la visite médicale obligatoire d'entrée (désormais non remboursée) étant calculé selon des barèmes officiels, en fonction du statut du médecin. Dans la plupart des centres, elle est facturée au tarif forfaitaire de 150 F. Il importe également de prendre en compte la multiplicité des cures proposées, les soins et activités annexes (qui peuvent singulièrement alourdir la note) et l'existence, comme dans l'hôtellerie, d'une haute et d'une basse saison (septembre à novembre, janvier à mars), le début d'année étant la période des promotions mais aussi celle des fermetures annuelles. A noter qu'on peut aussi trouver en juin des semaines à prix doux.

Démocratisation oblige, certains centres jouent la carte de la cure pour tous, avec résidence locative et forfait famille. Sont également proposés sur le marché et par certains voyagistes des produits d'appel à des prix attractifs. En fait, le poste « hébergement » pèse très lourd et l'hôtellerie peut faire varier l'addition du simple à plus du double. A noter que certains centres proposent des réductions déguisées sous des formules-privilèges diverses : septième jour offert, hébergement gratuit pour l'accompagnant, forfaits spéciaux célibataires ou familles, primes de fidélité, etc.

Il est conseillé de réserver son séjour un bon mois à l'avance, surtout en haute saison, et en sachant que les périodes de vacances scolaires sont de plus en plus demandées.

Précisons enfin que la thalassothérapie n'est jamais prise en charge par la Sécurité sociale. Depuis cette année, les consultations médicales d'entrée ne sont plus du tout remboursées. Remise en cause par certaines caisses d'assurance-maladie, la prise en charge, après entente préalable, des soins de kinésithérapie représentait jusqu'à cette année environ 30 % avec des taux variant entre 22 et 48 %.

Pour les soins de kinésithérapie avec prescription et entente préalable, mieux vaut donc s'adresser d'abord au centre et éventuellement à sa mutuelle pour connaître le montant exact du taux de remboursement pratiqué. Actuellement, seuls cinq centres (Le Touquet, Saint-Malo, Roscoff, Quiberon et Biarritz) bénéficient de l'agrément en rééducation, qui permet le remboursement de tous les soins de kinésithérapie.

P. F.

Cures marines : le Who's Who de la qualité

(Suite de la page VII)

centre, orienté plein sud, domine les falaises calcaires, les conches et le rivage parsemé de carrelets sur pilotis. Que l'on opte pour le Novotel intégré ou la résidence locative voisine, la mer est toujours à portée de regard.

■ Les points forts. Inédite, la cure « Anti-migraine ». Orientée sur l'exploration des causes du mal et de leur traitement, elle utilise des soins relaxants, des massages des points réflexes mais aussi des soins spécifiques de vertébrothérapie, mésothérapie, sophrologie...

■ *Les nouveautés. Cure « Génération* 50 » pour passer le cap de la cinquantaine comme une fleur. Elle comprend un bilan nutritionnel et antiradicalaire et 4 soins par jour pour maintenir sa forme physique.

■ Les « plus ». Créé par des médecins, l'institut s'est spécialisé dans la biologie préventive, c'est-à-dire la possibilité de faire le point sur sa santé à partir d'analyses très poussées (étude des acides gras plasmatiques, profils nutritionnel et protéique, typage lymphocytaire).

■ Les tarifs. Entre 400 et 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfaits à partir de 5 280 F au Novotel, de 3 539 F en résidence locative (studio 2 pers.) et de 5 898 F pour la cure « Anti-mi*graine* ».

■ L'adresse. Cap Royan, Fort du Chay, BP 83, 17204 Royan Cedex (tél. : 05-46-39-96-96).

THALASSA BIARRITZ

■ Le site. Entre forêt landaise et côtes *espagnoles. L'océan à vos pieds*, une piscine d'eau de mer chauffée qui avance sur la plage, un hôtel 4 étoiles ultramoderne (Le Miramar, directement relié au centre) avec deux restaurants *dirigés par le chef Patrice De*mangel, l'un gastronomique (Le Relais, une étoile Michelin), l'autre diététique. On peut aussi séjourner sur la corniche, à 500 mètres de là, dans l'un des fleurons de l'hôtellerie biarrote début du siècle, l'Hôtel Régina et du Golf. Dans la région, une dizaine de superbes parcours de golf et des petits ports de charme.

■ Les points forts. Jusqu'au 29 mars, l'occasion où jamais de retrouver la forme avec le forfait « Spécial Santé » comportant 4 soins de thalasso par *jour, pour un prix de 6 870 F au lieu de* 8 028 F (par personne en chambre double et demi-pension) avec le voyage aller-retour en avion offert, au départ de Paris, Lyon, Nice, Marseille ou Montpellier !

■ Les nouveautés. Créé en 1979 par Louison Bobet, le centre vient d'être repris par le groupe Thalassa International (Accor).

■ Les tarifs. Plus de 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfait avec « Remise en forme » à partir de 8 028 F à l'Hôtel Miramar. A noter que l'Hôtel *Régina et du Golf est en cours de rénovation.*

■ L'adresse. Thalassa Biarritz, BP 79, 64200 Biarritz (tél. : 05-59-24-20-80).

THERMES MARINS DE BIARRITZ

■ Le site. Au paradis des surfeurs, un nouveau membre de la Fédération Mer et Santé. Dominant la plage de Marbella, 2 300 m² d'espaces de soins baignés de lumière naturelle, dont 350 m² d'eau de mer à 33°C pouvant accueillir 350 curistes par jour. *Pas* d'hôtel intégré, mais on peut loger dans l'un des six établissements 2 et 3 étoiles » situés à 1,5 km environ de la thalassothérapie. A *noter* également une formule de studios, à 4 km (transferts gratuits).

■ Les points forts. Une cure de rhumatologie ou de séquelles traumatiques, qui prévoit une séance quotidienne de *rééducation en piscine, 2 autres soins* d'hydrothérapie et un massage ou un cours de gymnastique posturale en alternance.

Gaby Deslys et Harry Pilcer à Deauville, 1919

JACQUES-HENRI LARTIGUE/MINISTÈRE DE LA CULTURE

■ *Les « plus ». Un forfait golf (5 après*midis) avec 3 soins. Des balades en 4 × 4 dans les montagnes du Pays basque et, bien sûr, le lieu idéal pour toutes les activités nautiques : surf, planche à voile, plongée sous-marine, pêche en mer, etc.

■ Les tarifs. Entre 400 et 500 F par jour pour la seule cure de base. Pas d'augmentation par rapport à 1997. Forfaits à partir de 3 820 F à l'Hôtel 2 étoiles Argi-Eder, de 4 114 F à l'Hôtel 3 étoiles Louisiane et de 3 100 F en formule stu*dio 2 étoiles avec la 7e nuit offerte.*

■ L'adresse. Thermes marins, 80, avenue de Madrid, 64200 Biarritz (tél. : 05-59-23-01-22).

SAINT-JEAN-DE-LUZ

■ Le site. Une salle à manger art déco prolongée d'une vaste terrasse donnant sur la baie luzienne, un institut en rez-de-plage qui permet quelques brasses ou une pause transat entre *deux soins. Le tout à deux pas de la* vieille ville et, bien sûr, sous le soleil. De quoi profiter pleinement du charme de la côte basque et, à moins d'être astreint à la cure diététique, aller déguster des tapas dans un bar espagnol à Saint-Sébastien.

■ Les points forts. Un séjour maman-bébé bien pensé avec 3 soins de thalas*so, une séance de kinésithérapie en* mini-groupe, des cours de yoga ou de tai-chi-chuan, mais aussi deux soins visage et corps, plus un bilan nutritionnel. Le forfait comprend aussi l'accueil du bébé au Club des P'tits Mousses (130 m² face à l'océan) pendant vos soins ou escapades, et 2 séances d'initiation au massage sensoriel du petit. A signaler également l'examen rachimétrique et l'école du dos du docteur Badelon, médecin-chef du centre de rééducation de Granville.

■ Les *nouveautés. A partir d'avril*, la semaine « Vitalité-beauté » avec 4 soins de thalasso et un soin de beauté par jour : gommage à sec et hammam, soin pureté du visage, beauté *des pieds et des mains, modelage du* corps, soin bonne mine en fin de séjour.

■ Les « plus ». Seul parcours biomarin en eau de mer naturelle et non chlorée, *directement ouvert sur la plage* : superbe (300 m²) et très ludique. Pour les belles odalisques, un magnifique hammam à l'orientale en marbre rose. Le marché bariolé et parfumé que l'on *fait en compagnie du chef Scott et de* ses « causeries à panier ouvert ».

■ Les tarifs. Entre 400 et 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfait à partir de 4 980 F à l'Hôtel 3 étoiles Hé*lianthal. A partir de 6 270 F*, séjour « Jeune maman », et de 6 720 F, la semaine « Vitalité-beauté ». Avec hébergement dans la Résidence Orion.

■ L'adresse. Hélianthal, place Maurice-Ravel, 64500 Saint-Jean-de-Luz (tél. : 05-59-51-51-51).

HENDAYE

■ Le site. C'est également sur la côte basque, entre mer et montagne, que le célèbre rugbyman Serge Blanco a *créé une « thalasso qui va vous chan*ger ». Un centre marqué par la personnalité de son créateur : ambiance dynamique et jeune, avec une moyenne d'âge de 35 à 50 ans, et une clientèle masculine plus nombreuse qu'ailleurs (45 %). Le complexe institut et hôtel 3 étoiles intégré (il vient de se refaire une beauté) domine une longue plage de sable fin *ainsi* qu'un port de plaisance de plus de 700 places.

■ Les points forts. Le forfait « Santé-Beauté » est retenue d'une année sur l'autre par celles qui l'ont déjà testé (un tiers de la clientèle féminine). Cette cure conjugue soins esthétiques *et vertus traditionnelles de la thalasso*thérapie. Au programme, 3 soins d'hydrothérapie par jour et 2 soins de beauté, pour le visage, le corps *(gommage, modelage, drainage...) ou* les cheveux, sans oublier la possibilité de manger diététique sans supplément.

■ Les « plus ». Sur demande, un bilan *médico-nutritionnel personnalisé*, vertébrothérapie et fasciathérapie. Un très bel espace forme et aquatique de 320 m² (dont un Jacuzzi géant à l'extérieur), en accès libre pour tous les curistes.

■ Les tarifs. Entre 400 et 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfait à partir de 5 940 F à l'hôtel 3 *étoiles*. Cure « Santé-Beauté » à partir de 7 110 F.

■ L'adresse. Complexe Serge Blanco, boulevard de la Mer, 64700 Hendaye (tél. : 05-59-51-35-35).

SUR LA MÉDITERRANÉE

HYÈRES

■ Le site. A la pointe de la presqu'île de Giens, cet ensemble charmant institut-hôtel (Ibis) ouvert sur la Méditerranée fait penser à une résidence. Un cadre typiquement provençal, tout d'arcades, de palmiers et lauriers roses avec une terrasse de plain-pied où l'on savoure le vin rosé du pays au coucher du soleil.

■ Les points forts. Cure diététique avec impédancemétrie. Cette dernière permet de mesurer le métabolisme de *base pour mieux calculer ensuite son* quota nutritionnel personnel (avec la diététicienne) et retrouver ainsi son poids idéal.

■ Nouveautés. « Détente-relaxation » *avec*, outre 4 *soins* de thalasso quotidiens, un stage évolutif d'initiation à la relaxation dynamique, axé sur la respiration, la détente physique, mentale et la visualisation créatrice. « Masculin Tonic », un programme complémentaire de *remise* en forme avec activités physiques et musculation sur mesure, dirigées par un moniteur, ainsi que 5 soins esthétiques.

■ Les « plus ». Un institut de beauté *particulièrement professionnel* et chaleureux.

■ Les tarifs. Plus de 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfait à prix « doux » sur la cure « Santé-Remise en forme » : 4 500 F à l'Ibis *jusqu'au* 4 avril. Cure diététique avec impédancemétrie à 7 560 F en pension complète. Détente-relaxation : 5 850 F. Masculin tonic : 5 010 F.

■ L'adresse. Thalassa Hyères, allée de la Mer, la Capte, 83400 Hyères Les Palmiers (tél. : 04-94-58-00-94).

MONTE-CARLO

■ Le site. A six minutes de Nice en hélico, c'est le rendez-vous « forme » de la jet-set internationale. *Hissé sur les ter*rasses du Casino, surplombant la baie, inondé de soleil, un immense espace (6 600 m²) de verre et de marbre blanc, zelliges et mosaïques, piscine coquillage. De vastes cabines où l'on peut voir, du fond de son bain hydromassant, danser les régates à travers une baie en demi-lune. Luxe toujours, l'institut est directement relié aux deux *hôtels 4 étoiles voisins, l'Hermitage et* l'Hôtel de Paris.

■ Les points forts. Mises au point par le docteur Yves Tréguer, cardiologue, les cures (remise en forme Azur Tonic, *anti-jambes* lourdes Veintonic) prennent en compte l'aspect cardio-vasculaire. C'est notamment le cas de la cure « Minceur », qui utilise une méthode d'entraînement inédite (« lipo-training ») basée sur le calcul de la fréquence cardiaque. Idéale pour brûler le maximum de graisses. Au rythme de 45 minutes à 1 h 30 par jour, on perd 100 à 200 grammes à chaque fois. Ajoutez à cela 4 soins spécifiques de thalassothérapie plus une séance de palper-rouler mécanique (skin tonic), *un jour sur* deux, sans oublier les menus minceur.

■ Les « plus ». Un centre de fitness avec des équipements dernier cri. Un parcours phlébologique, la fasciathé*rapie* et *un restaurant où diététique* rime avec gastronomie. En prime, une terrasse et une vue superbe.

■ Les tarifs. Plus de 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfaits « Azur Tonic » à partir de *8 820 F à l'Hermi*tage, de 10 740 F à l'Hôtel de Paris. Supplément de 2 500 F pour le programme « Minceur ».

■ L'adresse. Thermes marins, 2, avenue de Monte-Carlo, BP 215, 98004 Monaco Cedex (tél. : 00-377-92-16-40-40).

PORTICCIO

■ Le site. Au cœur d'un parc privé où se mêlent pins, palmiers, mimosas et eucalyptus, le centre (4 étoiles Sofitel et institut intégré) surplombe la baie d'Ajaccio, face aux îles Sanguinaires. Particulièrement agréable, la vaste terrasse avec piscine juste au-dessus des flots et la petite plage privée spéciale farniente, d'où l'on démarre aussi en skis nautiques. Dans cette atmosphère estivale quasi perpétuelle, ne manquez pas la découverte de l'arrière-pays (incontournable, dans la montagne, le menu pantagruélique de l'Auberge U Licettu, à Cuttoli) en 4 × 4 ou à cheval, ainsi que celle des calanques de Piana et de Girolata. On peut aussi survoler l'île en hélico.

■ Les points forts. L'endroit idéal pour tester une cure diététique associant la cuisine inventive et savoureuse du chef *et des soins de thalassothérapie désin*filtrants et tonifiants. Un climat doux et ensoleillé propice à la relaxation. Une mer à bonne température pour nager ou pratiquer les sports nautiques.

■ Les « plus ». A ne pas manquer, face à la mer, les cours de gym tonique de Fabien, tous les matins avant les soins.

■ Les tarifs. Plus de 500 F par jour pour la seule cure de base. Forfaits à prix « doux » *sur la cure « Santé-Remise en forme », à 5 520 F au Sofitel jusqu'au* 4 avril, et à 8 730 F pour la cure « Forme-Minceur » en pension complète diététique.

■ L'adresse. Thalassa Porticcio, golfe d'Ajaccio, 20166 Porticcio (tél. : 04-95-29-40-40).

Dossier établi par Sandrine Perrin

Bonnes pistes

Si la réservation directe auprès du centre choisi reste la solution la plus simple, la Fédération Mer et Santé (tél. : 01-44-70-07-57, Minitel 3615 Thalasso) envoie gratuitement des informations générales ainsi que la *liste détaillée des centres qu'elle recommande*. Thalasso Bretagne (tél. : 02-99-28-44-30), qui regroupe onze centres bretons dont Belle-Île, Carnac, Dinard, Perros-Guirec, Saint-Malo, Port-Crouesty, Quiberon, Roscoff et La Baule, édite une brochure, *Bretagne Nouvelle Vague*. Thalasso Atlantique (tél. : 02-51-59-18-18) regroupe les instituts de Pornichet, Saint-Jean-de-Monts, Pornic et des Sables-d'Olonne. Thalasso Pays basque (tél. : 01-59-51-51-51) regroupe les centres de Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, Anglet et Hendaye. Thalassa International (division thalassothérapie du groupe Accor), leader sur le marché de la thalassothérapie, rassemble dix centres (Le Touquet, Dinard, Quiberon, Carnac, Les Sables-d'Olonne, Oléron, Hyères, Porticcio et, derniers venus, Thalassa Port-Camargue et Thalassa Biarritz, ex-Institut Louison Bobet), présentés dans une brochure distincte. Renseignements au 01-44-11-11-60.

A consulter également, la brochure Thalasso/Balnéo d'Havas Voyages Vacances (tél. : 01-41-06-41-06 et 23), qui propose une sélection de 34 centres Thalasso (dont 6 à l'étranger) avec la garantie du meilleur prix, c'est-à-dire l'engagement de rembourser la différence si, sur le lieu de séjour ou dans une brochure concurrente, le prix affiché est inférieur.

Pour l'hébergement, on peut aussi consulter le Syndicat national des résidences de tourisme (SNRT), tél. : 01-53-75-12-75 et les forfaits des résidences Orion (tél. : 01-40-78-54-80).

CONCEPTION ET COORDINATION :
Patrick Francès
assisté de Danielle Tramard

ICONOGRAPHIE :
Sophie Malexis
et Marie Lelièvre

PUBLICITÉ :
Angélique Daure
Barbara Bleuse
Hervé Dequatre
Christine Koch

Toutes les photos publiées dans notre supplément sont extraites de l'agenda 1998 des Petits Frères des Pauvres (en vente dans les bonnes librairies). Certaines d'entre elles seront présentées dans le cadre de l'exposition « La Mer », qui se tiendra à la FNAC d'Angers du 24 mars au 16 mai.

